TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10267 36 PAGES — JEUDI 2 FÉVRIER 1978

Les pourparlers israélo-égyptiens ont repris au Caire

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 Dh ; Maroc, 1,60 dir. ; Tunisie, 130 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 350 L. ; Liban, 200 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Une crise politique entre les Neuf est ouverte par l'échec des négociations sur la pêche

L'Europe à huit

Après un an de discussions, les Neuf, qui avaient décidé de gérer solidairement la zone de 200 milles s'étendant au large de leurs côtes, viennent de constater leur impuissance à définir une politique commune de la pêche. L'épuisement des fonds, dû lui-même à une exploitation excessive de la mer, exige des mesures de conservation. Autrement dit, il faut moins pêcher, et c'est sur cela répartition des sacrifices que les négociations ont échoué.

Les Britanniques, soulignant que 60 % des ressources en poisson de la C.E.E. se trouvent au large de leurs côtes et que, de surcroît, ils sont affectés plus que quiconque par les mesures de restriction prises par les pays tiers, réclamaient un statut privilégié. Leurs partenaires étaient disposés à consentir un traitement de faveur aux pêcheurs anglais, mais, mettant l'accent sur le caractère commun du patrimoine marin, ils entendaient maintenir leurs concessions dans les limites raisonnables.

Le spectacle attristant de ces derniers jours à Bruxelles confirme que le langage communautaire est inconnu des Britanniques. Pour les pêcheurs continentaux, les conséquences de l'échec ne peuvent être que fâcheuses, même si les Huit disposent de moyens juridiques importants pour s'opposer aux prétentions que pourrait avoir, unilatéralement, le Royaume-Uni d'entraver l'activité des chalutiers dans les eaux britanniques, au-delà du dossier économique la pêche, il est clair que la mixture de mardi a une dimension politique. Comme le résumait M. Van Der Stee, ministre néerlandais de l'agriculture et de la pêche, l'enjeu est de savoir si les Britanniques sont disposés à respecter les traités et à collaborer à une action commune, ou bien si la C.E.E. va vers une période où toute discussion sera bloquée quand elle n'est pas favorable au Royaume-Uni.

En 1975, après la nouvelle négociation du traité d'adhésion et le succès du référendum organisé par le gouvernement Wilson, la Grande-Bretagne avait assuré solennellement qu'elle se conduirait désormais comme n'importe quel Etat membre. La vie quotidienne montre à l'évidence que ces promesses n'ont pas été tenues. Qu'il s'agisse des questions industrielles, de l'agriculture, de la pêche, de l'énergie, des institutions, les Britanniques, quand ils ne bloquent pas les discussions, réclament un régime d'exception. Faut-il rappeler que, par leur faute, l'élection du Parlement européen au suffrage universel a été reportée d'un an ; que, sans raison, les importations britanniques de produits alimentaires continuent à être massivement subventionnées par le Fonds agricole européen, alors que, dans le même temps, grâce à un usage pervers des règles douanières de la C.E.E., la contribution de Londres au budget est encore loin de refléter son poids économique ?

Pourquoi les Anglais auraient-ils renoncé à ces traitements systématiquement privilégiés et à leur indifférence superbe envers l'intérêt commun ? Les Huit, à quelques exceptions près, s'inclinaient sans regimber devant leurs exigences. Mais aujourd'hui le climat semble se modifier : les Huit commencent, apparemment, à trouver pesante leur bienveillance excessive — on a parlé de masochisme — à l'égard de l'Angleterre. Des rebuffades répétées n'en sont pas la seule cause. Lorsque le Royaume-Uni était aux abois, le régime de dérogations continues en sa faveur pouvait être justifié au nom de la solidarité communautaire ; maintenant que l'économie britannique, grâce au pétrole de la mer du Nord et à une sévère politique d'austérité, est en passe de se rétablir, peut-on poursuivre dans la même voie ?

Comment les Anglais prendront-ils, s'il se confirme, ce changement d'attitude de leurs partenaires ? Mal sans doute.

Les Neuf n'ont pas réussi, mardi 31 janvier, à adopter une réglementation commune de la pêche en raison de l'intransigeance britannique. Cet échec, qui empêche la C.E.E. de mener à bien des négociations de réciprocité avec les pays tiers, risque de conduire chaque Etat membre à prendre de façon unilatérale des mesures de conservation de ses ressources en poissons. Il ouvre, en tout cas, une crise politique au sein de la Communauté.

Cependant, les Neuf sont parvenus à trouver un compromis sur la dévaluation de la « livre verte », qui aboutit notamment à un relèvement immédiat des prix de la viande de bœuf et de porc en Grande-Bretagne.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf se sont séparés mardi soir 31 janvier après avoir constaté qu'en raison de la position négative du Royaume-Uni il n'était pas possible d'adopter une réglementation commune de la pêche dans la zone des 200 milles communautaires. Les mesures de conservation des ressources en poisson qui seront prises dans les mois à venir ne pourront donc l'être que sur une base nationale.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Question rouge

La toute dernière question que l'on se pose dans la campagne électorale est de savoir si, en cas de victoire de la gauche et d'arrivée de M. Mitterrand à Matignon, le président de la République et son nouveau premier ministre feront bon ménage.

On peut cependant se demander si M. Mitterrand serait un premier ministre tragique, style Debré ; enchantant, style Pompidou ; stoïque, style Messmer ; imposant, style Chirac ; ou charbonneux, style Barre, à cette différence près — et elle change tout — que M. Mitterrand ne vient pas du même horizon politique que l'hôte de l'Elysée.

Dans ce cas, si les choses évoluent vers un conflit, certains concluront que M. Mitterrand vise des présidentielles anticipées, d'autres que M. Giscard d'Estaing vise des législatives anticipées. Il faut dire qu'entre ces présidentielles et ces législatives, qui se chevauchent dans le temps sans jamais coïncider dans l'espace politique, on en revient toujours à anticiper sur le passé.

BERNARD CHAPUIS.

Le P.S. réagit avec vigueur aux attaques de M. Barre contre M. Mitterrand

Le parti socialiste a réagi avec beaucoup de vigueur, mardi soir 31 janvier, aux attaques que M. Barre avait portées quelques heures plus tôt contre M. Mitterrand, accusé de chercher à « mettre en question les institutions ». Le premier secrétaire du P.S. lui-même a dénoncé un « coup monté » et a fait grief au chef du gouvernement d'« inventer n'importe quoi ».

La question essentielle qui se pose est de savoir si, au premier jour de sa campagne électorale nationale, le premier ministre s'est exprimé avec ou sans la caution de M. Giscard d'Estaing.

Un étrange procès

par RAYMOND BARRILLON

Dans le discours qu'il avait prononcé vendredi dernier à Verdun-sur-le-Doubs, M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais, si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer. Et j'aurais manqué à mon devoir si je ne vous avais pas mis en garde.* »

Ces quelques phrases étaient ambivalentes dans la mesure où le chef de l'Etat semblait tout à la fois admettre sans hésitation le principe de l'alternance au pouvoir et conseiller aux Français de ne pas user de leur « droit » de changer de majorité. M. Raymond Barre a jeté le masque quatre jours plus tard en signifiant clairement que sa conception de l'alternance est on ne peut plus restrictive et en instruisant contre M. Mitterrand un étrange et injuste procès.

Le chef d'accusation est puisé dans les propos que le premier secrétaire du parti socialiste avait tenus lundi soir à Dijon : « *Si vous croyez qu'en 1978 vous éviterez une difficulté entre le président de la République et l'Assemblée nationale, et, pour cela, si vous êtes tentés de refuser votre vote aux candidats de la gauche, dites-vous bien que vos institutions vous condamnent un jour ou l'autre à vous trouver dans cette situation. Sans quoi, il n'y a plus de démocratie française puisque c'est le refus de l'alternance.* »

Entrant en campagne électorale avec une vigueur explosive le chef du gouvernement a tiré de ces propos des conclusions dramatiques et est allé jusqu'à affirmer : « *Ces déclarations sont d'une extrême gravité, car elles montrent que, dans un pays comme la France, il y a des partis qui veulent à chaque consultation électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale mettre en question les institutions... Je pense que la crise du régime est possible après les déclarations que je viens d'entendre.* »

(Lire la suite page 8.)

LIRE PAGE 11

L'AUTRE PLURALISME

par MAURICE DUVERGER.

Le problème de la violence est examiné par le conseil des ministres

Le conseil des ministres de ce mercredi 1er février se penche sur la violence contemporaine, à la lumière, notamment, du rapport de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et de celui de M. Christian Chavanon sur « Information et violence ». Mais les réflexions du gouvernement pourront aussi être éclairées par des événements récents tels que l'arrestation de Yves Maupetit à Valence (lire page 12) et l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain.

La peur et son miroir

par PHILIPPE BOUCHER

Les journaux, les hommes politiques, les commentateurs, les radios voudraient nous le faire croire, mais cela est faux : la violence n'est pas un phénomène contemporain, elle a toujours accompagné l'histoire. Mais l'histoire était lente à être racontée à ceux qui en étaient les acteurs, célèbres ou anonymes.

Lorsque des bandes de pillards affamés ravagent la France du Moyen Age, répétant des drames qui s'étaient cent fois produits dans les siècles passés, il n'est personne pour en faire le récit, sur-le-champ, au-delà des limites de la paroisse. Au plus se raconte-t-on, à la veillée, le récit d'horreurs enjolivées, si l'on ose dire, autant par la peur que par l'ignorance.

Le récit a déjà la forme d'un exorcisme. C'est si vrai que les curés, en chaire, s'en font les échos pour condamner ceux qui, dans un rayon de quelques lieues, ont troublé la paix sociale. Mais alors la peur est en proportion de ce qui a été personnellement vécu ou presque.

Les siècles qui suivent, tout aussi tissés d'horreurs que les précédents, ne changent rien à cette règle. Si des pieds sont coupés, des mains aussi, des langues arrachées, des corps suppliciés sans raison légales, nul n'en sait rien et, donc, nul ne s'en épouvante au point de susciter une « psychose » de la violence.

Il n'y a pas cent ans qu'il était encore périlleux de s'aventurer, la nuit tombée, dans les rues toujours sombres des grandes villes ; qu'il était audacieux de prétendre, par la route et sans escorte, joindre Paris à une ville aujourd'hui aussi proche que Rouen ou Lille.

L'horreur, le crime et l'insécurité étaient partout et de tous les jours. Tant de Mémoires ou de romans historiques aux éléments difficilement rassemblés en sont aujourd'hui la preuve : *les Misérables*, *les Mystères de Paris* ou *L'homme qui rit*, narrant des enlèvements d'enfants par milliers : tous rappellent que les grandes violences de l'histoire sont encore sur nos pas.

Y sont-elles encore ? Tout nous le fait croire.

Frayeur et information

Il est aujourd'hui fait reproche à ceux qui s'interrogent sur la réalité de l'accroissement de la violence de n'avoir d'oreille que pour les mécréants. Peut-être n'ont-ils plus simplement d'oreille et de regards que pour la réalité.

Il leur est fait reproche aussi de douter — sans preuve — que la violence augmente. Que font ceux qui soutiennent le contraire sinon affirmer eux aussi — mais sans plus de preuve — que la violence menace ?

Sur quels faits s'appuient-ils ? Sur quelques statistiques, mais éparses, confuses, où l'on mêle à loisir les actes de grande délinquance et les rapines ordinaires, où l'on recourt au pourcentage parce que les chiffres absolus ne seraient pas assez parlants.

Sur quoi s'appuient-ils encore davantage ? Sur la succession des faits quotidiens et que rapportent si fidèlement les organes d'information. Mais quels méfaits, ici et là rapportés, y compris l'équipée meurtrière d'Yves Maupetit, suffisent à établir le « degré » de violence sociale ?

Plus rien, dans ce dernier quart du vingtième siècle, n'est ignoré dans le monde occidental : ni le rhume d'un chef d'Etat, ni la pluie qui tombe — ou ne tombe pas — sur un lointain continent, ni les malheurs sentimentaux d'une vedette du jour, ni les sursauts du dollar, du yen, ni, enfin, ce qui est l'objet des réactions d'opinions les plus vives : les actes de violence.

(Lire la suite page 12.)

Les Canaries, maillon faible de l'Espagne

Le gouvernement espagnol est préoccupé par l'agitation qui se développe dans les îles Canaries, et est résolu à les défendre « à tout prix », ainsi que l'a déclaré le lieutenant-général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement, chargé de la défense. Madrid a d'autre part engagé des démarches diplomatiques pour faire échec au Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.) de M. Antonio Cubillo.

Premier résultat : le gouvernement algérien a suspendu depuis le 25 janvier les émissions de la Voix des Canaries libres du M.P.A.I.A.C. autorisées à Alger depuis décembre 1975. M. Cubillo a précisé mardi 31 janvier que les émissions continueraient « à partir d'un autre pays africain ».

Même s'ils réprouvent les attentats revendiqués par le M.P.A.I.A.C., les Canariens, sensibles au caractère original de leurs îles, estiment que Madrid devrait tenir compte de leurs aspirations.

I. — Cinq siècles de colonialisme ?

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Santa-Cruz-de-Tenerife. — Sept volcans dans la mer. Certains rabotés par l'âge, d'autres, comme à Ténérife, en forme de pyramides. De Santa-Cruz, on monte au ciel en moins d'une heure, le sapin succédant au palmier sans les transitions d'usage. En bas, le paysage est celui d'une république bananière, en haut, c'est une autre planète, avec le basalte et l'obsidienne qui jettent des lueurs funèbres. A mi-pente, mille jardins conquis sur la pierre, découpés en terrasses, traversés par un labyrinthe de canalisations, l'eau extraite en sous-sol ou recueillie en surface, stockée, distribuée suivant le système archaïque des civilisations du désert.

Sept îles minuscules, qui vivaient au ralenti à la porte des tropiques, et qui sont entrées voici quinze ans dans l'ère des *Tour Operators*. Les paysans à charrettes devenus gardiens de piscine ou garçons d'étage, les terrains de golf gagnés sur les champs de tomates, la civilisation du loisir se superposant à celle du torchis et de la céréale, le deutschemark substituant sa loi à celle des caciques de villages. En quinze ans, une population d'agriculteurs réduite de moitié, le saut — toujours périlleux — par-dessus un siècle de mutations en douceur, le passage sans nuances d'une économie de subsistance et de monoculture à une économie de services.

Sept îles, et deux provinces d'outre-mer. En proie aux états d'âme et à la nervosité de toutes les provinces d'outre-mer. Pourquoi tant de Canariens disent-ils en toute innocence que leurs îles sont « *à 2 000 kilomètres de l'Espagne* » ? Les Canaries ne font-elles pas partie de l'Espagne ? Et la distance entre la côte andalouse et l'île la plus septentrionale, Lanzarote, n'est-elle pas de quelque 1 000 kilomètres ? Sans doute, mais à doubler l'écart, le sentiment d'éloignement — et de délaissement — se trouve accentué.

(Lire la suite page 6.)

SEUIL

Cornelius Castoriadis

Les carrefours du labyrinthe

Langage, psychanalyse, sciences, technique, économie, politique... carrefours du labyrinthe qu'éclaire la philosophie pour élucider le monde et faire être ce qui n'est pas.

Collection "Esprit" dirigée par J.-M. Domenach / 320 pages, 59 F.

LE ROCK ET LA NOUVELLE VAGUE

La génération du punk

Le phénomène punk fait couler beaucoup d'encre, il excite les haines et les passions aussi. C'est la preuve qu'il existe, correspond à une réalité et la reflète, et qu'en tout état de cause, il n'est pas un feu de paille condamné à s'éteindre. Il est l'appui précieux d'une provocation vitale, parfois même aveugle, établie par une génération qui se joue des institutions, des scrupules, de l'esthétisme, de la foi, des lois, des conventions, de l'hypocrisie, de la pruderie, quel qu'ils soient, d'une société qui s'ennuie et qui l'ennuie. D'un système qui la refuse et qu'elle rejette.

Qu'on les appelle punks ou qu'on les qualifie de « nouvelle vague », ils n'ont pas de critères de qualité, pas de ligne de conduite précise, c'est pourquoi ils sont inattaquables, c'est aussi pourquoi on les attaque. Ils en sortent toujours indemnes, voire grandis tant il est vrai que les calomnies dont ils font l'objet leur servent de publicité puisqu'ils en sont les instigateurs. La presse a entamé une chasse aux sorcières qui ne peut aboutir. Elle s'en tient à exploiter des situations qui lui sont imposées par les personnages qu'elle tente de discréditer. Ses assauts se limitent à la mode vestimentaire, un jeu qui d'ailleurs n'a d'importance que celle qu'on lui accorde justement, sans se préoccuper d'une réalité musicale qui s'étend chaque jour un peu plus. Pourtant, ils sont là, tous ces groupes qui connaissent un succès grandissant et viennent poser de nouvelles bases à l'intérieur d'une industrie musicale qui se garde bien de les rejeter. Au contraire. Cela, une certaine presse veut l'ignorer.

Punks ou pas, cette génération, ces groupes, sont le renouveau.

(Lire page 19, l'article d'Alain WAIS.)

هكذا من الأصل

idées

SPORT.

Une médecine à la croisée des chemins

par le docteur PIERRE TALBOT (*)

BIEN que le premier événement justifiant — *a priori* — la médecine du sport soit la mort du soldat de Marathon, il fallut attendre le début du vingtième siècle pour que des médecins praticiens, mais aussi hospitaliers et universitaires, s'intéressent à la question. Encore s'agissait-il, tout au plus, de recueillir des observations, en attirant par relation ou par persuasion quelques sportifs, après l'effort, dans une arrière-salle de café, où l'on pouvait prendre le pouls, écouter le cœur et mesurer la tension artérielle.

Nous devons de la reconnaissance à cette génération de pionniers qui eurent le courage de s'immiscer dans une activité — le sport — qui en était à ses débuts, n'était protégée par aucun règlement et était considérée comme marginale, futile et plus ou moins réservée à l'aristocratie.

L'accroissement progressif de la pratique sportive puis l'accélération impressionnante de ce phénomène depuis vingt ans ont placé la médecine sportive dans une position difficile. Elle eut cependant la sagesse de s'appuyer sur des textes précis dont le plus important impose que tout sportif soit possesseur d'un « *certificat médical annuel préalable à la compétition* » s'il veut s'adonner à celle-ci.

Pour satisfaire cette obligation, les pouvoirs publics, et en particulier le bureau médical de la Jeunesse et des Sports, s'efforcent de favoriser l'implantation de centres médicaux sportifs *et de centres de surexpertise où* l'on peut bénéficier d'un examen gratuit pratiqué par des médecins compétents quasiment bénévoles. De plus, une commission médicale est chargée, au sein de chaque fédération, d'étudier les problèmes liés à la pratique du sport concerné et d'en assurer la surveillance.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, le problème capital réside dans l'extraordinaire augmentation de la demande émanant des millions de licenciés, demande qui n'est épongée qu'à 15 ou 20 %, au maximum, par les centres médicaux. Ce sont donc les praticiens qui sont souvent sollicités par les sportifs pour cet examen.

L'homme sain à l'effort

Une difficulté d'une autre nature s'ajoute à celle-là : en dehors de la médecine de masse, se crée une médecine de l'élite.

De tout temps, les médecins et, singulièrement, les physiologistes furent passionnés par l'étude du sportif, qui représente l'homme sain à l'effort, l'exercice effectué pouvant être calibré et la performance mesurée. Il est naturel de s'adresser pour cela au champion, à cet être « hypernormal » présumé porteur de toutes les qualités physiologiques.

Mais, habitué à cette présence médicale, le champion décida très vite de la solliciter pour améliorer encore sa performance. La médecine du sport devenait, pour lui facteur de progrès. Tout cela est logique. Chaque découverte débouche sur une théorie elle-même applicable à l'entraînement. Mais tout cela est dangereux, car mettre la médecine au service de la performance encourage les excès. De plus, la médecine de l'élite n'est plus seulement celle des champions. Elle devient de plus en plus celle des apprentis champions. Or l'effarante inflation de la valeur financière du sportif d'élite détermine chez le jeune qui en rêve une « recherche à tout prix » de la performance. Le dopage étant, de manière imparfaite, mais néanmoins tenace, poursuivi et sanctionné, l'on se retourne vers la science et l'on demande au médecin un soutien biologique et, parfois, un « dopage... propre ».

⁂

Arrivée à ce point, il convient que la médecine du sport décide de sa voie :

— Ou bien, à coups de dévouement, elle essaiera de poursuivre une route incertaine en se frayant son chemin à travers les exigences présentées... les traquenards tendus par le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, les pouvoirs publics, les journalistes, les confrères, les « paramédicaux ». Souvent ballotté, parfois incompris, suspecté de temps en temps, rarement conforté, le médecin du sport fera de son mieux et la médecine du sport végétera. Elle rendra encore service, mais sera de plus en plus débordée par l'ampleur et la multiplicité de ses tâches ; il est alors à craindre que des « médecins parallèles » du sport ne soient sollicités et ne fassent dévier la médecine du sport en sacrifiant son indépendance.

— Ou bien, conscient de son utilité publique, le médecin du sport exigera, dès maintenant, que son travail soit reconnu, valorisé, intégré aux grandes options de la santé publique et qu'il bénéficie des moyens matériels et moraux indispensables au succès de son action.

⁂

Ces exigences s'appliquent aux cinq principaux objectifs de la médecine du sport :

1) *Prévention.* — Elle pourrait motiver la médecine scolaire ou même prendre son relais puisque celle-ci connaît les difficultés que l'on sait. Plus tard, les bilans de santé de la Sécurité sociale, idée généreuse insuffisamment exploitée, apparaîtront plus utiles à un quadragénaire, s'ils lui sont présentés comme débouchant sur une aptitude ou une inaptitude plus ou moins nuancée à la pratique du sport ou simplement de l'exercice, que s'ils ne représentent qu'une évaluation sans conséquence concrète.

2) *Orientation.* — Le médecin du sport ne peut plus se contenter de rechercher l'inaptitude. Le « droit au sport » se fera de plus en plus sentir. Quels que soient son âge, son passé, son occupation, son niveau de fortune ou même son handicap, le sujet exigera que le médecin lui indique le sport qu'il peut pratiquer. Le médecin sera appelé non plus à rédiger un certificat d'aptitude, mais une ordonnance de sport.

3) *Contrôle de l'entraînement.* — C'est là que s'appliquent le plus directement les découvertes survenues. Il faut qu'il en soit ainsi et, dans peu de temps, les sportifs de haut niveau ne bénéficieront plus seulement d'un électrocardiogramme mais d'un mécanogramme, d'un phonocardiogramme, d'un échocardiogramme, etc.

La capacité d'« avenir » d'un sujet

Parmi ces examens approfondis, il convient de faire une place particulière à la mesure de la consommation maximale d'oxygène, dont l'intérêt est évident, mais qui présente le danger de donner une évaluation de la capacité « avenir » d'un sujet. Il est en effet risqué de dire à un jeune : « *Voilà quelle sera ta limite en sport.* » Outre que la preuve de la certitude de telles prévisions n'est pas encore apportée, une telle affirmation risque de décourager le jeune et lui fera parfois renoncer à toute activité sportive ou lui donnera, au contraire, de faux espoirs. Il faut donc se montrer prudent en la matière.

4) *Thérapeutique.* — C'est en ce domaine que la médecine du sport est la plus proche de la médecine habituelle. Seules les circonstances d'apparition du traumatisme ou de la maladie et de leur fréquence, les problèmes de rééducation, l'exigence absolue du sportif d'être rétabli vite et complètement, éclairent d'un jour particulier la thérapeutique médico-sportive.

5) *Recherche.* — Elle est, comme ailleurs, fondamentale ou appliquée. Mais il faut considérer que la recherche médicale sportive s'exerce non seulement dans les laboratoires de physiologie mais aussi sur le terrain, même si les examens sont simples et même si le médecin n'est pas un chercheur professionnel, mais tout simplement généraliste et praticien.

C'est, enfin, en ce qui concerne l'enseignement des médecins du sport que l'effort doit être immense. Les professeurs chargés d'enseigner la spécialité de « biologie et médecine du sport » appartiennent, dans une proportion de 80 %, à la discipline de la physiologie. Il est vrai que les physiologistes sont directement intéressés par la médecine du sport. Mais tout monopole serait fâcheux. Adjoindre la médecine du sport à une chaire de physiologie est convenable, facile et moins cher. Mais lorsqu'il s'agira de désigner de manière massive des agrégés et des enseignants de la médecine du sport, il conviendrait de prendre en considération le passé médico-sportif du candidat et sa qualité de praticien en la matière. La variété de l'origine des médecins s'intéressant au sport est manifeste lorsque l'on sait que les quelque mille huit cents membres de la Société française de médecine du sport sont des généralistes, des spécialistes, des hospitalo-universitaires, des médecins scolaires, militaires, du travail, de la Sécurité sociale. Il faudra, par ailleurs, donner à tout étudiant en médecine une information médico-sportive et recycler les praticiens.

Choisir la bonne voie

Ainsi, à cette croisée des chemins, la médecine du sport doit-elle choisir la bonne voie. Cela ne dépend pas seulement de sa propre structure, mais beaucoup de celle du sport, avec les aspects politiques que cela comporte.

Définir et imposer une réelle présence du sport à l'école, définir et clarifier les attributions et les responsabilités du pouvoir sportif, définir une politique préventive réelle et active, et y donner sa place à la médecine du sport, assurer aux visites préventives sportives le remboursement par la Sécurité sociale, définir ou préciser les règles de la « profession de champion » en instituant un véritable règlement portant sur la carrière, l'apprentissage la médecine du travail, la déontologie de cette profession : voilà des conditions indispensables à la valorisation de la médecine du sport.

Les médecins du sport ont l'immense mérite de faire progresser, petit à petit, leur discipline. Le bureau médical traduit du mieux qu'il peut leurs préoccupations et tente de jeter les bases d'une action médico-sportive concertée et cohérente.

Les médecins ne peuvent désormais plus grand-chose en ce domaine.

La parole est au pouvoir politique pour que soient donnés à la médecine du sport les moyens qu'elle mérite.

(*) Ancien président de la Société française de médecine du sport.

2 ouvrages
de S.Ch.Kolm
pour comprendre
avant
le 12 mars 78

«Il faut avoir lu S. Ch. Kolm».
J. Matouk (Le Nouvel Obs.)

«Riche de suggestions».
J.P. Chevènement (Le Monde)

«Passionnant !»
J.F. Revel (L'Express)

«Exception remarquable. conclusions édifiantes». A.Sauvy (L'Expansion)

«S.-Ch. Kolm ouvre le champ du progrès social réel et durable».
J.Barsalou (La Dépêche du Midi).

«...accumulant les réflexions et les démonstrations...thèse étayée d'impressionnants développements».
P. Viansson-Ponté (Le Monde)

LES ÉLECTIONS SONT-ELLES LA DÉMOCRATIE ?

CERF

LUTTER CONTRE LA MISÈRE CORPORELLE

par RENÉ MOUSTARD (*)

CHAQUE fois qu'il est question du déclin du sport français, certains évoquent à cette occasion le problème des fondations. Ils remarquent, à juste titre, que, tant que de nouvelles bases n'auront pas été construites, il est vain d'espérer un arrêt de la courbe descendante, condition pour amorcer un redressement.

Aborder le problème du changement dans le domaine des activités physiques et sportives, c'est, *en premier lieu, prendre* conscience de la réalité. Dans la France d'aujourd'hui, qui comprend cinquante-deux millions d'habitants, onze millions d'élèves et d'étudiants, vingt-deux millions de personnes actives, dont dix-huit millions de salariés, la masse des enfants ne reçoit pas une formation physique minimum, en rapport avec ses besoins, et la masse des adultes ne bénéficie pas des bienfaits de l'activité physique (86 % d'entre eux ne pratiquent pas, de façon régulière, une activité.)

Ceux qui sont le plus défavorisés, bien sûr, ce sont les enfants des travailleurs et les travailleurs eux-mêmes, en particulier les plus pauvres. Il existe une misère corporelle pour des millions d'entre eux.

La misère corporelle, cela veut dire que les risques de maladie sont plus nombreux, que la vie est souvent plus courte, que les fatigues sont plus lourdes à supporter, que les joies sont moins vives, que le travail est plus difficile, que l'insécurité est plus grande, que les loisirs, comme le travail, sont moins riches.

La rentrée et le manque de moyens

Cette situation trouve son prolongement dans la vie sportive, dans l'activité des pratiquants et des associations, dans le mouvement sportif dans son ensemble. La rentrée, pour les dizaines de milliers d'associations, c'est la hantise due au manque de moyens : pour les éducateurs, professionnels et bénévoles, c'est souvent le drame devant l'impossibilité d'accomplir la mission qu'ils ont choisie; pour les sportifs de haut niveau, issus de milieu populaire, c'est l'impossibilité de concilier études ou profession et haute compétition.

Aussi bien, rien ne pourra vraiment progresser dans le domaine du sport si l'on ne modifie pas la situation faite à l'ensemble des travailleurs, si l'on ne change pas leurs conditions de vie et de travail, si l'on ne s'organise pas pour faire de l'activité physique un réel facteur de la qualité de la vie. Rien non plus ne pourra progresser dans la vie sportive, comme dans la vie corporelle, si l'on ne prend pas des mesures appropriées pour que le domaine des activités physiques lui-même s'organise, se développe se prenne en charge, se démocratise.

S'attaquer aux inégalités et à la ségrégation

Changer, dans une perspective démocratique, cela veut dire s'attaquer aux inégalités et à la ségrégation pour créer les conditions pour l'accès de tous à la pratique des activités physiques, et cela à partir des moyens, et des richesses créés par le travail de tous.

Cela suppoee la mise en œuvre de moyens importants pour dégager les ressources financières et commencer un effort considérable d'éducation, libérer le mouvement associatif de la pesante tutelle de l'Etat, démocratiser l'ensemble du mouvement sportif. Nous pensons que cela est possible, parce que deux conditions de base existent dans notre pays :

1) La France dispose de ressources matérielles et humaines considérables. Il faut que ces ressources soient mises au service du pays et du bien-être de ses habitants ;

2) La prise de conscience de l'importance de ces problèmes, l'aspiration à la pratique des activités physiques et sportives, l'exigence d'une vie meilleure grandissent.

Les travailleurs veulent à la fois travailler et mieux travailler. Ils veulent se soigner et être en meilleure santé. Ils veulent des loisirs et de meilleurs loisirs. Ils *veulent vivre et mieux vivre. Ils* ne veulent plus obéir sans savoir, ils veulent pouvoir intervenir.

Mettre les activités physiques au service de la santé, du bonheur et de la qualité de la vie, cela pose des problèmes de moyens financiers, mais aussi d'urbanisme, de développement de la vie associative, d'élargissement des libertés, de conceptions de nouvelles formes de pratique de formation, d'un nombre conséquent d'éducateurs qualifiés, de construction d'équipements adaptés.

Nous estimons que c'est seulement par une discussion démocratique associant l'ensemble des secteurs et des organisations concernés que l'on peut élaborer de vraies propositions.

Nous sommes prêts quant à nous, et depuis longtemps, à aborder cette discussion.

(*) Président de la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.).

Le concours des sciences humaines

LE comportement de nos équipes représentatives lors des grandes confrontations internationales nous amène périodiquement à rechercher les moyens à employer pour améliorer le niveau de notre élite. On s'interroge par voie de conséquence sur le succès de quelques pays dont la faible population ne peut expliquer la réussite. Avançons une hypothèse sur ce dernier point. La conduite des membres d'une société est influencée par le système de valeurs qui y règne. Dans les sociétés industrielles, la réussite constitue un élément central et, pour cette raison, le sport s'y est favorablement développé. Mais le besoin de réussite varie d'un pays à l'autre suivant le climat idéologique. McClelland, psychosociologue américain, a longuement étudié ce besoin d'accomplissement et a notamment montré que la conversion idéologique d'un pays était accompagnée d'une élévation du besoin de réussite des habitants, ce qui avait pour conséquence d'entraîner un développement économique. Dès lors, l'une des raisons explicatives de la réussite sportive de pays tels que la R.D.A. et Cuba pourrait être l'élévation de cette motivation d'accomplissement, élévation due aux transformations idéologiques qui s'y sont récemment produites.

Mais si l'ambiance psychologique d'un pays est plus favorable qu'une autre à l'éclosion de talents sportifs, il n'en demeure pas moins qu'un système rationnel peut permettre la constitution d'une élite capable de supporter la confrontation. Il convient pour cela de disposer d'un modèle expliquant le cheminement d'un champion depuis l'anonymat jusqu'au plus haut niveau. Cela oblige à répertorier, d'une part, les forces qui poussent un individu à s'entraîner, à consacrer une grande partie de son temps à se préparer, d'autre part, les obstacles qu'il rencontre au cours de sa carrière. Il est également nécessaire de construire un système de détection susceptible de repérer les sujets les plus aptes à atteindre ce haut niveau. Un certain nombre de facteurs qui expliquent la réussite sportive ne sont guère modifiables. De ce fait, ce sont ceux-là mêmes qui doivent servir de critère pour orienter les jeunes que l'on souhaite révéler. Dans cette optique, les caractéristiques morphologiques, les capacités physiques, certains traits psychologiques, constituent le noyau du système de détection.

Motricité

L'analyse de la structure de la motricité est particulièrement importante. Certains insistent beaucoup sur la consommation maximale d'oxygène, critère défini par les physiologistes (1). Ce facteur est certes important, mais il n'explique pas la réussite dans de nombreux sports. Pour y parvenir, il faut faire appel à un modèle d'organisation des conduites motrices athlétiques. Le travail le plus rigoureux en ce domaine est celui de Fleishman, psychologue américain (2). Il apparaît que quelques dimensions importantes, notamment la force explosive, permettent de repérer les sujets susceptibles d'accéder à l'élite. Reste à apprécier l'évolution de cette structure de la motricité sportive de l'enfance à l'âge adulte afin de pouvoir appliquer avec succès un système de détection. Il convient également d'évaluer les traits de personnalité les plus liés à la motivation sportive. Ici, encore, les travaux de l'école de McClelland semblent importants. Quels sont, dans notre pays, les milieux les plus favorables au développement du besoin de réussite ? Comment inciter à pratiquer un entraînement continu les sujets les plus aptes ? Comment leur permettre d'obtenir leur meilleur résultat le jour voulu, à l'heure de la confrontation décisive ? Comment maintenir la cohésion d'une équipe pendant la durée d'un tournoi ? Autant de questions auxquelles seules, semble-t-il, les sciences humaines peuvent actuellement apporter une première réponse. Dans un avenir immédiat, ces disciplines paraissent appelées à rendre de grands services si l'on se fixe comme but la constitution d'une élite sportive. Mais, pour cela, des moyens appropriés doivent leur être fournis.

RAYMOND THOMAS.
maître assistant à l'U.E.R. des sciences humaines de Tours, ancien recordman de France du poids.

(1) Cf. *le Monde* du 9 août 1977 : « La physiologie au service de la compétition ».
(2) Cf. R. Thomas : *la Réussite sportive*. P.U.F.

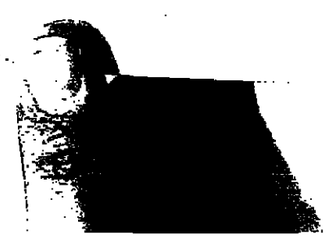

مكبرا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES TENSIONS EN AFRIQUE

SWAZILAND, BOTSWANA, LESOTHO

Les trois « otages » de Pretoria

De notre envoyé spécial

Mbabane. — Tout commence à Ian-Smuts, aéroport international de Johannesburg. Au bar, un député gabonais fait observer : « *Ici, on peut laisser traîner ses bagages, ce n'est pas comme en Afrique.* » Assis à ses côtés, un Blanc sud-africain trop enjoué : « *Vous travaillez pour Boss ?* » Boss, ce sont les services de sécurité de Pretoria. Non, il vend des cartes postales dans les pays limitrophes de l'apartheid. « *J'ai monté ma propre compagnie. On aurait dû prendre le Mozambique en 1974. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une bonne guerre.*

— *Mais vous l'avez, votre guerre, en Rhodésie.*

— *Je parle d'une vraie guerre, non d'une drôle de guerre.* »

En salle de transit, des nuées d'écoliers européens, en uniforme, disciplinés. Ils attendent l'avion pour partir en vacances au Malawi. Au tableau d'affichage, trois départs pour Londres, un pour Zurich, un pour Francfort, un pour New-York et un pour Lisbonne. L'Afrique noire et arabe est effacée.

Au restaurant, sous le regard sévère d'un maître d'hôtel indo-pakistanais, MM. Lucien Outers, qui fut, jusqu'au 1er janvier, président du conseil des ministres des Communautés pour la coopération avec le tiers-monde, Claude Cheysson, commissaire européen chargé du développement, et un petit groupe de leurs collaborateurs prennent hâtivement un petit déjeuner. Ils se rendent au Lesotho pour une conférence. Le protocole sud-africain est invisible, ce qui ne déplaît pas au commissaire. A la table voisine, un inspecteur du Corps de la paix américain, en route, lui aussi, pour le Lesotho. « *Only Peace Corps goes to Lesotho* », « *Seul le Corps de la paix se rend au Lesotho !* », annonce-t-il. Double erreur. Non seulement le Fonds européen de développement se trouve déjà sur place, mais le député gabonais, accompagné de deux autres P.D.G., — entendez parti démocrate gabonais, — s'y rend aussi. (Après quarante-deux heures de transit à Ian-Smuts.)

Le poids des héritages coloniaux

Cette scène, qui s'est déroulée voici quelques semaines, l'aurait prouvé si nécessaire : pour un visiteur étranger, le chemin de Maséru ou de Mbabane passe nécessairement par Ian-Smuts. On pourrait en dire autant de celui de Gaborone ou de Maputo. Ian-Smuts est bien la plaque tournante aérienne de l'Afrique australe.

A l'autre extrémité du continent, l'aire d'influence sud-africaine atteint les îles du Cap-Vert, dont 20 % des recettes en devises étrangères proviennent des droits d'escale et des achats d'essence de South African Airways. Dans l'*océan Indien*, l'île *Maurice* et même les Seychelles vivent en partie de la manne touristique sud-africaine. Des crédits sud-africains ont permis à Bokassa Ier de doter son empire d'un complexe hôtelier. Le cuivre zaïrois du Shaba est exporté par le port sud-africain de Durban après avoir traversé, par voie ferrée, les territoires zambien et rhodésien.

Héritages coloniaux, pesanteurs post-coloniales, plus on se rapproche du Zambèze, plus les exemples de dépendance économique se multiplient. Le géant sud-africain est omniprésent. Le Malawi, seul Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine à entretenir des relations diplomatiques avec Pretoria, bâtit sa nouvelle capitale, Lilongwe, grâce à un prêt sud-africain équivalant à 12 millions de dollars américains. Au Mozambique, le barrage de Cabora-Bassa alimente la République Sud-Africaine en électricité. Maputo, est toujours le port dit « *naturel* » de Johannesburg. En Zambie, la République Sud-Africaine demeure le premier partenaire commercial. Sans compter la Namibie et la Rhodésie, une bonne dizaine d'Etats indépendants sont ainsi liés, bien malgré eux, au pays de l'apartheid.

Mais les cas extrêmes se trouvent à la périphérie même. Il s'agit d'Etats entièrement ou *pratiquement enclavés* : le Lesotho, le Swaziland, le Botswana, « otages » économiques de l'Afrique du Sud.

Mbabane ? C'est la capitale du Swaziland, royaume de *Sobhuza II*, soixante-dix-huit ans, en bordure de laquelle s'est construit un petit « Las Vegas » sud-africain qui vaut le détour. Moustaches fournies, yeux fureteurs, M. Ernest Glinne, député socialiste belge et ancien ministre, connaît ses dossiers africains et, de toute façon, n'est pas de ceux qui s'étonnent facilement. En compagnie de huit autres parlementaires européens, il s'est rendu, au mois de décembre, en mission d'information dans les trois « enclaves » sud-africaines.

Acte de présence européenne « aux portes de l'apartheid » à l'époque la plus frondeuse, celle de l'embargo sur les livraisons d'armes à Pretoria. A Mbabane, dès l'arrivée à l'hôtel, le Royal Swazi Spa, M. Glinne a sursauté.

Sur sa table de chevet, le mensuel *Escape*. En couverture, une blanche et sensuelle Rhodésienne simplement vêtue d'une casquette et d'une jaquette militaire entrouverte. Sous la photo, une légende annonce : « *La Rhodésie, terre chaude et blanche* ». A la réception, *Citizen*, le quotidien anglophone du parti nationaliste sud-africain, n'a qu'un titre à la une : « *134 contre 30 ! Victoire écrasante pour les nationalistes !* » Sur les pelouses qui entourent le bâtiment se déroule un tournoi de golf sud-africain. Au cabaret, on sert l'un des meilleurs crus du cap, le cabernet-sauvignon 1974. La gérante de l'hôtel, Mrs. Beryl Ras, une métisse, a été reléchée le jour de l'arrivée des parlementaires européens, après cent seize jours de détention sans jugement. Motif inavoué : elle s'était plainte, devant des employés, du désordre laissé derrière eux par des membres de la famille royale du Swaziland à l'issue d'une soirée à l'hôtel.

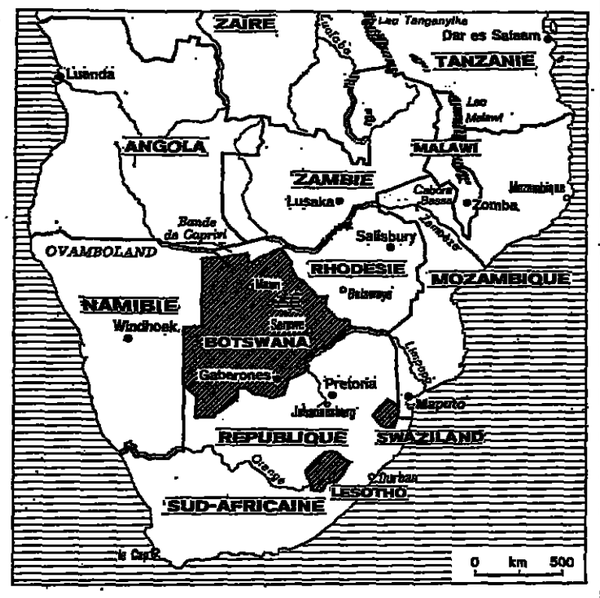

Avec plus d'un demi-million d'habitants, selon les statistiques officielles (400 000, en fait), le royaume conservateur de Sobhuza II n'est pas le plus mal loti : un revenu par tête quatre fois supérieur à celui du Lesotho, du sucre (200 000 tonnes exportées, dont 115 000 tonnes garanties par la C.E.E.), de la viande, des fruits, de l'amiante, du minerai de fer... Le Swaziland n'envoie plus que de 25 000 à 30 000 travailleurs dans les mines sud-africaines, contre 70 000 voici trois ans. Les mouvements de libération africains sont admis dans le pays, et des relations de travail ont été établies avec le Mozambique voisin depuis son accession à l'indépendance. La seule voie ferrée relie d'ailleurs le petit royaume au port de Maputo.

Les liens avec l'Afrique du Sud demeurent cependant les plus importants. En pleine expansion, l'industrie touristique vise une clientèle sud-africaine. Le Swaziland, comme le Lesotho, est membre de l'Union douanière et monétaire sud-africaine. Son commerce transite, pour l'essentiel, par les deux ports sud-africains de Richards et de Durban. La police y coopère avec celle de Pretoria pour dépister les « passeurs » qui font franchir la frontière sud-africaine aux Noirs recherchés par la police de Pretoria. La peine de mort vient d'être décrétée pour toute personne se rendant à l'étranger pour y suivre un entraînement paramilitaire. L'immense plantation de canne à sucre de Mhlume (d'où provient la moitié de la production nationale, dont 55 000 tonnes garanties à l'achat par la C.E.E.) est gérée par des Européens — 2 500 personnes en tout, familles comprises.

Un enclavement total

Au Lesotho — 1 200 000 habitants sur 30 000 km2, — la dépendance est totale, l'enclavement aussi. Presque la moitié de la force de travail est employée dans des mines sud-africaines, et le *deuxième* plan quinquennal de développement (1975-1980) ne prévoit aucun rappel même progressif de ces deux cent mille mineurs. L'objectif est seulement de ralentir le taux de croissance de ce chiffre tout en absorbant la moitié au moins des soixante mille nouveaux travailleurs arrivant annuellement sur le marché local. On compte notamment sur l'expansion du tourisme grâce à la clientèle sud-africaine. Le Lesotho a beau être peu peuplé et aussi étendu que la Belgique, la densité humaine y est néanmoins de 280 habitants par kilomètre carré de terre arable. Il exporte, outre sa force de travail, de la laine et des diamants.

Le Botswana, sous la houlette du président Seretse Khama, petit-fils du roi Khama III, s'en sort mieux (*le Monde* des 30-31 janvier et 1er février 1977). Mais pour 90 % son commerce extérieur transite encore par la République Sud-Africaine, et Gaborone, malgré ses efforts (sortie de l'Union monétaire sud-africaine en 1976, construction d'une route vers la Zambie, constitution de réserves d'essence), demeure dans l'orbite de Pretoria.

Trois anciens protectorats britanniques, trois enclaves sud-africaines qui rêvent d'une bouffée d'air frais. Mais que faire quand, pour prendre le cas du Lesotho, les importations en provenance d'Europe sont frappées de 25 % à 30 % de taxes supplémentaires tout en étant sévèrement limitées par Pretoria ? Que faire quand les entreprises sud-africaines sont les mieux outillées, les plus proches, les moins chères ? Importer d'Afrique du Sud représente, dans la majorité des cas, une économie de 30 à 40 % !

Réponse de M. Christopher Price, député travailliste britannique, membre du Parlement européen : « *Le Swaziland, pour prendre cet exemple, n'est jamais qu'un bantoustan. Mais vous devez l'encourager à devenir le Swaziland.* »

Explication complémentaire de M. Anderson, délégué du FED à Maseru : « *Pour chaque projet, on devrait choisir une entreprise européenne, quel que soit le coût supplémentaire, même si ce dernier peut s'élever à 50 % du total. Une fois qu'on a un pied dans la place, les coûts baissent, le contrôle des sous-traitants est plus facile, l'implantation est engagée, le désenclavement économique par rapport à l'Afrique du Sud est amorcé.* »

Mais même si l'Europe est prête à payer au moins une partie de la note, d'autres nuages se lèvent. Aux parlementaires européens, le premier ministre par intérim du Swaziland tiendra un discours évoquant, tour à tour, « *l'amour de la C.E.E. pour le Swaziland* » et « *la délicatesse de la situation actuelle* » du royaume. Son ministre de l'industrie sera plus direct : « *L'amitié doit avoir une substance... Un plan Marshall... Compenser la dévastation coloniale* », pour en venir enfin à l'essentiel : « *Chaque fois que les Sud-Africains sont menacés de sanctions, ils voient tout de suite en nous leurs meilleurs otages.* »

A Maseru et à Mbabane, on tremble déjà à l'idée de sanctions économiques, même limitées, à l'encontre de Pretoria. En l'espace d'une heure, les Sud-Africains peuvent couper toutes les communications entre ces pays limitrophes et le reste du monde.

J.-C. POMONTI.

● « *Il n'y a aucun prisonnier politique au Sénégal* », a affirmé le ministre sénégalais de l'information, M. Daoudou Sow, dans un communiqué publié mardi 31 janvier par l'ambassade du Sénégal. M. Sow entendait répondre aux accusations portées récemment par les avocats français du Rassemblement national démocratique sénégalais, mouvement d'opposition non reconnu, dans leur recours devant la Cour suprême du Sénégal. (*Le Monde* des 10 et 17 janvier.)

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE TUNISIENNE

Les députés destouriens ont cloué au pilori les dirigeants de la centrale syndicale

De notre envoyé spécial

Tunis. — En quelques instants, plusieurs centaines de militants du Parti socialiste destourien (P.S.D.), mobilisés pour la circonstance, envahissent la galerie réservée au public dans le palais du Bardo, siège de l'Assemblée nationale. Au *moment* où M. Hedi Nouira, chef du gouvernement, fait son entrée, une immense ovation explose dans les travées. Dressés comme un seul homme, les militants destouriens scandent le cri magique : « *Hommage au Combattant suprême !* », « *Bourguiba, ya-ya ! Bourguiba, ya-ya !* » Sous les lustres de cristal, quatre-vingts députés, une vingtaine de ministres et autant de hauts dignitaires du régime, se lèvent, tandis que le chœur des militants entonne : « *Namoutou ! Namoutou !* » (« *Mourons ! Mourons !* »), le chant de la révolution destourienne, l'hymne des grands jours.

Certains rassemblements politiques s'apparentent à des cérémonies où le rituel vient soutenir et légitimer le discours. Ce fut le cas mardi 31 janvier, lors de la séance plénière de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle le premier ministre tunisien, et après lui les parlementaires, tous membres du P.S.D., clouèrent au pilori, quatre heures durant, les dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), ces « *mercenaires* », ces « *renégats* », instigateurs d'un « *complot abject* » contre la nation. Rien ne manquait au cérémonial « bourguibien » : ni l'ardeur des brigades d'acclamation, ni les rappels de la doctrine, ni les invocations incantatoires de la vaillance des pères fondateurs, Habib Bourguiba et Ferhat Hached — créateur de l'U.G.T.T. assassiné en 1952, — ni, bien sûr, les versets du Coran et les remerciements au « *Tout-Puissant* » qui a permis au régime de surmonter cette nouvelle épreuve. Pourtant, rien de tout cela ne put empêcher les observateurs présents de ressentir un certain malaise devant cette unanimité trop parfaite et un peu dérisoire.

Après avoir fait l'historique de la crise entre le pouvoir et l'U.G.T.T., qui se solda par les sanglantes émeutes du 26 janvier, M. Nouira a assuré que « *la tendance extrémiste dominait la centrale syndicale, comme en a témoigné l'appel à la grève générale. Celle-ci devait instaurer une ère de discorde et d'insécurité afin de contraindre les Tunisiens à accepter n'importe quel régime.* » Développant la thèse du « *complot préconçu* », le premier ministre a poursuivi : « *Ce plan a été mis en exécution après l'acquisition de moyens subversifs — armes et grenades lacrymogènes — et une préparation psychologique qui a consisté en l'organisation de rassemblements et manifestations... Des groupes d'agitateurs ont répondu à des instructions synchronisées... Il s'agit d'une atteinte préméditée évidente contre l'Etat. Les coupables auront à en répondre devant la justice.* »

Il ajouta ensuite : « *Les tribunaux de droit commun statueront sur cette affaire.* » Cette dernière précision n'a pas empêché M. Iadhi, ancien responsable de l'U.G.T.T., de réclamer que le dirigeant de la centrale comparaisse devant la Cour de sûreté de l'Etat. On ne peut exclure tout à fait cette hypothèse, dans la mesure où M. Habib Achour et ses compagnons se voient officieusement reprocher d'avoir organisé « *la subversion intérieure et extérieure contre l'Etat* ». Toutefois, aucun chef d'inculpation n'a jusqu'à présent été prononcé. Comme on s'y attendait, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la levée de l'immunité parlementaire des quatre députés arrêtés, MM. Habib Achour, Kheireddine Salhi, Hassen Hammoudia et Abdelaziz Bouraoui.

« Le corps de cette vipère »

Le premier ministre a également rendu hommage aux forces de l'ordre et à l'armée pour « *leur fidélité dans l'accomplissement du devoir national sacré* » et pour « *la patience qu'elles ont montrée face au défi des agresseurs* ». On attendait une éventuelle mise en cause des pays étrangers, en particulier de la Libye. A cet égard, M. Nouira a préféré l'allusion discrète à l'accusation directe, se contentant de fustiger « *les ennemis de la Tunisie* » qui menacent « *son indépendance et sa liberté* ».

Il a préféré dénoncer « *les prophètes qui ont assuré que la Tunisie allait se transformer en un autre Liban* ». Ces propos visent expressément M. Mohammed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, artisan du projet d'union entre Tunis et Tripoli, écarté du pouvoir en 1974. En revanche, plusieurs députés se sont montrés plus incisifs, critiquant l'action de « *cet individu* » et les « *déclarations inadmissibles* » d'un ancien ministre passé à l'opposition (il s'agit de M. Ahmed Mestiri qui anime le Mouvement des socialistes démocrates). Les interventions des élus ont donné lieu à un déchaînement contre la direction de l'U.G.T.T.

« *Le temps n'est plus à l'attentisme* », a affirmé l'un d'eux, « *il faut couper le corps de cette vipère.* »

Mais on a surtout relevé les critiques directes émises par M. Iadhi contre M. Tahar Belkhodja, ancien ministre de l'intérieur, dont le limogeage, le 23 décembre, avait précipité la crise. « *Je lui ai demandé*, a-t-il dit, *comment il avait pu, à son poste, ne pas avoir connaissance de l'introduction d'armes dans le pays. Il s'est tu. Ce sont de tels silences qui ont conduit au jeudi noir.* » M. Belkhodja, présent dans la salle, n'a rien répondu. Après cette première mise en cause, on peut légitimement s'interroger sur le sort qui guette l'ancien ministre de l'intérieur. Ne se retrouvera-t-il pas, un jour prochain, lui aussi, sur le banc des accusés en compagnie de M. Achour ?

Sur le plan purement syndical, les propos de M. Nouira ont confirmé que la reprise en main par le pouvoir de l'U.G.T.T. est en bonne voie. « *Ni l'U.G.T.T., ni ses principes, ni ses structures ne doivent être remis en question*, a déclaré le premier ministre. *L'U.G.T.T. est un acquis du peuple et l'un des piliers fondamentaux de notre unité nationale. L'organisation et sa base sont saines. Je souhaite que ses responsables ramènent l'action syndicale dans la voie juste.* »

Après avoir appelé de ses vœux une U.G.T.T. « *puissante et dynamique* », se conduisant « *en interlocuteur valable et crédible* », M. Nouira a déclaré : « *Il faudra revenir aux principes syndicaux authentiques et asseoir les rouages de la centrale syndicale sur des bases saines.* »

Une contradiction fondamentale

Langage on ne peut plus limpide. Pour le gouvernement tunisien, il n'est pas question que l'U.G.T.T. se pose de nouveau, comme tout au long de ces derniers mois, en concurrent du parti destourien ou conteste le régime. L'émergence de la centrale syndicale en tant que force d'opposition, avait introduit une contradiction fondamentale qui mettait en péril le fonctionnement du *système mis en place depuis* vingt-deux ans par le président Bourguiba. Dans l'esprit du Combattant suprême, l'U.G.T.T. ne fut jamais que la « *section syndicale* » du parti unique. Dès lors que les dirigeants agissaient *en sorte que la centrale joue* le rôle d'une véritable hiérarchie parallèle, aspirant à prendre le pas sur le parti, le conflit devenait inévitable. Le régime bourguibiste n'a jamais toléré l'organisation d'une véritable « *opposition ouvrière* ». Tel est le sens profond de la politique contractuelle, fondement de la stratégie de M. Nouira. En écho, M. Tijani Abid, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T. — et l'un des deux seuls membres du comité exécutif rallié aux vues du gouvernement — l'a assuré qu' « *il n'y avait pas de contradiction entre les responsabilités politiques et les responsabilités syndicales* ». En brisant la direction de l'U.G.T.T., le gouvernement s'offre peut-être un appréciable répit. Encore faudrait-il s'attaquer aux problèmes de fond — inégalités sociales, chômage, marginalisation des jeunes, etc. — qui sont à l'origine de la crise et à propos desquels M. Nouira est resté muet.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Le Mouvement de l'unité populaire* (MUP) et le parti communiste tunisien (P.C.T.) organisent le vendredi 3 février, à partir de 20 h. 30 à la Mutualité à Paris, un meeting de solidarité avec le peuple tunisien pour la levée de l'Etat d'urgence et de toutes les mesures d'exception, la libération des syndicalistes emprisonnés et l'amnistie de tous les détenus politiques.

RABAT NÉGOCIE AVEC WASHINGTON L'ACHAT D'AVIONS ET D'HÉLICOPTÈRES ADAPTÉS A LA LUTTE ANTI-GUÉRILLA

Washington (*Reuter.*). — Le gouvernement américain est en pourparlers avec les autorités de Rabat pour la vente de matériel de guerre anti-guérilla et en a informé le Congrès. Selon un porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, le fait que de telles discussions soient ouvertes n'implique en rien un changement dans l'attitude de neutralité observée par les Etats-Unis à propos du conflit du Sahara occidental.

D'après le *New York Times*, les tractations porteraient notamment sur l'achat de vingt-quatre avions de reconnaissance armée OV-10, mieux adaptés aux opérations de contre-guérilla que les chasseurs F-5 dont l'armée de l'air marocaine est actuellement équipée. Rabat envisagerait également d'acheter vingt-quatre hélicoptères Cobra, armés de canons. Ce marché porterait sur 100 millions de dollars. Le financement serait assuré pour une part par des crédits américains au titre de l'assistance militaire. L'Arabie Saoudite pourrait payer également en partie ces fournitures.

Toujours selon le *New York Times*, Rabat aurait également demandé à Washington la révision d'un accord secret conclu en 1960 et qui interdirait aux forces armées royales d'utiliser au-delà des frontières marocaines les armes américaines dont elles sont équipées.

● *Le porte-parole du ministère des affaires étrangères* a déclaré, mardi 31 janvier, *qu'* « *à sa connaissance il n'y a pas eu d'intervention de l'aviation française en Mauritanie* » ces derniers jours. Cette déclaration fait suite à la publication, lundi à Alger, d'un communiqué du Polisario annonçant une « *intervention combinée de l'aviation française et marocaine* » contre une de ses colonnes, près de Oum-Dreiga, le 27 janvier.

préparation à la gestion au niveau le plus élevé pour jeunes cadres et jeunes diplômés

Formation en groupes rapprochant juristes, littéraires, économistes, architectes, vétérinaires, pharmaciens,... et X, Agro, A & M, chimistes,... ayant ou non une expérience pratique. Programmes professionnels personnalisés éventuellement en partie à l'étranger.

Sélection du type recrutement de collaborateurs basée sur aptitudes et motivation profonde, contrôlée ainsi que la délivrance du diplôme par le Secrétaire d'État aux Universités. Environ un admis sur dix candidats.

Financement entièrement assuré par les allocations professionnelles, le budget formation des entreprises et un système de prêts très favorable.

Information facile auprès de 400 Anciens ISA.

isa INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS. TÉL. LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61
OU (1) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS.

après inventaire
et jusqu'au 11 mars
350* TAPIS D'ORIENT
noués main, possédant tous leur certificat d'origine garantissant l'authenticité
sacrifiés de 30 à 50 %
* désignés par un triangle bleu
aux entrepôts Atighetchi
9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Toudic), place République
Lundi au samedi, 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. : 206.89.90.
prolongation de notre remise de caisse de 20 % consentie sur tous nos autres tapis, y compris les pièces rares et de grande valeur

(PUBLICITE)

دعوة للمواطنين العرب السوريين المقيمين في فرنسا

تدعو سفارة الجمهورية العربية السورية جميع المواطنين والمواطنات السوريين المقيمين او المتواجدين في فرنسا الى ممارسة حقهم الانتخابي في الاستفتاء على منصب رئيس الجمهورية وذلك في مقر السفارة ، ٢٢ بولفار سوشيه — باريس ١٦ ، يوم الاربعاء ٨ شباط ١٩٧٨ ، ما بين الساعة الثامنة صباحا والعشرين مساء .

السفارة

INVITATION AUX RESSORTISSANTS ARABES SYRIENS RESIDANT EN FRANCE

L'Ambassade de la République Arabe Syrienne invite tous les ressortissants et ressortissantes arabes de Syrie résidant ou se trouvant en France de venir exercer leur droit électoral au plébiscite présidentiel, et ce au sein des chancelleries de l'Ambassade, 23, boulevard Suchet, Paris (16e), le mercredi 8 février 1978, entre 8 h et 20 h.

L'Ambassade.

SUR MESURE

Maintenant, changez votre salon comme vous aimeriez changer de partenaire

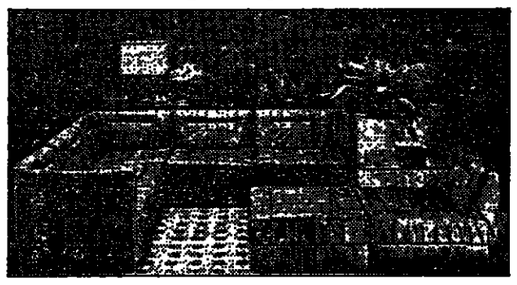

Un sofa cinq places en forme de « L » s'achète avec accoudoir à gauche ou à droite ; mais pas les deux.

Un cinq places s'achète en forme de « L » ou en formule sofa plus 2 fauteuils ; mais pas les deux.

Notre modèle **sur mesure.** M P - 145, lui, peut tout faire.

Il peut prendre toutes les formes, car il se compose de poufs et de dossiers amovibles (qui servent aussi d'accoudoirs) adaptables à l'un ou aux 4 côtés des poufs en 30 secondes. Sans outils !

Pour simplifier la vie aux indécis... qui changent souvent !

La Boutique du Brésil

43, av. Friedland, Paris 8e. Tél. : 359.22.10.

Ne laissez pas vos yeux se fatiguer

Les verres STUDIO T, nouvelle exclusivité Leroy, améliorent votre vue et reposent vos yeux. Existent dans toutes les puissances, en simple et double foyer, et s'adaptent sur toutes les montures.

Ganschelk

LEROY OPTICIEN

104, Champs-Elysées, 11, bd du Palais, 158, rue de Lyon
147, rue de Rennes, 18, bd Haussmann, 5, place des Ternes
27, bd St-Michel, 127, Fg St-Antoine, 30, bd Barbès

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers israélo-égyptiens

Les travaux de la commission militaire ont repris discrètement au Caire

Répondant sans doute au souhait, récemment émis par le président Carter, d'un retour à une « *diplomatie tranquille* », Israéliens et Egyptiens se montrent très discrets sur les travaux de la commission militaire réunie de nouveau au Caire depuis le 31 janvier.

Il semble qu'aucun élément nouveau ne puisse intervenir dans les pourparlers israélo-égyptiens avant la rencontre entre les présidents Sadate et Carter à Camp-David, les 4 et 5 février. Le voyage du chef de l'Etat égyptien aux Etats-Unis coïncidera avec celui de M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, ce dernier devant faire une tournée dans plusieurs villes américaines afin de recueillir des fonds destinées à des organisations juives.

« *Le véritable problème dans les négociations égypto-israéliennes est la question palestinienne et le droit de ce peuple à l'autodétermination* », a déclaré, mardi, le président Sadate au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté à propos du Sinaï : « *Je ne pense pas que nous aurons de grands différends car nos droits sont clairs, y compris dans la question des emplantations* [des colonies de peuplement].

A ce propos, la presse israélienne vient d'annoncer qu'avec l'aval du gouvernement de Jérusalem, trois nouveaux avant-postes militaires, destinés à accueillir des colons civils, avaient été installés récemment, dans la région de Naplouse, en Cisjordanie. Cette information est rendue publique au lendemain des critiques faites publiquement par le président Carter sur un projet de création d'une nouvelle colonie à Shiloh, en Cisjordanie (*le Monde* du 1er février). — *(A.F.P., Reuter.)*

A la conférence du Front de la fermeté

M. Bouteflika dénonce «le complot ourdi pour liquider la question palestinienne»

De notre correspondant

Alger. — Les délégations des pays du Front de la fermeté, conduites par leurs ministres des affaires étrangères, MM. Bouteflika (Algérie), Khaddam (Syrie), Triki (Libye), Moutié (Sud-Yémen), et celle de l'O.L.P., dirigée par M. Abdel Moshen Abou Maizar, ont siégé toute la journée du mardi 31 janvier à l'hôtel Aurassi pour préparer la conférence des chefs d'Etat qui se réuniront à partir de jeudi. Le porte-parole de la conférence M. Abou Maizar a déclaré que le deuxième « sommet » irait « *plus loin* » que celui de Tripoli et « *formulerait des propositions plus concrètes* ». Il a précisé que les problèmes avaient été abordés sur le triple plan politique, militaire et stratégique. A ce propos, le rôle de l'Iran face à la crise qui affecte la corne de l'Afrique aurait été examiné.

« *La paix au Proche-Orient ne peut se faire*, a-t-il dit, *sans l'évacuation de tous les territoires occupés et la reconnaissance des droits du peuple palestinien, notamment le droit au retour et le droit de créer un Etat indépendant sur son territoire national.* »

Dans son bref discours d'ouverture, M. Bouteflika a, à deux reprises, souligné le lien existant entre le Maghreb et le Machrek. « *Le complot ourdi pour liquider la question palestinienne, qui est le fond de la question du Machhrek*, a-t-il dit, *trouve son prolongement dans l'opposition au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au Maghreb et dans l'intervention étrangère dans cette région.* »

Les deux adjoints qui siègent aux côtés de M. Bouteflika sont MM. Yazid, ancien ambassadeur Beyrouth, qui connaît bien le Proche-Orient et les Palestiniens, et M. Delleci, ancien ambassadeur au Maroc, familier de l'affaire du Sahara occidental.

On précise, de source officieuse, que la position de Damas a évolué à l'égard de la cause sahraouie. Le Front Polisario a été autorisé à ouvrir un bureau d'information dans la capitale syrienne. De même, les rapports entre l'O.L.P. et les dirigeants sahraouis se seraient améliorés. Quant au Sud-Yémen, il a toujours soutenu le Front Polisario. On indique aussi que la visite du président Sadate à Rabat, le 2 février, ne pourra que renforcer la détermination des délégations et apporter une confirmation supplémentaire aux thèses algériennes.

PAUL BALTA.

Au Sud-Liban

Les relations se dégradent entre les Palestiniens et les communautés musulmanes

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Palestiniens se trouvent confrontés au Liban à plusieurs dangers. Outre celui que leur fait courir, à long terme, la politique égyptienne et les négociations avec Israël, un danger plus immédiat se présente : la tension au Sud-Liban.

En effet, les Palestiniens n'ont plus à faire seulement à leurs ennemis traditionnels, les conservateurs chrétiens, mais aussi aux populations musulmanes du Sud, notamment Chiites, leurs alliées naturelles, avec qui les relations se sont dégradées. Comment en est-on arrivé là ? Les Palestiniens accusent pêle-mêle les « *féodaux locaux, notamment M. Kamel El Assaad et Kadem El Khalil, la droite chrétienne, Israël et même les agents du chah d'Iran* ». Tous chercheraient à les entraîner dans une mauvaise querelle avec la population musulmane du Sud, en dépit des efforts de conciliation des partis libanais de gauche et de l'iman Moussa Sadr, chef de la communauté chiite.

En fait, les Palestiniens eux-mêmes portent une lourde responsabilité dans cette nouvelle détérioration de la situation au Sud. Les musulmans chiites de la zone frontalière paraissent sur le point de se mobiliser contre eux, les musulmans sunnites de Saïda (Sidon) ont déclenché une grève parce qu'ils sont excédés des règlements de compte entre fractions rivales de fedayin et réclament le retrait de tous les combattants palestiniens de leur ville. Le Mouvement national (progressiste) lui-même a dû se tourner vers l'O.L.P. pour lui demander « *de mettre de l'ordre dans ses affaires* ».

De son côté, la presse conservatrice chrétienne accuse les Palestiniens d'« acheter » le Sud morceau par morceau, et le Front libanais (chrétiens conservateurs) s'est alarmé en décembre et a dénoncé les arrivages massifs d'armes dans le port de Tyr (Sour) à destination des fedayin.

Des armes sont effectivement débarquées à Tyr pour les Palestiniens, mais le fait n'est pas nouveau. Ces livraisons n'ont jamais cessé depuis la guerre du Liban. On a enregistré néanmoins, au lendemain du voyage du président Sadate à Jérusalem, le 19 novembre dernier, une intensification de ces livraisons, d'origine soviétique, et dont le rythme redeviendrait, si l'on peut dire, « normal ».

En ce qui concerne « la mainmise immobilière » des Palestiniens sur le Sud-Liban, les propriétaires fonciers de la région se plaignent d'entraves à leurs droits. Qu'ils veuillent exploiter leurs terres, ou bien les vendre, dans les deux cas, il leur faudrait le consentement des « Palestiniens ». De quel Palestiniens s'agit-il ? Les contraintes dont se plaint la population du Sud sont surtout le résultat d'agissements et d'abus de pouvoir des groupes locaux plutôt que d'une politique délibérée de l'O.L.P. Mais les habitants du Sud ne font pas la distinction et en viennent à réagir négativement à l'égard de la présence palestinienne.

La politique de l'O.L.P. au Sud-Liban est quant à elle très claire : elle n'entend renoncer ni à sa présence armée ni au contrôle *de facto* qu'elle exerce sur la région sauf en échange de son admission à la table des négociations sur la crise du Proche-Orient. Or cette éventualité paraît plus lointaine que jamais.

C'est sur cette toile de fond qu'il faut situer les manœuvres de la droite chrétienne, qui entend visiblement exploiter à son profit la tension entre musulmans du Sud et Palestiniens. Les camps d'entraînement de miliciens chrétiens sont pleins, les armes abondent, et l'on proclame à Beyrouth-Est (le secteur conservateur chrétien de la ville) la nécessité de « libérer » les territoires libanais encore aux mains des Palestiniens.

Pour l'instant, les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) sont toujours là et le ministre des affaires étrangères libanais, M. Fouad Boutros, a déclaré, mardi 31 janvier, à propos du renouvellement de la FAD qui expire à la fin d'avril, qu'il serait « *difficile de s'en passer* ». Ce qu'il n'a pas commenté, c'est la possibilité même d'un renouvellement de ce mandat en dépit des tensions accrues entre pays arabes, notamment, entre la Syrie et l'Arabie Saoudite.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. FRANCIS FOX, solliciteur général (responsable de la police, notamment de la gendarmerie royale, et de l'administration pénitentiaire), a annoncé lundi 30 janvier à Ottawa devant la Chambre des communes qu'il démissionnait de son poste pour avoir aidé illégalement il y a plusieurs années une femme mariée, qui était sa maîtresse, à avorter. Certains membres de l'opposition ont suggéré que le scandale des opérations d'espionnage menées au début des années 70 par la gendarmerie royale, notamment contre les bureaux du parti québécois à Montréal, serait la véritable cause de cette démission. M. Fox sera remplacé provisoirement par M. Ron Basford, ministre de la justice. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

● M. TENG HSIAO-PING, vice-premier ministre, est rentré en Chine le mardi 31 janvier, après une visite de six jours en Birmanie. Il séjourne dans la ville de Tchengtou avant de se rendre en visite officielle au Népal, du 3 au 6 février. — *(Reuter.)*

Guinée Équatoriale

● L'EPOUSE DU PRESIDENT DE GUINEE EQUATORIALE, Mme Monica de Macias, pourrait être séquestrée à Madrid, estime, mardi 31 janvier, le quotidien de Barcelone *la Vanguardia*, citant des « *sources de l'entourage de l'épouse du président* ». Mme Monica de Macias se serait enfuie et aurait gagné l'Espagne, via la Corée et la Suisse avec l'argent que le président Macias a déposé dans ce pays. Elle serait accompagnée du neveu de son mari et du directeur de la Banque centrale de Guinée équatoriale. — *(A.F.P.)*

Inde

● LA COUR SUPREME a rejeté, mardi 31 janvier, un recours présenté par Mme Gandhi, contre une décision de la commission de contrôle électorale, lui interdisant d'utiliser pour son nouveau parti, le symbole du Congrès, la vache et son veau. L'ancien premier ministre a quitté, il y a quelques semaines, le Congrès pour former son propre parti, qu'elle considère comme « *le véritable parti du Congrès* ». — *(U.P.I.)*

Laos

● LE GENERAL IVAN PAVLOVSKI, vice-ministre soviétique de la défense, est arrivé, dimanche 29 janvier, au Laos en « *visite officielle amicale* ». Le Laos soutient le Vietnam dans le conflit qui l'oppose au Cambodge. — *(Reuter.)*

Philippines

● PLUS DE CENT REBELLES MUSULMANS du sud de l'archipel ont été tués, mardi 31 janvier, au cours d'un raid des troupes gouvernementales contre un de leurs camps situé dans l'île de Jolo, ont annoncé les autorités militaires. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● UNE CENTAINE D'ANCIENS MEMBRES DE LA LEGION ETRANGERE combattraient avec les forces rhodésiennes, croit savoir *le Guardian* daté du mardi 31 janvier, qui cite des sources diplomatiques. Le quotidien britannique précise que ces volontaires, qui sont conduits par deux commandants, sont arrivés il y a trois mois à Salisbury pour être regroupés au sein d'une unité spéciale de l'infanterie rhodésienne affectée à des missions de commandos. Cent à deux cents autres anciens légionnaires sont attendus en Rhodésie, ajoute le quotidien. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Washington aurait décidé de supprimer son aide militaire à Managua

Les Etats-Unis auraient décidé de supprimer leur aide militaire au Nicaragua en raison des violations des droits de l'homme dans ce pays, gouverné depuis quarante ans par le clan Somoza, a-t-on appris, mardi 31 janvier, à Washington, de source proche du département d'Etat. M. Hodding Carter, porte-parole de ce dernier, a refusé de confirmer ou d'infirmer cette information, mais a indiqué que depuis un an toutes les livraisons d'armes destinées à la garde nationale du Nicaragua (la principale force militaire du pays et le soutien le plus sûr du régime) étaient suspendues.

D'autre part, la Confédération des travailleurs vénézuéliens a décidé mardi le boycottage immédiat des livraisons de pétrole au Nicaragua, par solidarité avec la grève générale qui se poursuit dans ce pays depuis l'assassinat, le 10 janvier dernier, de Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa* et principal leader de l'opposition.

De nouveaux affrontements entre manifestants et policiers ont eu lieu mardi dans tout le pays. A Matagalpa (à 80 kilomètres au nord-est de Managua, la capitale), un manifestant a été tué et douze autres ont été blessés. A Rio-Blanco (à 130 kilomètres au nord-est de Matapalga), des guérilleros du Front sandiniste de libération (extrême gauche) se seraient emparés, après de violents combats, de la caserne de la garde nationale.

Le gouvernement a annoncé mardi qu'il allait entamer des poursuites contre quatre stations de radio privées qui ont continué à donner des informations sur la grève générale, malgré l'interdiction qui leur en avait été faite. Les employés de plusieurs radios se sont réfugiés dans des églises, d'où ils continuent à organiser leurs émissions. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

Un Américain et un Vietnamien accusés d'espionnage au profit de Hanoi

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Des agents du F.B.I. ont arrêté, mardi 31 janvier, à Washington, MM. Ronald Humphrey, employé du service d'information du département d'Etat et Truong Dinh Hung, ressortissant vietnamien installé aux Etats-Unis depuis 1964. Les deux hommes sont accusés d'espionnage au profit du Vietnam et risquent la prison à vie. Les faits qui leur sont reprochés remontent à 1976.

La plupart des actes d'espionnage énumérés dans le long acte d'accusation émanant d'un grand jury fédéral concernent la remise par M. Humphrey à M. Hung de câbles envoyés au département d'Etat par les bureaux diplomatiques américains de Pékin, Hongkong, Vientiane, Kuala-Lumpur et d'autres capitales de l'Asie du Sud-Est. Ces documents confidentiels ont été ultérieurement remis par courrier, selon l'acte d'accusation, à des représentants du gouvernement vietnamien à Paris.

MM. Dinh Ba Thi, chef de la mission vietnamienne aux Nations unies et Phan Thanh Nam, conseiller à l'ambassade du Vietnam à Paris, ainsi que MM. Huynh Trung Dong et Nguyen Ngoc Giao, dirigeants de l'Union générale des Vietnamiens en France, sont cités comme « complices non inculpés ».

[La mission vietnamienne auprès des Nations unies a démenti ces accusations et affirmé que l'affaire était « montée de toutes pièces ». A Paris, M. Nguyen Ngoc Giao nous indique qu'il était effectivement en contact avec M. Truong Dinh Hung, fils de M. Tran Truong Dinh Dzu, ancien candidat à la présidence de la République contre le général Thieu. M. Giao affirme qu'il envoie à M. Hung, comme à d'autres Vietnamiens, des publications officielles de Hanoï. A l'ambassade du Vietnam à Paris, on dément formellement les accusations américaines, qualifiées de « fabrication pure et simple ». On indique que M. Phan Thanh Nam a quitté son poste à Paris et regagné Hanoï depuis plusieurs mois.

AU COMITÉ
La Suède
les
NEW YORK
du 21 jan
1999 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

BONN SOUHAITE L'ACCÉLÉRATION DES NÉGOCIATIONS ENTRE ATHÈNES ET LA C.E.E.

Bonn *(Reuter)*. — « *Le gouvernement fédéral allemand est favorable à l'accélération des négociations pour l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne, de façon que celle-ci puisse en devenir membre d'ici à la fin de 1979* », a déclaré M. Caramanlis, premier ministre grec, après son entretien avec le chancelier Schmidt, mardi 31 janvier, à Bonn. Le chancelier a exprimé, de son côté, l'espoir que la négociation serait conclue quand la R.F.A. présidera le conseil de la Communauté, pendant le second semestre 1978. « *Je me rends compte des difficultés à surmonter*, a-t-il dit, *mais il est dans l'intérêt de la stabilité démocratique de la Grèce que les négociations ne traînent pas.* »

● *M. Natali*, membre de la Commission de Bruxelles chargé de l'élargissement de la Communauté, rencontrera, jeudi, à Paris, M. Barre et M. J.-P. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

● *Les prix européens.* — Le prix Charlemagne 1978 a été attribué *mardi 31 janvier par la municipalité* d'Aix-la-Chapelle à M. Caramanlis, premier ministre grec, pour sa contribution à l'unité de l'Europe. Le prix Joseph Bech a été décerné à M. Claude Cheysson, membre français de la Commission européenne, pour son action « *en faveur de l'intégration européenne* » et du développement des relations entre la Communauté et le tiers-monde. D'un montant de 20 000 deutschemarks (*44 000 F*), le prix qui porte le nom de l'ancien premier ministre luxembourgeois est attribué par un jury international. — (*A.F.P.*)

AU COMITÉ DU DÉSARMEMENT DE L'ONU

La Suède et le Mexique soutiennent les thèses françaises

De notre correspondante

Genève. — Si le plan français prévoyant le remplacement du Comité du désarmement des Nations unies n'a pas été officiellement examiné à la sept cent soixantième réunion de cet organisme, mardi 31 janvier, au Palais des Nations à Genève, il n'a pas été ignoré pour autant. Ce n'est pas par hasard que le Mexique et la Suède se sont opposés, au cours de cette réunion, au maintien de la coprésidence, assurée depuis 1962 par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cette coprésidence des deux super-grands constitue à leurs yeux l'obstacle principal à la participation de la France, qui refuse toujours d'occuper le siège qui lui a été attribué, et à celle de la Chine, qui ne figure pas parmi les membres du Comité.

Ces pays estiment également que les deux grandes puissances, grâce à la formule actuelle de coprésidence, sont parvenus à empêcher la conférence de traiter de problèmes aussi importants que ceux qui ont trait aux armes *et aux expériences atomiques et* aux armes chimiques. Ces problèmes sont en effet traités de manière bilatérale, hors de la conférence, et il ne reste plus aux autres Etats membres, mis ainsi devant le fait accompli, qu'à ratifier des accords américano-soviétiques.

Mme Inga Thorsson (Suède) a déclaré à ce sujet : « *Nous vivons dans un monde qui a changé. Une modification de ce système, lequel a pu paraître naturel il y a seize ans, doit intervenir pour tenir compte de la situation politique actuelle. Une base de discussions possibles pourrait être un bureau formé de quatre membres, soit un président et trois vice-présidents. La présidence pourrait être assumée à tour de rôle chaque mois ou à chaque séance par chacun des membres du Comité, pris dans l'ordre alphabétique.* »

M. Alfonso Garcia Robles (*Mexique*) a suggéré pour sa part une rotation de la présidence qui exclurait les puissances nucléaires. La plupart des Etats neutres ont adhéré à ce point de vue, tandis que les deux coprésidents, tout en reconnaissant que les travaux ne progressaient pas de manière satisfaisante, l'ont rejeté.

ISABELLE VICHNIAC.

LE PRÉSIDENT MOBUTU A DÉJEUNÉ A L'ÉLYSÉE

Le général *Mobutu, chef de* l'Etat du Zaïre, est arrivé ce mercredi 1er *février en visite officielle* en République fédérale d'Allemagne. Il avait terminé la veille un bref séjour privé en France et avait été l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, à l'Elysée.

Il s'agissait de la première rencontre entre les deux chefs d'Etat depuis la visite à Paris en juin dernier du président zaïrois venu remercier M. Giscard d'Estaing de l'*appui logistique apporté* par la France aux troupes marocaines au Shaba (ex-Katanga). Il s'est entretenu avec le chef de l'Etat français des relations franco-zaïroises et de l'évolution de la situation — « *particulièrement préoccupante* », a-t-il dit — dans la corne orientale de l'Afrique.

Le président Mobutu a déclaré, en sortant de l'Elysée, que le calme régnait au Shaba et a qualifié le fils de Moïse Tshombé, qui avait lancé des « *rumeurs alarmistes* » sur la situation dans cette région, de « *pauvre diable* » (*le Monde* daté 1er février).

[La « Libre Belgique » publie dans son numéro du 1er février une déclaration de M. Jean Tshombé dans laquelle celui-ci affirme avoir été « piégé » par la sûreté zaïroise, qui lui aurait fait parvenir de fausses informations sur la situation au Shaba, et cela, dans le but de le discréditer.]

A PARTIR DE DEMAIN DANS LE MONDE VOUS POURREZ CHOISIR SÉRIEUSEMENT UNE BONNE VOITURE D'OCCASION.

AUDI 80 L 4 P. BERL. 301
1975 - 1re main - coul. ext. jaune - int. tissu noir - 75.000 km.
PARIS DEFENSE OCCASIONS. 775-07-75.

CITROEN GS CLUB BERLINE. 393
1976 - coul. ext. blanche - int. tissu bleu - 17.000 km.
GARAGES NATION. 348-88-71.

DAF 46 SL BERL. 432
1976 - 1re main - coul. ext. sable - int. drap marron.
RELAIS DES NATIONS. 876-42-72

FORD CAPRI II 213 GT COUPE 191
1975 - 1re main - coul. ext. marron métal. - int. sim. beige - 38.000 km
R.V.A. 222-73-88

MAZDA 929 4 P GL BERL. 62
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - int. tissu bleu - 28.000 km
GARAGE LA CHAPELLE. 282-91-88

de 18.000 à 20.000 F

CHRYSLER SIMCA 1307 S 499
1976 - 1re main - coul. ext. beige métallisé - int. simili bordeaux - 50.000 km
STE FREMICOURT. 575-62-88

AUDI 80 GL 86
1976 - 1re main - boîte autom. - coul. ext. vert métallisé - int. velours gris sim. noir - 17.500 km
SAFI. 553-18-40

ALFA ROMEO ALFASUD L BERL. 4 P. 135
1976 - 1re main - coul. ext. blanche - intér. drap bleu - 50.000 km
COLIN-SEJAC. 735-26-29

CITROEN G SPECIAL BERL. 216
1977 - 1re main - coul. ext. beige - int. simili noir - 15.237 km
CITROEN-NATION. 346-11-62

BMW 2002 BERLINE 541
1975 - 1re main - glaces teintées - coul. ext. jaune - int. skai noir - 43.000 km
PAX-GARAGE. 267-49-46

CITROEN GS CLUB BREAK 222
1977 - 1re main - coul. ext. bleu - int. tissu bleu - 34.000 km
CITROEN-NATION. 346-11-62

FIAT 131 1300 SPECIAL BERL. 4 P. 732
1977 - 1re main - coul. ext. gris métallisé - int. simili bleu - 29.000 km
PAUL-DOUMER AUTOMOBILES 324-46-60

FORD TAUNUS 1600 GL BERL. 97
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - int. simili bleu - 19.000 km
R.V.A. 222-73-88

LANCIA BETA 1400 COUPE 735
1975 - coul. ext. marron - int. tissu vert - 60.000 km
PAUL-DOUMER AUTOMOBILES 324-46-60

RENAULT R 16 TX BERL. 146
1975 - automatique - toit ouvr. électr. - vitres teintées - coul. ext. blanc - int. tissu noir.
COLIN-SEJAC. 735-26-20

RENAULT R 12 TL BERL. 159
1978 - 1re main - ex-TTX - coul. ext. blanc - int. simili noir - 4.400 km
RENAULT-POMPE. 504-22-22

de 30.000 à 35.000 F

ALPINE RENAULT 1300 COUPE 617
1976 - 1re main - coul. ext. marron métallisé - int. simili - 48.000 km
SABRA. 224-87-97

BMW 525 BERLINE 574
1975 - 1re main - boîte autom. - direction assistée - coul. ext. bleu métal. - int. tissu velours bleu - 49.000 km
PAX-GARAGE. 267-49-46

CITROEN CX 2400 SUPER BERL. 229
1977 - climat. leather. - coul. ext. brun scarabée métallisé - int. tissu beige - 27.300 km
CITROEN-NATION. 346-11-62

RENAULT 30 TS AUTOM. 438
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - int. drap bleu - 44.000 km
RELAIS DES NATIONS. 876-42-72

GERCA

LA CENTRALE DES SPÉCIALISTES DE L'AUTOMOBILE.

PAN AM tour west
NEW YORK
Chaque samedi, du 21 janvier au 25 mars.
1 semaine avec hôtel
1999 F.
dans toutes les agences de voyages.

La liberté se défend

aujourd'hui : l'enseignement libre existe.

Il vous permet de choisir librement l'école de vos enfants, *l'école de votre choix, publique ou privée*, selon vos convictions et vos critères d'éducation.

Il garantit l'égalité de tous devant la liberté, la loi s'applique à tous.

Il assure, par des contrats, qui assurent à l'école libre une part de financement équivalente à celle de l'école publique, que tous les parents, quelles que soient leurs ressources, peuvent réellement choisir l'école libre.

Il y a 2 500 écoles, 100 000 enseignants, 2 000 000 d'élèves.

Il répond à votre besoin reconnu.

demain : cette liberté est menacée.

Nationaliser les écoles libres sous contrat ou leur enseignement, c'est, en fait, décider du recrutement de l'école et des communes, s'il en faut créer un enseignement privé exclusivement réservé aux riches.

C'est obliger à inscrire vos enfants à l'école publique.

C'est en fait vous priver du libre choix. Ce serait la fin de la liberté de l'enseignement, et un mauvais coup pour la liberté.

école libre = libre choix

apel

IQUES

Nicaragua

...rait décidé de suppri...
...militaire à Managua

Etats-Unis

...dain et un Vietnamien
...pionnage au profit de...

EUROPE

Canaries, maillon faible de l'Espagne

(Suite de la première page.)

Les Canaries font partie de l'Espagne, et pourtant, bien des Canariens peu suspects de séparatisme se réfèrent au passé pour montrer que la vocation de leurs îles a été aussi européenne qu'espagnole, et souvent plus « atlantique » qu'européenne. Ils insistent sur leur état de dépendance, mais une dépendance élargie. « *Jusqu'à la guerre civile, nous avons dépendu davantage du marché européen que de celui de la péninsule* », dit M. Juan Pedro Ascano, vieux militant antifranquiste qui a payé d'un long exil le droit de s'asseoir, aujourd'hui, sur la place d'Espagne, à Santa-Cruz-de-Tenerife, pour assister au va-et-vient des marins cubains, coréens, japonais, soviétiques — beaucoup de Soviétiques. « *La farine, par exemple, venait d'Angleterre. Les fils de famille étudiaient à Londres. Les fils de pauvres, eux, émigraient à Cuba et au Venezuela.* »

A la dépendance traditionnelle s'est ajoutée celle qu'implique le tourisme de masse. Les *Tour Operators* sont des « multinationales », qui rapatrient leurs bénéfices, et investissent où et quand elles veulent.

Au début étaient les Guanches

Avec les séparatistes, la dichotomie entre péninsulaires et insulaires se radicalise. Trois militants d'un mouvement indépendantiste nous font, un dimanche, un cours d'histoire et de psychologie locales. Au début, disent-ils, étaient les Guanches, de grands gaillards aux cheveux et aux yeux clairs qui occupaient les îles avant l'arrivée des conquistadors. « *Les deux tiers des Canariens descendent des Guanches* », affirment nos interlocuteurs. Qu'en conclure ? Rien dans l'immédiat, sinon qu'à affirmer la non-espagnolité de l'archipel, on démontre sa vocation à l'indépendance. Un journaliste de Las Palmas, M. José Aleman, conteste d'ailleurs le taux d'ascendance et lui enlève toute importance. « *Le problème racial n'existe pas*, dit-il. *Même les Canariens qui ont gardé des traits indigènes n'ont pas conscience de leurs origines. On ne peut pas bâtir une doctrine séparatiste à partir du fait guanche.* »

Au début étaient les Guanches. « *Dès le début de la colonisation, les Espagnols les ont écartés de l'armée, de l'Eglise, de l'administration.* » Une telle discrimination a laissé des traces. « *La quasi-totalité des fonctionnaires sont espagnols : les juges, les professeurs, même les employés du téléphone.* » D'autres interlocuteurs nuancent cette affirmation : il y a des Canariens dans les « cabildos » (l'administration des îles) et beaucoup d'Espagnols, c'est vrai, dans les délégations de ministères. « *Mais le nombre importe moins que le rang*, dit un économiste, M. Oscar Bergasa. *Or les postes décisifs sont tenus par des péninsulaires.* »

Après la disparition des Guanches, l'archipel a connu « cinq siècles de colonialisme ». Le mot n'est pas utilisé seulement par les séparatistes. La gauche bon teint, « espagnoliste », le prononce aussi, même si c'est parfois du bout des lèvres. Elle parle de « dépendance » plus que d' « exploitation ». Elle s'en prend à un comportement — à l'administration « de type colonial » — plus qu'à des rapports de domination.

Les séparatistes, au contraire, accusent Madrid non d'abandonner les îles mais de les spolier, voire de conspirer contre elles. A les en croire, il y aurait une volonté délibérée d'étouffer l'économie insulaire : en empêchant les entreprises de croître (rares sont celles qui possèdent plus de mille salariés) ou en les « liquidant » quand leur production concurrence celle de la péninsule, ce qui a été le cas, disent-ils, du textile, de la chaussure, du vin, des conserves de poisson.

L'euphorie touristique

Longtemps, l'archipel a évacué vers l'Amérique ses excédents de population. L'euphorie touristique a pris le relais. Elle aura duré quinze ans, assez pour tout bouleverser. Comment rester soi-même quand un million d'Allemands et de Scandinaves cohabitent presque la moitié de l'année avec un million et demi de gens du cru ? La secousse, on s'en doute, n'a pas seulement affecté les paysages, mais aussi les esprits. L'âme canarienne commence à être un puzzle difficile à recomposer.

La défiguration de la nature par la surcharge hôtelière, l'aliénation d'une culture par l' « impérialisme » des vacanciers, tous les chocs produits en chaîne par le rush saisonnier — le pompage des petites îles par les grandes, de la montagne par la côte, de la campagne par les villes : voilà de quoi enrager les nationalistes et de quoi armer leur dialectique. Curieusement, pourtant, c'est un domaine où la contestation reste bénigne.

Le « miracle » commence au début des années 60, à une époque où il y a excédent de capitaux européens, surtout allemands. Ceux-ci affluent vers les Canaries, relativement négligées jusqu'alors, et qui offrent deux avantages : elles se trouvent dans le rayon d'action touristique des agences européennes, elles ont un climat propice aux séjours d'hiver.

« *Depuis 1967*, dit M. Oscar Bergasa, *les apports de capitaux allemands ont été de 50 milliards de pesetas* (1), *sept fois plus que le montant des investissements publics pendant la même période. De 1960 à 1970, l'offre touristique a été multipliée par quinze. Les revenus personnels ont beaucoup augmenté et favorisé l'activité des ports francs* (2). *Le « boom » touristique a obligé de moderniser l'infrastructure portuaire, qui n'avait pas bougé pendant quarante ans. Il a bouleversé la structure d'une société qui était restée jusqu'alors très paysanne et très « pyramidale », avec une petite oligarchie au sommet, et à la base une masse de travailleurs non spécialisés.* »

Survient la crise des économies occidentales. Les capitaux européens se rétractent, la construction tourne au ralenti, l'offre excède bientôt la demande. Les Canariens constatent que leur « boom » a été bâti sur une illusion.

L'appauvrissement a succédé à l'enrichissement, le chômage au plein emploi. A l'heure du bilan, on a constaté que les salaires étaient demeurés inférieurs à ceux de la péninsule, et que la répartition du revenu et de la propriété restait caractéristique d'un territoire d'outre-mer.

La crise fait sentir plus durement ce que beaucoup appellent la « politique d'abandon » de Madrid, et qu'ils expliquent par des comportements, des incompréhensions, autant que par des chiffres. A en croire le gouverneur de Tenerife, les chiffres, d'ailleurs, plaident dans le bon sens : « *Jamais, dans toute l'histoire des Canaries, nous n'avons autant dépensé en infrastructures*, dit-il. *A cause de la nature volcanique des îles, tout est plus difficile et plus cher. Un kilomètre de route coûte quatre fois plus que dans la péninsule. Il n'y a pas de rade naturelle, tous les ports sont artificiels. Comme il s'agit d'un archipel, il a fallu construire six aéroports.* »

Le gouverneur parle « infrastructures » et les hommes politiques — de gauche ou du centre — parlent abandon industriel, incompétence administrative, frustration à l'égard du pouvoir central. Ils disent de leurs fonctionnaires — pléthoriques et surpayés — qu'ils font écran avec Madrid, qu'ils sont incapables de comprendre les besoins régionaux. Que le déficit en logements, écoles, hôpitaux, est comparable à celui de nombreux pays d'Amérique latine — mais ils sont contredits sur ce dernier point par le taux de mortalité infantile, inférieur à celui de la péninsule, et digne d'un pays développé. Les partis de gauche affirment également de l'armée installée dans les îles, et rapatriée de l'ex-possession saharienne, qu'elle a gardé de son séjour en Afrique un « état d'esprit colonial ». Ils présentent comme un fait colonial, lui aussi, la présence de la Légion étrangère espagnole dans l'île de Fuerteventura.

La crise, les « négligences » et les « incompréhensions » de Madrid, l'isolement géographique, le sentiment d'insularité : il n'en faut pas plus pour rompre quelques amarres. Et pour inciter les syndicats gauchistes et séparatistes à entretenir, sur un fond de grèves et de faillites d'entreprises, une effervescence permanente. En décembre dernier, la Confédération canarienne du travail, le Syndicat unitaire — toute l'extrême gauche ouvrière — ont fait une tentative de grève générale à Tenerife. Ils n'y ont pas réussi. Mais les manifestations de rues qui ont suivi ont déclenché une répression policière brutale et révélé l'extrémisme qui peut régner dans l'un et l'autre camp. Quelques bombes séparatistes ont fini de convaincre les incrédules : la situation canarienne, aujourd'hui, est propice aux amateurs de « déstabilisation ».

CHARLES VANHECKE.

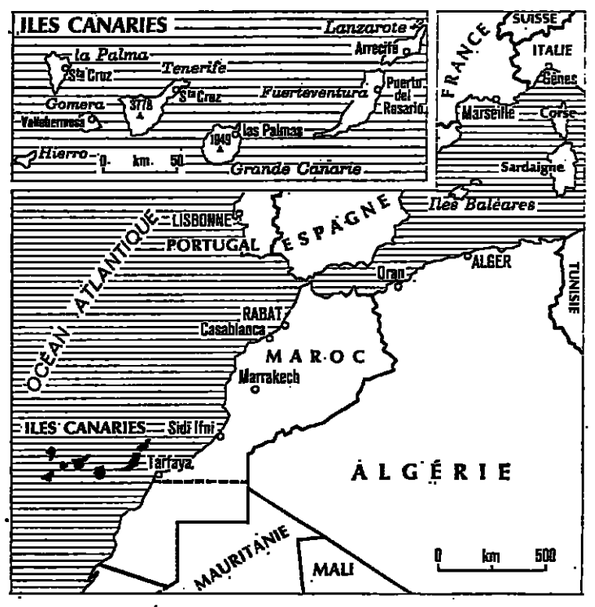

Prochain article :

LA DÉRIVE A COMMENCÉ

Grande-Bretagne

Aux Communes

AFFRONTEMENT ENTRE M. CALLAGHAN ET Mme THATCHER A PROPOS DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Le problème racial, jusqu'à présent délibérément laissé dans l'ombre par les deux grands partis britanniques, soucieux d'éviter un sujet explosif, a provoqué mardi 31 janvier aux Communes un vif affrontement entre M. Callaghan et Mme Thatcher, leader de l'opposition. Dans une interview télévisée, Mme Thatcher s'était prononcée la veille sans ambiguïté pour l'arrêt total de l'immigration des gens de couleur, afin, déclarait-elle, « *de conserver de bons rapports entre les différentes communautés raciales et de préserver les caractères britanniques fondamentaux, qui ont tant apporté au monde* ». Selon le leader conservateur, au rythme actuel de 40 000 à 50 000 immigrants par an, la Grande-Bretagne comptera 4 millions d'habitants de couleur à la fin du siècle, et l'opinion, craignant que le pays ne soit submergé « *par des gens d'une autre culture* », réagira de manière hostile aux nouveaux arrivants. M. Callaghan demanda à Mme Thatcher de préciser comment elle entendait atteindre son objectif. Il indiqua que l'immigration avait baissé de 25 % en 1977 et que 28 000 personnes seulement s'étaient installées en Grande-Bretagne l'an dernier. Mme Thatcher fut violemment prise à partie par plusieurs députés travaillistes, qui l'ont qualifiée de « *raciste* » et d' « *opportuniste* ».

Plus tard, dans un discours adressé aux journalistes indiens, M. Callaghan réaffirma que l'arrêt de l'immigration était inconcevable, à moins de revenir sur les engagements pris par tous les partis envers les immigrants détenteurs de passeports britanniques installés en Grande-Bretagne d'admettre leurs familles.

Dans les milieux politiques on considère que les déclarations de Mme Thatcher doivent être appréciées dans la perspective d'élections générales prochaines. Le leader conservateur voudrait reprendre au Front national une fraction de l'électorat qui a rallié ce groupement raciste. — H. P.

Les militaires de l'ETA posent leurs conditions pour mettre fin à la lutte armée

M. Rodolfo Martin Villa, ministre espagnol de l'intérieur, a annoncé, mardi 31 janvier, que le gouvernement n'accordera désormais plus aucune amnistie ni remise de peine. Il a ajouté que certaines lois du code pénal devraient être révisées afin d'éviter un « nombre excessif de mises en liberté provisoire ». Cette mise au point répond aux critiques formulées ces derniers jours dans les milieux politiques à propos de la multiplication des mutineries de prisonniers de droit commun.

D'autre part, mille cent treize amendements ont été déposés mardi au projet de Constitution élaboré par la commission mixte parlementaire. Parmi les amendements déposés par le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), on peut relever celui concernant les pouvoirs du monarque au cas où les parlementaires rejetteraient le système républicain lors du vote particulier sur la forme de l'Etat : ce texte stipule l'irresponsabilité politique du roi d'Espagne, défini comme « le garant des institutions de l'Etat ».

Le parti communiste, de son côté, exige l'abolition de la peine de mort, le droit au divorce et la légalisation de l'avortement.

Enfin, la branche militaire de l'ETA a fait connaître mardi ses conditions au gouvernement pour un éventuel cessez-le-feu.

De notre correspondant

Madrid. — La branche militaire de l'organisation révolutionnaire séparatiste basque ETA a fait connaître mardi 31 janvier au gouvernement espagnol ses conditions « minimales » pour l'abandon de la lutte armée. Comme elle l'a toujours fait auparavant, l'ETA exige en premier lieu le retrait du Pays basque des « forces d'occupation » : la garde civile, la police armée et le corps général de police. Ces forces « *de la répression* », indique l'ETA, devront être remplacées par une police composée de « *citoyens basques* », et l'armée sera placée sous le contrôle du gouvernement basque. Le statut d'autonomie du Pays basque, poursuit l'ETA militaire, devra reconnaître la « *souveraineté nationale* » du Pays basque, ainsi que la langue basque « *comme la langue officielle prioritaire* ».

Le statut d'autonomie, ajoute l'ETA, devra en outre « *doter le peuple basque de pouvoirs suffisants pour qu'il puisse réaliser les structures économiques, sociales et politiques nécessaires à son progrès et à son bien-être* ». Enfin, l'ETA demande l'amnistie totale et la légalisation de tous les partis politiques, « *y compris de ceux qui prônent l'indépendance* ».

Toutes ces conditions, en particulier celles concernant la police et la « souveraineté nationale » du Pays basque, sont à l'évidence inacceptables pour le gouvernement espagnol. D'autant que l'ETA refuse la récente offre de Madrid de négocier. Cette proposition, écrit l'ETA, est « *une manœuvre grossière du gouvernement (...) qui veut ainsi gagner du temps* ». « *Il s'agit*, affirme-t-elle, *du même jeu que celui utilisé par les partis et les syndicats réformistes pour briser la mobilisation ouvrière et stabiliser une pseudo-démocratie dont les bases réelles s'appuient sur la dictature militaire et réformiste.* »

L'ETA, conclut le communiqué, n'est pas disposée à tomber dans les filets qui lui sont tendus pour désunir et éliminer la lutte du peuple basque. « *voulant ainsi l'éloigner de son objectif indépendantiste et socialiste* ».

Le dernier attentat revendiqué par l'ETA date de vendredi dernier : deux gardes civils avaient été blessés à Bilbao devant le siège du gouvernement civil de Biscaye.

(Intérim.)

(1) Environ 3 milliards de francs.
(2) Les Canaries sont ports francs depuis le siècle dernier.

Union soviétique

M. Brejnev est réapparu en public à l'occasion de la visite du chef du gouvernement polonais

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la visite à Moscou de M. Jaroszewicz, chef du gouvernement polonais, M. Brejnev, qui n'avait pas été vu en public depuis le 5 janvier, est réapparu le mardi 31 (*le Monde* du 1er février, dernière édition). La télévision a montré le secrétaire général du parti communiste accompagnant son hôte jusqu'à la table des négociations auxquelles participait également M. Kossyguine.

M. Brejnev ne paraissait pas souffrant, bien que ses traits fussent presque immobiles et que son élocution ait paru difficile. Les rumeurs, sur l'état de santé du dirigeant soviétique, avaient été relancées par l'annulation — officiellement à cause d'un « refroidissement », — de son voyage en République fédérale d'Allemagne prévu pour la mi-février. Depuis le début du mois de décembre, M. Brejnev n'avait été vu que deux fois en public.

Protocolairement, le secrétaire général du P.C. soviétique, et président du présidium du Soviet suprême, n'était pas obligé de recevoir le président du conseil des ministres polonais. La dernière fois que M. Jaroszewicz était venu à Moscou, en octobre 1976, il ne l'avait d'ailleurs pas vu.

Le bref séjour de M. Jaroszewicz — il n'est guère resté plus de vingt-quatre heures à Moscou, — ayant été qualifié officiellement de « visite de travail », aucun communiqué n'a été publié. La qualité des interlocuteurs du chef du gouvernement polonais — outre M. Kossyguine, MM. Baïbakov, président du Gossplan, et Patolitchev, ministre du commerce extérieur, — et les maigres informations fournies par Tass, laissent penser que les conversations ont été surtout consacrées aux problèmes économiques. Depuis plusieurs années, les dirigeants polonais sollicitent des Soviétiques un étalement du remboursement de leurs dettes envers l'U.R.S.S. et un accroissement des livraisons de denrées alimentaires.

Lors de sa visite officielle, en novembre 1976, M. Gierek avait obtenu, de Moscou, une aide économique consistant, notamment, en machines agricoles, en denrées alimentaires et en biens de consommation industriels.

DANIEL VERNET.

Tchécoslovaquie

L'écrivain Vaclav Havel serait inculpé pour trouble de l'ordre public

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Trois mois environ après sa condamnation à quatorze mois de prison avec sursis, en raison de ses activités contestataires, l'écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel est de nouveau en butte aux tracasseries de la police.

Interpellé dans la soirée du samedi 28 janvier avec l'acteur Pavel Landovsky et le musicien Jaroslav Kukal, il serait inculpé dans les jours prochains, avec ses compagnons, pour trouble de l'ordre public (article 202 du code pénal). La peine maximum prévue pour ce délit est de deux ans de prison. Les trois hommes se trouvent toujours en détention provisoire.

Cette affaire fait suite aux incidents qui se sont produits samedi à Prague et qui ont mis face à face cent cinquante à deux cents signataires de la *Charte 77* et plusieurs dizaines de policiers en civil et en uniforme. Le groupe des « *chartistes* » s'était donné rendez-vous pour participer à un bal organisé par le syndicat des cheminots à la Maison des chemins de fer à Prague. Arrivés sur les lieux, ils avaient été refoulés par la police qui leur avait fait savoir qu'ils étaient indésirables.

Pendant les contrôles d'identité effectués par les agents de la sécurité, plusieurs incidents s'étaient produits. L'écrivain Pavel Kohout notamment avait été violemment frappé à la tête et avait perdu connaissance.

D'autre part, M. Bent Thorndahl, rédacteur en chef du quotidien danois *Politiken*, n'a pu s'acquitter de la mission que lui avait confié l'Institut international de la presse de prendre contact avec son confrère Jiri Lederer, condamné pour délit d'opinion le 17 octobre dernier à trois ans de prison durant le même procès que M. Havel. La seule personne que M. Thordahl a pu rencontrer a été un porte-parole du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères, qui a refusé de préciser où était détenu M. Lederer et qui s'est borné à répéter la version officielle de cette affaire.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Chine

UN MENSUEL OFFICIEL PREND LA DÉFENSE DE CONFUCIUS

Pékin (*A.F.P.J.* — Le mensuel *Etudes historiques* publie dans son numéro de janvier un article qui prend la défense de Confucius (nos dernières éditions du 1er février). La campagne qui fut lancée en Chine contre le philosophe était l'œuvre de la « bande des quatre » et visait Chou En-lai, réputé « *grand confucéen* ». La « bande des quatre » avait « *confondu le blanc et le noir* », écrit *Etudes historiques*, et les accusations portées contre Confucius n'étaient fondées sur « *aucune réalité historique* ».

[Pendant la révolution culturelle, les activités des gardes rouges furent parfois présentées comme des « victoires sur la pensée réactionnaire de Confucius ». C'est en 1973 que la campagne contre le philosophe fut portée à son point culminant. La critique de Confucius fut alors accompagnée de celle de Lin Piao lors du mouvement dit « pi-Lin pi-Kong » (critique de Lin Piao et critique de Confucius), qui dura jusqu'à la réunion de la quatrième Assemblée populaire nationale, en janvier 1975. Confucius fut présenté comme un « exemple négatif » jusqu'en octobre 1976, mois au cours duquel cessèrent les allusions contre lui. Il semble que l'article du mensuel soit un premier pas vers une « réhabilitation » officielle.]

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez.

Vietnam

UN HAMEAU RASÉ PAR L'ARMÉE CAMBODGIENNE

Mille tombes en un jour

Tan-Lap (frontière vietnamo-cambodgienne) (*A.F.P.J.* — Le hameau de Ton-Chonh, au nord de la province de Tay-Ninh, a été rasé et incendié, dans la nuit du 24 au 25 septembre dernier, par l'armée khmère. Des journalistes étrangers séjournant au Vietnam ont visité ce qui reste de ce village, qui comptait 8 516 habitants. Entre les paillotes entièrement démolies ou à demi calcinées et les bâtiments en dur qui se sont effondrés sous le tir des roquettes, on voit des tombes : une dizaine de tumulus ici, une cinquantaine d'autres par là, parfois une centaine d'un seul tenant, portant des plaques en bois ou en pierre sur lesquelles sont marqués, à la peinture rouge ou bleue, les noms des morts, leur âge, qui varie de quelques mois à quatre-vingt-dix ans, et une date, toujours la même : 25 septembre 1977, cette date on peut la compter mille vingt fois, sur mille vingt tombes. Les survivants se sont réfugiés à quelques kilomètres de là.

« *Dans le courant de la nuit*, a raconté Mlle Ho Thi Nuon, quatorze ans, *nous avons été réveillés par des tirs d'armes. Nous sommes descendus, ma mère, mes cinq frères et sœurs et moi, dans l'abri souterrain de notre paillotz. Mon père a dit qu'il était cultivateur et non militaire. Il a quand même été tué. Les soldats, qui mettaient le feu, ont lancé des grenades dans l'abri et tiré sur nous. J'ai été épargnée parce que j'étais au milieu du groupe. Je n'ai même pas été blessée. Autour de moi, tout le monde agonisait ou était déjà mort. Ma mère est morte à l'aube.* »

هكذا من الأصل

Le Monde politique

LA CONTROVERSE SUR LES INSTITUTIONS

M. Raymond Barre : M. Mitterrand a simplement jeté le masque

Invité du journal de 13 heures de TF 1, mardi 31 janvier, M. Raymond Barre est d'abord revenu sur l'hommage qu'il avait rendu, dimanche 29 janvier, à l'occasion du Carrefour social-démocrate, au socialisme français (*le Monde* du 31 janvier). Répondant aux commentaires qu'avait faits alors M. François Mitterrand, le premier ministre a déclaré :

« *Je respecte les socialistes français quand ils sont des socialistes par conviction et non pas des socialistes par ambition. J'ai entendu M. Mitterrand dire qu'il était Léon Blum et que j'étais analogue à ceux qui avaient attaqué naguère Léon Blum (1). Je crois qu'il se trompe sur deux points. D'abord, il n'est pas Léon Blum ; il n'a pas, que je sache, consacré toute sa vie au socialisme. Depuis 1945 et jusqu'en 1971, il aurait eu l'occasion de le faire. On pourrait dire que c'est une vocation tardive ; c'est ce qui explique, peut-être, son ardeur de néophyte...* »

Le chef du gouvernement a ensuite accusé le leader du P.S. de « mettre en question » les institutions. M. François Mitterrand avait déclaré, lundi 30 janvier à Dijon, au cours d'une conférence de presse :

« *Comme Valéry Giscard d'Estaing a dit : « Si vous votez » pour le programme commun, » il sera appliqué », je vous dis : « Si vous croyez qu'en 1978 vous » éviterez une difficulté entre le » président de la République et » l'Assemblée nationale, et, pour » cela, si vous êtes tentés de » refuser votre vote aux candidats » de la gauche, dites-vous bien » que vos institutions vous con- » damnent, un jour ou l'autre, » à vous trouver dans cette si- » tuation. Sans quoi, il n'y a » plus de démocratie française, » puisque c'est le refus de l'al- » ternance.* »

« Le rôle du président de la République serait mis en question »

M. Raymond Barre a répondu :

« *M. Mitterrand a simplement jeté le masque, mais cela était clair depuis le départ. Et je considère qu'il a eu raison de parler ainsi, parce que, au moins, nous saurons sur ce point ce qui est exactement sa pensée (...). Ces déclarations sont d'une extrême gravité, car elles montrent que, dans un pays comme la France, il y a des partis (...) qui veulent, à chaque consultation électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, mettre en question les institutions. Et cela, il faut que les Français le comprennent, et j'espère qu'ils le comprendront d'autant mieux après les déclarations de M. Mitterrand. Je crois que, en parlant à Dijon, il a rendu service au pays.* »

Le premier ministre a poursuivi : « *Je pense que la crise de régime est possible surtout après les déclarations que je viens d'entendre. Même M. Marchais n'a pas dit cela. (...)*

» *Un certain nombre de Français se disaient, parce qu'ils vivent avec la mentalité des arrangements : tout finira par s'arranger. Le président de la République est à l'Elysée, il est le garant d'une Constitution, garant de la liberté des Français, il y aura une majorité, ça sera peut-être celle de l'union de la gauche. Ils voudront appliquer le programme commun, mais en fait ils ne l'appliqueront pas, et le président de la République sera là pour empêcher que la politique excessive de l'opposition ne soit appliquée...*

» *Eh bien, je crois que tout cela relevait de l'illusion et M. Mitterrand nous le dit bien, car ce qui va se passer, c'est que pour appliquer leur programme commun, dont le président de la République a dit qu'il conduisait la France à la catastrophe et à la ruine, il faudra bien qu'il se débarrasse d'un témoin. (...)* [N.D.L.R. — Le président de la République] *C'est cela le fond du problème : ils ne peuvent pas appliquer leur programme sans vouloir en même temps disposer du sommet, car en France, sous la V^e^ République, qui donne les orientations fondamentales au pays ? C'est le président de la République élu par tous les Français ; par conséquent, il est tout à fait logique que M. Mitterrand vise le sommet, afin qu'il définisse les orientations qui seront appliquées ensuite au nom du programme commun de gouvernement. (...) Les arrangements que certains avaient en tête apparaissent pour purement illusoires.* »

Sur ce point, M. Raymond Barre a conclu : « *Le problème même du respect des institutions au sommet, c'est-à-dire du rôle du président de la République et de sa présence, se trouve posé.*

» *Alors, je le répète, l'aventure économique et l'impuissance politique, voilà ce qui nous attend. Que les Français sachent, comme l'a dit le président de la République, que leur destin est entre leurs mains, car non seulement le président de la République ne pourrait pas s'opposer à l'application de ce programme commun, mais nous savons maintenant que son rôle comme président de la République serait mis en question.* »

Evoquant ensuite les « *objectifs d'action pour les libertés et la justice* » qu'il avait présentés le 7 janvier à Blois (2), le premier ministre a invité les Français à poursuivre l'effort de redressement économique : « *Je dis aux Français de rêver à une France forte, solide, respectée*, a-t-il notamment déclaré. *Seulement, le rêve, ça n'est pas un rêve de drogué qui se réveille ensuite dans l'anéantissement... Il faut que le rêve, ce soit en fait l'idéal et que nous allions ensemble vers cet idéal. Cet idéal, c'est, disons-le tout net, la grandeur de la France (...). Je ne rougis pas de tenir ces propos. Toutes les fois qu'on dit des choses simples et vraies, on vous dit : « C'est gaul- » lien. » (...) Eh bien ! tant mieux, soyons tous gaulliens !* »

En conclusion, M. Raymond Barre a souhaité que, au cours de la campagne électorale, « *tous les candidats, à quelque tendance qu'ils appartiennent dans la majorité, sans aucune exclusive, se prononcent en toute clarté sur le soutien de l'action du président de la République, sur le soutien au gouvernement que le président de la République a nommé ou sur celui qu'il nommera (...). Je me tiendrai toujours en dehors des querelles, en dehors des oppositions qui sont le plus souvent dictées par des ambitions personnelles ou par des menus intérêts...* », a-t-il indiqué.

(1) M. Mitterrand avait notamment déclaré : « *A l'époque de Jaurès et de Blum, il y avait d'autres Raymond Barre qui les accusaient de toutes les fautes, de tous les crimes. Ils parlaient de Jaurès et de Blum exactement comme Raymond Barre parle de moi aujourd'hui. Cela me rassure.* »

(2) *Le Programme de Blois* est sorti en librairie, sous forme d'un livre, mercredi 1er février, aux éditions Fayard (94 pages, 10 F).

(Dessin de KONK.)

Le premier secrétaire du P.S. : la droite cherche à faire peur

Au terme de sa rencontre avec une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., s'est attaché mardi après-midi à dénoncer les interprétations « *erronées* » de ses déclarations de Dijon.

« *Rien dans les propos d'hier, rien n'autorise personne à prétendre que j'aurais affirmé l'incompatibilité de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République avec une majorité de gauche. Rien. Quant à la « faille » constitutionnelle », je n'y peux rien. Je n'ai pas voté la Constitution, même si je l'applique.* »

M. Mitterrand a constaté que le raisonnement des formations de la majorité est le suivant : « *Puisque le président de la République est de droite, il faut élire une Assemblée nationale de droite, sans quoi, attention à la crise. Puisque l'Assemblée nationale est de droite, il faut élire un président de la République de droite, sans quoi attention à la crise de régime.* » « *Comme cela*, a-t-il souligné, *on peut durer deux mille ans.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté :

« *De là à prêter au responsable politique que je suis l'intention ou la volonté de ne pas vouloir respecter les lois qui nous sont communes, il y a toute la différence entre la vérité et le coup monté, je l'espère innocemment, par ceux qui en ont été les instruments, mais bien volontairement et fort malhonnêtement de la part du premier ministre dans ses propos de ce jour.*

» *Je n'ai pas l'intention d'entrer dans la provocation. Il y a une faille institutionnelle que chacun connaît, mais il n'y a pas de décret qui impose au peuple d'avoir un président de la République et une Assemblée nationale conservateurs. Aucune entrave ne peut être imposée à notre peuple. Cela dit, par rapport à la situation concrète de 1978 et par rapport à l'hypothèse sérieuse d'une victoire de la gauche, j'ai toujours dit dans mes interventions que cette difficulté constitutionnelle devra être surmontée en faisant confiance à la sagesse et au sens des responsables politiques. Il appartiendra au président de la République de se déterminer dans cette situation concrète. Si chacun respecte son devoir et a le sens de l'unité nationale, la victoire de la gauche doit assurer à la France une période dans laquelle nous verrons la communauté nationale se renforcer.* »

En ce qui concerne M. Barre, M. Mitterrand a estimé qu'il « *entre en politique par la plus petite porte et de la façon la plus fâcheuse* ». « *Il tend à combattre et à écraser ses adversaires en inventant n'importe quoi*, a-t-il noté. *Quel mépris pour l'opinion publique et quelle ignorance de nos capacités de riposter. En tout état de cause, ces procédés sont classiques pour la droite : elle cherche à faire peur.* »

M. PIERRE JOXE (P.S.) : malhonnêteté.

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, membre du bureau exécutif du P.S., a déclaré mardi soir :

« *M. Raymond Barre, que j'avais connu autrefois estimable professeur d'université, s'est déjà déconsidéré sur le plan économique par la succession d'échecs qu'il a subis. Il est en train de se déshonorer sur le plan politique, en falsifiant avec impudence les déclarations faites lundi à Dijon par François Mitterrand. Le texte intégral des déclarations faites au nom du parti socialiste ne laissent subsister aucune équivoque : notre parti est respectueux des institutions. Il demande que les hommes de la majorité, malgré leur inquiétude, veuillent bien respecter la vérité.*

» *Tous ceux qui ont assisté à la conférence de presse de François Mitterrand à Dijon et qui ont vu M. Barre, ce mardi, à la télévision, porteront un jugement sévère sur la malhonnêteté de celui qui est encore premier ministre pour quelques semaines.* »

« La Lettre de l'Unité » : la droite tente de perpétuer son pouvoir

La *Lettre de l'Unité*, bulletin d'information du P.S., a commenté dans les termes suivants, mardi soir 31 janvier, les déclarations de M. Barre :

« *Etrange coïncidence dans les commentaires de la presse et des radios de ce mardi matin : « Mitterrand joue la crise de régime »*, titre l'Aurore, *et* le Quotidien de Paris *enchaîne : « Mitterrand veut l'Elysée ».*

De quoi s'agit-il ? Le premier secrétaire du P.S. aurait-il soudain confondu les élections législatives et les élections présidentielles ? Evidemment pas. Il faut donc chercher ailleurs la raison de cette soudaine campagne *qui se déclenche, comme par hasard, quatre jours après le discours du président de la République sur le « bon choix » et que, vendant la mèche, Raymond Barre a largement utilisée pour attaquer François Mitterrand au journal de 13 heures de TF 1.*

François Mitterrand a tenu, lundi après-midi, une conférence de presse à Dijon. Il a été, comme il est normal, interrogé par les journalistes sur les dernières déclarations de Valéry Giscard d'Estaing, et il les a commentées comme il l'avait déjà fait la veille à Antenne 2. Ce qu'il a dit ne pouvait provoquer chez ses interlocuteurs la moindre surprise, *puisqu'il n'a fait que reprendre des propos maintes fois tenus par lui, à savoir que* le chef de l'Etat, *à Verdun-sur-le-Doubs*, est sorti de son rôle d'arbitre, *qu'en jetant l'anathème sur la gauche*, il s'oppose en fait à l'alternance *et que, s'il a bien admis que le programme commun serait appliqué en cas de victoire de la gauche, ce serait pour autant qu'il n'aurait pas le pouvoir de modifier le verdict des électeurs.*

» *Que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche soit susceptible de créer des difficultés entre le premier ministre et le président de la République — surtout dans la mesure où celui-ci*, ayant choisi d'être dans la bataille électorale le chef de la droite, *aurait lui-même pris le risque de devenir, en quelque sorte, le chef de l'opposition, — qui peut en douter ? Répondant à la question d'un journaliste, François Mitterrand a rappelé que, du fait même de l'actuelle Constitution*, le problème se pose à la veille de chaque élection, *et que la droite s'en sert régulièrement pour faire pression sur l'opinion : à la veille d'une élection présidentielle, elle évoque le danger qu'il y aurait à élire un président qui n'aurait pas la même couleur politique que la majorité parlementaire. A la veille d'une élection législative, elle dénonce le péril qui résulterait de voir se constituer une majorité parlementaire contraire aux orientations du président. Et ainsi de suite.* Ce n'est pas François Mitterrand qui a inventé cette situation. *C'est la droite qui l'utilise pour tenter de perpétuer son pouvoir, et c'est encore ce que vient de faire M. Barre sans hésiter à recourir au mensonge.*

» *Il faut donc répéter que le parti socialiste n'a jamais fait, et ne fait pas, une condition de la présence ou du départ de M. Giscard d'Estaing.* C'est au président de la République, *si la gauche l'emporte*, de déterminer lui-même son attitude *et de savoir s'il entend ou non se conformer démocratiquement au choix des électeurs, même si ce choix n'est pas celui qu'il a qualifié de « bon ».* Tout cela est une question de sagesse et de bon sens. *Le parti socialiste l'a toujours dit. Il le redit aujourd'hui à tous ceux pour qui, premier ministre compris, tous les moyens sont bons pour tenter de substituer le chantage au débat démocratique.* »

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 31 janvier à Brioude :

« *Si nous gagnons les élections et si nous arrivons au pouvoir, alors que nous aurons tellement de choses à faire pour redresser l'économie, pourquoi voulez-vous que nous allions susciter une crise constitutionnelle ? Ce n'est en aucun cas l'intérêt de la France et ce n'est pas notre intérêt. (...)*

M. Debré : le président de la République devrait en appeler au peuple

Répondant, mardi 31 janvier, en direct de Saint-Denis-de-la Réunion, aux journalistes de France-Inter, qui évoquaient « *l'hypothèse de crise de régime* » que, selon eux, M. Mitterrand « *fait planer* » sur le pays, M. Michel Debré a fait référence au discours de M. Giscard d'Estaing prononcé à Verdun-sur-le-Doubs.

Il a notamment déclaré : « *Le président de la République est tout à fait dans son rôle quand il refuse d'être un chef d'Etat muet. La V^e^ République met en place un chef d'Etat qui a des pouvoirs, des responsabilités, pouvoirs et responsabilités qui lui sont propres. Sans doute a-t-il également raison de dire qu'il est tenu par la volonté populaire lorsqu'elle s'exprimera dans des élections législatives. Mais peut-être faut-il ajouter un point capital, justement parce que le président de la République a des pouvoirs propres : il doit veiller à l'intégrité, à l'indépendance de la France et à ses institutions. Si une majorité au Parlement, par une politique déplorable, venait à mettre en cause les institutions, l'indépendance de la France, d'une manière directe ou d'une manière indirecte, le président de la République serait dans son rôle en prenant une position et, le cas échéant, comme la Constitution l'autorise, et même lui en fait éventuellement le devoir : en appeler au peuple d'une majorité qui se comporterait d'une manière contraire aux intérêts fondamentaux de la patrie. (...)*

» *J'ai toujours pensé que la politique telle que l'envisageait M. Mitterrand n'aboutirait pas seulement à une très profonde crise économique et à une très profonde crise sociale, mais que les orientations qu'il avait adoptées et qu'il développe depuis un certain nombre d'années allaient aboutir à une crise politique et institutionnelle profonde. L'aveu qu'il vient de faire est très clair. (...)*

» *Il est clair qu'une élection à l'Assemblée nationale impose un certain gouvernement, mais il est clair — et c'est là l'essentiel de l'apport de la V^e^ République — ce qui différencie la V^e^ de la malheureuse IV^e^ et de la III^e^, c'est qu'en face d'événements ou en face d'orientations qui mettraient en péril l'indépendance de la France, l'autorité de la France, le président de la République peut faire appel au suffrage universel.* »

M. SOISSON (P.R.) : un rêve fou.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mardi soir 31 janvier au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Pour la première fois François Mitterrand explique que, si la gauche l'emporte, le désaccord avec le président sera tel que ce dernier devra partir. Pour moi, c'est inacceptable. (...) De nombreux Français avaient dans la tête un rêve fou : Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée et François Mitterrand à Matignon... Eh bien, ce rêve se dissipe. Ce ne sera pas, comme beaucoup de Français le croient, Giscard et Mitterrand car, Mitterrand vient de le dire : ce sera Giscard ou Mitterrand. La réalité c'est qu'il s'agira d'un chambardement de société. (...) Si le programme commun l'emporte, le parti républicain passera dans l'opposition.* » M. Soisson a aussi affirmé : « *Le R.P.R. et le P.R. sont les deux formations à l'origine de la V^e^ République. Nous continuerons à combattre ensemble pour l'indépendance nationale. Jacques Chirac est mon partenaire, mon allié et mon ami.* »

● *M. Christian Beullac*, ministre du travail, a déclaré, mardi 31 janvier, au micro de Monte-Carlo : « *Seul M. Mitterrand demeure dans l'équivoque, tel un papillon de nuit qui ne peut s'accommoder de la clarté, alors que le président de la République a fait la clarté.* »

● *M. Raymond Barre* a réuni, mardi 31 janvier, au ministère de l'intérieur, les préfets de métropole et d'outre-mer. A cette réunion assistaient notamment MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Christian Beullac, ministre du travail, René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Catherine la Grande d'Henri Troyat.
Le talent du biographe. Le style du romancier. La majesté du modèle.
Flammarion.

"Combien de romans, cette saison, donneront à leurs lecteurs autant de plaisir que cette biographie de Catherine de Russie, où les extravagances d'une réalité rigoureusement étayée, passent les fictions les plus baroques ?"
Jacqueline Piatier - *Le Monde.*

"Troyat possède mieux que jamais le rare talent de rendre les jeux de lumière les plus subtils avec un style sans ombres."
Alain-Gérard Slama - *Le Point.*

"Un fascinant portrait."
Alain Buhler - *Le Journal du Dimanche.*

"Une passionnante biographie, riche en morceaux de bravoure."
Pierre Démeron - *Marie-Claire.*

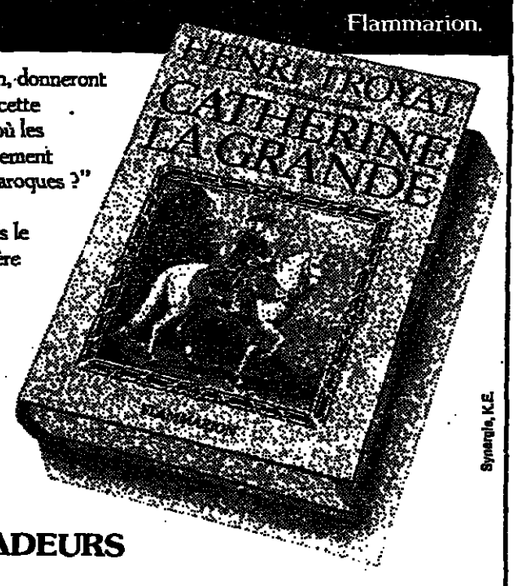

Synargie, K.E.

PRIX DES AMBASSADEURS

558 pages, broché 68 F., relié 90 F.

FLAMMARION

Mars 1978 : Législatives
Mars 1979 : Cantonales
Septembre 1980 : Sénatoriales
Mai 1981 : Présidentielles

Pour éviter les erreurs, pour lutter contre les fraudes.

LE GUIDE PRATIQUE DES ÉLECTIONS

10.000 exemplaires vendus
5e édition actualisée au 15.1.1978

par A. Jabin et J. Vacherand, administrateurs civils spécialistes du contentieux électoral.

- 250 pages sous reliure mobile avec service mise à jour
- 190 réponses à toutes questions pratiques.
- Le Code Electoral et les nouveaux textes actualisés
- Tous les formulaires et leur mode d'emploi.

Vente par correspondance 139 F franco
Editions EUROPA
34 rue Truffaut - 75851 Paris
Tél. 387.63.95 - Télex : 280.022 F

"Si vous avez envie de conserver de l'argent disponible, vous souhaitez aussi qu'il vous rapporte"

C'est un message de la Caisse Nationale de l'Energie qui offre des bons dont les intérêts sont progressifs (jusqu'à 9,75 % de taux actuariel brut au bout de 5 ans).

En plus, ils sont parfaitement anonymes, avantageux fiscalement, toujours disponibles et remboursables, et ils sont émis par un établissement public national*.

Souscrivez auprès de la Caisse Nationale de l'Energie et des guichets de banques : Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Caisse Centrale des Banques Populaires et Banques Populaires de France, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Crédit du Nord, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Louis-Dreyfus, Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet, Banque Rothschild, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque Vernes et Commerciale de Paris.

*Caisse Nationale de l'Energie
pour l'équipement de la France

S Social

alfa romeo

CONCESSIONNAIRE - LOCATION LONGUE DURÉE

GAP PANTIN 122 R. VAILLANT-COUTURIER 93130 NOISY-le-SEC 843-93-39

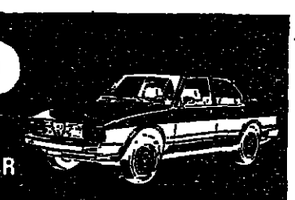

ALFETTA berline 2000

« Manifeste pour une civilisation expérimentale », 16 F.

« Un implacable réquisitoire contre nos civilisations bureaucratiques, uniformisantes et dérisoires », par Alan Sparte, l'auteur du roman « Celui de nulle part ».

EDITIONS EUROPEENNES

11 bis, avenue de la Providence, 92160 ANTONY.

(Publicité)

Le parti socialiste compte sur vous.

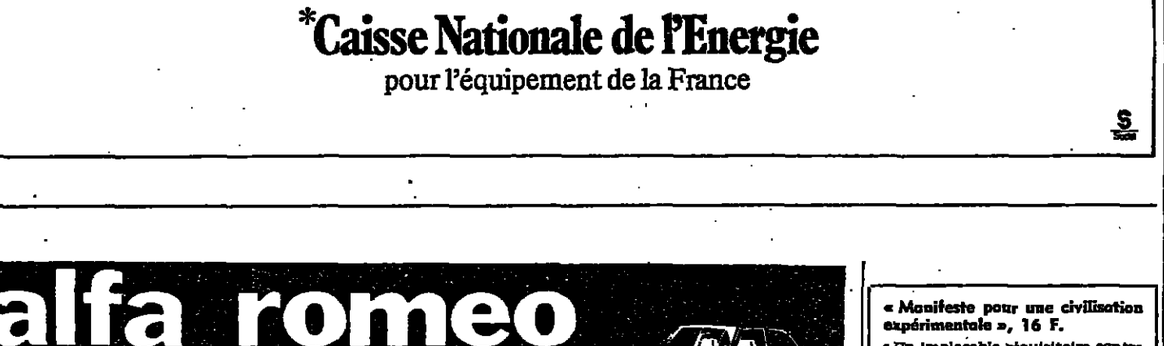

SOUSCRIVEZ AU FONDS DE SOUTIEN "POUR LA VICTOIRE DES SOCIALISTES"

NOM _____ PRENOMS _____

ADRESSE _____

DECLARE SOUSCRIRE POUR LA SOMME DE _____

Ci-joint : CHEQUE ou MANDAT au nom de Charles-Emile LOO - C.C.P. 33 745 51 F La Source - 7 bis, pl. du Palais-Bourbon, 75007 Paris

POLITIQUE

LA CONTROVERSE SUR LES INSTITUTIONS

Un étrange procès

(Suite de la première page.)

Cet émoi est d'autant plus surprenant et apparaît d'autant plus suspect que le leader socialiste n'a même pas à se reprocher d'avoir innové. Il a simplement relancé, le 30 janvier 1978, un débat constitutionnel qui, *depuis quinze ans*, est *« revenu sur le tapis »* chaque fois que le corps électoral a été appelé aux urnes, qu'il s'agit d'élire le président de la République ou les membres de l'Assemblée nationale. La question est posée de savoir s'il est désormais criminel d'appeler l'attention sur les ambiguïtés et les carences redoutables de la Constitution.

Depuis la révision du texte, qui avait été décidée par référendum le 28 octobre 1962, et qui portait élection du président de la République au suffrage universel, aucune campagne électorale ne s'est déroulée en France sans que fût posée une grave question à laquelle aucun des articles de la loi suprême n'apporte de réponse satisfaisante : que se passera-t-il *s'il n'y a pas consensus politique* entre des élus qui tirent leur légitimité de la même source, et notamment entre le président de la République, le premier ministre et la majorité de la représentation nationale ?

Défaut de mémoire ou ignorance ?

Le problème mérite d'être soulevé une fois de plus, et l'on n'en veut qu'une preuve parmi cent autres. Sans songer à bouleverser nos institutions ni à renverser le régime, l'opposition demande depuis 1972 la révision du texte de 1958 sur plusieurs points importants, parmi lesquels l'exercice des pouvoirs exceptionnels et le recours au référendum. Si elle veut honorer ses promesses et mettre en œuvre une réforme qui n'a certes pas la faveur de M. Giscard d'Estaing, qu'adviendra-t-il, puisque l'article 89 de la Constitution dispose : *« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du premier ministre et aux membres du Parlement. »* ?

Le réquisitoire de M. Barre contre M. Mitterrand vise à travers lui et au-delà de lui *« des partis qui veulent à chaque consultation législative mettre en question les institutions »*. Le premier ministre, qui cherche selon toute vraisemblance à atteindre l'opposition tout entière, pèche par défaut de mémoire ou par ignorance. M. Alain Peyrefitte, actuel garde des sceaux ne soulevait-il pas le problème des institutions lorsqu'il affirmait les 18 et 19 février 1967 : *« Si d'aventure la majorité devenait minorité, on ne confierait pas le gouvernements aux oppositions ? »* M. Pierre Messmer ne soulevait-il pas le problème des institutions lorsqu'il évoquait le 17 février 1973 l'éventualité d'une victoire de l'opposition et déclarait : *« Le désaccord qui apparaîtrait entre ces deux éléments des pouvoirs publics que sont le président et l'Assemblée devrait être porté devant le peuple français ? »*

Une « soudaine campagne »

Serait-il interdit au premier secrétaire du P.S. de mettre son nez dans ce genre d'affaires ? M. Barre rêverait-il d'imposer à la France et une fois pour toutes un régime où la majorité aurait le droit de refuser l'alternance et où l'opposition n'aurait que celui de la réclamer sans le moindre espoir de l'obtenir ?

S'exprimant, le 23 janvier, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Chirac avait souligné les difficultés que pourrait rencontrer M. Mitterrand après une éventuelle victoire de la gauche, il en avait conclu qu'il serait contraint d'ouvrir *« une crise présidentielle »* qui lui permette *« d'accéder au seul poste qu'il peut véritablement vouloir pour assurer ses objectifs, c'est-à-dire au poste de président de la République »*. Il avait ajouté : *« Ce raisonnement est une fatalité de l'action telle qu'elle se présente aujourd'hui pour M. Mitterrand. »*

C'est le droit de quinconque, et notamment du chef du R.P.R. de faire une telle analyse, mais le premier ministre fait, lui, un procès d'intention. Il souscrit d'une certaine manière à l'opinion de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, puisqu'il déclare qu'il est tout à fait logique que M. Mitterrand *« vise le sommet »*, mais il extrapole, pour ne pas dire plus, et il travestit les propos du leader socialiste lorsqu'il affirme : *« Nous savons que le problème même du respect des institutions, au sommet, c'est-à-dire du rôle du président de la République et de sa présence se trouve posé. »* La vérité est que ce problème est posé non pas aujourd'hui, mais depuis la révision de 1962.

La vérité est aussi que le chef du gouvernement a tort de chercher à opposer sur le terrain institutionnel MM. Mitterrand et Marchais, puisque leurs propos sont parfaitement concordants. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré dimanche dernier sur les antennes d'Europe 1 : *« Nous ne faisons pas du départ de M. Giscard d'Estaing la condition de la participation des communistes au gouvernement. »* Le premier secrétaire du P.S. avait, pour sa part, affirmé dès le 8 novembre 1975 : *« Je dis que si la gauche l'emporte elle doit exiger le gouvernement de la France, afin d'appliquer le programme commun avec le président de la République en place. »* *« Nous ne mettons pas en question la régularité de l'élection acquise en 1974. »*

M. Mitterrand n'ayant depuis lors jamais tenu un autre langage, on ne s'étonne pas qu'il ait réagi avec violence mardi soir aux imputations de M. Barre. On ne s'étonne pas davantage que la *Lettre de l'Unité* s'émeuve d'une *« soudaine campagne »* et relève une *« étrange coïncidence »*, s'il est vrai que lundi matin *le Quotidien de Paris* titrait en première page : « Mitterrand veut l'Elysée », et que M. Van Den Esch allait jusqu'à écrire dans *l'Aurore* : *« M. Mitterrand... suggère que la présence même à l'Elysée du chef de l'Etat élu en 1974, dans de toutes autres circonstances, ne serait pas compatible avec l'exercice du pouvoir par la gauche. Ainsi le chef socialiste radicalise son combat contre un homme, contre les partis qui déclarent appuyer son action et, en définitive, contre les institutions. Il entame contre M. Giscard d'Estaing un processus révolutionnaire. »*

Avec la caution de l'Élysée ?

Dira-t-on comme le député de la Nièvre qu'il y a *« coup monté »* ? Il y a en tout cas agression injustifiée et pas sur le seul terrain des institutions et de l'alternance. Il y aura bientôt treize ans que M. Mitterrand combat avec une fortune inégale pour le socialisme et pour l'union de la gauche, et il n'était pas digne de la part d'un premier ministre de stigmatiser sa *« vocation tardive »* et son *« ardeur de néophyte »*, d'opposer ceux qui sont socialistes *« par vocation »* à ceux qui ne le sont que *« par ambition »*. La fidélité de M. Barre au général de Gaulle n'ayant jamais été vraiment contestée, en quelle estime tiendrait-il l'homme qui lui reprocherait d'avoir attendu le 31 janvier 1978 pour s'écrier : *« Soyons tous gaullistes ! »* et lui demanderait si ce cri du cœur lui est inspiré par la conviction ou par l'ambition ?

Au premier jour de sa campagne électorale nationale, M. Barre s'est engagé sur une très mauvaise et très périlleuse voie, et l'on veut espérer qu'il n'y persévérera pas. D'autant plus qu'il enfreint, et gravement, les commandements que le président de la République avait formulés le 2 janvier : *« Quant à cette consultation qui va s'ouvrir, je souhaite qu'elle respecte trois caractères : l'esprit de tolérance, la recherche de la vérité et le respect des personnes. »*

Le premier ministre ne s'est pas borné à attaquer M. Mitterrand, il a également brandi le vieil épouvantail du « chaos » alors que ce terme n'a jamais ni nulle part été utilisé par M. Giscard d'Estaing que l'on sait désireux d'assurer « l'union », la « décrispation » et « l'ouverture ».

La question fondamentale qui est posée est donc de savoir si M. Barre s'est exprimé ou non mardi avec la caution de l'Elysée. Si la réponse est négative, ne faut-il pas considérer que la crise institutionnelle est d'ores et déjà ouverte ?

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Gérard Furnon* estime que le procès qu'il a intenté à la C.G.T. et à M. Georges Marchais (*le Monde* daté 1er février) *« pourrait être la prise de conscience de millions de Français »*. *« Un tel procès*, a-t-il précisé mardi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, *pourrait discréditer toute la gauche française et change le pronostic des prochaines élections. »* M. Furnon a stigmatisé l'attitude de la C.G.T. et du P.C., qui ont, selon lui, usé de manœuvres dilatoires pour éviter le débat de fond. *« Personne*, estime M. Furnon, *n'ose s'attaquer au problème de fond du syndicalisme, du syndicalisme politique. »*

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mardi 31 janvier à Beaune : *« C'est une chose de dire que cette Constitution a des faiblesses, et c'est vrai, car elle n'a pas prévu qu'il soit facile de gouverner et de diriger la France quand le président de la République n'a pas la même politique que l'Assemblée nationale. Mais il y a des solutions à trouver, et, si le cas se présente au mois de mars, nous trouverons des solutions. Et c'est là que l'arbitrage du président de la République est important pour assurer la continuité de l'Etat. C'est lui qui a la grande responsabilité de faire face à la fois aux nécessités de l'Etat et, en même temps, de répondre aux vœux du peuple français. »*

préparation des élec

Les non-gaullistes
décide pas à prendre

APPEL DE
DANS LE

rons, mais pour le

socialisme & entreprise

ouvre le débat

les cadres et le... socialisme

25, rue du Louvre, 750

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

JE

IR LES INSTITUTIONS

inge proc

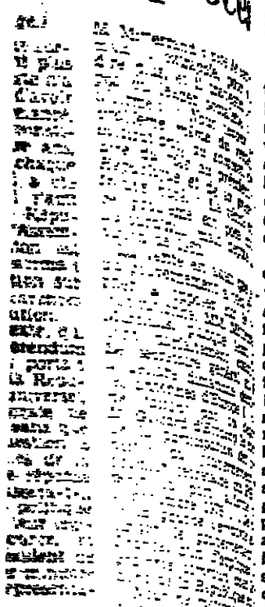

La préparation des élections législatives **POLITIQUE**

Les non-gaullistes regrettent que le premier ministre ne se décide pas à prendre la tête du deuxième courant de la majorité

Aux yeux des dirigeants des formations non gaullistes de la majorité, la déclaration de M. Raymond Barre, mardi après-midi au micro de TF1, vaut peut-être moins par ce qu'elle contient (les accusations contre M. Mitterrand) que par ce qu'elle ne contient pas : la prise en charge effective, concrète, du « deuxième courant » de la majorité.

Ce courant, qui rassemblerait giscardiens, centristes et radicaux, tente, depuis longtemps déjà, de *s'organiser : pratiquement depuis que* le président de la République n'est plus un gaulliste et, surtout, depuis que M. Jacques Chirac a conduit sa formation sur la voie de la défiance à l'égard de ses partenaires. Les nécessités électorales et la détermination du R.P.R. à provoquer de nombreuses « primaires » au sein de la majorité ont amené les non-R.P.R. à s'entendre pour présenter le plus possible de candidats communs et pour ne pas disperser leurs forces aux côtés du parti dominant. M. Jean Lecanuet avait été le premier à dessiner cette stratégie devant le congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux, à Rennes, en mai 1976.

Une telle entreprise ne pouvait se concevoir sans un chef de file, un « patron », et celui-ci ne pouvait guère être que le premier ministre. Rapidement, centristes et giscardiens se placèrent sous la tutelle de M. Raymond Barre. C'est alors que devait commencer une longue série d'espoirs, de déceptions et d'équivoques à laquelle l'attitude adoptée mardi par le chef du gouvernement pourrait bien avoir mis fin.

A ceux qui, comme MM. Lecanuet ou Soisson, se réfèrent depuis plusieurs mois à son autorité, à ceux qui réclament ses arbitrages, bref à ceux qui le pressent de prendre la tête des non-gaullistes et de les mener à un combat dont l'objectif est autant le rééquilibrage de la majorité au détriment du R.P.R. que la victoire sur l'opposition, à ceux-là M. Barre vient peut-être de répondre « non ». Ou, du moins, de confirmer que sa réponse n'est toujours pas « oui ».

Certes, au cours des dernières semaines — mais après avoir paru hésiter longtemps, — M. Barre a donné à plusieurs reprises quelques seuoirs à ses partisans : coups de patte au R.P.R. et à son chef, encouragements aux états-majors centriste et giscardien engagés dans la réduction du nombre de leurs candidats, participation directe ou indirecte à leurs négociations préélectorales et, même, hospitalité offerte à Matignon, dans le désormais fameux pavillon de musique où ont eu lieu la plupart de leurs discussions.

Mais, d'engagement total, point : non plus que de décision en faveur d'un sigle commun. On discute depuis bientôt deux mois de l'opportunité de baptiser « Union pour la démocratie française » (ou autrement) l'entente des non-gaullistes, sans se décider à franchir le pas.

A l'hésitation du début, puis aux quelques manifestations d'autorité, a succédé une sorte de repli. Le premier ministre a semblé choisir la prudence pour en arriver récemment à multiplier les déclarations « œcuméniques » : *Il soutiendra, dit-il,* les candidats qui le lui demanderont. Tous les candidats. A quelque formation de la majorité qu'ils appartiennent, *« sans exclusive »*. Le chef du gouvernement est apparu de moins en moins convaincu de la nécessité de se poser en leader d'une fraction seulement de la majorité.

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs, avait relancé les espoirs des non-gaullistes. En présentant la majorité comme une alliance de *« deux tendances principales »*, ayant chacune ses *« préférences »* et son *« message »*, le chef de l'Etat avait conduit les responsables giscardiens et centristes à penser que leur stratégie était ainsi entérinée, que la deuxième tendance était encouragée à approfondir son union et que, tout naturellement, M. Barre — d'ailleurs dûment félicité par le président dans le même discours — allait, enfin, en prendre officiellement la tête.

« Il faut achever le travail », écrivait M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans ces colonnes, le 31 janvier.

« Si Raymond Barre avait eu le tempérament d'un Jacques Chirac, dans les deux heures qui suivaient le discours de Verdun il réunissait une conférence de presse, déclarait : « C'est moi le chef du deuxième courant » ; puis il nous convoquait tous dans son bureau pour nous le faire comprendre par quelques paroles bien senties. » Le responsable non gaulliste qui tient ces propos ajoute : *« ... Et personne n'aurait bronché ; le R.P.R. lui-même n'aurait pas pris le risque de crier une nouvelle fois à la trahison ! »*

Mais M. Barre n'a pas *« le tempérament d'un Jacques Chirac »*. C'est le moins qu'on puisse dire. De plus, il ne s'agit peut-être pas seulement d'une question de tempérament...

En tout cas, mardi, à l'heure où le premier ministre parlait à la télévision, tel dirigeant centriste, espérant encore en les vertus décisives du discours présidentiel, avait laissé consigne à un membre de son cabinet de lui téléphoner au cas où M. Barre, enfin, annoncerait qu'il prenait la tête de l'alliance giscardo-centriste. Déception.

Déception, car le chef désiré ne s'était pas levé. Il s'en était même gardé et avait repris sa promesse d'être le soutien de tous... *« sans exclusive »*. Il n'avait nullement empoigné la banderole d'une « Union pour la démocratie française ». Ce ne serait pas encore pour cette fois.

Affaire de tempérament ? Peut-être. Souci de préserver ce qu'il reste de liens entre le R.P.R. et ses partenaires ? Sans doute. Mais vraisemblablement aussi choix tactique mûrement réfléchi et élaboré en connivence avec le président de la République : le premier personnage de l'Etat prend de la distance, évite de lier son sort au résultat du scrutin législatif, sauvegarde son apparence d'arbitre. Le chef du gouvernement va, alors, en quelque sorte, « au charbon » à sa place. Il saisit le prétexte d'une déclaration de M. Mitterrand et brandit la menace de la crise institutionnelle en cas de victoire de la gauche. Ce faisant, il se pose un peu plus en chef de la majorité tout entière. Ce rôle est d'autant plus nécessaire que le chef de l'Etat veut donner le sentiment qu'il s'élève au-dessus du débat majorité-opposition. Mais ce rôle ne peut guère s'accommoder d'une action partielle à la tête des seuls giscardiens, centristes et radicaux. Si demandeurs soient-ils.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *Des délégations du P.S. et du M.R.G.*, respectivement conduites par *MM. Mitterrand et Fabre*, se sont rencontrées mardi 31 janvier au siège du P.S. Une délégation permanente a été créée en vue de régler les derniers litiges électoraux entre les deux formations. Une rencontre des responsables de ces dossiers est prévue mercredi 1er février.

QUERELLE DE CLOCHER DANS L'ORNE

«Prions, mais pour le bon choix»

De notre correspondant

Alençon. — Le conseil général de l'Orne, réuni en session extraordinaire, devait se prononcer, dans la soirée du lundi 30 janvier, sur une subvention pour des travaux à l'église romane d'Authéuil (Orne), classée monument historique. Le rapporteur avait conclu à l'octroi d'*une somme de* 25 000 francs.

On pensait à une approbation sans discussion, lorsque M. Roland Boudet (C.D.S.), député, conseiller général et maire de L'Aigle, a déclaré : *« Oui à la subvention si c'est pour le monument historique, non si c'est pour un lieu qui abrite aujourd'hui un clergé qui en est réduit à discuter de l'existence ou de la non-existence de Jésus-Christ (...).*

« Aujourd'hui, a ajouté M. Boudet, *le clergé se sert des églises pour attaquer sans risque de contradiction le régime politique actuel et prôner ouvertement un régime qui supprime la religion là où elle existait encore. Chez moi, les vicaires défilent avec la C.G.T. et la C.F.D.T. contre Giscard, Barre et Boudet. Ils sortent ainsi de leur mission, ils sont hors de l'Eglise contre l'Eglise. »*

M. Pavis (P.S.), conseiller général d'Argentan, ayant répondu : *« J'étais prêt à demander : levons-nous et prions. »* M. Boudet lui a répliqué : *« Oui, prions, mais pour le bon choix. Vous, vous n'êtes pas dans notre Eglise. »*

Et M. Pavis de répondre : *« Je sais, comme vous, monsieur Boudet, que parfois l'Eglise est partisane, mais vous n'avez pas condamné certaines prises de position de votre Eglise. Cela ne me gêne pas, moi, de défiler à côté d'un prêtre engagé ; cela ne me gêne pas de voir un prêtre manifester pour Giscard. Un prêtre est un homme qui a le droit d'avoir des idées. »*

« Vous avez dit un mot de trop, a rétorqué M. Boudet, *Le prêtre ne doit s'engager que pour Jésus-Christ. Je ne voterai pas de subvention pour abriter ceux qui nous battent le derrière. »*

Malgré les arguments de M. Boudet, les autres conseillers généraux ont accordé la subvention demandée.

MARCEL VANNIER.

LES PATRONS CHRÉTIENS : quel que soit le résultat des élections, la mission des chefs d'entreprise restera essentielle.

A l'approche des élections législatives, le Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (C.F.P.C.), qui compte deux mille adhérents environ, et est particulièrement bien implanté dans le Nord, l'Ile-de-France, la Normandie et la région Rhône-Alpes, a publié le communiqué suivant. La campagne électorale doit être pour les chefs et dirigeants d'entreprise *« l'occasion d'une double affirmation ».*

« Après comme avant la compétition politique, et quel qu'en soit le résultat, la mission des chefs d'entreprise restera essentielle. On aura besoin demain comme hier de dirigeants de ces hommes et de ces femmes au travail, créateurs de biens et de services utiles à la cité, produisant plus qu'ils ne consomment, unis dans une œuvre commune où chacun doit pouvoir trouver une part de sa réussite personnelle.

» Comme responsables des cellules économiques de notre société, les chefs et dirigeants d'entreprise souhaitent que les débats politiques mettent en lumière des faits indépendants de toute idéologie. L'économie européenne doit relever le défi de son développement au milieu de contraintes connues : celles du coût de l'énergie, de la concurrence extérieure, du poids des investissements sans lesquels il n'y a pas d'avenir possible. »

TRACTS EN 24 HEURES

Format 21×29,7 cm	Deux couleurs recto seul	Deux couleurs recto verso
10 000 exemplaires	1 100 F	1 800 F
le mille à la suite	42 F	43 F
25 000 exemplaires	1 730 F	2 445 F
le mille au-delà	32 F	33 F

Ces prix et ces délais s'entendent H.T. composition, photogravure et papier compris, pour des tirages de 10 000 à 1 000 000 d'exemplaires

IMPRIMERIE L'AVENIR GRAPHIQUE
325, rue de Charenton - PARIS 12e. Tél. : 345-44-45 poste 247

(PUBLICITE)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAF du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu malade

DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'autodéfense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale. Elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE

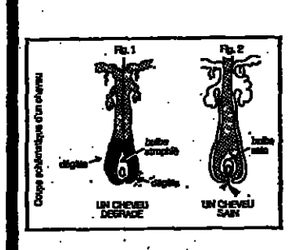

L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPÉCIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les possibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 11 h. à 20 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris (1er) - Tél. 260-38-84
LILLE : 16, rue Faidherbe. Tél. : 57-24-19.
BORDEAUX : 34, place Gambetta. Tél. : 48-06-34.
TOULOUSE : 42, rue de la Pomme. Tél. : 22-30-94.
METZ : 2/4, en Chaplerue. Tél. : 75-00-11.
NICE : 1, Prom des Anglais, imm. Le Rubi. Tél. 88-25-44

(PUBLICITE)

socialisme & entreprise ouvre le débat

les cadres et le... socialisme

Samedi 4 Février 78

palais des congrès

de 9 heures à 18 heures

avec la participation de

F. Mitterrand
J.P. Bachy
J. Delors
L. Jospin
G. Martinet
L. Mexandeau
Ch. Pierre
P. Uri

25, rue du Louvre, 75001 Paris · Tél. : 261.42.99

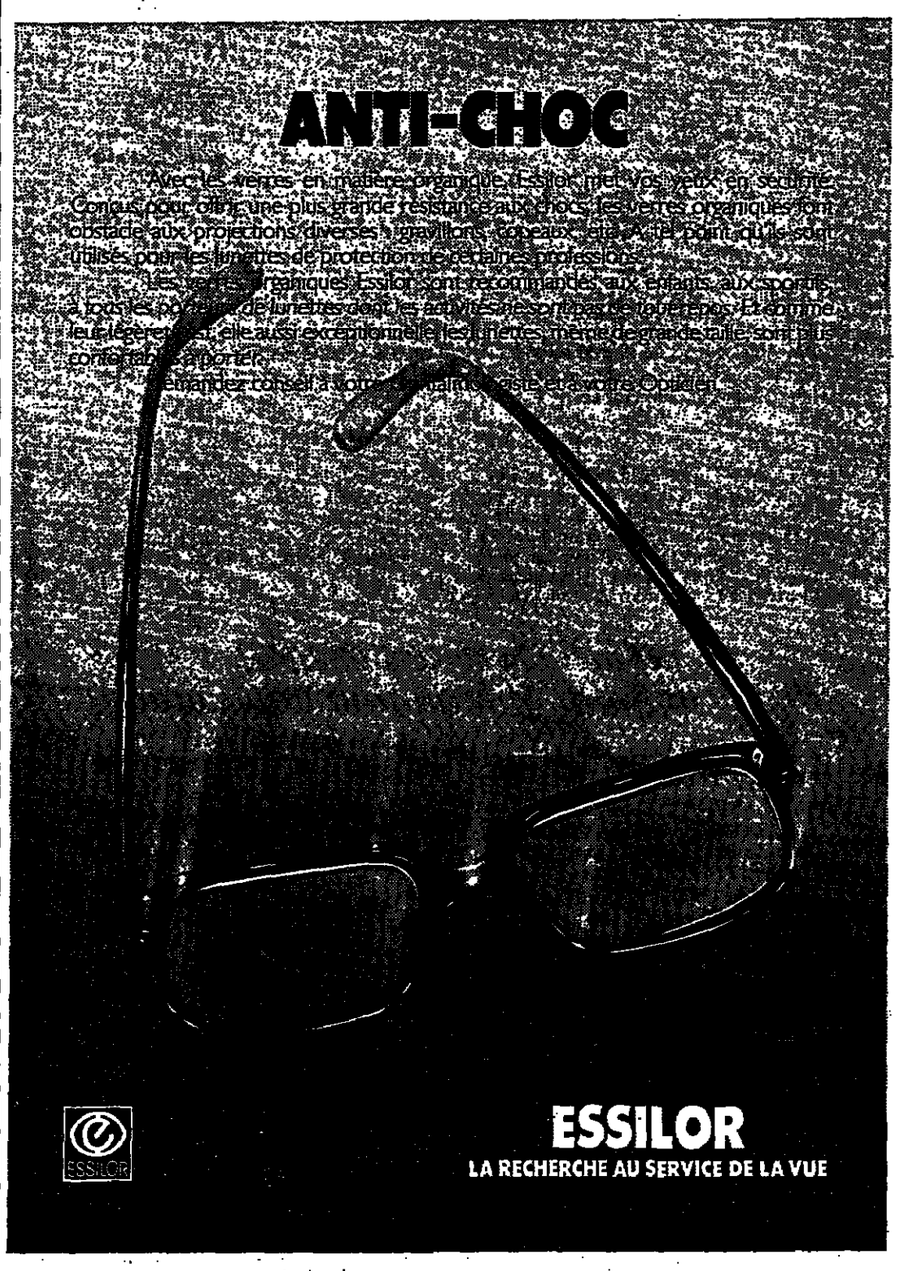

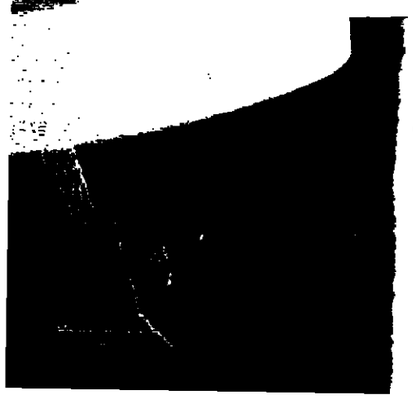

manifeste des cadres pour les libertés

Quatre millions de cadres — 13 % de la population active — représentent 15 % de l'électorat français.
***Un grand nombre d'entre eux, inquiets du contexte économique mais se* défiant des programmes de la gauche, ne se sont pas encore prononcés sur la forme de société qui leur sera proposée en Mars 1978.**
Compte tenu de la faible marge séparant les deux camps, il est clair que le vote des cadres sera déterminant.
C'est pourquoi des responsables au sein d'entreprises privées ou publiques, se sont regroupés en dehors de toute organisation syndicale ou politique, dans le COMITE DES CADRES POUR LES LIBERTES. Conscient de la nécessité de dépasser les intérêts catégoriels, le C.C.L. propose le Manifeste des cadres sur lequel tous les candidats devront se déclarer. Les cadres effectueront ainsi leur choix en toute connaissance de cause.

1 liberté de l'entreprise et liberté des cadres

La liberté ne peut se diviser : pas de nation démocratique sans entreprises libres. Les pays résistant le mieux à la crise actuelle sont ceux qui donnent le maximum de responsabilités, donc de moyens, aux cadres des entreprises.

Il s'agit pour nous de :

garantir la hiérarchie des salaires en fonction des responsabilités et des compétences ◆ décentraliser les responsabilités ◆ organiser des unités de travail à l'échelle humaine ◆ lutter avec énergie contre le chômage des cadres ◆ assurer l'égalité des chances aux cadres féminins ◆ défendre les revenus par la négociation au niveau professionnel ◆ stopper l'inflation des prélèvements fiscaux et sociaux ◆ sauvegarder le régime des retraites et verser des pensions proportionnelles aux cotisations.

2 économie de liberté

Pas d'entreprises libres sans économie de liberté. Une intervention pesante et irresponsable de la bureaucratie tend à supprimer les conditions de développement, voire de survie, des entreprises libres.

Il s'agit pour nous de :

séparer le pouvoir administratif du pouvoir politique ◆ forger une économie prospère en multipliant les entreprises libérales ◆ refuser de nouvelles nationalisations, notamment celle du crédit ◆ renforcer le pouvoir des élus face à la technocratie ◆ créer librement toute entreprise même hors de l'encadrement du Plan ◆ faciliter les investissements productifs, générateurs de croissance, d'emplois et de bien-être social ◆ dynamiser les exportations en repensant l'appareil étatique actuel ◆ veiller à l'indépendance financière et technologique des industries françaises ◆ promouvoir l'épargne d'investissement.

3 société libre

Pas d'économie de liberté sans société libre. La finalité de toute organisation sociale est l'épanouissement de l'individu. Il n'est pas question de sacrifier les libertés individuelles au collectivisme.

Il s'agit pour nous de :

protéger la liberté du travail ◆ préserver la pluralité des opinions et l'indépendance des moyens d'information ◆ interdire le détournement du droit de grève à des fins anti-économiques ◆ améliorer les conditions de l'effort humain ◆ maintenir la liberté de l'enseignement ◆ promouvoir la cellule familiale ◆ soutenir une politique délibérément nataliste ◆ respecter les libertés religieuses ◆ doter nos armées des moyens d'assurer l'indépendance nationale ◆ maintenir les valeurs-forces du monde libre.

défendre la société libérale, c'est notre façon de lutter pour la démocratie

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Henri BERNET, Gérard BONNET, Alice BRIQUET, Pierre CALUS, Patrick de CHARRY, Jacques DESMOT, Jacques DROUHIN, Jacques de FERLUC, Jean-Louis FEBVRE, Jacques JOLY, René LIZABAULT, Serge MOYET, Jacques PELISSIE, André PELTRE, Michel PIETRINI, Bernard REIBELL, Denis RIANT, Marc RICHTER, Xavier de La ROCHE BROCHARD, Francis VERNHOL.

Si vous désirez soutenir notre action, adhérez au CCL en nous faisant parvenir votre carte de visite accompagnée du montant de votre cotisation (200 F).

COMITE DES CADRES POUR LES LIBERTES
83 boulevard exelmans 75016 paris tel (1) 224-69-52

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XII bis. — FRANCHE-COMTÉ : la gauche à petits pas

« Le Monde » a publié dans son numéro daté 1er février la première partie de l'enquête électorale sur la région Franche-Comté et analysé la situation dans le département de la Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Voici la fin de cette enquête qui concerne les départements du Jura et du Doubs. (Le tableau où figure le nombre des élus par famille politique pour ces deux départements — pour toutes les élections législatives depuis 1958 — a aussi été publié dans « le Monde » daté du 1er février.)

DOUBS : un R.P.R. de choc face aux « fouette-culs » socialistes

par PATRICK FRANCÈS

Dans la 1re circonscription (Besançon), Jacques Weinman (R.P.R.), décédé en mai 1977, avait, en 1973, conservé de justesse un siège conquis en 1958, ne devançant au second tour son adversaire socialiste, M. Joseph Pinard, que de cinq cent neuf voix sur plus de soixante-douze mille suffrages exprimés. Son suppléant, M. Georges Bolard (R.P.R.), trente-sept ans, professeur, maire de Vernierfontaine, a, « *pour des raisons strictement personnelles* », décidé de ne pas se présenter. Il soutiendra M. Raymond Tourrain (R.P.R.), cinquante-trois ans, assureur-conseil, vice-président du conseil général (réélu en mars 1976, il représente le canton de Besançon-Est depuis septembre 1973), gaulliste de choc, « *férocement anti-communiste* » et qui avoue avoir également « *dans son colimateur* » les syndicats « *révolutionnaires* » et « *les intellectuels de gauche* ». Dans son camp, on supporte mal, il est vrai, de voir « *les professeurs* » socialistes régner, depuis 1977, sur la mairie, domination qui, y estime-t-on, augure mal de l'avenir : « *Si la gauche gagne en 78*, y déclare-t-on, *on sera dirigé par les fouette-culs.* »

M. Tourrain reconnaît qu'il eût été préférable pour la majorité de présenter au moins deux candidats afin « *de mieux couvrir le terrain* » et de récupérer une partie d'un électorat centriste, aujourd'hui orphelin, mais qui, lors des trois dernières consultations, avait représenté de 12 % à 15 % des suffrages exprimés. « *Si Tourrain est seul, c'est cuit* », résume un militant R.P.R. D'où les tentatives en cours pour susciter une nouvelle candidature.

C'est sur le même électorat que compte M. Pinard (P.S.), quarante et un ans, professeur, adjoint au maire de Besançon et conseiller général du secteur nord de la ville (élu en 1973, il a été réélu en 1976), pour conforter l'expansion socialiste dans une circonscription où M. Mitterrand n'avait cependant obtenu, en 1974, que 45,5 % des voix. M. Martial Bourquin est le nouveau candidat du P.C.

Avec M. Charles Piaget, porte-parole du Front autogestionnaire, sont également candidats Mme Marie-France Roche (Lutte ouvrière), aide soignante au C.H.U., et M. Philippe Kaminski (écologiste), qui figurait sur la liste de la majorité, aux municipales, à Besançon.

Dans la 2e circonscription (Montbéliard), M. André Boulloche, ancien ministre, membre du comité directeur du P.S., s'est taillé en quelques années un fief d'où l'on voit mal, à première vue, qui pourrait l'évincer. Parachuté à Montbéliard en 1965, il en est maire depuis cette date. Elu président du district urbain, il entre à l'Assemblée nationale en 1967, y est réélu en 1968 (en améliorant son acquis du premier tour, ce qui, à l'époque, fut très remarqué) et en 1973, où il *obtient, au second tour, 60,8 %* des suffrages exprimés face à son adversaire centriste.

Mais il ne faut pas négliger les retombées de la polémique qui secoue la gauche et qui trouve, au plan local, un terrain particulièrement propice. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'entendre M. Paganelli, conseiller général, maire d'Audincourt depuis 1977 (conquête opérée aux dépens des socialistes), dénoncer « *une certaine complicité silencieuse entre le patronat de Peugeot et Boulloche* ». « *Affabulations*, commente ce dernier, qui observe que *Peugeot mène aujourd'hui une véritable guerre sainte contre la gauche et me tire dessus à boulets rouges.* »

Candidat du R.P.R., soutenu par le C.D.S., M. Gérard Kuster, vingt-neuf ans, délégué national à la jeunesse du Rassemblement, reste sur deux défaites : l'une aux cantonales de 1976, à Audincourt ; l'autre aux municipales, à Montbéliard. Enfant du pays, il poursuit avec ténacité « *un travail en profondeur et à long terme* » dans une région « *de très forte implantation gaulliste* », où se trouve, à Sochaux, la plus importante section d'entreprise du R.P.R.

Outre un éventuel candidat du P.R., M. Damien Le Chenne, se présentent également dans cette circonscription MM. Georges Minazzi (Front autogestionnaire) et Christian Driano (Lutte ouvrière), employés chez Peugeot.

L' « affaire » Blondeau

Dans la 3e circonscription (Pontarlier), M. Edgar Faure (app. R.P.R.), soixante-neuf ans, président du conseil régional depuis 1974, conseiller général de Pontarlier depuis septembre 1973, député constamment réélu depuis 1967, avait, en 1973, retrouvé une fois de plus son siège au premier tour, malgré la présence, sur sa droite, de deux candidats, ce qui explique qu'il n'ait alors obtenu que 56,8 % des suffrages exprimés, contre 72,7 % en 1969 (à l'occasion d'une élection partielle) et 74,8 % en 1968. Pour le président de l'Assemblée nationale, candidat unique de la majorité (*il privilégie personnellement son* appartenance au Nouveau Contrat social), la victoire ne fait aucun doute, et, insiste-t-il, « *dès le premier tour* ».

Simple conseiller municipal de Pontarlier après la victoire, en mars dernier, de la liste d'union de la gauche (il était maire de cette ville depuis 1971), il semble avoir surmonté un échec qui aurait pu marquer pour lui le commencement du déclin. Il est vrai que les événements ont joué en sa faveur, son successeur, M. Denis Blondeau, vingt-huit ans, ayant, à la suite d'une « faute » dans la gestion municipale (*le Monde* du 22 novembre), été exclu du P.S. (*il a fait appel* devant la commission nationale des conflits), et ayant vu la majorité de son conseil lui demander de renoncer à ses fonctions. Le maire, qui se maintient, affirme que « *le dossier est vide* »..., ce qui n'est pas, semble-t-il, l'avis de tout le monde. Peut-être la lumière viendra-t-elle de la préfecture ?

C'est M. Joseph Parrenin, trente-sept ans, agriculteur, conseiller municipal de Thiebouhans, qui portera les couleurs du P.S. dans une circonscription où M. Mitterrand avait obtenu 34,4 % aux présidentielles, contre 27,6 % pour la gauche, au premier tour de 1973.

Il axera surtout son action locale sur la « *démythification du roi Edgar dont la politique se résume à faire croire aux gens qu'ils sont heureux au pays* ». Opinion partagée par M. Jean-Michel Jussiaux (P.C.), trente et un ans, professeur, adjoint au maire de Pontarlier, qui semble toutefois plus préoccupé par l'avenir de cette municipalité que par la campagne des législatives. « *Sans ses querelles intestines*, estime-t-il *la gauche était installée pour longtemps.* »

Voilà qui explique peut-être pourquoi M. Edgar Faure bat actuellement la campagne, visitant systématiquement, et au pas de charge, les deux cent dix communes de la circonscription. Si la séduction semble s'être quelque peu atténuée, le savoir-faire, lui demeure entier, que ce soit à propos de l' « affaire » qu'il n'exploite que très discrètement (« *Vous auriez mieux fait de me garder* », susurre-t-il à l'oreille des Pontissaliens) ou de ses démêlés, combien dérisoires, avec la fédération radicale locale, qui en avait fait son président et lui reprochait son investiture R.P.R. Découvrant aujourd'hui que le président de l'Assemblée a obtenu l' « *investiture libérale* », elle se jette dans ses bras. Et lui d'observer malicieusement : « *Dans cette circonscription, je ne connais pas d'autre radical que moi.* »

JURA : le P.S. candidat à la succession de Jacques Duhamel

Dans la 1re circonscription (Lons-le-Saunier, Saint-Claude), M. René Feit (P.R.), chirurgien-gynécologue, maire de Lons de 1965 à 1977, conseiller général du canton nord de la ville depuis 1967, entré à l'Assemblée en 1967, avait, en 1973, été réélu d'extrême justesse au second tour, ne devançant son adversaire socialiste, M. René Colin, que de *33 voix, sur près de 60 000* suffrages exprimés.

Deux éléments avaient expliqué cette reconduction laborieuse : le maintien au second tour du candidat centriste, M. Louis Jaillon, dépossédé de son siège en 1967, et la présence, au second tour, du candidat socialiste qui, contrairement à 1967 et à 1968, avait devancé au premier tour le candidat communiste, M. Henri Auger, et avait bénéficié d'un meilleur report des voix de gauche. Rien d'étonnant par conséquent si M. Feit espère voir M. Colin devancé par M. Auger qui, il est vrai, bénéficiera de la notoriété que lui a valu sa victoire... sur M. Feit, aux dernières municipales.

Une défaite que l'ancien maire de Lons semble personnellement avoir oubliée. D'une sérénité « absolue », le candidat de la majorité non gaulliste, qui se considère également comme « R.P.R. d'honneur », place ses espoirs dans les 52,3 % recueillis dans cette circonscription par M. Giscard d'Estaing. Il compte également hériter d'une large part des quelque 10 000 voix qui, au second tour de 1973, étaient restées fidèles à M. Jaillon, maire de Saint-Claude, conseiller général, « tombeur » d'Edgar Faure, alors député du Jura, en 1958, aujourd'hui cantonné dans une neutralité silencieuse, que M. Feit affirme « *bienveillante* » à son égard.

Le député sortant devra cependant compter avec une nouvelle inconnue : la présence d'un R.P.R., M. Max Jaillet, qui explique que « *les commerçants, responsables en partie de la défaite de M. Feit en mars dernier, désirent aujourd'hui se racheter, sans pour autant se défuger* ». « *Je leur donne cette possibilité* », observe-t-il.

« *Nous avons beaucoup travaillé* », insiste, de son côté, le nouveau maire, M. Auger, professeur, conseiller général depuis 1973, réélu en 1976, communiste très « union du peuple de France ».

Refusant de polémiquer sur ce terrain avec « *une personnalité attachante* », M. Colin (P.S.), professeur, conseiller général de Conliège depuis 1976, préfère énumérer les données d'une élection qui devrait, à son avis, entraîner une importante redistribution des cartes : la lourde défaite personnelle de M. Feit, en mars dernier, le centrisme d'opposition de l'électorat de M. Jaillon et, surtout, la poussée socialiste qui a vu la gauche s'emparer des mairies de Dole, de Lons, de Champagnole et de Tavaux. Reste l'inconnue constituée par la candidature de M. Jacques Chevrier (M.R.G.), conseiller municipal grâce aux communistes, qui l'avaient accueilli sur leur liste au second tour.

Dans la 2e circonscription (Dole, Champagnole) Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, réélu depuis 1962, avait, en 1973, distancé au second tour son adversaire socialiste, M. Jean-Pierre Santa Cruz, de 9 729 voix sur quelque 60 000 suffrages exprimés. Décédé le 8 juillet dernier (son suppléant, M. Henri Jouffroy (réf.), soixante-seize ans, ne se présente pas), il laisse à la majorité, en l'absence d'un dauphin reconnu, une situation difficile dans une circonscription où la gauche en général et le P.S. en particulier (il a inversé, à gauche, le rapport des forces au premier tour de 1973) sont en progression et où M. Mitterrand avait obtenu 50,3 % des voix en mai 1974.

De plus, M. Santa Cruz, trente-neuf ans, médecin, conseiller général depuis 1973, de nouveau candidat, a, en mars 1977, conquis la mairie de Dole, exploitant notamment les divisions de la majorité. A son avis, si la situation à gauche avait normalement évolué, la victoire n'aurait fait aucun doute. Nouveau candidat du P.C., M. Maurice Faivre-Picon, ouvrier, maire de Damparis depuis 1971, conseiller général d'un des cantons de Dole depuis 1976, entend surtout dénoncer la politique du pouvoir. A l'extrême gauche, on relève les candidatures de MM. Noël Tritz (Front autogestionnaire) et Jean-Charles Ratte (O.C.T.).

Du côté de la majorité, M. Gilbert Barbier, trente-huit ans, chirurgien, conseiller municipal de Dole, proclame n'appartenir à aucun parti tout en étant soutenu par les formations non gaullistes. Son principal atout semble être son comité de soutien, dont font partie, outre le député sortant, les deux sénateurs du Jura, MM. Jeanbrun (Gauche démocratique) et Gravier (Union centriste), également président du conseil général.

Beaucoup plus isolé, sur ce plan, apparaît M. René de Menthon, vingt-neuf ans, qui présente la particularité d'être chargé de mission à la présidence de la République et de ne pouvoir compter que sur le soutien du R.P.R. Situation qu'il résume ainsi : « *Je suis chiraquien à court terme et giscardien à long terme* ». — P. Fr.

L'autre plu
Les
encore plus douces
lentilles de co
souples
On ne les sent plus sur l'
Essayez YSOP
PARIS Tel.

هكذا من الأصل

La préparation des élections législatives

L'AUTRE

gauche à petits

ments du Jura et du Doubs où figure le nombre des élus pour ces deux départements. Les élections législatives seront été publié dans « le Monde » fer.)

de choc

» socialistes

NCES

affaire Blondeau

idat à la succession Duhamel

L'autre pluralisme

par MAURICE DUVERGER

En apportant ses suffrages à deux gaullistes de gauche et à deux candidats du P.S.U., le parti communiste reprend une vieille tactique. Le scrutin majoritaire n'a rien à y voir, puisqu'elle a été pratiquée sous la IV^e République aussi, où régnait la proportionnelle. Les députés progressistes d'autrefois ont été élus comme le seraient Claude Bourdet, le général Binoche et leurs homologues si l'opération réussissait. Peu importe que ces derniers n'aient point de liens organiques avec le P.C.F., ni qu'ils ne paraissent point avoir sollicité ses faveurs.

Cette tactique traditionnelle prend aujourd'hui une signification nouvelle. Quand le P.C.F. faisait élire des candidats progressistes, il cherchait à étendre sa clientèle, mais plus encore à ouvrir une porte dans le ghetto où il se trouvait alors enfermé. Par son rayonnement personnel, par son autorité propre, Pierre Cot prenait figure de médiateur et de précurseur. Ses amis et lui tissaient un premier lien, fragile et ténu, lançaient une première passerelle, étroite et branlante, pour préparer cette union de la gauche qu'ils n'avaient jamais cessé d'espérer, même aux jours où elle semblait tout à fait inaccessible.

Les nouveaux compagnons de route sont promus à un rôle exactement contraire. Ils servent toujours à élargir l'influence communiste au-delà de ses limites propres. Mais ils servent surtout à disloquer un peu plus l'alliance interrompue le 23 septembre 1977. Ils tournent ainsi le dos à leurs prédécesseurs. En donnant pour objectif à cette entreprise *« l'union du peuple de France pour le changement »*, qu'il qualifie aussi de *« large rassemblement des forces de changement »*, le bureau politique du P.C.F. s'engage dans une voie fort différente du programme commun, auquel sa déclaration du 27 janvier ne fait d'ailleurs aucune allusion. On revient au Front national de la Libération, énorme patchwork unanimiste, où des académiciens, des généraux, des ecclésiastiques, côtoyaient des révolutionnaires et des gauchistes avant la lettre.

A court terme, cela pourrait arranger les socialistes, finalement. Ils risquent de perdre quatre sièges. Mais ils peuvent désormais fermer la bouche à M. Georges Marchais, s'il pose des conditions à un désistement mutuel. Comment formuler des exigences particulières envers un allié qui s'en tient au contrat *signé en 1972*, alors qu'on ne les a point imposées à des gens qui n'ont jamais approuvé ce texte, et qu'on leur a présenté les voix communistes, dès le premier tour, sur un plateau d'argent ? Comment parler d'un « bon » programme commun, quand on l'englobe désormais dans une énorme et vague nébuleuse où tout est bon à condition de n'être pas socialiste ?

A long terme, l'*« union du peuple de France »*, le *« large rassemblement des forces de changement »*, posent un problème redoutable. Le même que le Front national, voici trente-quatre ans. Le problème de la conception communiste du pluralisme. Le mot demeure très ambigu dans le langage du parti. On le prend tantôt dans le sens occidental, tantôt dans le sens des démocraties populaires, où plusieurs partis figurent au Parlement (Bulgarie, Allemagne de l'Est, Tchécoslovaquie, Pologne). Les responsables du P.C.F. n'ont jamais clairement *distingué ces deux formes de pluralisme*. Ils ont longtemps cité *la seconde comme un exemple à imiter*. Ils ne le font plus depuis *quelques années*.

Voici que l'*Humanité* revient à cette confusion regrettable en présentant sous le titre de « Pluralisme », en gros caractères, le communiqué du bureau politique annonçant les retraits au profit des gaullistes de gauche et du P.S.U. Qualifier ainsi une tentative pour introduire à l'Assemblée nationale des députés non communistes dont le parti communiste aurait assuré l'élection, c'est appliquer fidèlement les directives de la revue théorique *Kommunist*, publiée en Union soviétique, où on lisait, en 1969, ces phrases dépourvues d'humour malgré l'apparence : *« Après la révolution socialiste, l'édification du socialisme peut avoir lieu avec un ou plusieurs partis politiques. C'est ce que nous apprend la théorie du communisme scientifique et la longue expérience sur laquelle elle s'appuie »* (1).

Dans la France de 1978, le succès du parti socialiste demeure plus que jamais la condition fondamentale d'une victoire électorale de l'opposition actuelle et du maintien des institutions démocratiques si elle exerce le pouvoir.

(1) *Kommunist*, 1969, n° 14, p. 15, *cité par P. Medvedev : De la démocratie socialiste*, p. 146.

« CASSURE » ENTRE LE P.S. ET LE P.C. A L'OCCASION DU VOTE DU BUDGET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

(De notre correspond. régional.)

Toulouse. — Le conseil régional de Midi-Pyrénées a voté son budget pour 1978, fixé à 69 millions de francs, soit une augmentation de 21,5 % par rapport à celui de l'an dernier. Les conseillers communistes ont refusé ce budget en s'abstenant de voter. Ils ont précisé que *« à dix semaines des élections législatives, ils ne sauraient accepter un budget qui, s'installant dans la situation présente, tourne le dos aux possibilités que peut apporter demain un changement politique qui permettrait de donner aux régions des moyens de décision et d'action quand on leur manquent aujourd'hui »*.

M. Alain Savary, président du conseil régional, a déclaré que la pression fiscale était modérée : *« Nous n'avons pas voulu suivre les conseils de ceux qui, invoquant l'évidente responsabilité gouvernementale, recommandent de ne jamais voter une augmentation d'impôt régionale. Une telle attitude aurait laissé Midi-Pyrénées accroître son retard économique et social sans utiliser les maigres compétences dévolues à notre assemblée pour intervenir dans des domaines spécifiquement régionaux. »*

C'est la première fois que socialistes et communistes sont aussi profondément divisés au sein du conseil régional, où, ensemble, ils sont largement majoritaires.

L. P.

RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS NATIONAUX A MONACO

(De notre correspondant.)

Nice. — Les Monégasques sont allés aux urnes le 15 janvier, pour élire dix-huit conseillers nationaux pour cinq ans.

Trois listes étaient en présence : l'Union nationale et démocratique, qui présentait une liste entière de dix-huit candidats ; le parti socialiste monégasque (deux candidats) et le Mouvement d'union démocratique (deux candidats).

Un candidat indépendant briguait également les suffrages des électeurs.

C'est la liste d'Union nationale et démocratique qui a été élue (moyenne des voix obtenues : 1 480) ; le parti socialiste monégasque a obtenu 1 058 voix, le Mouvement d'union démocratique 1 013 voix. Le candidat indépendant, 734 voix. Il y avait 3 647 inscrits. Il y a eu 2 719 votants et 2 590 suffrages exprimés.

Le parti socialiste monégasque, qui conteste les résultats du scrutin et demande leur annulation, a saisi le tribunal de première instance de Monaco.

TROIS CENT QUARANTE-NEUF INSCRIPTIONS ANNULÉES A AUXERRE

A Auxerre (Yonne), ville dont le maire est M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, le tribunal d'instance, statuant sur recours d'un conseiller régional, M. Michel Bonhenry (P.S.), auquel s'était associé un autre électeur, membre du parti communiste, a prononcé, mardi 31 janvier, la radiation des listes électorales, pour irrégularités d'inscription, de trois cent quarante-neuf Français résidant à l'étranger, au Mexique pour la plupart d'entre eux.

Les attendus du jugement précisent que les Français de l'étranger en cause avaient tous été domiciliés à la mairie d'Auxerre et inscrits dans les deuxième et huitième bureaux de vote, alors qu'un arrêté préfectoral antérieur prévoyait leur inscription dans le premier bureau.

M. Chirac souscrit à un propos de M. Marchais sur M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Marseille. — Après avoir visité, lundi 30 janvier, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, M. Jacques Chirac a parcouru, mardi, les Bouches-du-Rhône. Dans ce département où le R.P.R. ne détient qu'une seule circonscription (première) alors que les dix autres sont occupées par des députés socialistes ou communistes, le gaullisme est un peu en terre de mission. Cela peut expliquer les foules assez nombreuses qui partout ont accueilli M. Chirac et les ovations chaleureuses qu'il a reçues, notamment à Montélimar, à Valence, à Aix-en-Provence et surtout à Marseille, où il s'est adressé dans la soirée de mardi à plus de six mille auditeurs dans le gymnase Vallier. Le président du R.P.R. a annoncé que son mouvement présenterait des candidats dans toutes les circonscriptions des Bouches-du-Rhône sauf dans la sixième où il soutiendra le représentant du C.N.I.P., M. Goudareau. Dans la troisième circonscription, face à M. Gaston Defferre, maire de la ville (P.S.), le R.P.R. présentera M. Marcel Pujol, actuel député de la première circonscription, où il avait *été élu en 1973 comme suppléant* de M. Joseph Comiti. M. Jacques Chirac a évoqué les projets économiques du R.P.R. en soulignant *« la nécessité d'une véritable politique contractuelle avec les organismes socio-professionnels, d'une véritable planification démocratique et non bureaucratique et d'une relance économique fondée sur les investissements »*.

Le président du R.P.R. a vivement attaqué le parti socialiste, s'en prenant tout autant à M. Mitterrand et — Marseille oblige — qu'à M. Gaston Defferre. Sans vouloir évoquer directement les propos du premier secrétaire du P.S. tenus à Dijon, le maire de Paris a toutefois déclaré : *« M. Mitterrand a compris que l'alliance du parti socialiste avec le parti communiste lui permettait d'être le candidat unique de la gauche aux élections présidentielles, après avoir donné aux communistes un certain nombre de gages précis. Mais M. Mitterrand ne s'est pas battu aussi longtemps pour se contenter d'un second rôle, d'un rôle d'illusion, et pour renoncer à exercer le premier rôle. »* Critiquant les propositions du parti socialiste, M. Chirac s'est écrié : *« Franchement M. Mitterrand, il est honteux et scandaleux de traiter un problème aussi vital que la défense et l'indépendance de la France avec une telle irresponsabilité et une telle légèreté. »* Puis il a précisé : *« Ces propos sont de socialiste »*, qu'il a qualifié de *M. Georges Marchais, mais j'y souscris, et sans réserves. »*

Enumérant les *« catégories diverses qui composent le parti socialiste »*, l'ancien premier ministre a cité *« les ramassis de mécontents »*, l'ancien premier ministre a cité *« les carriéristes du socialisme dont le maire de Marseille est le symbole même »*.

Le président du R.P.R. n'a évoqué les problèmes de la majorité que pour dire que son mouvement appliquera le pacte électoral *« sans aucune espèce de réserve »*.

ANDRÉ PASSERON.

L'U.G.P. SOUHAITE DEVENIR LA « QUATRIÈME COMPOSANTE » DE LA GAUCHE

M. Dominique Gallet, secrétaire *général de l'Union des gaullistes* de progrès (gaullistes d'opposition), s'est à nouveau félicité, mardi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, du soutien qu'a décidé d'accorder à sa formation le parti communiste en retirant à son profit ses propres candidats dans le Val-d'Oise (1re circ.) et les Alpes-Maritimes (2e circ.) (*le Monde* du 27 janvier). *« Cette décision permettra de mettre en échec deux farouches adversaires du gaullisme, Jacques Médecin et Michel Poniatowski, car elle prélude à un rassemblement non seulement des électeurs habituels des partis de gauche, mais de tous ceux qui sont restés attachés aux grands principes nationaux énoncés par le général de Gaulle »*, a-t-il notamment déclaré.

Après avoir réaffirmé le désir de l'U.G.P. de s'associer au programme commun de la gauche et reproché aux socialistes de s'y être opposés en mai 1977, M. Dominique Gallet a ajouté :

« Comme à l'occasion des dernières élections municipales, partout où ils se présenteront, les candidats gaullistes de progrès mèneront leur combat en toute indépendance pour que la gauche s'ouvre à nos aspirations et qu'elle s'enrichisse d'une quatrième composante. »

L'U.G.P. publiera prochainement une nouvelle liste de candidats. Elle souhaite, en outre, que ses contacts avec la Fédération des républicains de progrès aboutissent à l'élaboration d'une *« plate-forme commune »*.

« O. K. ! » S'OUVRE A LA POLITIQUE

Titre choc, photo avantageuse : « Il aime le cinéma, les jolies filles, la pop' music. » Qui ? Johnny ? Cloclo ? Ne cherchez pas. Ce n'est pas le portrait d'une idole que trace ainsi le magazine « O. K. ! », un hebdomadaire du groupe Filipacchi consacré aux vedettes, mais celui de jeunes dirigeants politiques qui ont accepté de participer à la « table ronde » dont le compte rendu figure dans son numéro du 30 janvier.

A dire vrai, l'intérêt de cette confrontation résidait moins dans les déclarations des participants, Mlle Sylviane Ainardi pour les jeunes communistes, MM. Hugues Dewavrin, jeune giscardien, Gérard Kuster pour le R.P.R. et Jean-Marie Le Guen pour les jeunes socialistes, que dans cette ouverture — inédite — d'« O. K. ! » à la politique.

Il n'est en réalité pas très étonnant de voir ces jeunes disputer la vedette du numéro à Sacha Distel et à William Sheller. Avec deux cent quatre-vingt mille exemplaires vendus chaque semaine, « O. K. ! » touche plus d'un million d'adolescentes, lectrices aujourd'hui, électrices demain. E. L. G.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Giscardiens »

de B. Lecomte et C. Sauvage

Les canons du genre sont maintenant bien définis : Pierre Viansson-Ponté, avec *les Gaullistes* (1960), et Thierry Pfister, avec *les Socialistes* (1977), les ont établis et illustrés. Voici maintenant *les Giscardiens*.

Ce livre de Bernard Lecomte et Christian Sauvage respecte la formule : un parti, son chef, son *fonctionnement*, ses *hommes*. Un historique, une biographie du « patron », des citations, un voyage à l'intérieur de l'appareil et... cent quarante-deux portraits.

Ces derniers constituent l'essentiel. Ils sont présentés, agrémentés de la symbolique maintenant classique, à quelques variantes près : une petite oreille pour les proches du président, des épées entrecroisées pour ses *« mousquetaires »*, une couronne de laurier pour les énarques, une clef à molette pour les syndicalistes, etc.

Ainsi Roger Chinaud, président du groupe parlementaire giscardien de l'Assemblée nationale : les épées, l'oreille, la cocarde (député) et les galons (membre du bureau politique du P.R.) ; ou Claude Pierre-Brossolette, ancien secrétaire général de la présidence de la République : les épées, l'oreille, le maroquin (les cabinets ministériels), les lauriers et... le panneau routier « virage à droite » (parce qu'il vient de la S.F.I.O.). Cent quarante-deux notices, parmi lesquelles celles de dix-neuf femmes et aussi celles de giscardiens peu connus mais importants, comme M. Michel Pinton, par exemple, *« l'homme des sondages »*, celui qui mit en garde — sans succès — l'état-major du parti lors de la bataille de Paris, et qui conseille le chef de l'Etat en matière d'opinion publique. Ou M. Jacques Hintzy, l'homme *« à idées »*, l'inventeur des formules de la campagne de 1974 : *« Un vrai président »*, *« Le président de tous les Français »*.

Des informations, des « choses vues », d'autres bien vues. Mais *surtout* beaucoup de bienveillance et d'amabilités. Trop. Peu de réserves, point de traits qui risquent de fâcher. Ils sont presque tous beaux et presque tous gentils, les *« hommes du président »*. Cela donne un livre un peu « maison » et dont le P.R. ne devrait pas avoir à se plaindre.

Il est vrai que l'un des auteurs, Bernard Lecomte, aujourd'hui *journaliste à la Croix*, est un ancien permanent du parti : il fut, durant deux années, délégué national des Républicains indépendants. — N.-J. B

★ *Les Giscardiens*, par Bernard Lecomte et Christian Sauvage, Albin Michel, 216 pages, 29 francs.

RAPATRIÉS

LES ASSOCIATIONS SOUHAITENT « UNE REFONTE PROFONDE » DE LA LOI D'INDEMNISATION

Commentant la mise en place par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, d'un groupe de travail *chargé d'élaborer les mesures* d'application de la loi d'indemnisation, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA) estime, au nom de l'ensemble des associations, qu'*« une nouvelle concertation prolongée ne pourrait en rien améliorer la loi »* tant qu'elle ne sera pas *« le point de départ d'une refonte profonde »* du texte adopté par le Parlement.

Une délégation du mouvement du RECOURS a été reçue, mardi 31 janvier, par M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., auquel elle a fait part de l'incertitude des rapatriés *« quant à la véritable capacité qu'aura le R.P.R., si la majorité actuelle est reconduite en mars prochain, d'obtenir l'amélioration de la loi d'indemnisation »*.

— encore plus douces...

Lentilles de contact souples

On ne les sent plus sur l'oeil

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique les lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), *spécialement destinées aux yeux sensibles*, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes
75008 PARIS Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Colorhalk

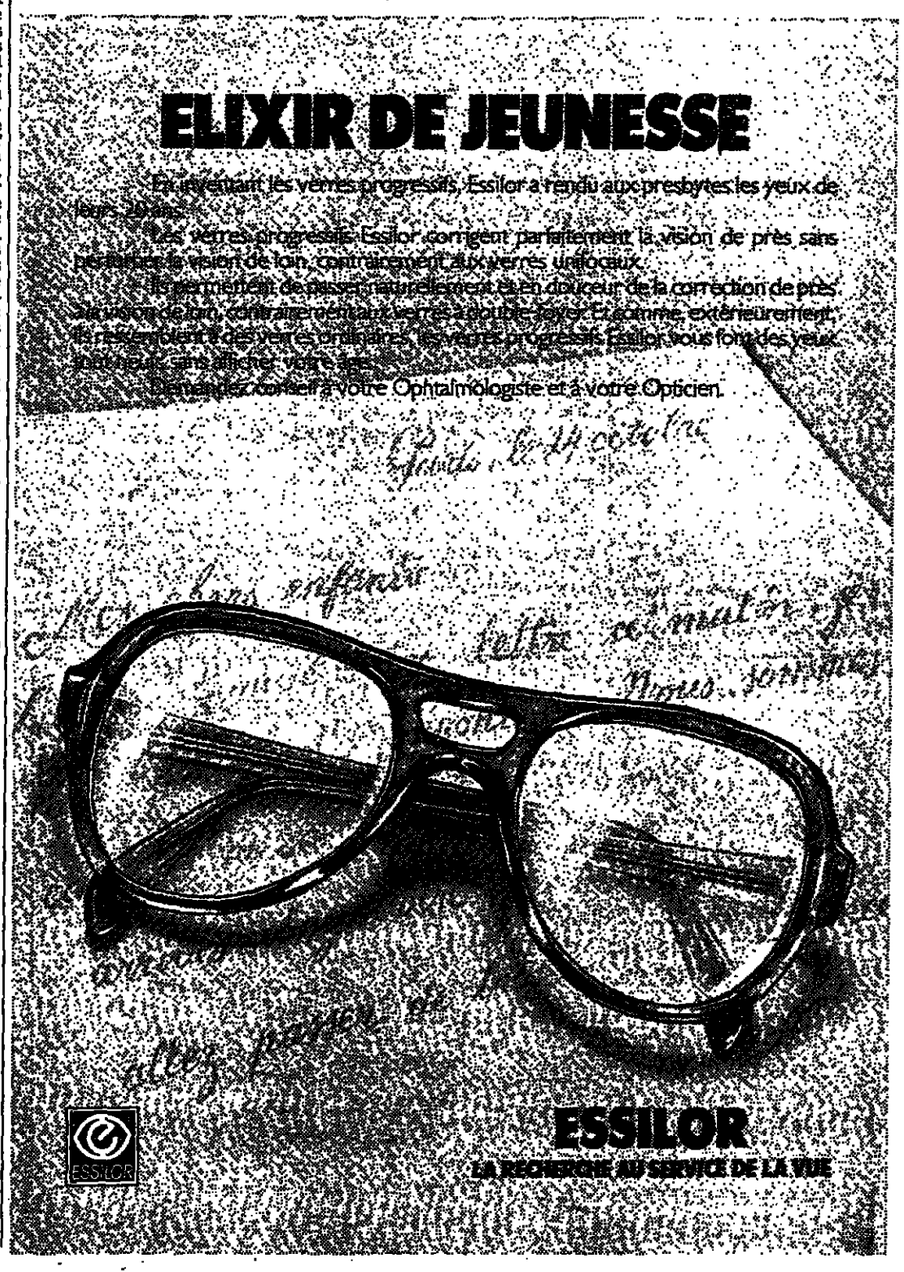

Le Monde

société

ARRÊTÉ A VALENCE

Yves Maupetit s'apprêtait à passer en Espagne

Recherché activement par quatorze mille policiers dans toute la région parisienne, Yves Maupetit, soupçonné d'être l'auteur ou le complice de trois meurtres commis depuis le début de l'année dans l'Yonne et le Val-de-Marne, a été arrêté, mardi 31 janvier dans la soirée, dans un bar de la banlieue nord de Valence, dans la Drôme. L'arrestation, qui s'est déroulée sans incident, a été opérée par des inspecteurs de la sûreté urbaine et de l'antenne de police judiciaire de Valence. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a demandé au directeur général de la police nationale et au préfet de la Drôme de transmettre ses félicitations aux policiers de Valence. Conduit aussitôt à l'hôtel de police de Lyon, Maupetit devait subir, ce mercredi matin, un premier interrogatoire.

Yves Maupetit avait donc réussi à mettre 600 kilomètres entre lui et les enquêteurs qui le recherchaient. Il a pu accomplir ce parcours dans un temps relativement bref. Il est, en effet, établi qu'il était encore en Seine-et-Marne, près de Claye-Souilly, dans la matinée du samedi 28 janvier. Il a pu déjouer les barrages implantés sur toutes les routes et parvenir sans encombre — grâce, certainement, à sa connaissance de la région et à quelques complicités — aux confins de la Seine-et-Marne, où le quadrillage policier commençait à se distendre. Il est même possible qu'avant Valence Maupetit ait fait étape à Nice.

Il semble que le fugitif ait eu l'intention de gagner l'Espagne. Il disposait à cet effet de faux papiers d'identité établis au nom de Guillaud, et il avait rendez-vous à Valence avec des « passeurs » possibles. Il paraît certain que, sans l'indiscrétion d'un « informateur » de la police, il était en bonne voie de réussir dans son entreprise.

Selon certaines confidences, les enquêteurs connaissaient depuis le début de l'affaire l'existence du « contact » de Valence et ils avaient, par ce biais, cherché à tendre un piège au fuyard.

L'arrestation d'Yves Maupetit ne met pas un terme aux opérations de grande envergure menées par la police et la gendarmerie depuis une dizaine de jours, principalement dans la région parisienne. Au ministère de l'intérieur, on laissait entendre, ce mercredi 1er février, que le dispositif initial demeurait en place afin d'entraver, dans la mesure du possible, les menées des ravisseurs du baron Edouard-Jean Empain.

La Mafia à l'origine du rapt du baron Empain

Neuf jours après la disparition de l'industriel, l'absence d'informations tant de la part du ministère de l'intérieur que de celle de la famille ne permet plus de rien connaître sur l'état d'avancement des investigations policières ni sur le stade des négociations entreprises en vue de la libération de l'otage. On a appris toutefois que le commissaire Charles Pellegrini, chef de l'office central de répression du banditisme à la direction de la police judiciaire, est parti pour Rome, où il doit avoir des entretiens avec ses homologues italiens. Les policiers français ont, semble-t-il, quelques raisons de penser que les « cerveaux » de l'enlèvement du baron Empain pourraient appartenir ou être liés à la Mafia.

Cette organisation criminelle est jugée responsable des enlèvements les plus fructueux des dernières années et du « recyclage » des énormes capitaux accumulés dans divers investissements avouables, et pas seulement en Italie.

Les polices de trois pays coopèrent donc désormais à l'enquête. Celle de la Belgique apporte déjà, en effet, un concours actif aux recherches. D'autre part, dans un appel téléphonique à M. Valéry Giscard d'Estaing, lundi 30 janvier, le chancelier allemand Helmut Schmidt a indiqué que la République fédérale d'Allemagne « agirait en étroite collaboration avec la France, si cela s'avérait nécessaire, dans la recherche des auteurs de l'enlèvement ». — J.-Sn.

Une arrestation banale

De notre correspondant

Valence. — Depuis quelques jours, la police de Valence, agissant sur renseignements, avait appris que Yves Maupetit chercherait à joindre une de ses relations dans les nouveaux quartiers de Valence-le-Haut ; par elle, il pensait pouvoir obtenir une filière pour passer en Espagne. Patiemment, les inspecteurs valentinois surveillaient donc cet homme. Mardi soir 31 janvier, ils ont été récompensés.

Yves Maupetit, descendant d'un train en gare de Valence, avait pris un taxi et s'était fait conduire auprès de la personne qui devait pouvoir le faire passer à l'étranger sans difficulté. Il s'était déjà procuré de faux papiers d'identité, mais il lui fallait trouver une filière clandestine, son signalement étant diffusé à tous les postes-frontières.

Vers 20 heures, les services de police localisaient Yves Maupetit au *bar le Méditerranée, dans la ZUP* ZUP de Fontbarlette.

Le commissaire principal Eller, responsable de la sûreté urbaine de Valence, devait faire, mardi, en fin de soirée, le récit de l'arrestation d'Yves Maupetit, précisant notamment :

« *Depuis quinze jours, a-t-il dit, nous savions que Maupetit était susceptible d'avoir un contact à Valence pour passer en Espagne. Ce « contact », qui a nécessité une surveillance constante, devait servir à Maupetit mardi. A 19 h. 15, nous avons eu le renseignement et nous avons monté l'opération autour du bar Le Méditerranée, dans la ZUP de Fontbarlette.*

» *Après nous être assurés que c'était bien lui, une première équipe de quatre inspecteurs est entrée dans le bar en reconnaissance. Maupetit, bien vêtu, rasé de frais, s'était coupé la moustache et les cheveux. Il était assis à une table dans un coin du café, apparemment sans méfiance. Un attaché-case était posé à ses pieds.*

» *A 20 h. 15, avec l'inspecteur divisionnaire, M. Charpentier, qui dirige l'antenne de Valence du S.R.P.J. de Lyon, nous avons décidé d'intervenir, sans prendre de risques, en raison de la présence d'une dizaine de consommateurs.*

» *Deux inspecteurs de la P.J. et deux de la sûreté, dont une femme, Mme Geneviève Rostain, se sont installés près du gangster. Il n'a pas eu le temps de dire « Oui ! » et les quatre policiers étaient sur lui.* »

Yves Maupetit qui ne portait pas d'arme sur lui mais possédait dans un attaché-case un fusil de chasse à canon et à crosse sciés, ainsi que de nombreuses cartouches et un ensemble d'articles de presse le concernant, se laissa arrêter sans opposer de résistance. Le malfaiteur, qui n'avait sur lui qu'une somme d'environ 500 francs, ne fit aucune difficulté pour décliner son identité. Par contre, transféré au commissariat de police de Valence, Yves Maupetit, après un court interrogatoire, refusait de répondre à toutes les questions, autres que celles portant justement sur son identité. Après s'être allongé sur les banquettes du commissariat de police, il s'y endormit avant d'être transféré à Lyon, mercredi 1er février à 1 heure du matin.

● *Une semaine après le cambriolage de son cabinet*, qui a eu lieu dans la nuit du 22 au 23 janvier, Me Tissier, avocat à Toulon, n'a pas découvert pour quelles raisons on était entré chez lui et ce qu'on avait volé.

Selon les enquêteurs, ce cambriolage pourrait être lié à l'affaire von Opel (*le Monde* du 6 juillet 1977) : Me Tissier est le défenseur de MM. David Fletcher et Antony Duggan, deux ressortissants britanniques (*le Monde* du 10 décembre 1977) qui affirment avoir été sollicités alors qu'ils étaient détenus à la prison de Draguignan (Var) pour faire évader, après leur sortie — le 17 août 1977, — Mlle Marie-Christine von Opel et ses amis, eux aussi détenus à Draguignan.

● *Nomination d'un magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 29 janvier, M. Guy Dussert, procureur de la République à Créteil, est nommé avocat général à la Cour de cassation.

LA PEUR ET SON MIROIR

(Suite de la première page.)

A qui fera-t-on croire que dans les années ou les siècles passés on n'arrachait pas les bourses ? Sinon, pourquoi existe-t-il un vieux mot comme « tire-laine » ? A qui fera-t-on croire que les tortionnaires de vieillards n'existaient pas autrefois ? Sinon, pourquoi existe-t-il le vieux mot d' « chauffeur » ? A qui fera-t-on croire qu'il n existait pas, dans les époques révolues, des filles forcées, des convois d'argent attaqués et, si banalement, des particuliers assassinés jusque dans leur domicile parce que, à tort ou à raison, on leur supposait de la fortune ?

Qui savait ces méfaits ? Aujourd'hui, chacun sait tout, et, d'une certaine manière, chacun sait trop parce que l'explication fait toujours défaut pour accompagner des événements qui, présentés de manière brute, sont autant d'appels à la frayeur. La presse n'est pas ici en cause, mais l'usage qu'on en fait, dans une optique qui n'a que peu à voir avec l'information.

Les murailles du château

Il y a la violence et il y a ce qu'on en dit. Il y a les malheurs du temps et il y a le profit qu'on veut en tirer. La violence, notre miroir... L'existence de la violence n'est pas d'hier, l'usage que l'on peut tenter d'en tirer pas davantage. La crainte des pillards rameutait les paysans vers le château-fort. La crainte des violents peut aujourd'hui rameuter les citoyens vers d'autres châteaux-forts. Mais les paroles protègent moins que ne garantissaient les hautes murailles.

La violence et ceux qui la dénoncent ont le même grand véhicule : l'information. Grâce à elle la peur est deux fois amplifiée, la peur, ce vieux truc, éprouvé, du conservatisme, la peur, qui fait rejeter chez tous ceux qui en avaient timidement l'idée, la volonté du changement, du nouveau, donc de l'inconnu.

La violence n'est plus alors seulement un fait détestable. Elle est aussi une politique. Celle du pire. Celle des apparences. Est-ce le rôle des gouvernants d'y céder ?

Commenter, en soi, la violence n'est-ce pas déjà se laisser prendre au piège du curieux accoutumance de la délinquance et de la politique ?

Car s'il ne s'agit de parler de la violence que pour la déplorer solennellement, on ne voit pas bien à quoi cela rime, sauf à l'entretenir.

Qu'elle pèse sur les plus faibles ? Certainement. En dépit de l'écran que constitue l'enlèvement du baron Empain. Car, bien souvent, les victimes et les auteurs de violence se recrutent dans les mêmes eaux. Les détenus de demain sont, socialement, les cousins de la plupart des victimes d'aujourd'hui.

Des remèdes, il y en a. Ils ne ressortissent pas au domaine du miracle, aux vertigineuses visions prospectives, mais à des décisions simples qui s'appellent la multiplication des patrouilles de police, de préférence pacifiques, comme le furent autrefois, les « hirondelles » à bicyclette, ou encore des rues ou des parkings mieux éclairés. Chacun sait que l'ombre...

C'est une dialectique difficile que celle du bon usage de la répression. Si on ne réprime pas assez, il peut arriver que le crime d'étendre. Encore que l'exécution de Buffet et celle de Bontems, les mutins de Clairvaux, en 1972, n'aient en rien empêché la prise d'otages de samedi dernier, à Clairvaux précisément. Encore que l'évolution de la criminalité ne soit pas seulement liée au degré de la répression, mais plus probablement à l'extension de l'éducation, du bien-être et donc du nombre des hommes civilisés. Curieux vingtième siècle qui aurait dû faire reculer la violence classique grâce au progrès moral et en a suscité une autre, née des évolutions techniques : violence des trop grandes villes, des banlieues abandonnées, des rythmes industriels.

Si l'on réprime trop, c'est Clairvaux qui risque de se multiplier. La réduction des libérations conditionnelles et des permissions de sortir, la suppression, ou peu s'en faut, des commutations de peine, n'amèneront pas ce que l'on croit. Clairvaux l'a montré, M. Hubert Bonaldi, directeur de la Santé, l'a reconnu : un monde sans espérance ne peut susciter que des gestes désespérés, donc meurtriers. Est-ce ce que l'on veut ? Un remède qui se retourne contre le malade ?

Il existe dans les prisons, ce remède vieilli, mais à quoi on ne connaît nul substitut convenable, une race nouvelle de détenus. Ils ne sont pas la majorité : c'est vrai. Mais ils sont aussi ceux qui, reconnaissant les fautes commises, acceptant la sanction prononcée, veulent qu'elle soit subie équitablement. C'est aussi une donnée à considérer dans l'examen du monde pénitentiaire et qui va à l'encontre du travers actuel : le refus de comprendre et le prurit des sondages.

PHILIPPE BOUCHER.

« M. de Harlay disait à Louis XIV... »

Sa maison, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), a dû être belle, à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, elle semble à l'abandon, avec sa façade aux portes-fenêtres closes, les volets comme scellés par la rouille. D'après le chauffeur de taxi, « qu'« il » soit là ou pas, c'est toujours ainsi ». « Il », c'est l'unique occupant des lieux ; d'un pas hésitant, il avance dans le jardin, répétant « Qu'est-ce que c'est ? » d'un ton qui interdit de pousser la grille entrouverte.

Cet homme à la soixantaine triste, pas très grand, mince dans son vêtement gris, porte en guise de chapeau une toque noire qui accentue son allure de personnage balzacien, à peine sorti d'une arrière-boutique poussiéreuse.

Ce même homme, M. Alain Boniface, exerçant sa charge, présidait, vendredi dernier, une audience correctionnelle du tribunal de Pontoise. Forçant l'étonnement du substitut qui venait de requérir « une peine de principe assortie du sursis », il a condamné à un an d'emprisonnement ferme une femme de vingt et un ans, qui, le 12 mars 1977, après avoir accouché seule, avait tenté d'abandonner son enfant (le Monde *du 1er février). Retrouvé deux heures plus tard, le nouveau-né avait été confié à la famille de sa jeune mère, qui l'avait alors pris en charge. Le juge des enfants envisageait de lui en restituer la garde. La jeune femme a été arrêtée à l'audience et incarcérée immédiatement à Versailles.*

Les lys

Chez lui, sans agressivité, mais avec une certaine gêne, le juge, en annonçant qu'il n'a « jamais accordé aucune interview à aucun journal », ouvre à demi sa porte, et, sans manteau, malgré la neige qui commence de tomber, se met à arpenter le jardin, demandant les raisons de cette visite. Il est malade, seul depuis un deuil récent, tremblant de froid. Oui, il se rappelle l'affaire de vendredi. Son explication ? Il l'exprime au rythme de son pas, lentement, comme une pensée universelle, lumineuse, irrécusable : « Voyez-vous, mademoiselle, je vais vous confier ce que M. de Harlay — premier président du parlement de Paris en 1689, — disait à Louis XIV : « Un juge ne donne son opinion » qu'une fois : lorsqu'il est assis » sur les fleurs de lys. » Ainsi étaient, à l'époque, ornés les fauteuils des magistrats.

JOSIANE SAVIGNEAU.

Faits et jugements

Trois détenus se suicident dans leurs cellules.

Un détenu, âgé de vingt-quatre ans, M. Alain Hamel, s'est suicidé, mardi 31 janvier, en se pendant dans sa cellule de la maison d'arrêt de Mulhouse (Haut-Rhin) à l'aide d'un fil électrique qu'il avait attaché à un tuyau de chauffage.

Samedi 28 janvier, un autre jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, toxicomane en traitement depuis le 14 janvier — date à laquelle il avait été arrêté en même temps que deux de ses amis, pour des cambriolages de pharmacie, — s'est, lui aussi, pendu dans sa cellule du centre hospitalier régional de Reims (Marne).

Une semaine auparavant, le vendredi 20 janvier, un détenu de la maison d'arrêt de Douai (Nord), M. Bernard Hallun, quarante ans, un agriculteur de la région, avait été retrouvé pendu à sa ceinture dans sa cellule.

Un an d'emprisonnement avec sursis pour le restaurateur meurtrier.

Le tribunal correctionnel de Dieppe a condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, mardi 31 janvier, le restaurateur de la Feuillie (Seine-Maritime), M. Michel Godard, qui avait tué, d'un coup de fusil, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1976, un jeune garçon âgé de vingt ans, Jean-Jacques Pinot qui, armé d'un cric, avait brisé la porte d'entrée du bar (*le Monde* des 15 et 23 décembre 1976). M. Godard devra payer la somme de 50 000 francs à la famille de la victime.

Les magistrats de Dieppe qui avaient examiné l'affaire, le 17 janvier dernier (*le Monde* du 19 janvier), ont estimé que « *M. Godard n'était pas personnellement menacé par Jean-Jacques Pinot, son geste n'était ni justifié, ni excusable. Mais, en raison des circonstances exceptionnelles des faits et de son passé irréprochable, ils lui accordent de larges circonstances atténuantes.* » Le restaurateur a déclaré que la décision était sévère. « *Je ne suis pas d'accord avec ce jugement. L'affaire étant correctionnalisée, je ne m'attendais pas à un acquittement, mais je pensais que le jugement serait plus clément. Je dis que la justice n'est pas assez sévère avec les voyous qui sévissent le samedi soir* », a-t-il ajouté.

De son côté, le responsable local de la Ligue des droits de l'homme a protesté contre la déclaration du maire de la Feuillie, M. Jacques Patin, qui, au terme de l'audience, avait déclaré : « *Si on le remet en prison, j'ai deux cent quarante maires qui sont là dans l'heure qui suivra...* ». « *Cette déclaration fracassante*, précise le communiqué, *ne peut être qu'une nouvelle tentative de pression sur la magistrature à laquelle ledit maire paraît souhaiter vouloir substituer les us et coutumes du western.* » — (*Corresp.*)

Les « buts » d'une adversaire de la pilule.

Adversaire acharnée de la pilule contraceptive, Mme Germaine Klotz-Demolombe était poursuivie pour refus de vente. Unique pharmacienne de Marnay (Haute-Saône), Mme Klotz-Demolombe résiste depuis plusieurs années aux sollicitations de la plupart des femmes qui se présentent à son officine pour acheter la pilule, fussent-elles munies d'une ordonnance médicale.

Une manifestation récente de femmes, marquée par l'intervention de la gendarmerie, a été suivie d'une plainte des clientes insatisfaites. L'affaire fut jugée le 13 octobre 1977 par le tribunal de Vesoul, qui condamna Mme Klotz-Demolombe à 400 francs d'amende. C'est sur appel du parquet que la pharmacienne s'est retrouvée devant la cour d'appel de Besançon qui, dans les attendus de son arrêt, précise que l'ordonnance de 1945 punissant le refus de vente ne faisant pas état des dispositions particulières se rapportant à la pilule, elle était, en l'occurrence, soumise aux règles générales régissant le commerce. « *En raison des buts qu'elle poursuit* », la cour a toutefois accordé « *de larges circonstances atténuantes* », à la pharmacienne de Marnay en la condamnant à 500 francs d'amende. — (*Corresp.*)

Vos enfants, la télé, leurs profs, comment ça va ?

Dans Télérama cette semaine, une enquête exclusive Télérama-Sofres : la télé et les enseignants.

Télérama : un hebdomadaire d'opinions sur la TV, la radio, le cinéma, les disques ; en vente chez votre marchand de journaux.

Télérama

Mirabella

Enseignants-Télévision. Est-ce toujours le divorce ?

Dans Télérama cette semaine, une enquête exclusive Télérama-Sofres : la télé et les enseignants.

Télérama : un hebdomadaire d'opinions sur la TV, la radio, le cinéma, les disques ; en vente chez votre marchand de journaux.

Télérama

Mirabella

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Adoption et abandon

II. — BONNES MÈRES, MAUVAISES MÈRES, PAUVRES MÈRES...

par CHRISTIAN COLOMBANI

Le fait qu'il y ait de moins en moins d'enfants adoptables et de plus en plus de candidats à l'adoption a modifié l'acte d'adopter (« le Monde » du 1er février). Les effets du nouvel article 350 du code civil, qui permet après un an de « désintérêt manifeste » aux enfants *recueillis* temporaires de devenir pupilles et adoptables, se font sentir surtout dans les milieux défavorisés.

L'article 350 du code civil prévoit qu'« *un enfant dont les parents se sont manifestement désintéressés depuis plus d'un an peut être déclaré abandonné par le tribunal de grande instance* » : les assouplissements apportés à *cette disposition par une modification* des textes en 1976 ont été l'occasion d'un débat entre ceux *qui n'admettent pas que les* parents des enfants abandonnés de fait conservent des droits, et *ceux qui ne comprennent pas que* des enfants soient arrachés à leurs mères parce qu'elles n'ont pas les moyens de les élever. Deux tendances se dessinent, celle des champions de la filiation naturelle, celle des partisans de la filiation adoptive. De part et d'autre, c'est évidemment l'intérêt de l'enfant qu'on défend.

« *Il n'est pas normal que des enfants qui pourraient être adoptés restent dans le service pour la seule raison que les mères se manifestent de temps en temps*, explique M. Raymond de Sablet, chargé du bureau de la tutelle à Paris. *La vraie mère, c'est celle qui élève l'enfant.* » Persuadés qu'une adoption est toujours une chance à saisir, certains services départementaux multiplient les difficultés pour décourager les mères naturelles et recherchent même le « *désintérêt manifeste* » indispensable pour engager une requête auprès du juge. « *Lorsque nous voyons que c'est une bonne mère, nous plaçons l'enfant chez une nourrice voisine de l'endroit où elle habite, mais si, au contraire, par une enquête discrète, nous savons que le climat familial est mauvais pour l'enfant, nous l'envoyons en province* », explique Mlle Sirventi, assistante sociale. Il existe des placements nourriciers à plus de 500 kilomètres du domicile des parents. Dans certaines D.D.A.S.S., il faut aller chercher à un guichet spécial l'autorisation de visite. Les règlements administratifs découragent la bonne volonté des mères, cautionnant leur mauvaise volonté.

« Il m'a dit bonjour madame ! »

« *Je ne pouvais aller voir mon fils que le premier dimanche de chaque mois ; il était placé à 80 kilomètres de chez moi*, raconte Joelle, une ancienne « pensionnaire » de l'Assistance publique, *et souvent, quand j'arrivais, on ne me donnait pas l'autorisation de le voir.* » La visite chez la nourrice entraîne, pour les parents, souvent modestes, des dépenses très lourdes. « *Quand ils viennent*, explique une nourrice d'Ecomoy (Sarthe), *ils apportent toujours des cadeaux ; ils emmènent l'enfant au restaurant, ils veulent lui faire plaisir...* » Les titres de transports accordés par l'administration ne suffisent pas à faire tomber cet obstacle financier et à contrarier les effets de l'éloignement et du temps. « *Quand je suis allée le voir, il m'a dit : « Bonjour, madame. » Il allait se cacher sous le lit.* » Une nourrice qui doit signaler au chef d'agence toutes les manifestations des parents reconnaît : « *La mère n'écrit jamais, il est vrai qu'elle ne sait pas écrire.* »

Le désintérêt s'installe d'autant mieux que, dans le milieux les plus défavorisés, la logique administrative et les rigueurs de la loi n'ont guère de sens. « *Les Algériens qui placent leurs enfants chez nous*, confie un inspecteur de D.D.A.S.S., *les placent au paradis, mais nous, nous appliquons le code civil, pas le Coran.* » Près de Pierrelaye (Val-d'Oise), une mère, douze ans après, n'a pas encore compris : « *J'étais sortie, j'avais laissé mon fils avec son grand-père ; ils sont venus, ils me l'ont enlevé. J'ai cherché à le retrouver, je n'ai pas pu, ils n'ont jamais voulu me le rendre.* » Mme R... a, depuis, retrouvé son fils, qu'elle n'a jamais abandonné ; il est dans une famille d'accueil à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Un dimanche, elle est allée le voir. Elle espère qu'il reviendra. « *Je l'aime, c'est mon enfant. Je pleure depuis qu'il est parti.* » Elle montre la photo prise le jour de la visite.

Les tribunaux, soucieux des liens du sang, s'opposent souvent à des procédés trop hâtifs. « *C'est que nous avons à connaître les deux parties*, explique le président Molines, du tribunal de Paris. *La DASS ne considère que l'enfant. Nous devons entendre aussi les parents naturels.* » Néanmoins, étant donnée la faveur morale dont bénéficient les adoptants, les décisions de justice ne sont pas toujours appliquées. A Carcassonne, Mme Solange Selles lutte depuis huit ans pour reprendre ses filles, confiées à des parents nourriciers. Trois jugements ont été prononcés en sa faveur. Jamais les enfants n'ont été retirés à leur famille d'accueil. Le 1er août, après un dernier jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Mme Solange Selles devait retrouver ses enfants. Les parents nourriciers sont partis, les enfants ont aujourd'hui disparu. « *Il est vrai que Solange Selles n'est que serveuse dans un bar* », fait remarquer Me Marion-Fondanèche, son défenseur (1).

Où est l'intérêt de l'enfant

« *Pour les milieux du quart-monde*, explique un responsable du mouvement A.T.D. (Aide à toute détresse), *les enfants sont la seule richesse ; c'est une société particulièrement touchée par l'article 350. Les jugements judiciaires d'abandon les frappent sans qu'ils aient les moyens de se défendre. Nous revendiquons le droit des enfants à être élevés par leur mère.* » On cite le cas d'une famille dans l'angoisse d'appeler un médecin pour son enfant malade, de peur qu'on le lui prenne. La politique de l'aide sociale favorise l'aide « *en milieu ouvert* » : des subventions permettent aux mères de surmonter les difficultés économiques. Au moment de la signature d'un procès verbal d'abandon, la préposée du bureau d'accueil est tenue de faire connaître les secours de l'Etat. Mais lèvent-ils le handicap d'un sous-prolétariat désarmé ? « *Il y a des femmes qui ne s'aperçoivent qu'elles sont enceintes qu'au septième mois* », déplore M. Pierre Verdier, inspecteur général de D.D.A.S.S. à Metz.

Faut-il alors maintenir ces enfants dans leur milieu ? Leur intérêt évident ne se trouve-t-il pas du côté de l'avenir riant d'une adoption ? On ne peut répondre à la question sans juger ni impliquer son éthique.

Les partisans de l'adoption comme solution de ce problème s'appuient sur des conceptions morales et sur le caractère particulier des abandons formels à la naissance, dont les causes, contrairement aux délaissements, ne sont pas toujours économiques il est vrai. Les estimations font d'ailleurs ressortir que ces abandons sont de moins en moins nombreux, même s'ils touchent toutes les catégories sociales. Mais les quelques cas d'abandon à la naissance par des mères issues de milieux favorisés — ici une enseignante, là l'épouse d'un riche industriel — plus exceptionnels, plus marquants, doivent-ils faire oublier la règle générale ? Peuvent-ils permettre, en tout cas, à ceux qui ne veulent pas considérer, en premier lieu, les causes socio-économiques des abandons, de les expliquer, les stigmatiser ou même les comprendre, comme la conséquence d'un acte individuel, pathologique, pervers ou libre ?

« *Une mère qui n'aime pas son enfant, on ne veut tout de même pas le lui laisser* », disent les uns. « *L'instinct maternel, cela n'existe pas toujours.* » Faisant comme si le fait d'abandonner en toute liberté, sans circonstances atténuantes, n'était pas un délit — la loi, d'ailleurs, dit expressément le contraire — les « pousse-à-l'adoption » s'indignent contre les pratiques qui tendent à contrarier les abandons, et militent pour la déculpabilisation des mères. « *Il faut voir*, explique un responsable de l'aide sociale, *comme les infirmières font la morale aux mères qui veulent abandonner. Pour qu'elles se manifestent, des assistantes sociales les font téléphoner de leur bureau... Ce ne sont plus des enfants de mère, mais des enfants d'assistante sociale. Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils aient une famille où ils seraient heureux ? Certains couples considèrent un enfant comme une gêne. A la veille des vacances, les foyers de l'A.S.E. se remplissent, comme les asiles de vieillards et les fourrières de la S.P.A.* »

Vraie et fausse maman

Cette politique « *anti-recueil* » ne fait souvent que retarder l'inévitable. « *Ces mères qu'on empêche d'abandonner à la naissance, elles délaissent leurs enfants par la suite*, explique M. de Sablet, *car on les a contraintes à les garder alors qu'elles n'en voulaient pas.* » Les œuvres, sur ce point, préparent mieux les jeunes accouchées : l'intérêt pour les adoptants y est plus vif. Il arrive qu'on parvienne à déculpabiliser les mères au point qu'elles parlent de l'abandon comme d'une bénédiction. « *Je sais qu'il est heureux là où il est...* » « *Je ne pouvais pas l'élever, c'est une vraie maman qui l'élève à présent.* » Cette bonne conscience, qui ne connaît plus de bornes, ne cache-t-elle pas une dure réalité ?

« *Je puis vous assurer que jamais un abandon ne se passe sans drame ; il y a dix-sept ans que je vois des mères abandonner*, dit une directrice de maison maternelle, *et c'est pour elles une marque de toute leur vie. L'abandon, c'est toujours le résultat d'une contrainte économique, psychologique ou morale.* » Les Algériennes, par exemple, viennent abandonner en France, car une mère célibataire n'est pas acceptée dans ce pays. « *Ce sont des femmes qui souffrent terriblement.* » « *Une mère nous a confié son enfant, parce qu'elle était lépreuse.* » Il y a quelques semaines, au bureau d'accueil de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, une femme est venue abandonner ses deux enfants de cinq et quatre ans. Elle est repartie, anonyme. Comment expliquer ce geste ?

Faut-il méconnaître les contraintes de l'abandon pour justifier l'adoption ? Faut-il oublier l'injustice sociale, s'interrogent les partisans du maintien des enfants dans leur milieu naturel ? Ne donnent-ils pas l'impression, pour des raisons politiques, d'oublier l'intérêt immédiat des enfants ?

Pour les enfants en garde, recueillis temporaires, pupilles, qui attendent dans les foyers ou auprès des familles d'accueil, pas toujours parfaites — il y a des « nourrices - dépannage » qui s'occupent de dix enfants — l'adoption est sans doute la meilleure chance. « *Les enfants psychotiques réputés « inadaptables » s'étiolent dans les services psychiatriques des hôpitaux ; ce sont des enfants intelligents, plus sensibles que les autres, et qui vivent avec des débiles dans un milieu qui les étouffe et aggrave leurs troubles* », dénonce une mère adoptive, « *on les laisse dans certains foyers où l'on fait du remplissage pour rentabiliser les installations* ». « *La nourrice chez qui mon fils était placé l'a remis à l'aide sociale à onze ans, elle ne pouvait plus s'en occuper. Jusque-là, elle l'avait élevé en le parquant dans son jardin. Ses camarades à l'école disaient qu'il était en cage ; il était atteint de troubles du caractère quand nous l'avons recueilli.* »

« Rien ne remplace une famille »

M. Pierre Verdier, inspecteur général de D.D.A.S.S., cite le cas *d'un enfant de l'aide sociale* à l'enfance, qui avait connu dix-sept placements en sept ans. « *Quand nous l'avons prise, notre fille a régressé, elle poussait des grognements* ». La médicalisation de certaines pouponnières — prise de température à heures régulières, séances-pot, uniforme (on attachait encore les enfants dans leur lit, il y a un an, dans un établissement parisien) — les ruptures affectives dues à la rotation des puéricultrices et au déplacement des nourrissons selon leur âge, sont cause de graves troubles du caractère. « *La vie de foyer est mauvaise, rien ne remplace une famille* », reconnaît Mme Lebail, directrice d'agence dans la Sarthe. La plupart des adoptés interrogés disent que leur plus sombre souvenir date de la période où ils se sont trouvés en collectivité. Pour tous ces enfants, l'adoption comblera les carences affectives dont ils ont souffert, elle favorisera une promotion sociale inespérée.

On comprend alors les raisons de ceux qui souhaitent une rupture rapide des liens pour effacer ce « *mauvais coup du sort* ». On peut lire, affiché dans le bureau d'une inspectrice chargée des adoptions : « *Une femme peut-elle oublier son nourrisson, quand même les mères oublieraient, moi je ne t'oublierai pas.* »

Il faut gommer la « vilaine histoire » qui a fait naître l'enfant chez de « *mauvais parents* ». Ne *faut-il pas souhaiter, pour autant*, que les adoptions soient de plus en plus rares, limitées aux cas de *force majeure et que*, pas plus qu'une solution aux problèmes du couple, elles ne deviennent le cache-misère d'une société.

Prochain article :

DES FAMILLES COMME LES AUTRES

(1) *Le Monde* du 20 octobre 1977.

« DONNEZ-MOI DE SES NOUVELLES »

Les deux lettres suivantes ont été adressées à une œuvre d'adoption par les mères de deux enfants qu'elles avaient abandonnés :

« *Je viens vous demander s'il vous serait possible de me recevoir mercredi prochain. Puis-je apporter de la layette pour le bébé ? Je désirerais voir cet enfant avant de m'en séparer définitivement. J'espère de tout cœur qu'il est en bonne santé. Je préfère à tout que cet enfant reçoive, en même temps qu'une profonde affection, je l'espère, une éducation, et son avenir en sécurité. Chaque jour, je pense à cette séparation cruelle, mais le suis tranquille à l'idée que ce petit être n'est pas abandonné, ce mot est atroce. Heureusement, vous êtes venue sur mon chemin. Je peux remercier Dieu de vous avoir trouvée. Ainsi, je serai tranquille moralement en pensant toujours que ce bébé, déjà tout petit, aura été pris en affection. C'est mon désir le plus cher. Je connais certains cas d'enfants adoptés qui sont très heureux. Je vous serais profondément reconnaissante en me donnant une réponse dès qu'il vous sera possible.* »

* * *

« *Je viens vous remercier de tout cœur de tout ce que vous avez fait pour ma petite fille pendant les trois mois où vous l'avez gardée. Je pense que depuis un mois déjà, elle doit connaître l'affection de ses parents et la douceur d'un vrai foyer. Je vous serais très obligée de bien vouloir m'en assurer et de me dire également si, par la suite, ses parents vous donneront encore de ses nouvelles, sur son développement physique, intellectuel, sa santé, afin que je puisse en avoir par votre intermédiaire. Ce seront ces bonnes nouvelles qui m'aideront à garder d'elle un souvenir heureux plutôt que le souvenir douloureux que j'en ai.*

« *Je souhaite que cette petite fille soit pleinement heureuse auprès de ses parents, et qu'ils trouvent en elle, la satisfaction et tout le bonheur qu'ils en attendent. Transmettez-leur, si vous le pouvez, tous mes remerciements du fond du cœur, et me plus profonde reconnaissance de me remplacer auprès d'elle.* »

● *La revue « Métal hurlant »* interdite à la vente aux mineurs depuis le 21 juillet 1976 après un *jugement* défavorable de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, vient de nouveau d'être autorisée par arrêté du ministre de l'intérieur (*J.O.* du 31-1-1978).

L'interdiction, qui, au cours de l'été 1976, avait frappé plus de soixante-dix publications, avait entraîné la disparition de plusieurs d'entre elles et notamment du périodique *Surprise*. *Métal hurlant* avait été particulièrement atteint par cette mesure et les ventes du mensuel avaient baissé de 30 %.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.52 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

C'EST FACILE
DES JEUDI VOUS POUVEZ JOUER AU LOTO
Notices à votre disposition chez les dépositaires

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé - Aucune limite d'âge - Début des cours à votre convenance - Demandez le nouveau guide gratuit numéro 698
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat - 4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS cedex 02 - Etudes gratuites pour les bénéficiaires de la formation continue (loi 16-7-71)

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS
la Rue de Provence
ETAIT LA RUE DE
L'ARGENTERIE et des BIJOUX
La tradition se perpétue...
Henri HERMANN
au n° 45
VENTE, ACHAT - NEUF, OCCASION

Dans le N° 359 de février de la revue mensuelle illustrée
ÉTUDES SOVIÉTIQUES
conçue par des journalistes soviétiques
vous trouverez la réponse à de nombreuses questions que vous vous posez sans doute à propos de l'U.R.S.S.
Après l'expérience fantastique du double arrimage de SALIOUT - 6, où en sont les Soviétiques ?
Une centrale nucléaire dans l'extrême-Nord : constat positif ou négatif ?
L'ECONOMIE AUXILIAIRE INDIVIDUELLE EST-ELLE ENCOURAGEE PAR L'ETAT ?
Un diplômé d'Université peut-il choisir librement un emploi et son lieu de résidence ?
Pour ou contre un enseignement accéléré dans les jardins d'enfants ?
Le bonheur familial ou une manière inhabituelle d'aborder le problème du couple.
Rubriques habituelles :
Niveau de vie - Cinéma - Théâtre - Musique - Tourisme
Poésie et Littérature - Jeu d'échecs
Spécial Jeux Olympiques...
ABONNEZ-VOUS :
France ..... 1 an : 30 F. - 2 ans : 48 F.
Etranger ..... 1 an : 40 F. - 2 ans : 60 F.
Règlements à l'ordre du C.D.L.P., par C.C.P.-PARIS 4629-39.
Chèque bancaire ou mandat.
CADEAU-BROCHURES (4 titres pour 2 ans - 3 titres pour un an). Renvoyez cette annonce.
« La Sibérie - contrée extraordinaire » - « 60 ans de développement industriel » - « La vie en Fédération de Russie » - « Le kolkhoze soviétique aujourd'hui ».
SOCIALISME et ETAT (problèmes du socialisme développé)
En vente dans les kiosques - Le numéro : 4 F.
Spécimen périmé gratuit sur demande, à ETUDES SOVIETIQUES, 14, place du Général-Catroux - 75017 PARIS.

STYLISME
En conjuguant exigences esthétiques et contraintes techniques, Essilor a transformé les lunettes de vue en accessoires de charme.
Des équipes de stylistes et de techniciens recherchent sans cesse de nouvelles matières et procédés, mettent au point chaque année de nouvelles collections : Amor, Cacharel, Logo, Sol Amor.
Formes sobres ou lignes plus osées, toutes les tendances sont représentées sans que jamais l'esthétique ne nuise au confort.
Demandez conseil à votre Opticien, il vous aidera à trouver la monture qui correspond à votre personnalité et à la forme de votre visage.
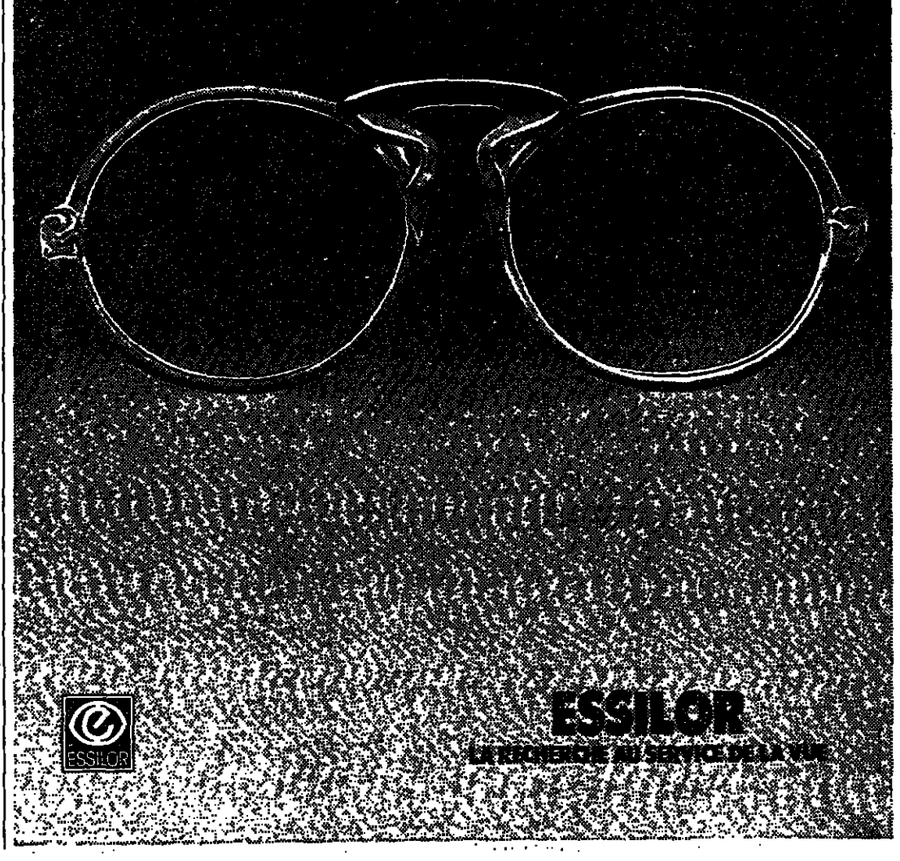
ESSILOR
LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA VUE

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE NANTES

Le vote du rapport moral renforce la direction de la FEN

Nantes. — La direction de la Fédération de l'éducation nationale sortira renforcée du congrès de l'organisation qui réunit actuellement à Nantes un millier de délégués. C'est ce qui ressort du vote sur le rapport d'activité intervenu mardi 31 janvier dans la soirée : le rapport de M. André Henry a été approuvé par 57,92 % des mandats contre 38,15 %. Il y a eu 3,92 % d'abstentions. Au congrès de 1976, le rapport de M. Henry avait obtenu 56,08 % des mandats et il y avait eu 40,60 % de votes contre.

De notre envoyé spécial

« *Le résultat du vote sur le rapport moral est naturel : il est une réponse à ceux qui racontent que la FEN est menacée, divisée, voire torturée. C'est un succès pour la FEN tout entière. Notre unité devrait en être renforcée.* » Cette déclaration du secrétaire général, dans la soirée de mardi, après une dizaine d'heures de débats sur le rapport moral présenté la veille (*le Monde* du 1er février), a confirmé l'impression que l'on a ressentie depuis le début du congrès de Nantes : l'affrontement des tendances a été, jusqu'à présent, moins vif qu'aux congrès précédents et la situation dans les partis de gauche a plutôt bénéficié à la majorité Unité, indépendance et démocratie — proche des socialistes — qu'à la principale tendance d'opposition, Unité et action, animée par des communistes.

Après l'intervention du secrétaire général mettant sévèrement en garde le parti communiste et le rendant responsable d'un éventuel échec de la gauche, après l'appel lancé par M. Henry à un débat au sein de l'organisation pour une sorte de code de bonne conduite des relations entre les tendances, les discussions de mardi ont été plutôt décevantes.

Toute la journée a été caractérisée par l'esquive : les minoritaires se sont bien gardés de répondre au nom du parti communiste. « *Unité et action*, a dit son principal porte-parole, M. Alfred Sorel, membre du bureau national du Syndicat des instituteurs, *n'est ni une fraction ni une fraction communiste, c'est un courant de pensée syndical.* » Quant à la deuxième proposition de M. Henry, elle a été accueillie sans enthousiasme, mais n'a pas été rejetée catégoriquement. Les délégués de la principale minorité ont surtout insisté sur la nécessité, pour la direction de la FEN, de mettre ses actes en accord avec ses paroles en adoptant dans la vie de l'organisation des pratiques plus démocratiques.

Les relations entre les partis de gauche dominent le congrès mais il en est peu question de manière directe. Les minoritaires ont refusé de s'engager sur le terrain politique sauf pour reprocher à M. Henry de « *distribuer les bons et les mauvais points* » et de réserver ses critiques au seul parti communiste. Aucun orateur n'est venu à la tribune défendre le P.C.F., mais plusieurs d'entre eux ne se sont pas privés d'accuser M. André Henry d'avoir une attitude « *politicienne* ».

« *La direction fédérale*, a dit un représentant des Côtes-du-Nord, *n'a jamais approuvé le programme commun que du bout des lèvres* ». « *André Henry*, a déclaré le représentant de la tendance Education et autogestion, *se comporte en surveillant portant la casquette du P.S. pour polémiquer, sans s'appuyer sur des mandats de congrès.* » « *Pour quelle raison*, a demandé M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, *la direction de la FEN remet-elle en cause l'indépendance de la FEN pour distribuer bonnes et mauvaises notes aux partis de gauche ?* »

« *Notre approche*, a dit M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), *a toujours été strictement syndicale et indépendante, à la différence, nous semble-t-il, de celle de la direction fédérale. Notre espoir profond est que la crise qui est survenue entre les trois partis de gauche soit résolue favorablement dans le sens du changement. Ce changement implique que soient prises en compte les revendications, et dégagés des moyens considérables. Nous voulons que les partis de gauche s'entendent sur les importantes mesures anti-capitalistes qu'ils mettront en œuvre.* »

Du côté de la majorité de la FEN, la plupart des intervenants n'ont pas abordé la situation politique, laissant ce soin à M. Henry. Seul M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, a parlé de la perspective des élections législatives. « *Le parti communiste*, a-t-il dit, *vient de mettre dans la corbeille le prix de la dot fixée par lui en pourcentage de voix au premier tour. Ce n'est pas faire preuve d'esprit partisan que le constater. La responsabilité d'un mouvement syndical indépendant est de mettre les hommes politiques face à leurs responsabilités. Celle du parti communiste est grande. Le 20 mars, le pays légal à l'Assemblée risque d'être en opposition avec le pays réel à cause de calculs qui ne sont pas de saison.* » M. Guy Georges a insisté sur la nécessité pour les syndiqués de penser au 20 mars : « *Il nous faudra être prêts pour des négociations, comme nous le sommes en permanence.* »

Dans ses réponses aux divers orateurs, M. André Henry a repris les arguments qu'il avait développés la veille au sujet des relations entre les partis de gauche. Il a notamment dit : « *Il ne s'agit pas pour la FEN de s'attaquer au parti communiste, mais de dire ce que nous croyons juste pour l'intérêt de nos syndiqués. Ils attendent avec un immense espoir la victoire des forces de gauche. Il n'y a pour cela qu'un moyen : le désistement automatique au deuxième tour pour que la victoire de la gauche au premier tour ne se tranforme pas au second en victoire pour la droite.* »

Le reste de la discussion a été consacré à la vie interne de la Fédération, aux relations entre les syndicats et entre les tendances.

Si l'on met à part ces critiques sur le fonctionnement de la Fédération formulées par les représentants des divers courants d'opposition, aucun thème n'a dominé les interventions, comme cela avait été le cas au congrès précédent à propos de la signature des accords salariaux dans la fonction publique. Après ces deux premières journées, il se confirme que nul au sein de la FEN n'estime le moment venu de rompre l'équilibre de l'organisation ou de mettre sérieusement en danger son unité apparente.

Les résultats du vote indiquent pourtant que la crise survenue à gauche n'a pas profité, au sein de la FEN, au courant qui est le plus proche des thèmes communistes. Le moment le plus important de ce congrès, jusqu'à présent, a eu lieu à huis clos dans la soirée de lundi. Ce soir-là, les représentants de la tendance Unité et Action se sont réunis pour mettre au point leur riposte à la première déclaration de M. André Henry. La tonalité des débats de mardi a montré que dans cette tendance, qui regroupe aussi nombre de militants proches des socialistes, ce sont pour l'instant les partisans de la conciliation qui l'emportent sur ceux qui prônent une plus grande fermeté.

BRUNO FRAPPAT.

A l'occasion des élections législatives

L'UNAPEL EN CAMPAGNE POUR LA « LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT »

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) va organiser à l'occasion des élections législatives une campagne nationale de presse pour défendre la « liberté de l'enseignement ». « Avant une consultation électorale, où cette liberté peut être mise en cause, nous rappelons aux parents que celle-ci existe aujourd'hui, mais qu'elle peut disparaître demain », a récemment déclaré M. Henri Lefebvre, président de l'UNAPEL, en invitant les parents à « réfléchir avant de voter ».

Disposant d'un budget « qui n'excédera pas 500 000 francs », cette campagne commence dès le début de ce mois de février et va s'appuyer sur des « messages » à paraître dans les différents quotidiens de Paris et de province et dans certains hebdomadaires. Fin janvier à Strasbourg, M. Lefebvre avait estimé que les partisans d'« un service unique d'enseignement » étaient « des fous et des assassins ».

cette cassette **GRATUITE**

vous montre comment apprendre, chez vous,

à parler anglais en 3 mois

Linguaphone : une nouvelle méthode audio-visuelle active, basée sur le dialogue.

Grâce aux disques ou aux cassettes, des Anglais vont venir chez vous, pour vous apprendre leur langue en vous parlant et en vous faisant parler.
Ces dialogues, très faciles au début vous familiariseront progressivement avec les structures, le vocabulaire et l'accent.
En participant, vous-même, en direct, à ces conversations, vous vous habituerez à penser en anglais.

Et dans quelques mois, vous commencerez, déjà, à parler couramment.

Sur le même principe
28 langues à votre disposition
allemand
anglais • anglais/américain
espagnol
italien • japonais • russe...

BON GRATUIT *Sans aucun engagement de ma part, je demande à bénéficier d'une information personnelle sur la méthode Linguaphone et à recevoir une cassette (ou un disque) de démonstration (je coche d'une croix ☒ la case de mon choix).*

☐ ☐

Nom .....
Prénom ..... Age .....
Profession ..... Tél. .....
N° ..... Rue .....
Code Postal ..... Localité .....
Quelle langue voulez-vous étudier ? 11/2669

LINGUAPHONE 12, rue Lincoln 75008 Paris
(pour la Belgique, rue du Midi, 54-1000 Bruxelles)
(pour la Suisse, C.P. 215 Bd Helvétique, 17 - 1211 Genève 3)

DÉFENSE

Libres opinions

LA DISCIPLINE DU GÉNÉRAL AU SIMPLE SOLDAT

Un ministre responsable ?

par JEAN MARCEAU (*)

QUE la défense soit un sujet important de la campagne électorale, c'est normal et souhaitable. Encore convient-il que le débat soit à la hauteur du sujet. L'avenir de nos enfants et celui de la France ne doivent pas être l'occasion d'arguties médiocres. Quel peut être le sentiment de ceux qui ont choisi le métier des armes et accepté de faire le sacrifice de leur vie pour défendre la France, de ceux dont la vie quotidienne est jalonnée de contraintes matérielles et morales hors du commun, devant le spectacle offert par leur ministre et par le chef d'état-major des armées, M. Bourges et le général Méry perdent leur sang-froid en temps de paix. Qu'en serait-il en temps de crise internationale ?

La défense du pays concerne l'ensemble des citoyens, quelle *que soit leur préférence politique. L'armée est au service de la* nation, non à la disposition d'une fraction contre une autre. Faut-il rappeler ces vérités élémentaires ? Le bon choix en la matière est celui qu'assume personnellement chaque citoyen en son âme et conscience.

Faut-il aussi rappeler que les lois et règlements militaires s'appliquent indistinctement à toute la hiérarchie, du général au simple soldat ? Il est inadmissible que, dans le même temps, un chef d'état-major prenne position dans le débat politique avec la bénédiction de son ministre et qu'un sous-officier soit sévèrement sanctionné pour avoir publié dans *le Monde*, sans afficher son nom ni sa qualité, un texte qui posait un vrai problème. La liberté d'expression ne se partage pas, la liberté d'association non plus. L'on comprend mieux pourquoi la proposition socialiste de créer un médiateur militaire, *comme il en existe dans des pays voisins, a été rejetée par le* ministre de la défense. La liberté fait peur aux chantres du libéralisme.

Il est toujours plus facile de dénoncer ses adversaires en les qualifiant d'irresponsables que d'assumer ses responsabilités. Ce n'est pas le P.S. qui a abandonné la construction du sixième sous-marin nucléaire (canceur d'engins, décision portant atteinte à l'efficacité et à la crédibilité de la dissuasion nucléaire. Ce n'est pas le P.S. qui a sacrifié l'avenir de la marine nationale alors que ses missions deviennent fondamentales pour notre sécurité. Ce n'est pas le P.S. qui laisse le service militaire se dégrader en le rendant inégal et injuste. Sur toutes ces questions, le parti socialiste a une réponse claire et cohérente. Le ministre de la défense peut-il en dire autant ?

(*) Secrétaire de la commission de défense nationale du P.S.

SCIENCES

DANS LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Une campagne de recherche océanographique est annulée

M. Roger Barberot, administrateur supérieur - chef du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.), a décidé, le 4 janvier dernier, de supprimer une campagne d'océanographie biologique qui devait avoir lieu à bord du « Marion-Dufresne », dans le sud de l'océan Indien, du 18 février au 6 avril. Cette *décision a été prise sans* consultation des responsables scientifiques (aussi bien ceux du territoire que ceux chargés de la campagne annulée). Motif de cette annulation : faire des économies.

Certes, il n'y aura pas à payer le voyage aérien Paris - Saint-Denis-de-la-Réunion (7 000 francs aller et retour par personne en tarif normal) de quatorze des seize spécialistes qui devaient participer à cette campagne (le voyage des deux autres scientifiques étant payé sur des crédits C.N.R.S.), ni les frais de mission (environ 170 000 francs au total). Certes, il n'y aura pas à payer le carburant nécessaire à la propulsion du bateau puisque le *Marion-Dufresne* restera au port (vraisemblablement le Port-des-Galets à la Réunion ou Marseille) pendant les quarante-huit jours que devait durer la campagne. Certes, il n'y aura pas à payer les frais d'hébergement à bord des passagers (de l'ordre de 65 francs par jour et par personne).

Mais, d'une part, un bateau immobilisé dans un port coûte toujours à peu près aussi cher que d'amortissement sont incompressibles, le navire consomme toujours du carburant pour maintenir la vie à bord et il doit acquitter des droits de port. Il doit acquitter des droits de port. D'autre part, des appareils spéciaux (d'une valeur de 75 000 F) avaient été achetés et mis sur le *Marion-Dufresne* pour la campagne annulée. A cela s'ajoutent environ 300 000 francs de matériels plus généraux qui n'auraient pas été achetés en 1977.

Il est possible que la suppression de cette campagne aboutisse effectivement à une économie apparente de quelques centaines de milliers de francs. Mais il faut ne pas oublier de mettre en compte les voyages et le temps nécessités par les réunions préparatoires à la campagne ainsi que l'immobilisation stérile du matériel acheté. A cela s'ajoute le préjudice moral subi par la recherche française : cinq biologistes étrangers, dont deux professeurs américains de réputation internationale, de valent participer à la campagne.

En outre, le voyage du *Marion-Dufresne*, entre le 18 février et le 6 avril n'était pas uniquement consacré à la campagne d'océanographie biologique. Il devait aussi avoir une utilité logistique. En faisant escale pendant ces quarante-huit jours, deux fois aux Kerguelen et une fois à l'île d'Amsterdam, il devait permettre le débarquement et le rembarquement d'une trentaine de personnes dont certaines étaient indispensables à la mise en route ou à la poursuite de divers programmes de recherche qui, presque tous, se situent dans un cadre plus vaste, national ou international. Ceux-ci sont donc bloqués sans qu'apparemment ces contrecoups importants de l'annulation de la campagne océanographique aient été perçus.

Enfin, on peut faire remarquer que, en cette période d' « économies », Port-aux-Français, la base de Kerguelen, a eu la visite, payée par le territoire, d'un auteur-compositeur guitariste recruté pour charmer l'escale du navire-école la *Jeanne-d'Arc* qui a mouillé devant Port-aux-Français du 20 au 22 janvier.

Les difficultés financières des TAAF ne sont pas nouvelles (*le Monde* du 4 janvier 1978). Elles existent depuis la mise en service du *Marion-Dufresne* en 1973. Le remplacement du vieux cargo mixte *Gallieni* était indispensable, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. Le *Marion-Dufresne* a été conçu non seulement pour assurer le ravitaillement et la relève des trois bases subantarctiques françaises de l'océan Indien (Kerguelen, Crozet, Amsterdam), mais aussi pour effectuer des campagnes océanographiques pendant les temps libres. Propriété de la Compagnie générale maritime, il est affrété à l'année par le territoire des TAAF. Un bateau doté de telles capacités de logement (90 passagers), de transport (3 500 m3 de marchandises et 1 000 m3 de carburant), d'agencements scientifiques, coûte cher : en 1978, 24 millions de francs pour l'affrètement et le fonctionnement.

Le budget de fonctionnement du territoire est, pour 1978, de l'ordre de 65 millions de francs (y compris la base de Terre-Adélie), 48 millions viennent du budget des territoires d'outre-mer, 13 millions de l'enveloppe recherche (rappelons que la seule activité du territoire est la recherche scientifique) et environ 4 millions de ressources propres (philatélie, impôts sur le revenu payés par les quelque deux cents hivernants, taxes de pêche sur les langoustes d'Amsterdam et Saint-Paul...).

Les dépenses incompressibles et déjà engagées pour 1978 sont, rappelons-le, de l'ordre de 24 millions de francs pour le *Marion-Dufresne*, 12 millions de francs pour le *Thala-Dan* (navire polaire danois indispensable à la relève et au ravitaillement de la base de Terre-Adélie) ; le reste du budget couvrant à peu près le fonctionnement (approvisionnement, entretien, personnel, etc.) des quatre bases françaises, celle de l'Antarctique et les trois de l'océan Indien subantarctique. Les crédits attribués aux TAAF pourraient donc sembler suffisants. Ce serait oublier qu'il faut, dans le courant de 1978, recruter le personnel et surtout acheter — et payer — les approvisionnements nécessaires au fonctionnement des quatre bases en 1979. Ces derniers doivent, en effet, partir dès octobre pour la Terre-Adélie, et au début de décembre pour les trois bases de l'océan Indien. Un « trou » apparaît alors qui peut être estimé à environ 6 ou 7 millions de francs. Faute de trouver les ressources indispensables, faudra-t-il prendre la très grave décision de fermer une ou plusieurs bases aux dépens de la présence et au rôle de la France dans cette partie du monde ?

YVONNE REBEYROL.

Une lettre de M. André Valabrègue

Le Monde a publié, le 3 janvier dernier (numéro daté 4 janvier), un premier article où s'exprimait l'inquiétude pour l'avenir de la base de Terre-Adélie. Nous venons de recevoir une déclaration rassurante de M. André Valabrègue, président du conseil consultatif du territoire des Terres australes et antarctiques françaises, déclaration dont nous donnons ci-dessous quelques extraits. Toutefois, le minimum de 2 millions de francs de crédits supplémentaires jugé indispensable par M. Valabrègue ne concerne que la base de Terre-Adélie. Comme nous le disons dans l'article ci-dessus, il faut trouver, en 1978, 6 à 7 millions de francs si l'on veut que les QUATRE bases (celle de l'Antarctique et les trois de l'océan Indien subantarctique) puissent fonctionner en 1979.

« ... Le programme de forage du dôme C à 3 600 mètres d'altitude et par une température de — 40 °C se continuera avec la participation française.

» Par ailleurs, il faudra entreprendre la création d'une piste d'atterrissage à proximité de la base Dumont-d'Urville, cette piste permettant d'utiles liaisons entre notre base et la base américaine de McMurdo située à 1 500 kilomètres.

» Par ailleurs, le fonctionnement de la station de télécommande et de télémesure des satellites ionosphériques français et étrangers ne sera pas abandonné, de même que celui de la station météorologique.

» Enfin, les études sur les ressources vivantes marines se poursuivront.

» Pour assurer le maintien de tout cet ensemble d'activités, il manque au territoire 2 millions de francs, ce qui, en valeur absolue à l'échelon du budget de l'Etat, est dérisoire.

» Ce chiffre a, du reste, été ramené à ce minimum incompressible dans un ensemble de mesures prises dans le cadre plus général du budget du Territoire entraînant le sacrifice inévitable d'activités scientifiques pourtant déjà programmées, telles que la suppression de la campagne d'océanographie M.D.-16 consacrée à la biologie marine.

» M. Olivier Stirn, l'efficace secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, nous a clairement manifesté sa volonté de lutter pour l'obtention d'un crédit supplémentaire dont la non-attribution amènerait sinon l'abandon de la base Dumont-d'Urville du moins, à coup sûr, la mise en sommeil de tout un secteur d'activités d'intérêt aussi bien national que mondial...

» Ayons donc confiance en l'avenir et que, au coude à coude, le ministre compétent, le chef du Territoire et le conseil consultatif obtiennent du gouvernement les moyens matériels nécessaires à la continuation de l'action. »

SPORTS

Boxe

MORT DE RAY FAMECHON

L'ancien champion d'Europe des poids plumes, Ray Famechon, est décédé mardi 31 janvier, à Chelles, à l'âge de cinquante-trois ans. Alors qu'il lui avait été donné de disputer par deux fois le titre de champion du monde, il fut vite oublié quand il abandonna la boxe et tomba alors dans le plus profond dénuement.

Ski

● *En raison des mauvaises conditions atmosphériques*, l'épreuve de descente féminine des championnats du monde de ski alpin, prévue le mardi 31 janvier à Garmisch - Partenkirchen (R.F.A.), a dû être reportée. Cette décision a été prise par les organisateurs après le passage des cinq premières concurrentes, et notamment après la chute grave dont a été victime la première de ces concurrentes, la Soviétique Nadezhda Zelova, qui, sérieusement blessée, a dû être hospitalisée.

Le jury de l'épreuve a décidé de faire disputer, si le temps le permet, la descente dames mercredi 1er février.

FOOTBALL. — *Pour rencontrer l'équipe d'Italie, le 8 février à Naples, M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a retenu seize joueurs : Bertrand - Demanes, Rey, Battiston, Bossis, Janvion, Lopez, Rio, Trésor, Bathenay, Guillou, Michel, Platini, Dalger, Gemmrich, Lacombe et Rouyer.*

ولكن من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Courbet en Angleterre

LE MALHEUR DE VIVRE ET LE BONHEUR DE PEINDRE

DES deux personnages les plus *singuliers, le rabbin et la* mendiante irlandaise, du *tableau le plus singulier du siècle* dernier, c'est de *l'Atelier* qu'il s'agit, *et c'est Delacroix qui le qualifiait* ainsi. Courbet disait qu'il les avait *rencontrés en sautant d'un fiacre* lors d'un voyage à Londres. A Londres où il n'est jamais allé, comme lui-même a pris la précaution de *nous le faire savoir*, en ajoutant qu'au cours de ce même voyage il *s'était longuement entretenu avec* Hogarth, lequel était à l'époque mort depuis plus de quatre-vingts ans !

Eh bien, ce voyage imaginaire est devenu avec un bon siècle de retard *réalité*, grâce à la Royal Academy qui vient d'accueillir l'exposition que nous avons vue cet automne au Grand Palais. Bon accrochage, même catalogue, même choix, même perspective, avec quelques tableaux en moins, quelques tableaux en plus, dont certains sont sans grande signification mais dont l'un, malgré un sujet assez peu convaincant, est par sa luminosité, sa fougue, la splendeur de son métier, une merveille entre toutes les merveilles que Courbet a peintes C'est *l'Aumône du mendiant* qui fut présenté au Salon de 1868 et qui est aujourd'hui une des gloires du *musée de Glasgow*.

Comme les trois grandes fresques des années 50, *l'Enterrement à Ornans, l'Incendie* et *l'Atelier* ne pouvaient, pour d'évidentes raisons de sécurité, franchir la Manche, *l'Aumône du mendiant* est, avec le *portrait de Proudhon et de ses enfants*, le seul tableau « social » présenté à Londres, ce qui donne à l'exposition de la Royal Academy un *autre ton qu'à celle de Paris Qui* verrait ici Courbet pour la première fois, sans connaître les tableaux *majeurs* de 1850-1855, l'apercevrait *sans doute* comme un chasseur, un homme des bois, un grand animalier, une grande nature lyrique, un peintre de figures et de natures mortes d'une puissance et, parfois, d'une émotion incomparables. Il reconnaîtrait aussi en lui un des maîtres absolus de toute l'histoire de la peinture dans le domaine du nu, passant du réalisme provocant et joyial des *Baigneuses* de 1853 à la sensualité éperdue, presque pathétique des *Dormeuses*, des « *femmes damnées* » et à l'académisme triomphant de *la Femme au perroquet*.

Quant au paysagiste, sans aller jusqu'à dire avec Fénéon que « Courbet manifesta ses aptitudes commerciales en couvrant le marché de vagues et de sous-bois fabriqués par ses élèves », on conviendra que sa facilité fut souvent expéditive et certaines cascades ou futaies comtoises alourdissaient bien inutilement, attristaient même l'exposition de Londres comme celle de Paris. Mais Courbet a devancé les plus beaux moments de l'*impressionnisme* dans les marines des années 65-70 où sa « *rude main magistrale* », comme disait Zola, est parvenue à *fixer le mouvement lumineux des* côtes normandes de leurs orages *et de leurs nuées avec, en plus, une* sorte de souffle hugolien et un sentiment de la monumentalité des formes que seul Cézanne retrouvera.

Des paysages, des nus, des natures mortes, de merveilleux *portraits, des scènes* de genre traitées avec une vigueur caravagesque, ainsi dans *l'Après-Dînée à Ornans*, voilà qui n'est pas si mal, et l'œuvre de Courbet est sans doute la plus variée, avec celle de Manet, la plus ouverte du siècle dernier Mais le *réalisme*, la peinture sociale, le « Vélasquez du peuple », Courbet « messie de l'art démocratique », « sauveur du monde », pour parler comme Baudelaire ? Eh bien, il me semble que ce Courbet-là n'a jamais existé, sinon dans les balivernes que Proudhon a écrites à son propos, et que même *les Casseurs de pierres* sont plutôt un motif, un constat qu'une profession de foi politique ou humanitaire. Bien que son degré de

Otto Dix. Une rue vers 1920.

participation à la Commune (et son rôle dans le déboulonnement de la colonne Vendôme) demeure un problème très discuté, Courbet fut sans aucun doute, sincèrement et courageusement, un homme de gauche, plus anarchiste d'ailleurs que socialiste, farouche opposant à l'Empire surtout, et à toute forme d'autoritarisme politique, moral, religieux, artistique, sexuel même (d'où l'importance des thèmes saphiques dans son œuvre). Mais tout cela, sa peinture ne le dit pas ou ne le dit que de façon très indirecte.

Comment ne pas se rendre à l'évidence ? Il n'y a que deux *ouvriers*, deux hommes en blouse, dans l'œuvre de Courbet, et il n'a *jamais* abordé les *thèmes* du dernier romantisme, du romantisme *libéral*, celui de *Lamartine, de* Hugo, de George Sand : la charrue, *le sillon, la sueur, tous ces thèmes* d'obscurité et de silence, de fatigue, *de dignité meurtrie, de pitoyable* résignation que Millet orchestrait *à la même époque de façon si* poignante Comparez *la Sieste d'Ornans aux Méridiennes* de Millet : ce n'est pas le même sommeil. *L'optimisme épique, formidable* gargantuesque de Courbet, l'a rendu *insensible*, aveugle à la tristesse de vivre comme vivaient les « Misérables » de son temps ; la réalité du travail, de l'horreur qu'a pu être le travail, celui des villes et celui des champs, au dix-neuvième siècle est absente de son œuvre, et Flaubert, qui était le plus réactionnaire de tous les hommes parce qu'il était de tous le plus désespéré, en a dit cent fois plus sur le cynisme des possédants, sur la misère des exploités et celle des cœurs simples. Courbet est *un grand peintre* bourgeois.

Et *l'Enterrement ?* me direz-vous. Il n'y a aucune situation satirique *ou politique ou polémique* dans *l'Enterrement* On y voit des trognes infectes, de vieilles bigotes édentées, un curé, un maire qui ne sont guère sympathiques, mais il y a aussi des larmes, de beaux visages, des enfants qui sourient à la vie, des hommes qui pensent à la mort. Pourquoi ? Pour rien. Parce que c'est comme ça, parce que la réalité, ce jour-là, à Ornans, était comme ça. Un critique très conservateur de l'époque disait qu'un enterrement de village valait bien les funérailles de Phocion (il avait lu Balzac), mais qu'il fallait y mettre un peu plus de manières et un autre qu'un casseur de pierres était un fort bon sujet « à condition que le casseur de pierres ne soit pas aussi insignifiant que la pierre qu'il était *en train de casser* ».

C'est précisément cela que Courbet ne voulait pas et c'est là qu'est sa force : dans sa neutralité massive, *son indifférence à tout ce qui n'est* pas l'acte de peindre, sa volonté de *passer d'une peinture qui signifie* à une peinture qui représente et *qui, tout simplement, à la limite*, est. Sinon, comment expliquer *qu'après l'exil il n'ait pas peint* une seule œuvre de révolte et de *refus ?*

L'attitude sociale de Courbet est *d'ailleurs celle de la plupart de ses* contemporains. Certes, le réalisme peut être agressif, comme l'a montré Linda Nochlin dans un livre qu'il faudra traduire un jour (1) Mais c'est seulement dans le dernier quart du siècle, après *Germinal*, que les peintres ont abordé les thèmes de protestation politique et sociale. Et encore il ne s'agit que des peintres du second rayon (Lhermitte, Geoffroy, Jules Adler : en dehors de Degas, les impressionnistes n'ont pas vu les misères de leur temps). Et plutôt des peintres de l'Europe *centrale*, d'Allemagne et de Russie, que des ouvrages français.

Un ouvrage récemment paru nous rappelle l'existence de cette peinture *que connaissent seuls aujourd'hui*, sauf dans les pays socialistes, ceux qui ont accès aux réserves des musées (2). Le texte en est très *bref, mais les illustrations*, nombreuses et de bonne qualité, montrent qu'il y a là un sujet à défricher, à aborder autrement que sous la forme de ces publications tapageuses consacrées depuis trop d'années à l'art « pompier ». Que de redécouvertes à faire dans la peinture de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième ! Un autre exemple : l'exposition qui, épaulant à la Royal Academy celle de Courbet, évoque les « thèmes urbains » dans la peinture anglaise, allemande et américaine entre 1910 et 1939.

Comme c'est toujours le cas pour les expositions qui explorent un *thème, un champ culturel, le choix* est très inégal. Il présente néanmoins des *œuvres importantes* de l'expressionnisme allemand (Grosz, *Otto Dix, Karl Hubbuch, Kirchner*), d'étonnantes photographies d'Atget, *Paul Strand*, Bérénice Abbott. Et, si l'on rejette la part trop mince faite à *Edward Hopper* et à *Ben Shahn*, interprètes géniaux de l'Amérique de la dépression et de tout ce qui explose périodiquement de désespoir et de folie dans la société américaine, on découvrira aussi des artistes moins connus, tels l'Anglais Edward Burra ou les Américains Peter Blume, Charles Louis Goeller, et surtout Louis Lozowick. On a rarement exprimé avec autant de force la cruauté, la splendeur, l'héroïsme dans l'antinature de New-York, la ville unique au monde, la ville absolue pour le bien comme pour le mal.

Le bien, le mal, les prostituées, les chômeurs, l'espace qui rend fou, le *vin des pauvres, le soir ami du criminel*, Metropolis, Lulu, Manhattan *Transfer, etc., tous les thèmes anti*urbains un peu oubliés depuis le naturalisme reviennent ici avec l'énergie du désespoir. L'écologie ne date pas d'hier et l'un des tableaux les plus frappants de l'exposition porte ce titre : *The soul of a soulless city*. Mais quel contraste avec la peinture française de la même époque, avec les *Place Clichy*, de Bonnard, le romantisme de Delaunay, le merveilleux optimisme des *Villes*, de Léger ! Nous retrouvons ici notre Courbet : la France a été un pays heureux.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Linda Nochlin, *Realism*, Penguin books, 1971.
(2) Edward Lucie-Smith et Célestine Dars, *Work and Struggle. The painter as a witness*. Paddington press, 1977.

«MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE»

Une liturgie sévère

SEPT ans, ce n'est pas rien. Sept ans, il demeura en France : le temps de sept années de prière. Sa vie, là, s'était faite contemplative Il s'était détourné du souvenir de lui ministre plénipotentiaire à Rome, chancelier avisé d'Henri II, adroit gardien des intérêts d'une Angleterre puissante. Ne restait — en un filigrane précis — que son image à lui, Thomas Beckett, après la promesse faite à Dieu. Ne subsistait, vivace, que son refus de servir davantage le roi même, qui lui avait confié le grand archevêché de Cantorbéry, et son dégoût pour les gens de l'Eglise qui l'avaient trahi, pour les gens de la cour qui n'avaient pas compris.

Au long de ces sept années, les femmes de Cantorbéry, celles *des campagnes alentour*, continuèrent d'apercevoir après cha*que hiver le printemps et l'es*pérance de la récolte. Toutes *avaient reçu leur lot des sou*frances communes.

A cause d'elles peut-être, ces filles de pauvres, ces mères *d'enfants de la misère*, Thomas Beckett avait accepté de retrou*ver sa cathédrale, de reprendre* son sceptre. Trois prêtres étaient *là pour l'accueillir, mais, au* fond de lui, il n'écoutait que la *complainte des femmes*, un chant sourd : leurs litanies d'opprimées, de victimes. L'archevêque était sûr de ce qui adviendrait de lui. *Oui, il fallait que « cela arrive »*. En dehors de sa propre volonté, il serait donc leur martyr. Il allait mourir par l'épée des chevaliers du roi pour que la vie des « petits » s'éclaire d'un espoir de justice.

La foule des petits, c'est, dans la pièce de Thomas Stearns Eliot, ce chœur de femmes qui attendent. Ils sont beaux et vrais, les mots de leur grande attente.

Terry Hands, assurant pour la *troisième fois la mise en scène* de *Meurtre dans la cathédrale (le Monde du 27 janvier), a voulu* monter de manière religieuse cette pièce très chrétienne. Il a choisi pour sa liturgie un *style dépouillé*, il a désiré l'austère sévérité. La cathédrale est aussi abstraite que ces bâtiments appelés églises, qui, à la lisière des ensembles d'immeubles bon marché, n'enlèvent rien à la tristesse des quartiers neufs, vite et mal vieillis.

Il y a donc au fond de la *cathédrale de Cantorbéry une* simple croix très moderne Celle-*ci se reflète sur le dallage noir :* elle n'y projette pas son ombre, *elle y jette sa lumière, en croix.* Rien d'autre, tout au long de la première partie du spectacle en tout cas. Le jeu des projecteurs est le seul accessoire. Jeu mal dissimulé, à tel point que, surpris par la course des ronds et des *rais de lumière*, le spectateur lève la tête vers le haut de la scène et aperçoit, bien visibles, les bras des techniciens maniant leurs grosses lampes Soit. Le soleil parfois, jouant dans les vitraux, procure au idèle de petites distractions. Les lanternes réglées pour Terry Hands poursuivent des personnages tous drapés de noir, à l'exception du bon archevêque, dont la soutane simple est d'un blanc brillant.

Sept femmes en noir composent le chœur et leurs visages sont mis à nu, serrés par des foulards également noirs. Elles *sont les veuves, les religieuses*, et rien de tout cela Elles disent *la souffrance. On les écoute* sans Elles apportent en contre*point des événements sombres* un grand vent de poésie.

Les hommes aussi sont vêtus de noir Pour des raisons différentes. Louis Arbessier, Yves Pignot et Yves Gasc parce qu'ils sont les prêtres (le Théâtre français a bien fait de recruter Yves Gasc). Tous trois, un peu bouffius, sont adaptés à leur rôle. Alain Pralon, goualleur. Simon Eine, hypocrite. Jacques Eyser, barbu robuste, et Michel Etcheverry, félon, entrent en scène une première fois déguisés en tentateurs. Dans l'ordre, les délices du monde (avec une rose rouge à la main), les attraits du pouvoir (dans un parchemin rouge), les bienfaits de la propriété féodale (entre les doigts un œuf *peint en rouge). Le quatrième*, le démon intelligent de l'orgueil (*bonnet de soie rouge*), *épilogue* sur l'ambiguïté du martyr.

Après le sermon de paix prononcé par Thomas Beckett le *jour de Noël*, les quatre mêmes acteurs se feront chevaliers. Ils seront *les assassins du prêtre*-traître, les anges noirs au visage enfermé dans un heaume Le surplis blanc de François Beaulieu, jeune Thomas Beckett, sera recouvert de lambeaux de tissu rouge tandis que les quatre meurtriers se justifieront derrière les micros. Le personnage de François Beaulieu a une pureté presque innocente, la tendresse des saints peut-être, un peu impalpable. Il écoute debout, et va se placer aux endroits successifs bien précisés qui lui reviennent *dans chacun de ces tableaux* soigneusement composés, d'une *harmonie presque* trop symétrique. Des chanteurs entrent *et sortent en ordre, cachés sous* des houppelandes rouges et noires ; il y a parmi eux un ténor Philippe Doghan ; il donne à la musique de Ian Kellam ses accents. Le texte d'Eliot, traduit par Henri Fluchère, sort sauf de cette cérémonie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Palais de Chaillot. 20 h. 30.

«LES BRIGANDS» A LA SCALA

La leçon d'une reprise

CREES en juillet 1847 au Queen's Theater de Londres, avec Jenny Lind dans le rôle principal, I Masnadieri *(les Brigands), onzième opéra de Verdi, n'avaient été représentés sur la scène de la Scala qu'en 1853 pour un très petit nombre de représentations, puis en 1862, sans parvenir à s'imposer davantage. Tombé dans l'oubli, l'ouvrage devait seulement être repris par la RAI en 1951 en version de concert, pour le cinquantenaire de la mort de Verdi, puis porté à la scène, à Florence, en 1963, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du compositeur Cette fois, c'est à la faveur de son bicentenaire que la Scala de Milan reprend ce Masnadieri, décidément liés aux commémorations, comme si leurs qualités propres ne pouvaient suffire à les maintenir au répertoire.*

« L'action se situe en Allemagne au début du dix-huitième siècle et dure environ trois ans. » C'était l'époque où *lorsqu'on voulait rompre avec sa famille on se faisait brigand tout simplement, tandis que le mauvais frère resté au château recueillait l'héritage paternel en enfermant l'auteur de ses jours dans un souterrain humide. Pourtant, Amalia, la belle cousine du bandit, ne désespère pas ; elle sait que Carlo est vivant. Celui-ci revient, en effet, mais, partage entre son amour et sa responsabilité de chef de bande il plonge douloureusement son poignard dans le cœur de la jeune fille et s'enfuit désespéré. Son vieux père qui a pourtant survécu à la séquestration ne peut en supporter davantage et meurt de saisissement.*

Réduits en livret d'opéra par Andrea Maffei, les « Brigands » de Schiller perdent en vraisemblance ce qu'ils gagnent en efficacité lyrique. Cent trente ans plus tard, le public, qui s'en voudrait d'être dupe, préfère s'intéresser aux performances vocales Comme on ne sifle plus à la Scala, c'est interdit, on échange des commentaires d'un balcon à l'autre, le parterre départage...

Ce soir c'est Ricardo Chailly, un jeune chef brillant et déjà très populaire, qui aura toutes les faveurs. Adriana Maliponte (Amalia) étant jugée « inégale » et le ténor Ottavio Garaventa à peine plus convaincant...

Dans le programme, on trouverait peut-être la clé de ce demi-succès Un article de la Gazzetta Ufficiale di Milano, paru en 1853, ne souligne-t-il pas que les « Masnadieri », conçus pour le petites salles où ils réussirent généralement, ne sont pas adaptés au théâtre de la Scala avec ses trois mille places ? Ecrite pour des chanteurs dont le renom était lié à une redoutable science des demi-teintes, rompus à toutes les subtilités du chant orné, la partition abonde d'ailleurs en indications telles que : pianissimo triple piano même), dolcissimo, morendo, leggierissimo, toutes choses incompatibles avec le style de bravoure qui l'a emporté depuis et visiblement adopté pour cette reprise...

Chantés tels qu'ils devraient l'être et dans un lieu moins vaste, I Masnadieri ont *assez de qualités musicales pour s'imposer. Ce qui laisse à penser que la véritable réussite de Verdi dans ses ouvrages ultérieurs, c'est que la fermeté des idées mélodiques l'emporte sur l'intelligence toujours éventuelle de l'interprétation : on peut déclamer sottement l'air de Ramadès dans Aïda et triompher, pour peu que la voix soit puissante... Le rôle de Carlo, dans* I Masnadieri, *se révèle plus délicat, et ce pourrait être là la leçon de cette reprise.* GÉRARD CONDÉ.

★ Le premier enregistrement intégral des *Brigands* a été publié par Philips (coffret de trois disques n° 6703064)

IONESCO
Antidotes

Gallimard

MUSÉES

LES EXPOSITIONS DU PREMIER SEMESTRE A PARIS

● **DESSINS DE RUBENS. — Musée du Louvre, salle des pastels, 10 février-15 mai.**

Dernier volet de l'hommage parisien au maître flamand, à l'occasion du quatrième centenaire. L'exposition réunira la totalité des dessins de Rubens conservés au Louvre, ainsi que des œuvres graphiques importantes d'artistes de son entourage, prédécesseurs et élèves.

● **L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais, 4 février-24 avril.**

Près de trois cents peintures, dessins, sculptures et objets de 1905 à aujourd'hui seront réunis, qui ont été empruntés à une soixantaine de musées classés et contrôlés. Après les musées de Grenoble, Marseille et Saint-Etienne, qui ont fait monter à Paris leurs collections d'art contemporain, Paris prend l'initiative de montrer les ressources méconnues de la province dans le domaine de l'art moderne.

● **DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries, 17 février-16 avril.**

Une sélection parmi les quatre mille numéros de la donation Pierre Lévy aux musées nationaux, qui, de Daumier et Seurat à Nicolas de Staël et Wols, reflètent les préférences du collectionneur. Aux ensembles de « fauves », de Derain et de La Fresnaye, s'ajoutent des verreries de Marlaot et une centaine d'objets africains. Cette exposition sera la dernière avant la fermeture de l'Orangerie pour travaux.

● **CALDER. — Centre Georges-Pompidou (4e étage), 15 février-27 mars.**

Images et témoignages de la vie quotidienne et de l'œuvre, depuis les années 20, du grand artiste disparu. Cela autour d'œuvres choisies dans les collections nationales.

● **MICHEL SEUPHOR. — Centre Georges-Pompidou (4e étage), 15 février-27 mars.**

Beaubourg présente la donation que Michel Seuphor vient de faire au Musée national d'art moderne : les témoignages d'une quinzaine d'artistes de leur amitié avec l'historien et défenseur de toujours de l'art le plus strict.

● **TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, à partir du 13 février.**

Cent cinquante affiches puisées dans les collections du Musée des arts décoratifs, qui en compte plus de soixante-dix mille. Pour marquer l'inauguration des trois premières salles du Musée de l'affiche, que l'Union centrale des arts décoratifs a installé dans l'ancien entrepôt des faïences de Choisy, 18, rue de Paradis.

● **L'ART EN SUCRE. — Musée des arts décoratifs, 9 février-17 avril.**

Depuis les masques et squelettes mexicains fabriqués pour la fête des morts jusqu'aux maquettes d'architecture, un ensemble de chefs-d'œuvre de pâtisseries et de confiseries, monuments et objets d'art populaire. Suite succulente de l'exposition artiste-artisan.

● **TOILES DE NANTES DES XVIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 9 février-9 avril.**

Empreintes, dessins, toiles d'ameublement, fichus et mouchoirs représentatifs de la production des manufactures nantaises de toile indienne, à une époque où Jouy n'avait pas l'exclusive en ce domaine.

● **L'HERBIER DE J.-J. ROUSSEAU. Musée des arts décoratifs, 9 février-fin septembre.**

Le bicentenaire de J.-J. Rousseau fournit l'occasion au Musée des arts décoratifs de ressortir une pièce de ses collections acquises par le legs Rambuteau : un herbier de la main de l'écrivain — qui devrait intéresser plus d'un artiste d'aujourd'hui.

● **LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 9 février-fin avril.**

Bourdelle, poète de la pierre, dont l'univers sculpté regorge de centaures, de dryades, de Lédas. Un aspect de l'œuvre occulté par une réputation de « bâtisseur de monuments » et de « maître d'œuvre ».

● **LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 février-22 mai.**

Les tableaux modernes d'une collection célèbre formée depuis le début du siècle par le baron Thyssen, continuée par son fils, et qui n'a cessé de s'enrichir au cours de ces dernières années. L'exposition, qui vient de Bruxelles, compte quatre-vingts tableaux de premier ordre, signés par des noms prestigieux (Picasso, Klee, Kandinsky, Mondrian, Miro, Matisse, Ernst, Léger, Chirico) et représentatifs surtout du cubisme, de l'expressionnisme et du surréalisme.

● **LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL : LES DATIONS. — Musée du Louvre, galerie Mollien, 24 février-24 avril.**

Illustration et bilan de l'enrichissement des collections publiques, grâce aux œuvres acceptées par l'Etat en paiement des droits de succession, entre 1972 et 1977.

● **PEINTURE RUSSE DE LA DEUXIEME MOITIE DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Grand Palais, 23 février-15 mai.**

Cette suite de l'exposition « La peinture romantique russe », présentée l'hiver dernier également au Grand Palais, comportera une centaine de tableaux de 1850 à 1905, provenant des plus grands musées soviétiques. Ils seront probablement regroupés sous le titre « Réalisme et poésie dans la peinture russe ».

● **L'ART DU BOROBUDUR. — Petit Palais, 25 février-25 mai.**

Cent cinquante pièces souligneront l'importance du bouddhisme en Indonésie. Elles proviendront en majeure partie du temple javanais de Borobudur, construit au huitième siècle et décoré de bas-reliefs célèbres.

● **GERARD TITUS-CARMEL. — Centre Georges-Pompidou (galeries contemporaines), 1er mars-10 avril.**

Cent vingt-sept dessins appartenant au Musée national d'art moderne, sur le motif de la boîte (Pocket size tingit coffin), et sur le jeu des dégradations de l'image. Cette suite sera augmentée d'une soixantaine d'exemples choisis dans des séries différentes récentes de ce jeune artiste qui sait dessiner.

● **LAPICQUE. — Centre Georges-Pompidou (cabinet d'arts graphiques), 1er mars-23 avril.**

Les dessins appartenant aux collections nationales d'un original de la couleur qui ne se laisse pas prendre au piège des étiquettes.

● **HENRI MICHAUX. — Centre Georges-Pompidou, 15 mars-14 juin.**

Michaux, peintre dès 1936, avec la série des aquarelles sur fond noir. L'écriture picturale parfois étroitement mêlée à l'activité littéraire du poète, notamment pour les textes sur la mescaline. Des petites œuvres inclassables émanant d'un « univers du dedans ».

● **MALEVITCH. — Centre Georges-Pompidou, 15 mars-15 mai.**

Dans l'espace des manifestations temporaires du cinquième étage, la première grande rétrospective parisienne de l'œuvre d'une des figures-phares de l'avant-garde des années 20. L'exposition s'insère dans le programme que s'est fixé le Musée national d'art moderne, étudiant les relations entre Paris et les pays de l'Europe de l'Est.

● **BARCELONE 1950-1977, VINGT-CINQ ANS D'ARCHITECTURE. Centre Georges-Pompidou (galerie du C.C.I.), 8 mars-24 avril.**

L'architecture catalane, son évolution dans les années 50, vers une création moderne rationnelle, grâce à un groupe d'architectes — le groupe R, — puis dans les années 60, vers une recherche de la tradition architecturale espagnole qui aboutira à « l'école de Barcelone ».

● **CEZANNE. — Grand Palais, 21 avril-23 juillet.**

1835-1905 : les dix dernières années, à Aix, à travers une cinquantaine de peintures et une trentaine d'aquarelles. Un rassemblement exceptionnel rendu possible grâce à l'organisation conjointe de l'exposition par la réunion des musées nationaux et le Musée d'art moderne de New-York. Qui permettra pour la première fois de mieux saisir, à travers les motifs privilégiés du peintre, les paysages de Provence et notamment les célèbres vues de la montagne Sainte-Victoire, le pourquoi de l'influence de Cézanne sur la génération qui a suivi.

● **AUGUSTE RODIN. LE MONUMENT DE LA BOURGEOIS DE CALAIS. — Musée Rodin, 27 avril-25 septembre.**

Une initiative du musée de Calais qui présente actuellement l'exposition. C'est un dossier complet du monument des Bourgeois qui regroupe l'ensemble des esquisses, maquettes, études, dessins préliminaires, ainsi que les fontes, réductions et assemblages, autour de la correspondance entre Rodin et O. Dewavrin, maire et président du comité pour le monument. Une monographie qui situe l'œuvre non plus seulement du point de vue de l'histoire de l'art et de la sculpture de Rodin, mais aussi en tant que commande municipale avec les impératifs qui en découlent et les contraintes imposées à l'artiste à la fin du dix-neuvième siècle.

● **LA NOUVELLE ARCHITECTURE ANGLAISE. — Centre Georges-Pompidou (galerie du C.C.I.), 3 mai-5 juin.**

Une analyse du mouvement actuel d'architecture en Angleterre, tourné vers l'utopie, la réflexion et la critique architecturales. Avec des plans et dessins de Ran Koolhas, Leon Krier et quelques autres.

● **DIX ANS DE DONATIONS. — Musée des arts décoratifs, fin mai-décembre.**

Hommage aux collectionneurs, artistes et industriels qui, au cours de ces dix dernières années, ont enrichi le Musée des arts décoratifs, à l'occasion souvent de manifestations comme « Trois siècles de papiers peints » (1967), « Des dorioteurs aux passementiers » (1973), le « Cinquantenaire de l'exposition de 1925 » ou « Broderie au passé et au présent ».

● **PARIS-BERLIN. — Centre Georges-Pompidou, espace des expositions temporaires, 14 juin-6 novembre.**

Après Paris-New-York, l'illustration des relations artistiques entre Paris et Berlin, de 1900 à 1933 : l'expressionnisme, Dada, le réalisme des années 20, le rôle des revues d'avant-garde, des marchands... Le dédoublement de l'exposition Paris-Berlin-Moscou prévue initialement permet d'élargir le champ de la confrontation, qui concernera également l'architecture, le design, le cinéma, la littérature et la musique, tous les départements du Centre étant mobilisés pour la circonstance.

JEUDI 16 et VENDREDI 17 FEVRIER 1978
à 20 h 30

2e GALA
DES GRANDES ECOLES

Au Nouvel Hippodrome de Paris
Porte de Pantin
CHAPITEAU JEAN-RICHARD

Avec la participation de
15 GRANDES ECOLES

Pour que 300 étudiants sur la piste présentent un spectacle de cirque et de music-hall.

(Clowns - acrobates - gymnastes - éléphants - chevaux - motos)

RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATIONS : 504-97-97
A.G.G.E., Association régie par la loi de 1901, 8, rue de Lota, 75116 PARIS, 553-87-46.

• Remplissez le bon ci-dessous et retournez-le à A.G.G.E., 103, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, *après avoir indiqué la date choisie.* (Joignez-y un chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de l'A.G.G.E.), ou louez sur place.

(à découper suivant le pointillé)

NOM : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ Adresse : _____
_____
_____
Code postal : _____ Ville : _____
Ecole : _____
Jeudi 16 Février 1978 : ☐
Vendredi 17 Février 1978 : ☐
cochez la case correspondant à la date choisie)

• Prix spécial étudiant :
30 F × _____ = _____ F
(fauteuils 1re et 2e série uniquement)
• Fauteuils 1re série
50 F × _____ = _____ F
Fauteuils 2e série
80 F × _____ = _____ F
Loges 110 F × _____ = _____ F
Total _____ F

PHILIP MORRIS
CLUB DU CINEMA
présente

LA FETE DU FANTASTIQUE

Avoriaz à Paris - Sélection Cinémagic
14 jours de films inédits,
du 1er au 14 février.

Cinéma le Berlitz
métro Opéra. Tél. : 742.60.33

3 séances par jour : 14 h, 17 h, 20 h 30.
4 nuits à dormir debout de 0 h 30 à l'aube
les vendredis et samedis.

Pour 2 films : 15 F matinée
18 F le soir
Abonnement F.N.A.C. : 155 F

TBWA

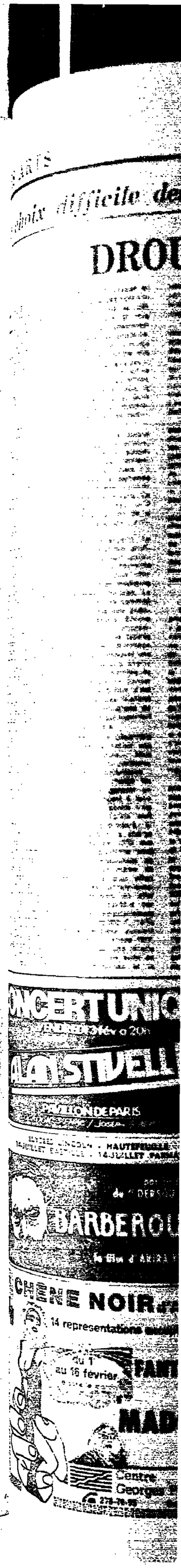

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le choix difficile des commissaires-priseurs

DROUOT ENTRE DEUX RIVES

« L'HOTEL des ventes de Paris est unique au monde. » Le plus contestataire des commissaires-priseurs et le président de la très honorable compagnie font la même remarque, et tous deux se réjouissent qu'en un même endroit coexistent des ventes d'objets dignes de musées et la brocante.

Le voisinage n'est pourtant pas si facile. L'image d'un hôtel des ventes balzacien, sorte de marché aux puces où il y aurait encore de « bonnes affaires », n'est pas pour déplaire à la compagnie. Elle attire les acheteurs. A l'amateur avisé de dénicher, au milieu d'objets de peu d'apparence, la vraie rareté. Et puis, la vente mobilière traditionnelle, c'est aussi une certaine image sociale du commissaire-priseur, officier ministériel auquel n'importe qui peut s'adresser pour se débarrasser de n'importe quoi.

Mais les vendeurs de beaux objets ? La bonne affaire promise aux acheteurs ne fait pas leur affaire. La neutralité affichée de l'officier ministériel, auquel toute publicité personnelle est interdite, les inquiète. Le marché de l'art est un faux marché, les objets n'y sont pas interchangeables, l'offre comme la demande sont limitées par les coalitions des marchands, l'intérêt et la compétence de cercles restreints d'amateurs. Le vendeur n'attend donc pas du commissaire-priseur qu'il se borne à constater un prix, il lui demande, loin de la concurrence pure et parfaite des théoriciens, de contribuer à faire ce prix.

Certains commissaires-priseurs, certains experts, ne l'ont que trop bien compris : des estimations artificiellement gonflées, un battage abusif, peuvent provisoirement duper une clientèle novice, mais, la fièvre de la vente passée, l'amertume d'avoir payé plus cher que chez son marchand habituel un objet médiocre risque de dégoûter à jamais des ventes publiques. La compagnie le sait, qui veille à réprimander les commissaires-priseurs plus soucieux de leurs relations publiques que de la qualité des objets vendus. Encore ne faut-il pas tomber dans l'excès inverse : l'impossibilité d'annoncer les ventes en préparation ne facilite pas la prospection des vendeurs, et il est dommage qu'un commissaire-priseur qui cherche à composer une vente d'instruments de musique ne puisse pas avertir par voie de presse des collectionneurs susceptibles de lui fournir le violon de Stradivarius capable de donner à sa vente tout le prestige nécessaire. A défaut, c'est le système « artisanal » des dîners en ville, des relations personnelles ou, plus fâcheusement, les échanges de bons procédés avec des experts-marchands qui apportent un peu de leur clientèle et de leurs objets.

Entre l'art du camelot et une neutralité désormais impossible, quelques études cherchent à définir une déontologie nouvelle, un « professionnalisme ». Mais les obstacles sont nombreux. Face aux efforts parisiens, les maisons anglaises intensifient leur concurrence : il arrive ainsi que Christie's prenne en charge les frais de transport, tandis que Sotheby garantit un prix minimum, et les deux maisons renoncent à faire payer des frais si un objet qui leur a été confié n'est pas vendu (les conditions faites aux Anglais sont moins favorables, malgré le Marché commun !). Si l'objet trouve preneur, les frais restant à la charge du vendeur sont souvent plus proches de 10 % que de 15 %. Les commissaires-priseurs parisiens sont obligés, pour les objets de qualité internationale, de s'aligner sur ces conditions, quelquefois même ils font mieux encore. Mais c'est au prix d'un effort financier bien supérieur à celui des Britanniques. L'Etat et les collectivités locales prélèvent en effet 7 % du prix de vente sur la prime payable par l'acheteur, elle-même déterminée réglementairement (16 % jusqu'à 6 000 F, 11,5 % de 6 à 20 000 F, 10 % au-delà de 20 000 F). Près de 42 millions auraient ainsi été reversés au Trésor au cours de l'année 1977. En Grande-Bretagne, la prime de 10 % est une recette nette pour la maison de vente. Le droit de suite de 3 % sur les œuvres de peintres modernes et la taxation de 2 % des plus-values au-delà de 20 000 F obligent encore à un effort supplémentaire les commissaires-priseurs qui veulent compenser pour leurs clients ces légers désavantages de Paris.

Ainsi, l'alignement des frais à la charge des vendeurs et des acheteurs ne se traduit pas par un alignement des recettes des commissaires-priseurs et des maisons de ventes britanniques. L'amputation fiscale enlève aux premiers la puissance financière qui permet aux concurrents anglais d'ouvrir à travers le monde des succursales habiles à repérer les collections à vendre, et de disposer d'un personnel nombreux et compétent. Christie's peut se permettre d'employer d'anciens conservateurs de la National Gallery et du British Museum.

Les commissaires-priseurs français n'ont pas cette possibilité et doivent avoir recours à des experts extérieurs rémunérés au pourcentage, moins élevé pour les spécialités où l'on rencontre des pièces de valeur (peintures : 3 % ; livres : 6 %). Il n'est cependant jamais dégressif et assure ainsi de confortables rentes de situation aux grands experts de la place. Si la compétence de certains est universellement reconnue — l'un d'eux n'avait-il pas été pressenti par Sotheby pour dresser le catalogue de la collection Wildenstein ? — la double qualité d'expert et de marchand de la plupart pose de délicats problèmes de déontologie que chacun résout à sa manière... N'a-t-on pas murmuré que certain manuscrit persan était peut-être la propriété de l'auteur du catalogue où il était décrit ? Il est vrai que la maison Sotheby vend maintenant quelquefois des objets dont elle est propriétaire, mais de tels cas, encore exceptionnels, sont, dit-on, toujours signalés au catalogue.

Une histoire de camions

Le marché de Paris se flatte cependant d'un privilège qui devrait balayer toutes les réserves, la « garantie trentenaire ». Alors que les affirmations des catalogues de Christie's ne représentent que l'opinion de leurs auteurs et que Sotheby accorde une garantie de cinq ans, et seulement contre les faux délibérés dont le caractère d'imitation aurait pu être détecté à la date de la vente, le paiement de dommages et intérêts peut être réclamé pendant trente ans à un commissaire-priseur dès lors que l'objet ne correspond pas à la description du bordereau de vente et qu'il en résulte un dommage. Cette garantie décourage sans doute les manœuvres frauduleuses, mais trop souvent les mentions des catalogues sont si vagues et si alambiquées qu'en fait rien n'est garanti. Les Anglais n'ont pas cette contrainte légale, mais la contrainte commerciale de leur image de marque est tout aussi forte, et leurs catalogues n'ont rien à envier aux catalogues français.

Dépendants d'experts extérieurs, les commissaires-priseurs sont aussi, et d'abord, dépendants de la compagnie qui les rassemble. C'est à elle qu'ils remboursent, selon des taux forfaitaires, les frais divers exposés pendant les ventes (électricité, crieurs, etc.), c'est à elle qu'ils versent la moitié de leurs émoluments, eux-mêmes calculés selon un barème dégressif (6 % de la valeur de l'objet jusqu'à 6 000 F, 2 % entre 6 000 F et 20 000 F, 1 % au-dessus de 20 000 F) pour alimenter la fameuse « bourse commune ». C'est d'elle qu'ils reçoivent chaque année une rente, identique pour toutes les études, et d'un montant qui dépasse les 100 000 F (une charge de commissaire-priseur vaut plus de 800 000 F). Les défenseurs de ce système font valoir qu'il donne aux quelque soixante-dix commissaires-priseurs un poids qu'ils n'auraient pas s'ils étaient isolés. Et la redistribution qu'opère la bourse commune permet aux jeunes études de se lancer. Mais, à l'inverse, les charges importantes doivent apporter la principale contribution à la bourse commune, sans pour autant pouvoir déterminer les destinées d'une compagnie pour laquelle les ventes d'objets d'art ne sont qu'un aspect d'une activité beaucoup plus diverse. Telle étude qui réalise à elle seule près du tiers des ventes d'art verse à la bourse commune environ 2 millions de francs.

Les commissaires-priseurs optant pour le développement individuel ont demandé à l'Etat de réduire de moitié le prélèvement au profit de la bourse commune. Mais, au même moment, les projets immobiliers de la compagnie risquent d'imposer un effort collectif sans précédent. L'installation provisoire, depuis février 1976, dans des locaux loués à la S.N.C.F., gare d'Orsay, a coûté 12 millions de francs, près de deux fois plus que ce qui était prévu. Le retour rue Drouot, précipitamment décidé au moment du départ, risque de coûter encore bien plus cher, alors que l'expérience de Drouot-rive gauche met en évidence les défauts du projet. L'immeuble projeté rue Drouot, difficilement accessible aux camions, a l'inconvénient d'être construit en hauteur et d'exiger une batterie d'ascenseurs et de monte-charge, gros consommateurs d'énergie. Trop petit pour le développement actuel de la compagnie, il compterait moins de salles que Drouot-rive gauche. Et les seuls travaux d'aménagement — non prévus dans l'enveloppe initiale — dépasseraient les 20 millions de francs ; face à de telles charges et à l'endettement qu'elles impliquent, la compagnie hésite : la bourse de commerce, de moindre valeur marchande depuis son classement, pourrait constituer une solution de rechange. Un coût financier moins élevé, des installations sur un seul niveau, la proximité des Halles appelées à devenir un nouveau quartier des arts, semblent plaider en faveur d'une telle implantation.

Le choix qui sera fait aura valeur de test. Confrontés à la concurrence internationale, les commissaires-priseurs spécialisés dans le marché de l'art résisteraient difficilement à une amputation supplémentaire de leurs recettes, et la tentation serait alors grande de donner un développement nouveau aux ventes à l'étranger, même si, jusqu'à présent, la seule étude qui y ait recouru, à Monaco et à Genève, a pu augmenter son chiffre d'affaires étranger, sans compromettre la progression des résultats obtenus.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Notes Architecture

RÉHABILITATION ?

La restauration sauve les bâtiments anciens ou fragiles, mais sans en changer la fonction, ce qui les condamne bien souvent à une seconde mort. Deux modes d'intervention bénéficient actuellement d'un intérêt croissant : la « reconversion », qui conserve l'essentiel ou l'apparence d'un édifice et en modifie certains éléments pour l'adapter à une nouvelle fonction, et la « réhabilitation », qui tendrait à sauver ce qui peut l'être de constructions défectueuses, comme nombre d'H.L.M. récentes, et à rattraper les dérapages d'un urbanisme hâtif. C'est à ce dernier aspect que le Centre d'études et de recherches architecturales (CERA) s'est plus particulièrement attaché.

Il propose en effet « Quelques procès de réhabilitation », série de conférences qui s'échelonnent jusqu'au ? mars. Ces réunions d'initiés, car n'y participent guère que des professionnels, peuvent donner une impression de désarroi. L'architecte y discourt sur les erreurs de l'architecte, proposant encore et toujours, et avec une égale conviction, des solutions qui risquent d'être à leur tour caduques. On mesure mal l'abîme qui sépare ceux qui parlent ici et ceux qui construisent, tour après tour, les limites de notre univers quotidien.

La plus large mesure de ce concept de « réhabilitation » aura été donnée lors de la première conférence (1) *par l'architecte Antoine Grumbach. Il étend le respect du vestige, si pitoyable soit-il, jusqu'à prôner une théorie de « la ville sur la ville ». En somme, c'est un retour aux strates de l'archéologue, de vouloir faire de toute construction le témoin, même factice, d'une histoire.*

Le dernier numéro d'Architecture d'aujourd'hui *(AA n° 194) donne, de son côté, un panorama assez complet des deux aspects complémentaires que sont la reconversion et la réhabilitation. On y mesurera l'ampleur que peuvent prendre dans les années à venir cette tendance « conservatrice » et les problèmes qu'elle peut poser.*

UN GRAND ÉCART

Le verre et l'acier, c'est un peu l'architecture officielle d'aujourd'hui. Aussi rencontre-t-on souvent des noms établis derrière les bâtiments qui favorisent ces deux matériaux. Bernard Zehrfuss, de même, est un peu l'architecte officiel de l'UNESCO depuis la construction du siège de cet organisme, en 1958, avec Breuer et Nervi. Et c'est lui que l'on trouve derrière la nouvelle annexe, le bâtiment VI, entre les rues Jean-Daudin et François-Bonvin (15e arrondissement).

C'est un grand édifice de verre bleuté, aux verticales métalliques, et composé de parallélépipèdes juxtaposés de hauteurs variables (le plus haut de ces volumes atteint 58 mètres).

Mieux construit que pensé, certains de ses aspects sont remarquables, comme cette plongée dans le sol qui laisse apparaître les salles de réunion. L'ensemble est séduisant, mais fait faire le grand écart.

Cet écart, c'est, traditionnellement, celui qui sépare, et associe, fonctionnalisme et formalisme. Ce qui reste le problème du seul architecte. C'est l'écart entre un Zehrfuss qui respectait le tissu parisien existant et sa construction proliférante actuelle. C'est, plus humainement, la rupture totale entre cette nouvelle construction et le quartier qui l'accueille. Car ce bel objet sans vie apparente, avant que les lumières du soir n'en dévoilent les entrailles, ce noble volume taillé comme un briquet de valeur, étouffe au milieu d'immeubles d'un autre âge. Qu'on aime ou déteste sa rigueur, on ne peut que lui souhaiter plus d'espace pour respirer.

L'écart évoqué, c'est enfin le câble fragile qui se tend chaque année davantage entre la création architecturale et sa brutalité. Zehrfuss, fildefériste expérimenté, le parcourt sans risque excessif. Sans toutefois l'adresse qu'on pouvait espérer.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Les conférences ont lieu au S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Renseignements au CERA, 1, rue J.-Callot, 75006. Architecture d'aujourd'hui, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris. 40 F.

CONCERT UNIQUE
VENDREDI 3 fév à 20h
ALAN STIVELL
PAVILLON DE PARIS
LOCATION : 3 FNAC / JOSEPH GIBERT

Théâtre de l'Athénée
6 février à 21 h
GUSTAV LEONHARDT
Duphly - Bach - Scarlatti
PHILIPS

1 h 30 D'ÉCLATS DE RIRES AU STUDIO DES URSULINES
JE SUIS UN AUTARCIQUE !
un film de NANNI MORETTI

ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE
par le réalisateur de " DERSOU OUZALA "
BARBEROUSSE
le film d' AKIRA KUROSAWA

CINEMA de FRANCE
LE JOURNAL PROFESSIONNEL DU CINÉMA
Numéro Spécial
210 Films Jeune 1978
UN DOCUMENT INDISPENSABLE POUR TOUS CEUX QUE LE CINEMA CONCERNE
25 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 75001 TEL 261 84 93

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
l'Amour Violé
le nouveau film de YANNICK BELLON

CHÊNE NOIR d'Avignon
14 représentations exceptionnelles
du 1er au 16 février
relâche le mardi
FANTASTIC MISS MADONA
Centre Georges Pompidou
278-79-95 Grande Salle

cinéma

LE BOIS DE BOULEAUX
d'Andrzej Wajda

Une maison à la campagne. Deux frères, l'un rongé par le souvenir de sa femme morte, l'autre miné par la tuberculose. Entre les deux, une robuste paysanne dont le corps est un appel. Un film intimiste, où Wajda fait merveilleusement apparaître le rapport de l'érotisme à la mort, et chante l'espoir de la vie.

JULIA
de Fred Zinnemann

Comment, dans les années 30, sous l'influence d'une amie de jeunesse, Lillian Hellman, intellectuelle juive américaine, auteur dramatique célèbre, découvrit la nécessité de la lutte. Par une narration romanesque exemplaire et les associations de la mémoire affective. Zinnemann recrée le cheminement de la conscience progressiste.

SIX FILMS CHINOIS

Réalisés entre 1961 et 1974, ces six films avaient été victimes de la censure de Mme Chiang Ching. Les trois plus intéressants sont le Détachement féminin rouge, *sorte de western idéologique,* les Fleurs rouges de Tienchan, *fresque folklorique sur l'émancipation des femmes,* Torrent de la Révolution, *qui évoque la scission entre le parti communiste et le Kouomintang. Leçons d'histoire et actes de foi, leur valeur de témoignage l'emporte sur leurs mérites cinématographiques.*

LE MIROIR
d'Andreï Tarkovsky

Le cinéaste d'Andreï Roublev *se penche sur son passé, sur son enfance, évoque, à travers le visage de la même actrice (la sensible et bouleversante Margarita Terekhova), sa mère jeune, et sa femme. Film de souvenirs et de fantasmes, le* Miroir *relie la vie intérieure d'un individu à l'âme russe, à l'attachement au pays natal.*

CROIX DE FER
de Sam Peckinpah

Pendant la déroute des troupes allemandes en Russie, l'affrontement d'un sergent baroudeur et d'un capitaine qui rêve d'être décoré de la croix de fer. A travers ce double portrait d'un héros et d'un lâche, Peckinpah dénonce l'instinct meurtrier de l'homme et sa secrète connivence avec les démons de la guerre. Des images terribles pour peindre le carnage.

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE
de Youssef Chahine

Fable sociale inspirée de la parabole évangélique et du « traité » qu'en avait tiré André Gide. La désagrégation d'une famille bourgeoise égyptienne entre les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, et l'échec du nationalisme. Le style romanesque et critique du cinéaste de la Terre *et du* Moineau.

FAUX MOUVEMENT
de Wim Wenders

Le Wilhelm Meister *de Goethe dans une transposition moderne de Peter Handke et Wim Wenders. Voyage d'éducation, d'initiation à travers la République fédérale d'Allemagne, réflexion politique et morale avec l'écriture cinématographique si particulière d'un jeune cinéaste allemand révélé, depuis, par* Au fil du temps.

une sélection

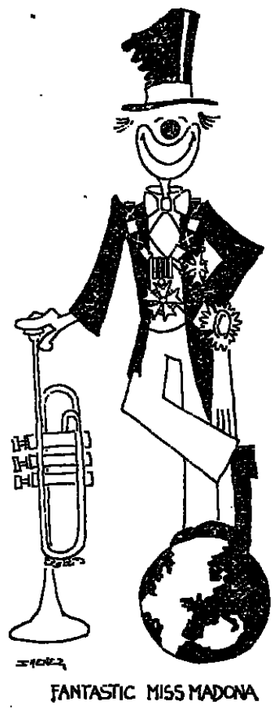

FANTASTIC MISS MADONA

JE SUIS UN AUTARCIQUE
de Nanni Moretti

Comédie qui, à travers les mésaventures d'une troupe de théâtre d'avant-garde, prend pour cible les tics intellectuels, les velléités et le manque d'objectifs politiques de la « nouvelle gauche italienne » issue de 1968. Une suite de caricatures mordantes où se retrouve, par moments, l'esprit des « frustrés » de Claire Bretécher.

VOYAGE EN CAPITAL
d'Ali Akika
et Anne-Marie Autissier

La réalité de l'immigration algérienne en France, sous un angle nouveau. Comment les luttes sociales engendrées par une société capitaliste peuvent fournir aux exilés du travail les armes d'un combat politique.

BARBEROUSSE
d'Akira Kurosawa

L'art de Kurosawa transcende le mélodrame et les bons sentiments dans des scènes splendides de la communion des humbles, lavés par la pitié et la fraternité. Ce film japonais possède la résonance universelle des grandes œuvres de Victor Hugo, Dostoïevski et Gorki.

ET AUSSI : L'Hérétique, *de John Boorman (Métaphysique du bien et du mal dans la suite de l'Exorciste);* les Petits Câlins, *de Jean-Marie Poiré (regard nouveau sur la jeunesse moderne);* les Oiseaux de nuit, *de Luc Barnier et Alain Lajargues (une troupe de travestis affirme, par le spectacle, l'identité homosexuelle);* De l'autre côté de minuit, *de Charles Jarrott (Marie-France Pisier et le délire du mélodrame américain);* l'Amour violé, *de Yannick Bellon (la lutte des femmes contre les violences sociales);* W.-C. Fields and me, *d'Arthur Hiller (Rod Steiger dans le rôle de Fields);* l'Œuf du serpent, *d'Ingmar Bergman (la montée du nazisme, à Berlin, en 1923);* Jésus de Nazareth, *de Franco Zeffirelli (les belles images d'un croyant, selon la tradition des Evangiles);* Angela Davis, l'enchaînement, *de Jean-Daniel Simon (méthodes de lutte contre le « perfectionnement » du racisme aux Etats-Unis).*

théâtre

MEURTRE DANS LA CATHEDRALE
à Chaillot
(Lire notre article page 15.)

FANTASTIC MISS MADONA
au Centre Georges-Pompidou

Dans le courant de sa musique tendre, le Chêne noir monte d'Avignon. Il emmène avec lui ses lumières magiques, son imagerie flamboyante. Il chante l'histoire d'un archéologue du temps qui écarte le rideau multicolore du passé pour retrouver une femme, Miss Madona, figure du théâtre, promesse d'innocence. Musique, amour et fantaisie.

LE BATEAU POUR LIPAIA
à la Comédie des Champs-Elysées.

Yves Bureau a obtenu le prix Dominique de la mise en scène pour sa direction de cette pièce; mise en scène traditionnelle, mais délicate, et dont les qualités ne sont pas dissociables de celles de la pièce elle-même, du Soviétique Alexei Arbousov, et du jeu d'Edwige Feuillère et Guy Tréjan.

DOIT-ON LE DIRE ?
à la Comédie-Française

Les comédiens-français reprennent dans leur théâtre la comédie de Labiche qu'ils ont créée cet hiver à l'Odéon. Etude aiguë de la jalousie, qui provoque les rires francs au moyen d'un dialogue « génialement idiot ».

ONCLE VANIA
à l'Odéon

Mise en scène solide du chef-d'œuvre de Tchékhov, heureusement éloignée des sensibleries qui occultent souvent cet auteur. Une actrice rare : Françoise Bette.

LES PAQUES A NEW-YORK
à la Cité internationale.

Illustration du grand poème de Blaise Cendrars, montrant la vie des immigrés en Amérique. Du nouveau mime, plein d'idées.

GOTCHA
au Marie-Stuart

Un gosse avec sa moto et son désespoir. Des adultes avec leurs paroles impuissantes. Tous prisonniers, entraînés dans l'enchaînement inexorable de la peur-violence-haine-lâcheté. Ce n'est pas du mélodrame réaliste, c'est le réalisme grandiose de la tragédie. Gotcha se traduit par « J't'ai eu » Qui a eu qui ?

ET AUSSI — *David Copperfield* à la Cartoucherie du Soleil (les temps retrouvés de l'enfance); *Parade* à Campagne-Première (anathèmes brûlants dans les rues nocturnes); *Jean-François Derec,* au Café d'Edgar (doux anar d'aujourd'hui); *les Franzozos,* au Sélénite (Copi); *Apprends-moi Céline,* aux Nouveautés (Maria Pacôme); *Dom Juan,* à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles); *Quand je serais petit,* rue d'Ulm (jeux de l'enfance, par le théâtre de la Colline); *Boîte-Mab-Boîte,* au Lucernaire (Albee mis en mémoire par Laurent Terzieff).

musique

FESTIVAL DUTILLEUX CHEZ LAMOUREUX

Rares sont les musiciens devenus « classiques » de leur vivant; c'est le cas d'Henri Dutilleux, auquel l'Orchestre Lamoureux consacre tout un concert : un profond poète méditatif et s'exprime en ces pages d'une rare sensibilité, raffinées par un long travail intérieur, où la modernité de l'esprit se greffe sur un sens aigu de la tradition. Trois œuvres maîtresses : les Métaboles, la Deuxième Symphonie et Tout un monde lointain, écrit pour Rostropovitch. Avec Paul Tortelier et sous la direction de Jacques Mercier (Pleyel, le 5, à 17 h. 45).

ENTREMONT SOUS LES FEUX DE LA TÉLÉVISION

Philippe Entremont revient à la fois comme pianiste et comme chef d'orchestre à la tête de l'Orchestre national pour accomplir une performance d'autant plus délicate qu'elle sera retransmise par la télévision : le Ricercare *de Bach, version Webern, la* Symphonie de Psaumes *de Stravinsky, le* Concerto en ré *K. 537 de Mozart, un programme royal (Champs-Elysées, le 8).*

MESSES DE SCHUBERT ET WEBER

Très beau concert spirituel à Saint-Germain-des-Prés, avec la Messe en sol *de Weber, quasi inconnue, de grand style dramatique, et la* Messe en la bémol, *chef-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre de Schubert, d'un souffle immense, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par M. Atzmon avec d'excellents solistes (le 2, à 20 h. 30).*

MARIETAN A MOUFFETARD

Le pionnier franco-suisse des « paysages sonores », Pierre Marietan, présente au théâtre Mouffetard des « concerts-paysages » de Paris, du bord de la mer et d'ailleurs, réalisés avec ses amis du CIRM, « promenades et investigations musicales » avec interventions instrumentales et manipulations électro-acoustiques (76, rue Mouffetard, du 1er au 4, à 22 h. 30; le 5, à 17 h. 30).

CONCERT ANNIVERSAIRE DU CENTRE POMPIDOU

Au musée d'art moderne (3e étage), l'Ensemble intercontemporain célèbre le premier anniversaire du centre Pompidou par neuf courtes pages de Takra, Berio, Varèse, Bancquart, Britten et Debussy (le 2 février, à 18 h. 30).

ET AUSSI : Quatuor de Prague (Gaveau, les 1er, 2 et 3); Orchestre de Paris, direction S. Baudo, avec J. Norman (Palais des Congrès, le 2, à 20 h. 30; le 3, à 19 h.; Champs-Elysées, le 4, à 10 h.); trois sonates posthumes de Schubert, par W. Kempff (Pleyel, le 2); Octuor de Berlin-Est (maison de la culture, Rennes); *Faust,* mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, le 4); Ouverture de *Léonore* et *9e Symphonie* de Beethoven, par le Chœur de Cologne et l'Orchestre Pasdeloup, dir. H. Reichert (Palais des sports de Paris, le 4, à 14 h. 30); Trio Suk (Musée Chagall, Nice, le 4, à 17 h.); Yuval Trio : Tchaïkovsky, Mozart (Th. d'Orsay, le 5, à 11 h.); G. Leonhardt (Athenée, le 6); Quatuor A. Berg : Haydn, Berg, Mozart (Radio-France, le 6); Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger (Pleyel, le 6); L'Itinéraire : œuvres de Decoust, Ferrero, Ostendorf, Radulescu (Nouveau-Carré, le 6); H. Scerying (Théâtre de la Ville, du 7 au 11, à 18 h. 30); Concerts bleus : Weber, Schubert, Janacek (Congrès, le 7, à 18 h. 30); Autour de Monteverdi, par l'Ensemble Saint-Caillat (Saint-Séverin, le 7); R. Kirkpatrick (Gaveau, les 7 et 11); Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec M. Frager (Radio-France, le 7); R. Buchbinder, piano (Gaveau, le 8); C. Katsaris, piano (Pleyel, le 8); *les Contes d'Hoffmann,* mise en scène Chéreau (Opéra de Paris, le 8).

danse

RUDOLPH NOUREEV
au Palais des Sports

Roméo et Juliette, *chorégraphie, mis en scène et dansé par Noureev. Un grand ballet de cape et d'épée en panoramique et technicolor.*

CAROLYN CARLSON
au Centre culturel du Marais

Cipher, *une création sur une musique de Janet Cooke. C'est dans ses solos que Carolyn Carlson révèle le mieux comment elle établit sa relation avec l'espace.*

ET AUSSI : *Giselle,* dansé à Strasbourg par le ballet du Rhin, version Pierre Lacotte (quand le chorégraphe se fait archéologue).

variétés

MONIQUE MORELLI
au Ranelagh

Morelli toujours vibrante, passionnée, chante Aragon, Mac Orlan, Bruant, Villon sur des musiques de Lino Leonardi (jusqu'au 1er février, à 20 h. 15).

BARBARA
à l'Olympia

Retour à Paris, après trois années d'absence, de Barbara et de sa voix arrachée au fond de soi, qui se brise sur des mots, des notes, une émotion, qui se prolonge sur une plainte ou un soupir vite réprimé (à partir du 6 février).

FRANÇOIS BÉRANGER
à l'Elysée-Montmartre

Le monde qui bouge, le monde qui éclate par un auteur compositeur au regard lucide, sain, amusé, acide (21 heures).

LE CUARTETO CEDRON
au Théâtre de la Renaissance

Le tango argentin adapté, modernisé par un des meilleurs groupes du genre (21 heures).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Un très grand comique qui sait donner dans la peinture des caractères — en peu de mots, de phrases, de gestes — une étonnante épaisseur de vie (20 h. 45).

rock

FRANK ZAPPA
au Pavillon de Paris

Le rock dans sa diversité et sa rigueur, dans un de ses plus beaux et plus intelligents discours (le 6 février).

expositions

L'ART MODERNE DANS LES MUSÉES DE PROVINCE
au Grand Palais

Un panorama des richesses des musées classés et contrôlés, dans le domaine de l'art moderne et contemporain. A travers près de trois cents tableaux, dessins, sculptures et objets couvrant la période de 1905 à nos jours, l'occasion de découvrir des œuvres, notamment celles qui ont été acquises tout récemment.

LES SINGULIERS DE L'ART
à l'Arc-Paris

« Des inspirés aux habitants paysagistes... », quelque part à la lisière de l'art brut, la production « singulière » d'« artistes », boulangers, mineurs, cultivateurs, cordonniers..., qui, souvent à l'âge de la retraite, se sont mis à bricoler un univers imaginaire superbe; ont bâti, assemblé, peint, fabriqué des objets pour remplir leur maison et leur jardin, de pierre, de couleurs, de vie.

CITÉS IMAGINAIRES D'ANNE ET PATRICK POIRIER
au Centre Georges-Pompidou

Fascination des ruines. Rêverie sur les cités antiques mises à sec, incendiées et laissées mortes avec leurs structures à nu. Anne et Patrick Poirier construisent des ruines.

PHOTOS D'E.-J. MAREY
au Centre Georges-Pompidou

E.-J. Marey (1830-1904) avait mis au point plusieurs appareils originaux permettant de transcrire sur plaques sensibles la locomotion humaine et animale. Ses photos de la marche d'un homme, du galop d'un cheval, de l'envol d'un oiseau ont, vingt ans après, trouvé des « applications » dans la peinture d'avant-garde.

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais
et au Louvre

Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. Celle du Grand Palais, où l'on n'a pas lésiné sur la quantité, fait le bilan des tableaux de Rubens (une quarantaine), de ses contemporains et de ses disciples, dans les collections publiques françaises — moins le Louvre. Celle du Louvre, un modèle de clarté, aborde le dix-septième flamand à travers les collections du musée et l'histoire du goût.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES
au Centre culturel du Marais

Diaghilev, ses musiciens, ses danseurs, ses chorégraphes et les peintres qu'il fit travailler au décor des Ballets russes. Un nombre impressionnant de documents. Surtout des projets de décor et des costumes, signés Gontcharova, Larionov, Bakst, Picasso, Gris, Ernst, Matisse, de Chirico...

ET AUSSI : *Céramiques précolombiennes,* au Petit Palais (quand l'imagination s'exprime en terre); *Morellet* (lorsque l'art cinétique rejoint le minimal et le conceptuel) et *Geneviève Asse* (l'œuvre gravé complet), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

GALERIE DENISE RENÉ
113, rue Saint-Martin, Paris-Beaubourg - 271-19-61
Marc Antoine de DAMPIERRE
Grandes Encres Grises

Galerie la Serrure
40, rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Tél. 233-90-75
DABADIE
Aquarelles
Jusqu'au 26 février

CENTRE BEAUBOURG
TISSINIER
UNE TISSIGNALISATION 1973
LE CRAYON SEMAPHORE DU C.E.S
JEAN MOULIN A AUBERVILLIERS
Du 15 décembre au 28 février

Exposition RAQUEL
FORNER
UNESCO
Salle des Actes - Place Fontenoy PARIS
2 - 16 février

GALERIE JEAN LEROY
37, rue Quincampoix, PARIS (4e)
GOSTA CLAESSON
30 tuisains
Du 19 janvier au 11 février

GROUPEMENT DES ANTIQUAIRES DU VEXIN-VAL-D'OISE
Les 4, 5, 6 FÉVRIER
VIIIe SALON D'ANTIQUITÉS
ENGHIEN-les-BAINS
SALLE DES FÊTES de 10 h. à 20 h.

Hommage à
MARYAN
31 Janvier
15 Mars
Galerie de France
3, Fg Saint-Honoré Paris 8e

le centre dramatique de nanterre, les ateliers claude régy, présentent
DU 20 JANVIER AU 17 FÉVRIER
LES GENS DÉRAISONNABLES SONT EN VOIE DE DISPARITION
de PETER HANDKE
texte français de G.A. Goldschmidt
mise en scène de Claude Régy
GÉRARD DEPARDIEU
PATRICE KERBRAT
WOJCIECH PSZONIAK
JEAN-CLAUDE DREYFUS
DANIEL OLBRYCHSKI
JEAN-LUC BIDEAU
CLAUDE DEGLIAME
ANDRÉA FERRÉOL
A LA MAISON DE LA CULTURE DE NANTERRE - THÉATRE DES AMANDIERS - 204-16-81

La première publique de l'ATHENEE - LOUIS - JOUVET, prévue le 3 février est reportée au samedi 4 à 21. - La location est ouverte au théâtre de l'Athénée : 073-27-34, et dans les agences de spectacles

MANDRAGORE INTERNATIONALE
Conseil-Investissement
18, r. des Coutures-Saint-Gervais (3e) - 887-24-60
BASSALERT - BOULANGER - KARL - LEMAY
du 2 au 16 février

VERSION 78
A PARTIR DU 8 FÉVRIER
THÉATRE FONTAINE
LE ROI DES CONS
DE WOLINSKI
MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION SCÉNIQUE DE CLAUDE CONFORTÈS
SPÉCIAL 78 !
JE VOTE POUR MOI
AVEC
BERNARD MENEZ
JACQUES GRIPEL
MICHEL MULLER
SOPHIE AGACINSKI
LOCATION AGENCES ET THÉATRE : 874 74 40

espaces 78/1
Porte de la Suisse
Du 30 Janvier au 5 Février, non stop de 10h à 02 heures
cinéma en marge
Entrée libre
PRO HELVETIA : 073.00.29

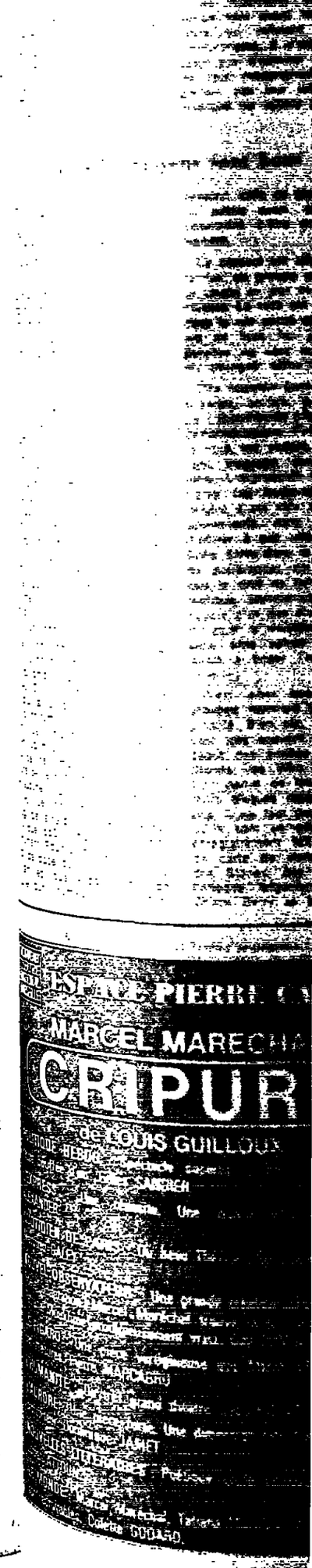

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

La génération du punk

Le rock en liberté surveillée

EN devenant une industrie, le rock a connu un rayonnement populaire, mais il a perdu peu à peu de son authenticité. Les compagnies discographiques, les organisateurs de concerts, pensent en dollars, et les groupes se sont laissé prendre au jeu. Le public a suivi. On exploite depuis longtemps déjà la recette d'un rock qui a fait ses preuves au cours des années 60, époque d'effervescence en matière de création. Mais la corde s'use chaque année un peu plus avec des formations qui ne se font pas violence et suivent un chemin tracé d'habitudes, qui s'éloigne sensiblement de toute innovation. Les disques se ressemblent comme si l'imprévu était un péché irréversible. Les producteurs se sont mis à fabriquer des groupes, qui répondent aussi fidèlement que possible aux goûts du public, à coups de campagnes publicitaires gigantesques.

Invité à n'être qu'un consommateur docile, le public ne s'y retrouve plus. Comment le pourrait-il ? Lorsqu'un groupe se produit dans une salle de plus de dix mille personnes, il est bien difficile de s'identifier à lui. Les musiciens deviennent des personnages lointains privés du contact de leur public et ainsi d'une grande partie de leur énergie. La course au vedettariat est imposée par les structures du show-business, il faut vendre à tout prix, quitte à délaisser toute forme de pureté. C'est que la concurrence est vorace, et l'on se fait vite oublier.

L'originalité dans tout cela est le privilège des rois, ou tout au moins est-elle maintenue dans un cadre établi. Alors les nouveaux groupes, s'ils ne possèdent pas un appui financier suffisant, ont toutes les peines du monde à s'intégrer au circuit en place. Certes, les talents restent nombreux, mais le rock a atteint une situation d'immobilisme qui devait finir par éclater. Le phénomène punk y a largement contribué.

Punk. Le mot n'a pas d'importance, il est mort le jour où il est entré dans le domaine public. On lui a trouvé une demi-douzaine d'origines, et, si l'on cherche bien, on lui en découvrira d'autres. Peu importe. Il n'a servi qu'à faire connaître une nouvelle génération de musiciens qui ont décidé de se faire entendre à leur façon lorsque la sensibilité n'est plus programmée. Si, en l'espace de six mois, tant de groupes ont vu le jour, en montrant la même démarche, le même élan, en choisissant les mêmes techniques de provocation, ça ne peut être l'effet du hasard, mais plutôt la conséquence de frustrations accumulées et d'une volonté de changement, qui était dans l'air depuis longtemps déjà. Un refus.

Les musiciens de la nouvelle vague sont avant tout des spectateurs qui refusent l'ennui et le conformisme. Il n'est plus question pour eux d'admirer des idoles qui ne leur ressemblent pas, qui ne parlent pas leur langage, dont la musique ne reflète pas leur vie.

Tous les moyens sont bons

Les spectateurs prennent les choses en main, décident d'être maîtres de leurs plaisirs, de leurs désirs, parce qu'ils savent mieux que quiconque ce qu'ils sont, qui ils sont.

Les musiciens ne sont pas compétents pour la plupart mais ils apprennent sur le tas, vite, très vite. Et, de tous ces groupes qui se forment, de nombreux sont nuls. Bien sûr ils disparaîtront, et seuls les bons resteront. Peut-être pas d'ailleurs, et cela n'a pas d'importance. Ils créent l'événement, posent les bases d'une musique qui, elle, demeurera, passé l'effervescence des débuts. Chaque groupe apporte sa pierre à la construction d'une nouvelle forme d'expression, et les critères de qualité sont dérisoires. Qu'un groupe vienne à disparaître, et ses musiciens trouveront plus tard un emploi bien sage et bien correct dans une entreprise comme il faut et sans intérêt, mais avec les souvenirs d'une expérience folle, intense. Ils sont les instigateurs du renouveau, quelles que soient leurs capacités.

Après vingt ans d'existence, le rock possède des milliers de musiciens accomplis, de virtuoses chevronnés. C'est le moins. L'exploit n'est plus aujourd'hui de faire parler son instrument mais de le faire penser. La virtuosité n'est qu'un moyen. La nouvelle génération est lasse de ces musiciens qui font étalage de leur savoir sans exprimer aucune réalité, lasse de ces disques vides de sens et de vérité. Il s'agit de faire passer une énergie coûte que coûte, qui corresponde au moment. Pour cela, quelques accords de base suffisent, pourvu qu'on les joue avec l'impulsion requise par l'humeur de l'instant présent, celle du groupe mais celle du public aussi, qui retrouve la possibilité d'être acteur de l'événement.

Le contact est rétabli aussi avec la rue, un groupe qui s'en éloigne se coupe un jour ou l'autre de ses racines. Le rock est essentiellement dans la rue parce qu'il est lié à la vie de tous les jours. Les hit-parades ne sont que des chiffres qui changent selon les périodes.

Une nouvelle forme de sensibilité apparaît, brutale, audacieuse. Elle ne s'accommode pas de clichés, de compromissions. Fini le mensonge, le rock est violent, agressif, mais sans truquage, sans poudre aux yeux. L'expression fidèle du quotidien. Les musiciens sont jeunes, parlent d'une voix adolescente aux adolescents, sans se préoccuper d'attirer à eux une audience plus âgée. Entre dans la danse (le pogo de préférence) qui le veut. C'est que le rock ne fait plus figure de tactique commerciale, on ne se soucie plus des études de marché, on joue la musique que l'on ressent, sans autres préoccupations, quitte à briser l'avenir. D'ailleurs l'avenir...

C'est ainsi que de nombreux groupes montrent une grande originalité. Bien sûr, leurs références sont très souvent les groupes du début des années 60, les Rolling Stones, les Who, les Kinks, qui font partie de leur culture. Et si leurs disques rappellent ces sources, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont un début. Un premier enregistrement fait toujours office de carte de visite. Le répertoire des Stones, des Beatles était à l'époque largement influencé par Chuck Berry et les pionniers du rock'n roll en général. L'essentiel est dans l'interprétation, elle est différente, l'électricité est nouvelle, blanche, intraitable. Les compositions sont frustes, urgentes, dénuées d'artifice, choquer pour mieux attirer. Les demi-mesures n'existent plus, il faut faire vite, prendre la place des idoles actuelles. Tous les moyens sont bons. Le meilleur est de hurler fort, plus fort que les autres, hurler l'ennui, la solitude, le mépris, pour les exorciser, et peut-être l'espoir aussi.

Johnny Rotten, chanteur des Sex Pistols, déclare : « Nous ne nous sentons pas disposés à chanter des chansons d'amour au milieu des queues qui se forment devant les caisses de chômage. » Bien sûr. Et pour la première fois depuis longtemps certains groupes découvrent une conscience politique en liaison étroite avec leur musique. Le public ne s'y trompe pas, qui trouve en eux des porte-parole magnifiques. Les textes reflètent les aspirations de chacun ou plutôt dénoncent un système au sein duquel l'avenir n'est pas brillant, du moins n'est-il pas celui que l'on désire. Ils ne proposent pas de solutions, sans doute n'existent-elles pas. Mais c'est la seule façon de prouver son existence, de faire entendre son dégoût. Parce que, en tout état de cause, cette nouvelle génération n'est née de nulle part, elle est le fruit d'une société qui se refuse à la reconnaître comme légitime.

Alors ces groupes reviennent vers le 45 tours, le moyen le plus subversif pour toucher la jeunesse, parce qu'il est à la portée de toutes les bourses. L'industrie musicale abandonne peu à peu le 45 tours, les bénéfices sont moindres. Aux Etats-Unis, il tient presque lieu de promotion au 33 tours. C'est le règne de la hi-fi motorisée et l'alibi principal au manque d'inspiration. De plus en plus le 33 tours est un rituel de remplissage qui masque la pauvreté de création par une succession de morceaux qui se plagient les uns les autres. Et le disque se vend grâce à la popularité du nom. Un mauvais 45 tours a peu de chance de se vendre quel que soit le groupe qui l'enregistre. Rien n'est plus difficile, il faut en l'espace de trois minutes inventer une mélodie attachante qui se retient facilement, manipuler une instrumentation précise et sans verbiage, écrire des textes directs et expressifs. A partir de là, le morceau tourne à longueur de journée sur l'électrophone des « kids » qui n'ont pas les moyens d'acheter des 33 tours.

Autour et avec ces groupes se sont créées des salles, des fanzines, des petites compagnies discographiques, une danse, une mode enfin. Pour peu qu'elle sorte des normes établies, celle-ci devient aussitôt la cible d'attaques systématiques. Les procédés sont toujours les mêmes. L'indignation en face de ces novateurs recourt aux mêmes arguments simplistes, ce sont en général des voyous, ils sont sales et sentent mauvais. Après les « rockers », les « mods », les « beatniks » ou les « hippies », les « punks » n'ont pas échappé à cette règle avec somme toute cette seule différence, ils revendiquent haut et fort ces attributions, et du coup, la presse, en utilisant la calomnie, joue leur jeu inconsciemment.

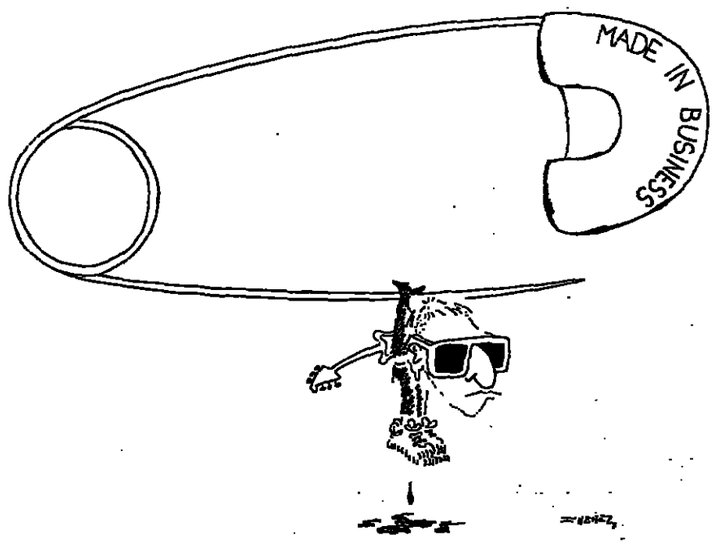

Encore une fois, le phénomène punk n'est pas, comme on veut le laisser croire, une mode sans avenir, pas plus qu'elle n'est fortuite. Bien sûr, si l'on s'en tient à l'attirail de rigueur que constituent les lames de rasoirs, les épingles ou les vêtements déchirés, tout cela ne revêt qu'une importance minime. Ces instruments sont les éléments d'une provocation à court terme, ils font partie de ce refus d'un système de valeurs établies, épingles et lames de rasoir étant les bijoux les moins coûteux qui soient. Rien de plus qu'un jeu, d'ailleurs récupéré par un circuit commercial qui s'est empressé de fabriquer ces objets en or ou en argent. En fait, l'important est de se distinguer, par quelque façon que ce soit, d'un monde qui refuse l'incartade. Créer son propre univers qui corresponde à l'envie du moment.

Le mouvement « punk » quelle que soit sa signification, a décomplexé bon nombre de musiciens qui ont vu la possibilité d'accaparer une scène, de signer des contrats discographiques. Leurs disques parlent pour eux. Et le rock, en sortant de l'impasse, s'est refait une beauté.

ALAIN WAIS.

LA NOUVELLE VAGUE

Il existe trois pôles essentiels qui connaissent une effervescence remarquable, la scène londonienne, la scène new-yorkaise et la scène parisienne. Elles ont chacune leurs clubs, souvent sordides, mais groupes et spectateurs créent l'environnement à leur volonté, selon la qualité du show.

Londres. Les Sex Pistols sont sans aucun doute à l'origine du mouvement punk. D'ailleurs, plus que toute autre, la scène londonienne mérite le terme puisque ses groupes le revendiquent. Les Pistols sont le groupe le plus insolent et le plus arrogant qui soit. Ils sont les animateurs de scandales dont l'Angleterre ne semble pas vouloir se remettre. Ils sapent les institutions de leurs pays avec une facilité et un talent presque gênants. Les personnages sont des stars qui bafouent le star-system. Ils sont inattaquables, invincibles, échappent à toutes les traditions. Les récentes déclarations de leur leader, Johnny Rotten, annonçant la dissolution du groupe, demandent à être confirmées...

La carrière de Clash est moins éclatante. Les musiciens ne jouent pas la carte de la personnalité. Leurs 33 tours révèle des compositions soignées et très denses. Ils ont, notamment, trouvé un lien habile entre l'énergie, l'authenticité du reggae et celle du rock. Les textes appellent à l'émeute et refusent catégoriquement les idoles du passé. Lee Perry, ancien producteur de Bob Marley, travaille avec eux pour leur prochain disque.

Les musiciens de Jam s'inspirent de l'excentricité des Who à leurs débuts, un rock brutal qui ne renie pas l'influence du rhythm'n blues. Le travail de composition est inspiré et dévoile de riches mélodies.

Les Stranglers sont peut-être le groupe de la nouvelle vague qui connaît le meilleur succès commercial après les Pistols. Ils s'essaient avec bonheur au jeu des albums-concepts. L'humeur est quelque peu morbide, les textes sans appel. Le rat est un de leurs héros. Les musiciens sont souvent décevants sur scène.

Les Damned jouent un rock « surpuissant », le but est de procurer un plaisir extrême en un minimum de temps. Jouer fort et détruire les chimères, faire grésiller l'électricité et conduire ses décharges.

Les Heartbreakers viennent des Etats-Unis, ils jouent le rock pour le rock avec l'esprit requis. Les textes racontent l'univers adolescent, les rythmes sont méchants et ne supportent pas les pensées câlines.

Le Tom Robinson Band retrouve la qualité des « tubes » des années 60. Mélodies acidulées, rythmes de la musique liés à ceux des mots. Ils prônent l'homosexualité, luttent contre toute forme de fascisme et se veulent les défenseurs des minorités.

Ian Dury est le personnage le plus odieux qui soit apparu sur une scène depuis longtemps. Il est vulgaire, laid, paillard, sa musique est riche et racée.

Graham Parker possède un monument de voix. Le timbre rauque et souple met en valeur des compositions pleines de feeling qui ne refusent pas l'influence du rhythm'n blues. Une magie envoûtante.

Generation X, Rich Kids, Vibrators, Buzzcocks, Siouxsie and the Banshees, XTC, Eddie and the Hot Rods, Pirates, Elvis Costello, Nick Lowe, Dave Edmunds, Boomtown Rats, qu'ils soient étrangers ou non au mouvement, ont déjà posé leur empreinte sur l'histoire.

New-York

New-York. Les Ramones enregistrent des 33 tours dont chaque morceau pris séparément peut justifier un 45 tours. Des rocks suractivés qui dépassent rarement les deux minutes et demie, des mélodies simplistes et des textes qui le sont encore plus, le « fun » à grande vitesse, l'énergie à l'état brut. Ils ont réinventé la chanson d'amour à leur façon.

Television étire ses compositions à l'intérieur desquelles les solistes manient des sonorités métalliques. L'espace est élargi, les morceaux sont remarquablement construits, l'énergie est toujours domptée, le lyrisme soigné.

Ancien musicien de Television, Richard Hell pratique un rock brut et vital. L'électricité est torturée, elle taillade les compositions avec insistance. Sans doute le chanteur américain qui se rapproche le plus de l'esprit de la scène anglaise, il assure aussi avoir été le premier à porter des épingles de nourrice.

On la surnomme, à tort ou à raison, la grande prêtresse ou encore la grande poétesse du rock. Patti Smith se recommande de la poésie française, elle a une voix puissante et solennelle. L'humeur est noire, déprimante.

Talking Heads irrite a priori par l'utilisation désuète de ses instruments et finit par séduire par l'originalité de ses mélodies, qui se prêtent à toutes les situations. Mink Deville joue un rock traditionnel teinté de blues et de rhythm'n blues. Le chanteur est extrêmement doué, son timbre est coloré, les compositions défient le temps. Dictators, Blondie, Tom Petty, Jonathan Richman, sont autant de révélations qui viennent offrir au rock des disques précieux et indispensables.

Paris

Paris. Asphalt Jungle est l'instigateur du mouvement punk en France. Les musiciens sont l'exemple même d'un groupe capable de faire passer une énergie nouvelle. L'imagerie est soignée et chaque mois les voit progresser.

Starshooter propose un rock violent et des compositions non dénuées d'intérêt. Les textes manient un humour de dérision cinglant, et les personnages sont hauts en couleur.

Trust fait ses débuts, et sa démarche est encore boiteuse, mais il possède un chanteur puissant qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Metal Urbain, Stinky Toys, Lou's, Marie et les Garçons, 1984, sont les espoirs d'un nouvel élan en France. Certains manquent de qualité, mais tous révèlent une détermination dans leurs actions qu'offre de nouveaux horizons. — A.W.

DISCOGRAPHIE

SEX PISTOLS, 33 t. Never Mind the Bollocks Barclay 940553.
CLASH, 33 t. C.B.S 82000.
JAM, 33 t. This is the Modern World, Polydor 2383475.
STRANGLERS, 33 t. No More Heroes. Sonopresse D.A.G.P. 30200.
DAMNED, 33 t. Pathé-Marconi 96807.
HEARTBREAKERS, 33 t. LAMF Track 2409218, dist. Barclay
TOM ROBINSON BAND, 45 t. 2468 Motorway, Pathé-Marconi 06570.
IAN DURY, 33 t. New Boots and Panties Stiff, SEEZ 4 chez les importateurs.
GRAHAM PARKER. 33 t. Stick to me. Phonogram 6360153.
EDDIE & THE HOT RODS, 33 t. Life on the Line. Phonogram 9123 025.
PIRATES, 33 t. Out of their Skulls. W.E.A. K 56411.
BOOMTOWN RATS. 33 t. Phonogram 9102800.
RAMONES, 33 t. Rocket to Russia. Phonogram 9199379.
TELEVISION, 33 t. Marquee Moon. W.E.A. 52046.
MINK DEVILLE, 33 t. Gabretta, Sonopresse 35137.
PATTI SMITH. 33 t. Horses. Pathé-Marconi 97237.
RICHARD HELL. 33 t. Blank Generation. Import Phonogram 9103327.
TALKING HEADS. 33 t. 77 Import Phonogram 9103328
DICTATORS, 33 t. Manifest Destiny W.E.A. 53051.
BLONDIE, 33 t. Phonogram 6307516.
JONATHAN RICHMAN, 33 t. Rock'n roll, Beserkley, BZ 34800, chez les importateurs.
ASPHALT JUNGLE, 45 t. Planté comme un privé, Skydog AJSG 0014.
STARSHOOTER, 45 t. Pin-up blonde. Pathé-Marconi 14457.
TRUST, 45 t. Prends pas ton flingue. Pathé-Marconi 14516.

Attention jusqu'au 11 février seulement
NOUVEAU THEATRE NATIONAL MARSEILLE
ESPACE PIERRE CARDIN
MARCEL MARECHAL
CRIPURE
de LOUIS GUILLOUX
POLITIQUE HEBDO : Spectacle superbe et poignant. Une généreuse bouffée d'air. Gilles SANDIER.
L'EXPRESS : Une réussite. Une œuvre admirable. Caroline ALEXANDER.
QUOTIDIEN DE PARIS : Du beau Théâtre... Spectacle bouleversant. Matthieu GALEY.
NOUVEL OBSERVATEUR : Une grande création littéraire dans une fidèle adaptation. Marcel Maréchal trouve là son plus grand rôle... Tatiana Moukhine prodigieusement vraie. Guy DUMUR.
LE FIGARO : Une pièce vertigineuse que Marcel Maréchal met à ses mesures. Pierre MARCABRU.
L'HUMANITE : Du très grand théâtre. Jean BISTAT.
L'AURORE : Une pièce forte. Une dimension rare d'épaisseur et de profondeur. Dominique JAMET.
NOUVELLES LITTERAIRES : Poétique, drôle, émouvant. Lucien ATTOUN.
LE MONDE : Marcel Maréchal, Tatiana Moukhine et Bernard Ballet sont admirables. Colette GODARD.

CABARETS
LES 2 MEILLEURES SOIREES DE PARIS
LIDO — NOUVELLE SUPER REVUE "Allez Lido" — 20h30 DINER DANSANT 189 F — 22h30 CHAMP REVUE 125 F — 0h45 2e SPECTACLE
BAL DU MOULIN ROUGE — LISETTE MALIDOR — 20 h 30 DINER-CHAMP.-REVUE par pers. 179 F — 22 h 30 CHAMP.-REVUE par pers. 115 F
Tél. 563.11.61 et agences — SERVICE COMPRIS
JOCKEY — 127, bd du Montparnasse — 326-48-93 — Pas comme les autres on s'y amuse !...
FETE AU ALCAZAR — REVUE ENTIEREMENT NOUVELLE — DINER 21h SPECTACLE 23h — 62, RUE MAZARINE, 329 82 20, Parking
LA CANNE A SUCRE — BAB 23.25 — DINER-SPECTACLE
JARDIN — 190 F service compris — DINER DANSANT 20 h 30 ET SPECTACLE 22 h 30 — 9, Av. Gabriel Paris 8e — Rés. 260.58.00 et agences

15 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES 7-21 FÉVRIER

QUATRE A QUATRE

Pièce québécoise de Michel Garneau - mise en scène de Gabriel Garran

Inhabituel, très attachant, actrices québécoises excellentes. Michel Cournot "Le Monde"

Une soirée rare. Caroline Alexander "L'Express"

Grave, sensible et généreux. Jean-Pierre Léonardini "L'Humanité"

Gorgé d'humour. Michel Grey "L'Aurore"

Tout à fait remarquable. Jean-Jacques Gautier de l'Académie Française "Le Figaro"

Une réussite. Matthieu Galey "Le Quotidien de Paris"

théâtre de la commune d'aubervilliers - 833.16.16

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 16, rue Coquillière, 1er.	236-74-24 T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 59, rue Réaumur, 2e.	236-62-35	Jusqu'à 1 h. du matin Fermé dimanche. Ses huitres et coquillages. crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 3, place du 18-Juin, 6e.	548-96-42 T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
FLORA DANICA 142, Champs-Elysées, 8e.	ELY. 20-41 T.l.jrs	19 h à 0 h. Vue sur son agréable jardin Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, faubourg Montmartre, 9e.	770-63-39 T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BAUMANN 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	574-16-66 - 16-75	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huitres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.

DINERS

RIVE DROITE

LES BATELEURS DU PONT-NEUF 14-16, r. du Pt-Neuf, 1er,	231-38-47	Jusqu'à 2 h. De la gratinée à 8 F à ses grillades de 15 à 24 F. Son pub. ses salles de rest., dont une avec piste de danse pour banquets.
MONSIEUR BŒUF 31, rue Saint-Denis, 1er.	T.l.jrs 508-38-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
TRATTORIA TOSCANA 23, pass des Panoramas, 2e.	236-53-45 F/dim.	T.l.j. sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison, Escalopines marsala, Scampi Fritti, Calameretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
LA TOUR HASSAN Rés. 27, rue Turbigo, 2e.	233-79-34 T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners, diners, soupers.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e.	T.l.jrs ●	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e.	T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF Face église St-Germain-des-Prés, 6e	T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e.	T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
ROGER FLEGAT WESTPHALIE 6, av. F.-Roosevelt, 8e.	359-91-20	J. 1 h. mat. Spéc. du Rouergue : Cassoulet aveyron., Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi.
LA MENARA 8, bd de la Madeleine, 8e.	073-06-92 F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU : 90 F.
FLO 63, rue Saint-Denis, 10e.	PRO. 13-59 F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 22 F.
AUX LAURIERS DE PROVENCE 14, r. de Prov., 9e, 770-37-68.	F/dim.	J. 21 h. 30. Poissons, Grillades, Soupe de poissons, Magret de canard, Escalope aux pamplemousses. Ses Vins.
L'EMIR 8, rue d'Hauteville, 10e.	F/sam. soir et dim.	Cuisine française. Filet de barbue mousse d'ail doux. Salle d'agneau farcie foie gras. Ses plats orientaux : salades et couscous.
LOUIS XIV 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	200-19-20 - 208-56-56	Déjeuners, Dîners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
LE BŒUF SUR LE GRILL 47, av. R.-Poincaré, 16e.	727-98-40 F/Dim.	J. 23 h. Entrées. Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 25. Grillades pièce d'agneau estragon 35 F. T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SALAMMBO 121, av. Victor-Hugo, 16e.	727-71-91 T.l.jrs	J. 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour. - PARKING proche.
LE SULLY DAUPHINE 95, av. Foch, 16e	553-25-47 F/Dim.	J. 23 h., dans le calme, sa salle panoramique sur le bois. Ses spécialités sarladaises : confits, foie gras, terrine. MENU 55 F.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 123, av. Wagram, 17e. P. as.	F/Dim. 227-61-50	Menu 67 F tout compris. Déjeuners d'aff., dîners. Carte : Cassoulet, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibier, soufflé framboises.
DEUX CIGOGNES 11, rue Legendre, 17e.	627-08-82 F/Dim.	J 2 h. Spéc Provinces : filet aux morilles, les Jurassiennes, confit Sarladais. Carte. Menus : 30, 42, 50 F s.c., salle de club.
LE SOLEIL D'HAITI 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e	606-48-63	J 23 h. Nouveau à Paris. Spec. Haïtiennes : consommé de la tortue, porc aubergine PORT-AU-PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.

RIVE GAUCHE

LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5e,	633-96-81	J. 23 h. 30 semaine, 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonnaille 16. Menus 34, 50 et 41,40 S.C
RELAIS LOUIS XIII 8, r des Gds-Augustins, 6e.	326-75-96 F/Dim.	Déj., Dîn., jusq 22 h. 30 Cadre authentique du 17e. Son chef de grand talent J.-C Ricordel. Menus 84-100 F s.c., boisson en sus. Sa carte
CHARLY DE BAB-EL-OUED 9 bis, bd Montparnasse, 6e,	F/mar 734-68-63	Jusqu'à 23 h 30 Sa grande spécialité : le Méchoui à la broche 40 F. T.C., dans un cadre des Mille et Une Nuits.
LAPEROUSE 51, quai Grands-Augustins, 6e	326-68-04 T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande carte. Menu 90 F, service compris. Ses salons de 2 à 40 couverts.
AU PIED DES PYRAMIDES 15, rue Jules-Chaplain, 6e.	325-19-15	Nouveau et le seul à Paris : Vous mangerez raffiné et fabuleux comme au temps de l'EGYPTE antique des mets créés par PHARAON lui-même
LES VIEUX MÉTIERS 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e	598-90-03 ●	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine: Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e.	331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e.	828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'anné
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet.	548-62-97	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F, vin et s.c. Carte env 80 F vin et s.c. Ouv. jusq. 2 h. mat. F/sam. midi dim.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile)	ELY 63-13 T.l.jrs	Rest. spect. de grande classe. V. Novsky et les Chœurs Russes. Tzigane Zina Tamara. O Borodo la ved arménienne Akllan. Orch. S. Volys
VILLA D'ESTE 4, rue A.-Houssaye. 8e	ELY 78-44 T.l.jrs	Et danse av M Lines et son Orch Menu sug 90 F et carte. Mouloudji. I. Aubret, J Meyran, A Aubert, C. Wright, J.-L. Bless.
L'OLYMPE 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	624-48-65	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation Menu gastronomique avec spécialités et sa carte

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	T.l.j. Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé Repas d'affaires gastronomiques Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon. 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE 79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-52-09 Choucroute - Spécialités

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19 Cadre élégant et confortable Midi à 1 h. 15 mat. Grillades BANC D'HUITRES

TERMINUS NORD Ts les jours 624-48-73 Brasserie 1925 - Spéc alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

BRASSERIE TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute Banc d'huîtres. Bières Löwenbrau

DESSIRIER T. L jrs - 754-74-14 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi-mardi, HUITRES, FRUITS DE MER. GIB. Rôtisserie. Park

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; *samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h.* (Entrée libre le dimanche).

ETIENNE-JULES MAREY (1838-1904). La photographie du mouvement. — Jusqu'au 20 février.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 5 : Jorge Martins et Magdeleine Vesseresan. — Jusqu'au 20 février.

DOMUS AUREA : Anne et Patrick Poirier. — Jusqu'au 20 février.

JEAN LE GAC. — Jusqu'au 27 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. Centre de création industrielle.

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). — Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.

ENVIRONNEMENT ET PETITE ENFANCE (cinquième étage). — Jusqu'au 20 février.

L'ENFANT - SA MAISON - SON QUARTIER (premier sous-sol). — Jusqu'au 13 février.

LES ENFANTS EN VILLE (rez-de-chaussée). — Jusqu'au 13 février

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. — Jusqu'au 27 février.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. — Jusqu'au 27 février.

LES CATHARES ET LA CROISADE ALBIGEOISE. — Jusqu'au 6 février.

Parvis

MUSEE AMBULANT DE LA MUSIQUE MECANIQUE. De 14 h. à 18 h 30. Entrée : 12 F ; enfants : 8 F. Jusqu'au 12 mars.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. *Grand Palais*, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 mars. Du 4 février au 24 avril

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN. DE CHAVIN AUX INCAS — Petit Palais, av. Winston-Churchill (265-59-21). *Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h.* Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 26 mars.

LES SINGULIERS DE L'ART. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mars.

VAGUEMENT VERT. — Exposition-atelier au musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F ; gratuite pour les enfants. Jusqu'au 12 février. Pendant la durée de l'exposition, *des œuvres récentes* de Mark Brusse et Eric Dietman sont présentées à la galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine.

L'ATELIER NADAR ET LA MODE (1865-1913). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierr-Ier-de-Serbie (720-85-48). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. A partir du 3 février.

LA MONNAIE MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

LE VITRAIL. Art et technique. — *Palais de la découverte, avenue* Franklin-Roosevelt (359-16-65) Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

UN SIECLE DE CHANSONS : 1830-1938. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

CENTRES CULTURELS

L'ARCHITECTURE ET L'ORDINATEUR. — Centre d'études et de recherches architecturales, 1, rue Jacques-Callot.

BREAD AND PUPPET. Masaccio. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 18 h. à 22 h. Jusqu'au 19 février.

JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — *Institut national de* recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand-Buisson). Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

CENTENAIRE NELLY ROUSSEL : 1878-1922. — Bibliothèque féministe Marguerite-Durand, mairie, 21, place du Panthéon. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 19 h. 30 ; samedi, de 11 h. à 16 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.

P. G. THELANDER, gravures. EVA KLASSON. Parasites, photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Du lundi au vend., de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58) Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 février.

AGNES DENES Sculptures of the mind. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 25 février.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 *mars*

VIE ET ART EN ONTARIO. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-33-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février.

SOREL ETROG. Sculptures 1960-1977. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 février (au jardin de sculpture, jusqu'au 15 mai).

EDWARD LUYKEN, dessins et eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 13 février.

WOLFGANG PETRICK, dessins et lithographies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

MAISONS NOUVELLES - IMAGES NOUVELLES, au Danemark dans les années 20. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 5 février.

GALERIES

LE BRESIL VU PAR DEBRET. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 12 février.

OBJETS-POEMES I : Œuvres de Ben, Bryen, Eutor, Calonne, Dayan, Dedicova, etc. — Galerie la Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 11 février.

AVANT-GARDE RUSSE, AVANT-24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 février.

SALON DES REFROUVES. Les peintres russes non officiels. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-01-66). Jusqu'au 12 février.

L'OBSERVATEUR ILLUSTRE : Bretécher, Copi, Desclozeaux, A. François, *Folon*, Wiaz. — *Galerie Nouvel* Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (325-51-10). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 4 mars.

DESSINS : de Gardair, Godin, Kalios, Lambert, Maggiani. — Galerie Jacob, 23, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 février.

DESSIN. RÉALITÉS : S. Buri, Cueco, Dufour, Chaillet, Rancillac, etc. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 25 février.

LE MARCHE SANS MARCHAND. — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles. De 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

HUGO CLEIS. Dessins fantastiques et oniriques. — 9, rue Simon-le-Franc (325-49-69). Sauf dim., de 15 h. à 19 h. *Jusqu'au 28 février.*

GOSTA CLAESSON. Fusains. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 11 février.

DAMPIERRE. Grandes encres grises. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Jusqu'au 25 février.

GERARD EPPELE. — Galerie Jean Briance, 23 - 25, rue Guénégaud (326-83-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 février.

ELENA FAVIN. — Galerie Carré d'art, 25, place Dauphine (326-61-27). Jusqu'au 18 février.

JOEL FREMIOT. Fragments 30. — « L'Appartement », 59, rue de Rivoli (233-45-17). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.

RAYMONDE GODIN. Nouvelles *peintures*. — *Galerie* Nane Stern, 55, avenue de Tourville (705-08-48). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 18 février.

HANS HAACKE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 9 février.

HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.

HOSIASSON. Peintures et gouaches 1955-1960. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

DANIEL HUMAIR. — Galerie Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 février.

CHRISTIAN JACCARD. Trophées : cuirs cuisinés. — Galerie, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 4 mars. Coupes outil-papier, dessins et lithographies. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-58-34). Jusqu'à fin février.

KOMET. — Galerie l'Œil de bœuf, 53, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 février.

STANISLAS LELIO. — Galerie, 44, *rue des Tournelles* (277-96-74). Jusqu'au 3 mars.

LEWIGUE. — Galerie Principe, 12, rue de la Perronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 février.

JEAN-CLAUDE MARQUETTE. De l'ordinateur à la peinture. — Coopérative artistique Cairn, 12, rue Lesdiguières (272-96-06). Jusqu'au 15 février.

MARYAN. Peintures et dessins 1954-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 mars.

GUY MOCQUET. — Théâtre 13, 24, rue Daviel. De 14 h. 30 à 22 h., sam. et dim., jusqu'à 17 h. Jusqu'au 26 février.

MODIGLIANI. Dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 25 février.

JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 17 mars.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Travaux récents. — Galerie Beaubourg, 22, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 11 février.

ANNE ET PATRICK POIRIER. — Herbiers romains et compositions maniéristes. — Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine (633-47-84).

CLAUDE PONTICELLI. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 25 février.

REMZI. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (003-47-80). Sauf dim., de 14 h. 30 à 19 h. 30, Jusqu'au 11 février.

DANA ROMAN, peintures. VICTOR ROMAN, sculptures. — Galerie L.D.D., 73, quai d'Orsay (705-92-30). Jusqu'au 12 février.

GERHARD RUHM. Poésies à dire. — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 4 mars.

ANTONIO SALIOLA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 22 février

SAMOGIT. Sculptures en pierre de Carennac. — *Galerie* Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusque début mars.

SHIVA LINGAM. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29).

STOREL. Sculptures. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 4 mars.

BRAM VAN VELDE. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.

VIMARD. Peintures récentes. — Galerie Viliand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 18 février.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. Gravure ou « les manières de graver ». — Musée atelier municipal d'arts graphiques, 5, avenue de la Convention (657-11-24, poste 296). De 17 h. à 19 h ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

BIEVRES. Eugène Atget (1857-1927). - « Visages » par Thérèse Le Prat (1895-1966). — Musée français de la photographie (941-10-60). Sauf mardi. Jusqu'au 28 février.

BOBIGNY. Edouard Pignon : peintures 1969-1977. — Hôtel de ville, *Sauf dimanche. Jusqu'au 18 février.*

GENTILLY. Edition musicale. — Cercle culturel du Chaperon-Vert, place Marcel-Cachin (735-51-93). Sauf dim. et lundi, de 18 h. à 19 h. 30 Jusqu'au 20 février.

JOUY-EN-JOSAS. Ouverture du musée Oberkampf. — Toile imprimée des XVIIIe et XIXe siècles. Château de Montebello (946-80-48). Mardi, samedi, dimanche et jours fériés, de 14 h. à 17 h.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Le bois et l'homme. — Hôtel de ville (969-80-51). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

LA DEFENSE. Dan Partouche et Janula — « Le pays de mon ami » (dessins d'enfants). — Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. *Jusqu'au 12 février.*

LEVALLOIS. L'astronomie dans la ville. — Salle des fêtes de la mairie (270-83-84). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 février.

MARLY-LE-ROI. Di Martino - Pichette : sculptures et gouaches récentes. — Galerie Anne Blanc, 30, Grande-Rue (958-47-92). Jusqu'au 19 février.

MONTREUIL. *Il était une fois...* la Seine-Saint-Denis. — Centre des expositions, esplanade Benoit-Frachon (858-91-82) Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 20 février.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire général des monuments et richesses. — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte - 359-10-83.)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Faïences révolutionnaires. Collection Louis Heitschel. — Musée Vézu, place André-Malraux (973-73-73). Jusqu'au 12 février.

Concerts

MERCREDI 1er FEVRIER

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : J. M. Fournier, piano (Liszt) ; 21 h. : Quatuor de Prague (Feld, Janacek, Dvorak).

INSTITUT NEERLANDAIS (705-85-99), *20 h. 30 : H. Boeke, W. Moller, W Van Hauwe et B. Van Asperen* (Chanson, Couperin, Marais, Fontana, Gabrielli, Marais).

SALLE CORTOT (924-90-16), 20 h. 30 : S. Vigerie et l'Harmonie de chambre de la police nationale (Gounod, Dvorak, Chopin).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : J. J. Kantorov et l'Ensemble 12, sol. : P. Bride (Mozart).

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) 22 h. 30 : P Marietan et P. A. Gette (musique paysage-concert électro acoustique).

JEUDI 2 FEVRIER

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio France, dir. : M. Atzmon (Weber, Schubert).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : S. Baudo, sol. : J. Norman (Messiaen, Wagner).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Piano et chant (Villa-Lobos, Santoro).

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Chorale du Marais (Mozart : Requiem).

SALLE ROSSINI, 20 h. 40 : Ensemble d'ondes de Paris (Jolivet, Massiaen Murail).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor de Prague (Haydn, Janacek, Ravel).

PLEYEL, 21 h. : W. Kempff (Schubert).

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er février.

VENDREDI 3 FEVRIER

SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : A. Ito et H. Dorigny (Musique de la Renaissance anglaise et italienne, de Rippe).

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. : voir le 2 février.

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Meudon, dir. : C. Gouinguene (Mozart, Haydn).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Martinu, Tausinger, Smetana).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 heures : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Frescobaldi, Vivaldi).

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er.

SAMEDI 4 FEVRIER

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 14 h. 30 : Chœur philharmonique de Cologne, dir. G. Devos (Beethoven).

THEATRES DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30 : voir le 2.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : *les Menestriers* (chansons et musique du Moyen Age).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 3.

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er.

DIMANCHE 5 FEVRIER

Théâtre d'Orsay (548-38-53), 11 h. : Yuval Trio (Tchaïkovski, Mozart).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 heures : B. Mathieu et J.-P. Prades (Bach, Vierne, Franck, Langlais, Locatelli).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : I. Piveteau, J. Le Trocquier et M. Avriscoste (Haendel, Bach, La Fontaine, Corneille).

THEATRE MOUFFETARD, 17 h. 30 : B. Lassus, M. Eplin et V Malgras (Nouveau paysage) (Electro-acoustique).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 4.

EGLISE DES BILLETTES, 17 heures : voir le 1er.

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : E. Lueders (Scheidt, Schlick, Bach).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Cairo (Widor, Rougier, Vierne, Bouvard).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. J. Mercier, sol. P. Tortelier (Dutilleux)

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Y. Asselin (Bach).

EGLISE AMERICAINE, 18 heures : G. Perach (Rameau, Debussy, Ravel, Copland, Chopin).

HOTEL HEROUET, 18 h. et 21 h. : *A. Olivier, R. Andia et M Rouille* Stefani, Devisée, Haendel, Forqueray).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

مكذا من الأصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (073-95-20), les 1er et 4, à 19 h. 30 : Faust ; les 2 et 3, à 19 h. 30 : Giselle ; le 6, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 3, 5, 6, 7 et 8, à 20 h. 30, le 5, à 14 h. 30 : Les acteurs de bonne foi. On ne badine pas avec l'amour, Britannicus ; les 2 et 4, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille. *Doit-on le dire ?*

CHAILLOT (727-81-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale. — Génier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Candide.

ODÉON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : l'Oncle Vania.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.

TEP (636-79-09), les 7 et 8, à 20 h. 30 : Nekrassov.

PETIT TEP, les 1er, 2, 3 et 4, à 20 h. 30, le 5, à 15 h. : Francis Lemarque.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 2, 3, 4 et 6, à 20 h. 30, le 5, à 16 h., les 1er et 8, à 19 h. 30 : Fantastic miss Madona.

Les salles subventionnées

CHATELET (333-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 5, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. R. Boutry (Ravel).

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), les 1er, 2, 3 et 4, à 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; les 1er, 2, 3, 4, 7 et 8, à 20 h. 30 : le Dernier Eden ; les 1er, 4, 5 et 8, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 6, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 1er et 8, à 14 h. : Mercredis verts ; le 4, à 17 h. 30 : Libre-parcours récital ; le 6, à 21 h. : les Architectures du son et du temps, dir. M. Pauni (Dacoust, Ferrero, Ostendorf, Badulescu).

THÉATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 1er, 2, 3 et 4, à 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; les 4, 7 et 8, à 20 h. 30 : *Jacky Parady ; le 3*, à 20 h. 30 : Santé publique ; les 7 et 8, à 18 h. 30 : Henryk Szanyda.

Les théâtres de Paris

AIR-LIBRE (322-70-78) (V.), 18 h. 30 : Chansons de femmes : (J. et E.). 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

ARTS-HEBERTOT (387-22-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.

ATHÉNÉE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes (à partir du 3).

BOUFFES-DU-NORD (280-28-04) D., L.), 20 h. 30., mat. sam., 15 h. : Ubu.

BOUFFES-PARISIENS (073-37-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheikh.

CAMPAGNE-PREMIÈRE (322-75-93) (D., L.), 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-04) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : Dom Juan.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Charlie Mac Death ; Amour maternel.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) La Resserre (D., L.), 21 h. : Britannicus. — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : les Pâques à New-York. — La Galerie (D., L.), 21 h. : les Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas (relâche except. le 7).

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipsia.

COMÉDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

ELYSÉES-MONTMARTRE (606-38-79) les 4 et 8, 14 h. 30 : le Barbier de Séville.

ESPACE PIERRE-CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. 30 : *Cripure (dernière le 11).*

GAITÉ-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.

LUCERNAIRE (544-57-34) : les mer., ven. et dim., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; les jeud. sam. et mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Entretiens avec le professeur Y... ; II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Zoo Story ; Boîte Mao, boîte.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), jusqu'au 4, à 20 h. 45 : le Bleu du ciel.

MARIGNY (265-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Mimm-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Lundi, la fête.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MOGADOR (285-28-80), le 8, à 14 h. 30 : Phèdre ; les 2, 3 et 7, 14 h. 30 : *les Fourberies de Scapin.*

MONTPARNASSE (328-89-90) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Trois lits pour huit ; les 6 et 7, 14 h. 30 : la Farce de maître Pathelin.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 et 18 h. 30 : *Apprends-moi, Céline.*

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect (à partir du 11).

ORSAY (548-38-53), I : les 1er et 2, à 20 h. 30 ; l'EDEN-CINÉMA, les 3 et 7, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : Harold et Maude. — II : le 4, à 20 h. 30 ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs ; les 1er, 2, 3 et 7, à 20 h. 30 : les Portes du soleil.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 4, à 20 h. 45 : B. Haller ; à partir du 7 : Rufus.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42), 20 h. 45, dern. le 5, 14 h. 30 : les Fresnoi et Kie.

LA PÉNICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Superman.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly (rel. except. le 4).

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Marie-Octobre.

THÉATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 16 h. : Gotcha.

THÉATRE OBLIQUE (355-02-94), 18 h. 30 : les Derniers Hommes (dern. le 4). A partir du 7, à 21 h. : la Lève.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Nefertiti, le rêve d'Akhnaton.

THÉATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Baroufe à Chioggia.

THÉATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Oi Peppina.

TROGLODYTE (222-32-54) J., V., Mar. à 21 h. : l'Amythocrate ; Sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. 15 h. 30, mer. 14 h. 30 : Gugozone.

VARIÉTÉS (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Fête de Broadway.

28, RUE DUNOIS, 13e (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Demandons l'impossible.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 22 h. : les Frères ennemis ; (D.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) D.), 20 h. 30 : A. Métayer ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : les Autruches.

LA BRETONNERIE (272-34-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.

CAFÉ D'EDGAR (326-13-68) (D., L.), 20 h. 30 : Douby ; 22 h. (sf le 4) : Popeck, *le 4* à 22 h. : *Poussez pas le mammifère* ; II, 22 h. 30 : Le petit bruit qui court.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la suie.

CAMPAGNE PREMIÈRE (322-75-93) (D., L.), I : 20 h. 30 : Arnaque 77 ; II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe 227-68-81) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Chef magnifique.

LE CONNÉTABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Ce soir je perce ; 23 h. : Fromage ou Dessert ; J., V., S., à 23 h. 30 : Dzi Croquettes.

LE FANAL (233-91-17) (D., L., Mar.), 18 h. 30 : B. Arnac ; 23 h. 15 : Teeouk Teeouk Ncugah ; (D.), 20 h 45 : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : J.-P. Sentier.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Copain, copain, à Miami ; 20 h. 45 : *Il était* la Belgique... une fois ; 22 h. : le Peplum en folie.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (L.), 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland (jusqu'au 4).

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.

PETIT BAIN NOCTOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : V. Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.

PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Du Duc au Duc ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : R. Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.

AUX 400 COUPS (329-38-58) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.

LE SÉLÉNITE (033-53-14) (Mar.). I : 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzoons ; II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Saisu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : Renaud.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 18 h. 30 : M. Gourge ; *20 h. 30 : Tiempo Argentino ;* 21 h. 45 : Soli-Loques ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails ; II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : Michel Legoubec.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-06-94), le 3, à 20 h. 45 : Willem Breuker Kollektif, jazz.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 6, à 14 h. 30, le 7, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : la Poupée de chiffon ; le 7, à 21 h. : Quatre à quatre.

BAGNOLET, gymnase M.-Bacquet (360-01-02), le 4, finale du concours international de chorégraphie.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 2, à 21 h. : la Célestine.

CHELLES, C.C. (421-20-36), les 2 et 3, à 14 h. et 20 h. 30, le 4, à 20 h. 30, le 5, à 16 h., le 7, à 14 h. : la Cruche cassée.

CACHAN, C.C. communal (735-66-12), le 3, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.

CROISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-88-79), le 3, à 21 h. : Nourkil, Théâtre de la danse.

CLAMART, C.C. J.-ARP (645-11-87), le 4, à 20 h. 30 : la Vie de Bohème.

CLICHY, ARC, les 2, 3, 4, 5, à 20 h. 30 : la Voix de la tendresse ; Toi l'Indien, danse.

CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Picasso (496-57-86), le 7, à 20 h. 30 : Joan-Pau Verdier.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 2, à 21 h. : G. Parmentier (Chopin) ; le 4, à 21 h. : Port-Royal.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 4, à 20 h. 30 : G. et B. Picavet.

CRETEIL, C.C. (421-20-36), les 3 et 4, à 20 h. 30 : Quatre à quatre ; le 5, à 11 h. : Ars Nova ; à 16 h. : Orchestre J. Barthe, dir. : J. Charpentier (Vivaldi).

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 4, à 21 h. : Mansourah (chants andalous, danses du Maghreb), le 5, à 17 h. : Chœurs et orchestre philharmonique des Yvelines, dir. M. Zarev (Purcell, Vivaldi, Sammartini, Mozart).

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 5, à 16 h. : l'Idiote.

EVRY, Agora (077-93-50), le 5, à 16 h. : Manitas de Plata ; le 3, à 21 h. : la Folle. — Centre commercial, les 3 et 4 : la Justice du Corregidor.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12), les 2, 3 et 4, à 20 h 45 ; le 5, à 17 h. : Tambours dans la nuit.

GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-99-52), le 3, à 21 h. : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haendel).

L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (469-21-33), le 4, à 21 h. : Trans-Europe Express, jazz.

MONTREUIL, studio-théâtre (858-65-33), les 2, 3 et 4, à 20 h. 30 ; le 5, à 16 h. : l'Assomoir ; le 5, à 20 h. : le Temps des cerises.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition ; le 7, à 14 h. : Tristan et Iseult.

PALAISEAU, Salle de l'Ecole Polytechnique (941-82-00), le 2 à 20 h. 30 : T. Pravos, J. Dupouy, M. Gellot (Leclair, Von Dittlersdorf, Buy, Lemeland, Faure, Debussy).

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-16-01), les 3 et 4 à 21 h. : Woyzeck.

RIS-ORANGIS, salle R.-Dranos (906-72-72), les 3 et 4, à 21 h. : les Mémoires d'un bonhomme.

SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C. Elsa-Triolet (045-11-10), le 4 à 20 h. 30 : Pascal Auberson.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe 243-00-59), les 2, 3 et 4 à 20 h. 30, le 5 à 17 h., le 7 à 19 h. 30 ; le Petit Mahagonny ; les 3 et 4 à 22 h. 30 : F.-J. Farre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Eglise, le 1er à 21 h. : Chœur et orchestre, Ch. F. Poulenc (Requiem, de Mozart).

SARCELLES, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, le 4 à 21 h. : Deller Consort (Purcell).

SARTROUVILLE, Théâtre Municipal (962-33-73), les 1er, 3 et 3 à 21 h : la Fortune de Gaspard.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-84), le 3 à 21 h. : Workshop de Lyon, jazz ; le 4 à 21 h. : Lux in tenebris.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 4 à 21 h. : Tri Yann.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 2 et 3 à 21 h. : Amphytrion 38 ; le 7 à 21 h : les Dames du Jeudi.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 4 à 21 h., le 5 à 17 h. : Purée de Pommes ; le 7 à 21 h. : Mort Shuman.

VILLEPARISIS, salle A.-France (427-05-05), le 3 à 20 h. 30 : Echo du Bayou, Blass' Sound.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim. à 18 h. : Roméo et Juliette.

YERRES, Studio 209 (948-38-06), le 3 à 21 h. : Carlos Andrew (chants et poésie espagnols).

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. à 15 h. : Raymond Devos.

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Zizi Jeanmaire.

ELYSÉES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : François Béranger.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., dern. le 5 à 14 h. 30 : Charles Aznavour ; à partir du 6 : Barbara ; le 4 à 0 h. 30 : Benito di Paulo.

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 3 à 20 h. : Alan Stivell.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Cuarteto Cedron.

Les comédies musicales

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 14 h. 30 : Valse de Vienne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), (L.), 20 h. 15, mat. Dim. à 15 h. : Roméo et Juliette (R. Nourrev).

LUCERNAIRE (544-57-34), Dim. et L. à 21 h., mat. Sam. à 16 h. : Danses masquées de Bali.

AMERICAN CENTER (033-99-82), les 2, 3 et 4 à 20 h. 30 : Opéra ballet rodéo.

Jazz, pop', rock, folk

THÉATRE D'EDGAR (326-16-68), le 4 à 20 h. 45 : Sapho.

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 1er, à 21 h. : Hootnanny, avec G. Lafaille.

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 1er, à 20 h. : Blood Sweet and Tears ; le 5, à 20 h. : Tina Turner ; les 6, 7 et 9, à 20 h. : Franck Zappa.

HIPPODROME DE PARIS, le 3 : Fête Antirouille, 18 h. : Ripoche et Demay ; 18 h. 45 : Imago ; 19 h. 30 : D. Aliam ; 20 h. : Michelle Bernard ; 20 h 45 : J. Higelin ; 22 h. 45 : Ange.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 2 à 20 h. 30 : J.-L. Viale, J. Gourley, R. Urpreger, G. Bover.

THÉATRE MOUFFETARD (336-02-67), les 6 et 7, à 20 h. 30 : David Murray.

GIBUS, à 22 h. 30, jusqu'au 4 : Jean Robinson.

GOLF DROUOT, à 22 h., les 3 et 4 : Factory, Trans-Europe Express.

STADIUM (583-11-00), le 1er, à 21 h. : Willem Breuker Kollektif ; le 2 à 21 h. : Noah Howard Quartet.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
GENEVIÈVE PAGE
HUGUES QUESTER
l'Aigle à deux têtes
Jean Cocteau
avec
MARTINE CHEVALIER
JEAN FAUBERT M. EDDINE KATEB
et
ROLAND BERTIN
mise en scène JEAN-PIERRE DUSSEAUX
décors et costumes YVES SAINT LAURENT
LOCATION THÉATRE 073.27.24 ET AGENCES

BALZAC-ÉLYSÉES
"Commence dans la cocasserie insolite... Se développe en comédie italienne pour se terminer dans la folie à la Ionesco."
MICHEL GRISOLIA - N.-OBSERVATEUR
on peut le dire sans se fâcher !
PRIMÉ PAR LA FONDATION FRANÇOIS MORIER POUR LE CINÉMA

PUBLICIS ÉLYSÉES • PUBLICIS MATIGNON • PUBLICIS SAINT GERMAIN
PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE • PARAMOUNT GAITÉ • MAX LINDER
PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT GALAXIE • PASSY • STUDIO JEAN COCTEAU
CONVENTION SAINT CHARLES • PARAMOUNT MÉDICIS
PARAMOUNT Orly • PARAMOUNT La Varenne • Cal Versailles • CARREFOUR Pantin
ARTEL Rosny • ARTEL Nogent • ARTEL Villeneuve St Georges • 3DIXY Val d'Yerres
FRANÇAIS Enghien • ALPHA Argenteuil • BLIS Orsay • FLANADES Sarcelles
STUDIO Rueil • MELIÈS Montreuil • ROYAL St Germain
PARAMOUNT ELYSEE II La Celle St Cloud

le film le plus attendu du cinéma français
EMMANUELLE 2
libérée de ses complexes vit de nouvelles et troublantes "aventures" à Hong-Kong et à Bali.
TRINACRA FILMS SYLVIA KRISTEL UMBERTO ORSINI EMMANUELLE 2
UN FILM DE FRANCIS GIACOBETTI CATHERINE RIVET - FREDERIC LAGACHE - CAROLINE LAURENCE VENANTINO VENANTINI FRANCIS LAI

14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE
Un film sur l'école expérimentale de Bonneuil (hôpital de jour), animée par Maud Mannoni et son équipe
Secrète enfance
Un film de GUY SELIGMANN

LA CLEF - PALAIS DES ARTS - LA PAGODE
MÉMOIRE COMMUNE
un film de Patrick Poideva
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PARIS

AU MUSÉE GUIMET, PROGRAMMŒUVRE XVI : CLAVECIN - PERCUSSION - CORDES - VENTS
19 h : 1 TRIO A CORDES DE PARIS ■ DENISOV ■ SCHONBERG ■ ■ NUNES ■ TON-THAT TIET ■
21 h : 2 AUTOUR DU CLAVECIN avec ELISABETH CHOJNACKA ■ XENAKIS ■ MARCO ■ ■ OHANA ■ ALSINA ■
6, place d'Iéna - 75016 Paris
MARDI 7 FÉVRIER
Prix des places : 15 F, 7 F.
Location : FNAC-Alpha, Copar-Crous et sur place une demi-heure avant les séances
ACE ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS
avec Gaston Sylvestre, percussion, Claude Maisonneuve, hautbois, et Gilles Habaut, cor.

GRAND REX VF ERMITAGE VO CLUNY ECOLES VO
MIRAMAR VF MISTRAL VF MAGIC CONVENTION VF UGC GOBELINS VF
PARLY II VF ARTEL Villeneuve VF ARTEL Nogent VF GAMMA Argenteuil VF CARREFOUR Pantin VF
ULIS Orsay VF BUXY Val d'Yerres VF CLUB Les Mureaux VF PARINOR Aulnay VF

Action... Aventure... Intrigues...

Interdit aux moins de 13 ans.

AMBASSADE - RICHELIEU - MONTPARNASSE PATHÉ - WEPLER
GAUMONT SUD - CAMBRONNE - GAMBETTA - CLUNY PALACE

Gaumont présente une production Jacques Dorfmann

Le nouveau film des Charlots, avec Claude Piéplu et Georges Géret.

Un film de Serge Korber.

Belle-Eine - Evry - Champigny - Maisons-Alfort - Velizy - AVIATIC Le Bourget - GAMMA Argenteuil - ÉPICENTRE Epinay - CYRANO Versailles

Version anglaise sous-titrée en français
U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. DANTON
Version française : MONTPARNASSE BIENVENUE - CINÉMONDE OPÉRA - MISTRAL - LES IMAGES - U.G.C. GOBELINS - 3 MURAT U.G.C. GARE DE LYON - CONVENTION ST-CHARLES - 3 SECRÉTAN et dans les meilleures salles de périphérie.

UN SUPER POLICIER

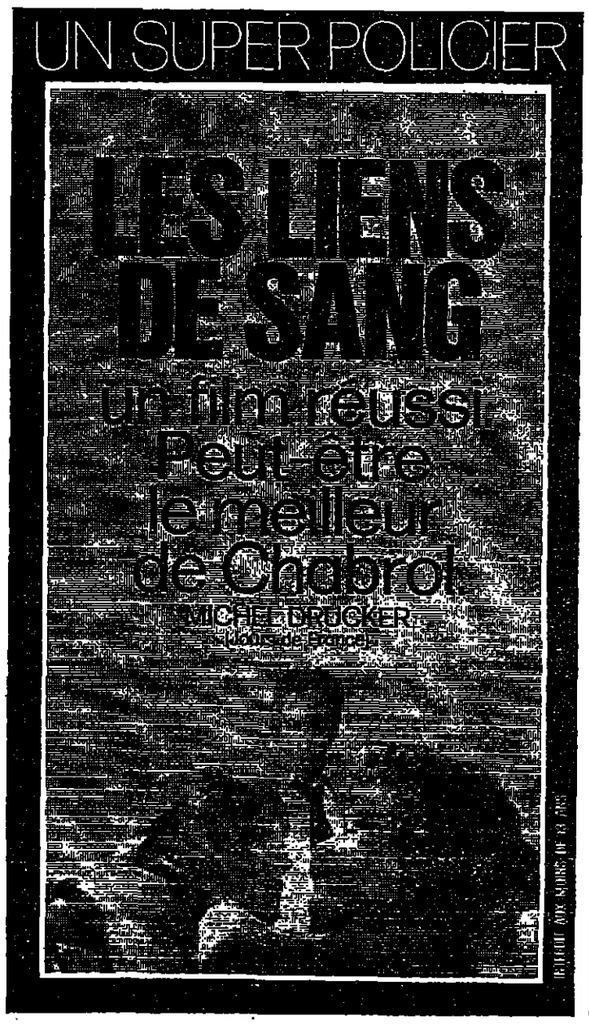

THÉATRE EN ROND
MARIE OCTOBRE

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(LEGALE)

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts 326-48-18
A 12 H, 16 H 10 ET 20 H 20 :
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris MARKER

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts 326-48-18
A 12 H, 13 H ET 24 H :
UNE SALE HISTOIRE
de Jean EUSTACHE
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H ET 22 H :
NEUF MOIS
de Marta MESZAROS

MULTI CINÉ

LE MIROIR
HAUTEFEUILLE

BARBEROUSSE
ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE

JULIA
QUARTIER LATIN - MAYFAIR
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - NATION
SAINT-LAZARE PASQUIER

L'AMOUR VIOLÉ
MONTE-CARLO - QUINTETTE
SAINT-LAZARE PASQUIER

DIABOLO MENTHE
STUDIO SAINT-GERMAIN - NATION
SAINT-LAZARE PASQUIER

CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GOETHE-INSTITUT
17 avenue d'Iéna - 16e
Jusqu'au 14 février, 18 h et 20 h 30
Rétrospective des films de
FRITZ LANG
Certains films sont présentés pour la première fois avec intertitres et durée originaux. — Programme détaillé tél. : 723-61-21.

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
en collaboration avec le Département de Portugais de l'Université Paris-VIII - VINCENNES
COURS DE PORTUGAIS
(1er, 2e et 3e degrés)
le soir, de 18 heures à 20 heures pour tous renseignem. : 720-86-84

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
Jusqu'au 26 février
P.G. THELANDER
gravures
EVA KLASSON
« Parasites » - Photographies
Lundi, vendredi : 12 h à 18 h ; samedi et dimanche : 14 h à 19 h.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 1er FEVRIER. — 15 h. : courts métrages de Max Linder ; 18 h. 30 : Peau d'Ane, de J. Demy ; 20 h. 30 : la Lance brisée, de E. Dmytryk ; 22 h. 30 : Sur les quais, de E. Kazan.
JEUDI. — 15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Dada et le surréalisme ; 20 h. 30 : les Portes de la nuit ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. Von Sternberg.
VENDREDI 3. — 15 h. : les Espaces d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Terre d'Espagne, Indonesia calling, à Valparaiso, de J. Ivens ; 20 h. 30 : le 17e Parallèle, de J. Ivens ; 22 h. 30 : le Coup de grâce, de V. Schlondorff.
SAMEDI 4. — 15 heures : les Sept samouraï, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Tempête sur l'Asie, de V. Pudovkine ; 20 h. 30 : le Couteau dans l'eau, de R. Polanski ; 22 h. 30 : la Montagne sacrée, de Jodorowski.
DIMANCHE 5. — 15 h. : les Conquérants du nouveau monde, de C.B. de Mille ; 18 h. 30 : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : la Course du lièvre à travers les champs, de R. Clément ; 22 h. 30 : Vertigo, de A. Hitchcock.
LUNDI 6. — Relâche.
MARDI 7. — Le cinéma et le théâtre ; 15 heures : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30 : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 22 h. 30 . Roméo et Juliette, de L. Arnchtam et L. Lavrosky.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42.
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-26) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les Fleurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : le Torrent de la révolution.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o. (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, (2e) (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), *Publicis Matignon*, 8e (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPION QU'I M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-58). A 14 heures.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : *Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)*.
FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Vendôme, 2e (073-97-52), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), *Paramount-Galaxie*, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-64-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (Première partie) (It.-Ang). v. Ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f. ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC-ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (516-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : Le Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 8e (874-40-75).
PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-34-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp. Studio Logos, 5e (033-26-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; *Paramount - Maillot*, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint André-des-Arts, 6e (326-48-18)
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : *Action-Ecoles*, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT ((A., v.f.) : Danfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DERNIERE FEMME (Fr.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
LES DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAHRENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
1900 (première et deuxième parties) (It., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (le mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e ; v.o/v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
PHASE IV (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TORZON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
TÊTES COUPÉES (Brés., v.o.) : Seine, 5e. H Sp.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE

Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).
LES LIENS DU SANG, film français de C. Chabrol (X). V.A. : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon (12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288 - 99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94).
ET VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359 - 19-08) ; Montparnasse - Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont - Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A. Lazarus V.O. : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) 359-15-71). V.F. : Rex (2e) 236-83-93) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326 - 41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43).
AU-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young. V.O. : Vidéostone (6e) (325-60-34).

مكبر من الاصل

inema

...es festivals

HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, ... (878-80-50) ; mer. : Rio Lobo ; ...eudi : l'Impossible M. Bébé ; ven., ...am. : Chérie, je me sens rajeunir ; ...im., lun., mar. : Port de l'angoisse.

SCHMID : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; mer., jeudi : Cette nuit ou jamais ; ven., sam., dim. : L'Ombre des anges ; lun., mar. : la Paloma.

CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., jeudi : Anatomie d'un rapport, les Contrebandiers ; ven., sam. : la Maman et la Putain ; dim., lundi : Céline et Julie vont en bateau ; mar. : Souvenir d'en France.

FESTIVAL DU RIRE : Bilboquet, 6e (222-87-23), en alternance : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes, *un éléphant, ça trompe énormément*, la Dernière Folie de Mel Brooks, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot, Jour de fête.

FANTASTIQUE (v.o.) : Studio des Ursulines, 17e (754-97-83), 14 h. : la Femme reptile ; 15 h. 30 : les Sorciers de la guerre ; 17 h. : le Voyage fantastique ; 18 h. 45 : Théâtre de sang ; 20 h. 30 : l'Abominable docteur Phibes ; 22 h. : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 23 h. 30 : la Nuit des yeux géants.

ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., ven., dim. : Ensemble dans la danse ; jeudi : Born to dance ; sam., mar. : Broadway Melodies ; lundi : Roberta.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Nous irons tous au paradis ; jeu. : Nous sommes des juifs arabes en Israël ; ven. : le Tobogan de la mort ; sam. : la Vie parisienne, mardi (et à 21 h. 30), dim. : Les Tziganes montent au ciel.

DUBAS, la Seine (5e) (325-95-99) : 12 h 20, : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.

LES ROIS DU THRILLER (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : Mer., J. : le Coup de l'escalier ; V. : l'Inspecteur Harry ; S. : la Cité des dangers ; D. : Serpico ; Mar. L. : Tueur d'élite.

COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic (14e) (542-67-42) : Mer. : Voyage avec ma tante ; J. : la Vie privée de Sherlock Holmes ; V. : la Bonde et le Shérif ; S. : To be or not to be ; D. : la Partie ; L. : une Cadillac en or massif ; Mar. : Pousse-toi, shérif.

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN CONTEMPORAIN (v.o.) Action Lafayette (9e) (878-80-50) : Mer. : Rio Bravo ; J. : le Convoi sauvage ; V. : Abattoir 5 ; S. : Délivrance ; D. : l'Epouvantail ; L. : le Prête-nom ; Mer. : A cause d'un assassinat.

BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) : I : 13 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 35 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Nos plus belles années ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : Un tramway nommé désir.

II : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : En route pour la gloire ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

CHATELET-VICTORIA (v.o.) (508-94-14) : I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 (+ V. à 0 h. 15) : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30 (+ S. à 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle.

II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : *Duellistes* ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V. et S. à 24 h. : A l'Est d'Eden.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

MATOU, Louis-Jouvet (955-20-07) : Diabolo Menthe ; mardi, 21 h. : Face à face (v.o.). — Olympia (966-11-53) : Mon beau légionnaire.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, *U.G.C.* (972-80-96) : l'Hôtel de la plage ; Diabolo menthe ; Et vive la liberté.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Emmanuelle 2 ; l'Hérétique (*).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Petits Calins ; Diabolo menthe ; Et vive la liberté ; L'or était au *rendez-vous* ; Pourquoi pas.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : *Préparez vos mouchoirs* (*) ; (*) : l'Hôtel de la plage. — Club Y et Z (474-94-46) : L'or était au rendez-vous ; les Petits Calins.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Vie devant soi. — Cinéal (976-38-17), mercr., dim. à 14 h. 30, sam., 17 h., mardi, 21 h. : les Vacances de Monsieur Hulot ; mercr., lundi, 21 h. : Vol à la tire (v.o.) ; jeudi, vend. : l'Ombre des châteaux ; sam., 21 h., dim., 17 h. et 21 h. : l'Epouvantail (*).

ELANCOURT (062-81-84), A : Cours *après moi shérif* ; *Padre padrone*. — B : l'Empire des fourmis géantes (*) ; lundi, mardi : le Soldat bleu (v.o.) (*).

MANTES, Domino (092-81-84) : Tendre Poulet ; Et vive la liberté ; l'Hérétique. — Normandie (477-02-35) : Emmanuelle 2 (**).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Petits Calins ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Et vive la liberté ; De l'autre côté de minuit ; mardi, 20 h. 45 : Butch Cassidy et le Kid.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE C 2 L (963-04-08) : Diabolo menthe ; Tendre poulet. — Royal (963-09-72) : Emmanuelle 2 (**) ; sam., 17 h. : Frankenstein Junior.

MAULES, Etoiles (478-85-74), vend., sam., dim. : la Vie devant soi.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Hôtel de la plage ; Tendre poulet ; les Petits Calins ; Et vive la liberté.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) ; les Liens de sang (*) ; l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé ; Préparez vos mouchoirs (*). — *C* (950-55-55) : Emmanuelle 2 (**). — Club (950-17-98), mercr., dim., à 14 h. 30 : Lucky Luke ; mercr., à 21 h. : Avant-première d'un film inédit ; jeudi, vend., à 21 h. : Trois femmes (v.o.) ; sam., 17 h., lundi, 21 h. : la Marquise d'O ; sam., 21 h., dim., 17 h. (v.f.), dim., mardi, 21 h. (v.o.) : Elisa vida mia.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) L'or était au rendez-vous ; Emmanuelle 2 (**).

BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Diabolo menthe ; Emmanuelle 2 (**) ; L'or était au rendez-vous ; l'Hérétique (*).

CORBEIL, Arcel (088-08-44) : Tendre poulet ; Emmanuelle 2 (**) ; Préparez vos mouchoirs (*).

EVRY, Gaumont (077-08-23) : Les baskets se déchaînent (**) ; l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; les Petits Calins ; l'Amour violé (*).

GIF, Central Ciné (907-61-85) : mercr., sam., dim., 14 h. : Till, gros minet et leurs amis ; jeu., ven., sam., 21 h., dim., 16 h. 30, 21 h. : l'Œuf du serpent (v.o.).

GRIGNY, France (906-79-60) : Mort d'un pourri ; la Toubib aux cours du soir.

PALAISEAU, Casino (014-25-60) ; Orca ; la Guerre des étoiles.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : *l'Amour fou* ; 2 : l'Ami américain ; Complot de famille ; Le chat connaît l'assassin, l'Imprécateur.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Bernard et Blanca, *Croix de fer* (*) ; *Diabolo* menthe ; Cours après moi, shérif.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-12) : Bernard et Blanca ; Un moment d'égarement.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Hôtel de la plage, l'Amour violé (*) ; Julia.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) ; Mort d'un pourri.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Arrête ton char bidasse, l'Argent de la vieille.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Oren.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Tendre poulet.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) ; *La 7e compagnie au clair de lune* ; Repérages ; l'Invasion des araignées géantes (*).

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Hôtel de la plage ; les Petits Calins ; Studio (749-19-47) : Mac Arthur ; *Bernard et Blanca* ; *Emmanuelle 2* (**).

SCEAUX, Trianon (661-30-52) : la Guerre des boutons ; 1900 (première partie (v.o.) (*) ; Valentino (v.o.) (*) ; jeu., 21 h. : Visa pour Hongkong.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : La 7e compagnie au clair de lune ; Un moment d'égarement ; lun., 21 h. : Visa pour Hongkong.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) ; *Au-delà du bien et du mal* (**) ; Dites-lui que je l'aime.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) ; Tendre poulet ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; *Les baskets se déchaînent* (**). — Prado : Arrête ton char, bidasse. J., 21 h : Elisa vida mia.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : l'Ami américain ; les Demoiselles de Rochefort ; J., 20 h. 30 : Danse et Cinéma.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Mac Arthur, Deux superflics ; Emmanuelle 2 (**).

DRANCY, Epicentre (836-89-50) : Diabolo menthe ; la Vie devant soi ; Et vive la liberté.

LE BOURGET, Avintic (284-17-85) : l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; les Petits Calins.

LE RAINCY, Casino (327-11-98) : Mort d'un *pourri* ; Mer., 17 h. : Baroco.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : l'Hérétique (*) ; Emmanuelle 2 (**) ; Deux super-flics ; Tendre poulet ; L'or était au rendez-vous ; les Liens de sang (*).

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Bernard et Bianca ; Tendre Poulet ; Emmanuelle 2.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Bernard et Bianca ; Deux super-flics ; l'Hérétique (*) ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Emmanuelle 2 (**).

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Orca.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, *Pléiade* (253-13-58) : *La 7e Compagnie au clair de lune*, Mar. : Repérages.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : les Petits Calins ; l'Hôtel de la plage ; Un éléphant, ça trompe énormément ; Et vive la liberté ! ; *la Toubib aux cours du soir.*

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) ; S., 15 h. : Hamlet ; D., 17 h. : Mar., 21 h. : la Ballade de Bruno.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; l'Hérétique ; Deux super-flics ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; les Liens de sang (*). — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Trois Femmes ; Padre Padrone ; Nashville.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal : Mer. : la Vieille Dame indigne ; V., S., D. : Mort d'un pourri.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Tendre poulet ; Emmanuelle 2 (**) ; l'Hérétique (*).

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Tendre poulet. Mer. : A l'est d'Eden.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Et vive la liberté !, Diabolo menthe, Croix de fer (*).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Diabolo menthe, Emmanuelle 2 (**), les Liens du sang (*), L'or était au rendez-vous. — Port : l'Hérétique (*).

ORLY, Paramount (726-21-69) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**).

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Diabolo menthe, les Petits Calins, Croix de fer (*), l'Hôtel de la plage, Julia, Et vive la liberté !

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Tendre poulet, *Emmanuelle 2* (**), *L'or était au* rendez-vous.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**) l'Hérétique (*), L'or était au rendez-vous, Arrête ton char, bidasse, la Toubib aux cours du soir. — Gamma (981-00-03) : Bernard et Blanca, Diabolo menthe, Et vive la liberté !, les Petits Calins.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Hérétique (*), Tendre poulet, les Petits Calins, Emmanuelle 2 (**).

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage, l'Amour violé (*), Tendre poulet, la Septième Compagnie au clair de lune, Diabolo menthe. — Mariy : Emmanuelle 2 (**). — Hollywood : les Liens de sang (*), sam., 17 h. : Continental Circus.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Hérétique (*), Emmanuelle 3 (**), Diabolo menthe, l'Hôtel de la plage, L'or était au rendez-vous.

STUDIO ST SÉVERIN 12 rue St-Séverin - Tél. 033.50.91

JOURS PAIRS/ LE DÉTACHEMENT FÉMININ ROUGE
LE TORRENT DE LA RÉVOLUTION /JOURS IMPAIRS

OLYMPIC ENTREPÔT 7-9 rue Francis de Pressensé - Tél. 542.67.42

JOURS PAIRS/ LES FLEURS ROUGES DU TIENCHAN LES PIONNIERS /JOURS IMPAIRS

CAHIERS DU CINEMA 285

...Le maquette extérieure perd de son austérité et la maquette intérieure est légèrement transformée, de façon à contenir plus de textes et de photographies, au seul détriment des marges et des blancs. »

(Editorial.)

...Il nous semble qu'un vrai discours critique ne consiste pas seulement à produire des avis, des jugements, des analyses (ce que nous nous proposons de faire plus que jamais) mais aussi à essayer de découper différemment le cinéma. »

(Editorial.)

Nouvelle maquette
76 pages
CAMPAGNE D'ABONNEMENTS
(1 livre gratuit)
En vente dans les kiosques

SEUL A PARIS
A L'ACTION CHRISTINE

Les Mirabelles
DANS
LES OISEAUX DE NUIT
UN FILM DE
LUC RAINIER ET ALAIN LASFARGUES

QUE SE PASSE-T-IL DANS LES PRISONS FRANÇAISES ?
PROCHAINEMENT
collection festival de cannes 77 perspectives
POUR QUI LES PRISONS
un film d'elie lanaaz
réalisé avec la collaboration du Comité d'Action des Prisonniers

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, *Pour les petits* : 18 h. 30, *L'île aux enfants* ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto en direct ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'Inspecteur mène l'enquête, de L. Godevais et M. Pavaux, avec J. Arnal et B. Golay (*La mort dans le cœur*) ; 22 h., Magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., *Journal*.

Enfin paru ! le journal DES CHIFFRES et DES LETTRES
Comme à la télé, jouez entre vous et contre les candidats de l'émission.
en vente chez votre marchand de journaux

20 h. 30, Magazine « Cartes sur table » : M. Georges Marchais, secrétaire général du P. C., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte : L'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie (le 9 octobre 1934) ; 22 h. 30, Championnat du monde de patinage artistique.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, *Pour les jeunes* ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association Démocratie française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, CINEMA 18 : LA FEMME ROMPUE, de J. Dayan D'après le roman de S. de Beauvoir, adapté par F. Verny. Avec M. Ribowska, P. Zimmer, P. Lesieur, E. Dechartre.

22 h. 5, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 23, Sciences ;

20 h., La musique et les hommes : Le jardin des sons suspendus ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; ... Voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec P. Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : musique électronique ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Orchestres nationaux de France, dir. M. Tabachnick, avec les chœurs de la Fondation Gulbenkian... Cycle Xenakis, en collaboration avec la Recherche artistique : « Nomos Gamma », « Jonchaies » (création mondiale), « Cendrées » (première audition en France) ;

22 h. 30, France-Musique la nuit : Reflets dans les yeux pers ; 23 h., La dernière image : le cinéma, miroir des femmes ; 0 h. 5, Reflets dans les yeux pers.

JEUDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 45, Jeu : Réponse à tout ; 12 h., Ski : Championnat du monde (slalom géant messieurs) ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emissions pédagogiques : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, M. Neige ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : la majorité (le C.D.S.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Magazine : L'événement. (Face à face entre *M. Michel d'Ornano*, membre du bureau politique du P.R., ministre de la culture et de *l'environnement, et M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., maire de Lille) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h. 5, Patinage artistique : Championnat d'Europe (Libres messieurs, à Strasbourg).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Ski : Championnat du monde à Garmish (slalom géant messieurs, reprise à 15 h.) 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Ski alpin ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'archéologie et les archéologues (Karnak) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Messieurs les jurés : L'affaire Servoz, réal. A. Michel.

Inculpé pour le meurtre d'un jeune homme, Jean-Pierre Servoz (Jean-François Pistorio), ne nie pas avoir été l'agresseur, mais prétend avoir agi sous le coup d'une drogue.

22 h. 25, Légendaires : L'autre Saint-Yves.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes : 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des démocrates ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE DÉTECTIVE, de G. Douglas (1968), avec F. Sinatra, L. Remick, J. Bisset, R. Meeker, J. Gluckman, H. MacMahon (rediffusion).

Un policier new-yorkais, parfaitement intègre, se heurte, au cours d'une enquête difficile, au vice, à la corruption, à des scandales étouffés. Il se trouve manipulé. Turpitudes et mauvaises consciences de la société américaine dans un film noir au style vigoureux.

22 h. 20, Journal.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Vera Linhartova (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les empires de la mer, par R. Auguet ; à 8 h. 32, les Lagots, par M. P. Vettes ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ;

9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions de zig-zag ; 11 h. 2, Semaine musicale d'Orléans 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Bonheur d'une manière ou d'une autre », de Christine Arnoty ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le Rêve du rat », d'Yves Heurte, réal. J.-J. Vierne ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Lieder », « Wanderer fantaisie », « Trio en si bémol » (Schubert) ; 10 h. 30, Musique en vie, avec N. Lee ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Milhaud, Villa-Lobos ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Messiaen et ses disciples (Messiaen, D. Denis, T. Murail, A. Louvier, J.-P. Guezec) ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil.

20 h. 30, Cycle musiques sacrées... en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés, nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. M. Atzmon avec S. Armstrong, B. Egel, D. Randall, R. Lloyd : « Messe en la bémol majeur D. 678 » (Schubert), « Messe en sol majeur » (Weber) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

En Italie

PROGRAMMES « NON STOP » POUR DEUX TÉLÉVISIONS « LIBRES »

(De notre correspondant.)

Rome. — Dans la petite guerre qu'elles se livrent entre elles — et contre la RAI — pour élargir leur public, les quelque deux cent *cinquante télévisions « libres »* d'Italie multiplient les initiatives. Dernière *en date* : les *transmissions* vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est T.V.R. Voxson qui a inauguré ce « non-stop », suivi à quelques jours d'intervalle par une autre station romaine G.B.R.

Il y en a désormais pour tous les goûts. Sur G.B.R., ce mercredi 1er février commence à minuit par l'horoscope suivi de quatre films dont *l'Amour est inconnu*, à 6 heures du matin. Les longs métrages — de qualité discutable et parfois à la limite de la pornographie — se taillent la part du lion. Il est vrai qu'avec vingt-cinq employés au total, dont un seul journaliste à temps plein, T.V.R. Voxson n'a guère les moyens de produire beaucoup d'émissions originales. Son directeur, M. Luigi Bozzer, affirme que l'allongement des programmes ne coûte pas très cher. La station dispose actuellement de trente minutes de publicité payante par jour, gérée par une société spécialisée.

ROBERT SOLÉ.

D'une chaîne à l'autre

DIALOGUE PAR SATELLITE ENTRE MM. GISCARD D'ESTAING, SCHEEL ET LE SHAH D'IRAN

M. Valéry Giscard d'Estaing dialogue ce mercredi après-midi à partir de 16 heures, pendant un quart d'heure, avec M. Walter Scheel, président de la République fédérale allemande, et avec le shah d'Iran, par l'intermédiaire du satellite franco-allemand Symphonie. Cette conversation, dont TF 1 présentera des extraits au cours du journal télévisé du soir, est organisée à l'occasion de la mise en service à Téhéran et à Chiraz de deux stations de télécommunications orbitales.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er FEVRIER

— *MM. Yvon Bourges*, ministre de la défense, R.P.R. ; *Jean-Marie Daillet*, vice-président du C.D.S. ; *Jean-Pierre Cot*, membre du bureau exécutif du P.S., et *Louis Baillot*, membre du comité central du P.C., participent à un débat sur la défense, sur Europe 1, à 19 heures.

— Un débat sur l'enseignement réunit *MM. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S. ; *Guy Guermeur*, R.P.R., et *André Delehedde*, député P.S. du Pas-de-Calais, sur France-Inter, à 19 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.S., est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

JEUDI 2 FEVRIER

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, participe au « petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
SIMMONS
présente toutes ses literies chez
CAPELOU
DISTRIBUTEUR

LIVRAISON TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente :
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

GUIDE PRATIQUE DU PROGRAMME COMMUN indispensable à tout électeur
FRÉDÉRIC DELOFFRE
PAUVERT

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de l'ambassadeur de l'Iran et de Mme A. Chilaty, le conseiller de presse près l'ambassade impériale de l'Iran a offert un cocktail mardi 31 janvier.

Naissances

— Phi-Hung et Anh-Dao ont la joie d'annoncer la naissance de

Mai-Loan,

fille de M. Jean-Noël BASSOT et de Mme, née Dang Thi Lan.
Le 25 janvier 1978.
La Petite-Grange.
77166 Grisy-Suisnes.

— Jean-Michel ROSENFELD et Lucienne Dechamps sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Estelle,

Décès

— La famille de

Mme veuve Paul-Louis BOUVIER,
née Odette Picquenard des Landes,

a la douleur de vous faire part de son décès survenu le 29 janvier 1978, à Suresnes, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, de Suresnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud dans la sépulture de famille.

— Nous apprenons le décès de

M. l'abbé Bernard DAUBEUF,
directeur
de l'Entraide Sainte-Marie,

survenu le 23 janvier 1978.

L'inhumation a eu lieu en l'église Saint-Vivien, de Rouen, le 27 janvier.

Entraide Sainte-Marie,
20, rue de Joyeuse,
76044 Rouen.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Groupement de l'Industrie Chimique, ont la tristesse de faire part du décès, le 28 janvier 1978, de leur président d'honneur

M. Philippe FARGEAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
du tribunal de commerce de la Seine.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 2 février, à 10 h. 30, en la nouvelle église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de la Société Locatel,
ont le regret de faire part du décès survenu à Paris, le 28 janvier 1978, de leur président honoraire et administrateur

M. Philippe FARGEAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
du tribunal de commerce de la Seine.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, nouvelle église, rue Ampère, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

[*Le Monde* du 1er février.]

— Les familles Gallini et Rouvillois font part du décès de

François GALLINI,
architecte D.P.L.G.

La cérémonie religieuse aura lieu le 2 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier.

— On nous prie de faire part du décès du

médecin lieutenant-colonel en retraite
Paul-Marie LAUZERAIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Pompignan, 82170 Grisolles, le 22 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 janvier 1978 en l'église Saint-Grégoire de Pompignan et l'inhumation au cimetière de Grisolles.

— Mme Henri Pavillard,
— Mlle Danielle Pavillard,
M. et Mme Lucien Wassermann et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PAVILLARD,

survenu à Paris le 29 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Palaiseau, le 15 janvier, de

M. Lucien ROLLAT,
professeur agrégé honoraire.

Anniversaires

— A l'occasion du trente-troisième anniversaire de la libération d'Auschwitz, les rescapés et familles de disparus demandent une pensée pour tous ceux qui y ont été assassinés et rappellent qu'ils se retrouveront le dimanche 5 février, de 15 heures à 20 heures à la salle des fêtes de la mairie du quatrième arrondissement à Paris, 2, place Baudoyer (métro : Hôtel-de-Ville) pour la rencontre traditionnelle de l'amitié et du souvenir.

— Le 2 février 1977,

Pierre BLONDE

quittait les siens. Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et ont conservé son souvenir.

— A l'occasion du centenaire de la naissance de

André CITROEN,

Jacqueline, Bernard et Maxime Citroën invitent tous ceux qui sont restés fidèles à la mémoire de leur père à se réunir devant sa tombe, le dimanche 5 février 1978, à 11 h. 30, au cimetière du Montparnasse.

3, rue Emile-Richard,
75014 Paris.

— Tous ceux qui gardent le souvenir de

Mme Andrée JEUNOT,

auront une pensée le 2 février pour le quatrième anniversaire de sa mort, après une douloureuse maladie.

— Un service anniversaire à la mémoire de

M. Robert SALVET,

décédé le 9 février 1977,
sera célébré le vendredi 10 février 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

De la part de :
Mme Robert Salvet,
Mlle Martine Salvet,
M. André Salvet.

12, avenue de Champaubert,
75015 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Clément MAROT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien déporté résistant
du camp de Neuengamme

Eliane Clément Marot demande à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et qui l'ont aimé d'assister à la cérémonie qui aura lieu sur sa tombe au cimetière du Montparnasse en présence de M. le chanoine Bonco, le samedi 4 février 1978, à 15 heures précises.

(Entrée porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.)

Communications diverses

— La paroisse aveyronnaise de Paris organise une journée-kermesse de l'amitié, le 5 février, 50, Cité des Fleurs et 29, rue Gauthey, Paris-17e (métro Brochant).

Naturels, sains, savoureux.
désaltérants.
SCHWEPPES Lemon
et « Indian Tonic »,
les deux SCHWEPPES.

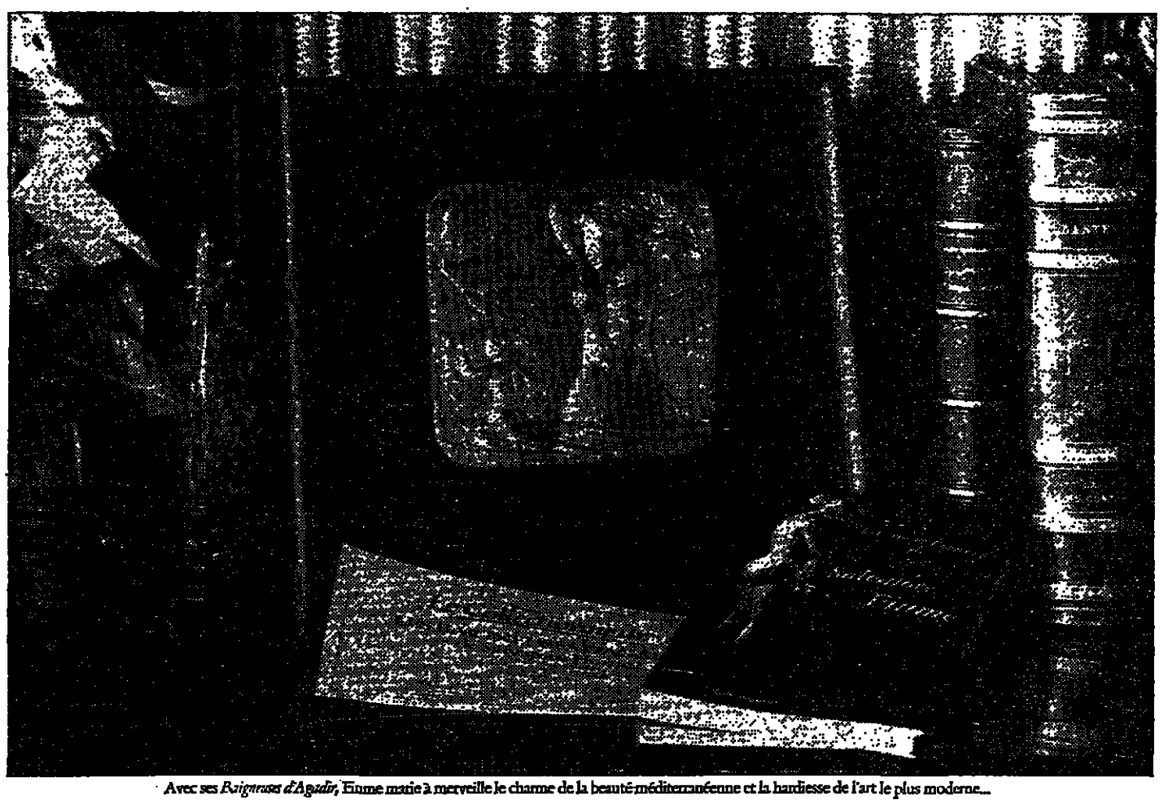

Avec ses *Baigneuses d'Agadir*, Fiume marie à merveille le charme de la beauté méditerranéenne et la hardiesse de l'art le plus moderne...

Enrichissez votre patrimoine familial avec cette splendide œuvre d'art : Les Baigneuses d'Agadir.

Une création originale, à tirage strictement limité (réalisée dans 300 g d'argent pur 925 ‰).

Pour quelques vrais amateurs d'art contemporain : une création exclusive, exécutée par le sculpteur italien Salvatore Fiume.

L'achat d'une œuvre d'art authentique apporte deux très grandes joies : celle de posséder, de contempler, chez soi, un magnifique objet et la satisfaction d'enrichir son patrimoine familial.

En effet, *Les Baigneuses d'Agadir*, sculptées dans de l'argent pur métal précieux, dont la valeur est reconnue de tous, démontrent qu'il est possible de faire un excellent placement lorsqu'on choisit une véritable œuvre d'art.

Les Baigneuses d'Agadir : une œuvre à tirage limité, qui sera introuvable dans quelques semaines après la destruction de la matrice.

Salvatore Fiume a voulu que ses *Baigneuses d'Agadir* ne soient pas une œuvre anonyme : si vous vous laissez séduire par cette sculpture sensuelle et vigoureuse, vous recevrez un exemplaire exécuté spécialement pour vous, sur votre commande personnelle. De plus, le tirage est strictement limité : seuls quelques privilégiés posséderont *Les Baigneuses d'Agadir*. Après le 26 février 1978, date limite de la souscription, le moule sera détruit et cette œuvre sera introuvable.

Vous serez fier d'avoir chez vous, et de montrer à vos amis, cette sculpture envoûtante... comme la beauté féminine à laquelle elle rend hommage....

Vous apprécierez la présentation élégante de cet objet précieux (300 g d'argent pur 925 ‰) : un cadre de bois sobre tendu de velours d'un vert profond (format : 29 × 31 cm).

Vous découvrirez avec plaisir le bel ouvrage en couleurs qui accompagnera vos *Baigneuses d'Agadir*. C'est un livre d'art qui présente la vie et l'œuvre de Salvatore Fiume. Il comporte 80 pages avec 21 photos couleurs, une biographie et des textes des plus grands critiques d'art contemporain.

Vous conserverez précieusement le certificat numéroté et signé par l'artiste car, comme tous les collectionneurs avisés, vous savez qu'une œuvre d'art ne s'acquiert pas à la légère, sans garantie.

Le Collectionneur vous propose d'être un des rares privilégiés à posséder une œuvre d'art qui est aussi un excellent placement.

Le Collectionneur
17, avenue Matignon - 75008 Paris.

Important ! Un certificat d'authenticité numéroté et signé par l'artiste accompagnera votre sculpture.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A LA SCULPTURE LES BAIGNEUSES D'AGADIR.

Je désire recevoir un exemplaire personnel et numéroté de la sculpture *Les Baigneuses d'Agadir* de Salvatore Fiume.

Je choisis ci-dessous le mode de paiement qui me convient :

☐ 2250 F au comptant à la commande
☐ 2250 F + 4 F de frais de contre-remboursement à réception de la sculpture, soit 2254 F au total
☐ 2450 F à crédit avec un 1er versement de 450 F payable contre-remboursement à réception de la sculpture, suivi de 5 mensualités de 392 F chacune.

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle (Nom) (Prénom)
N° Rue Signature obligatoire :
Code postal Ville
Important ! J'inscris ici mon numéro de téléphone afin d'être averti personnellement de la date d'expédition de l'œuvre. Tél. :
932

Attention ! Date de clôture de la souscription : le 26 Février 1978 à minuit.
Renvoyez ce coupon sans attendre à : Le Collectionneur 17, avenue Matignon - 75008 Paris.
L'expédition sera effectuée en envoi recommandé à la charge du Collectionneur.

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

«La liberté de la presse n'est pas à vendre»

de Denis Perier-Daville

M. Denis Perier-Daville, avec « *Main basse sur le Figaro* » (1), avait jeté le cri indigné d'un homme défendant l'honneur d'un journal illustre, bradé pour une poignée de francs lourds, grâce à des complicités politiques. L'opinion publique avait eu peut-être quelque peine à suivre sa démonstration, tant étaient fournis les détails sur la lutte qu'il avait menée en tant que président de la société des rédacteurs du *Figaro*. D'autres lui reprochaient d'avoir apitoyé le public sur un journal qui, pour illustrer la crise de la presse, n'était pas forcément le plus exemplaire.

Dans « *La liberté de la presse n'est pas à vendre* », le même auteur poursuit le même combat, mais en élargissant le problème aux multiples dimensions de cette industrie si particulière dont le produit s'appelle « l'information ». Certes, les circonstances du rachat du *Figaro* par M. Robert Hersant en 1975 sont largement évoquées, mais comme un cas parmi d'autres, scandaleux ou pittoresques, dont l'histoire de la presse est jalonnée. Brossant quelques portraits de patrons de journaux, Denis Périer-Daville en tire cet enseignement : ce qui les fait marcher « *ce n'est pas un souci d'information et d'éducation du public (mais) essentiellement la recherche fiévreuse d'une série de recettes pratiques destinées à gagner de l'argent* ».

L'auteur démonte le mécanisme complexe à travers lequel s'exerce ce qu'il convient d'appeler la liberté de la presse, pilier essentiel de la démocratie. Il énumère les bontés de « l'Etat père Noël » qui dispense ses aides sans distinction, « *en définissant d'une façon extrêmement générale et imprécise les publications susceptibles d'obtenir une aide de l'Etat* ». Certaines dispositions de cette aide de la collectivité aux journaux, fondées sur leur périodicité et non sur leur contenu, aboutissent même à favoriser les plus riches d'entre eux au détriment des plus pauvres. Le rapport Serisé, établi en 1972 sous le gouvernement Chaban-Delmas, avait bien mis le doigt sur les anomalies du système, mais pas le jeu de complicités tacites. Il sortira peu des oubliettes.

« Pas d'information sur l'information ! » Plus de trente ans après les résolutions de la libération, le mystère demeure toujours aussi épais, qu'il s'agisse de l'utilisation abusive des exonérations de l'article 39 bis du code général des impôts ou de la non-application des ordonnances de 1944 pour connaître les capitaux qui s'investissent dans la presse. S'excusant d'avoir traité longuement de la fiscalité, « *disciplinée austère* », l'auteur affirme justement que « *cette approche est, en réalité, le seul moyen de connaître le véritable visage de la presse et de mieux faire apparaître la collusion entre la puissance publique et les grands intérêts financiers qui mettent chaque jour un peu plus la main sur les leviers de commande de la presse* ».

Il rappelle également l'action menée par les journalistes et, singulièrement, les sociétés de rédacteurs pour dénoncer cette situation et réhabiliter les principes sur lesquels repose le droit à l'information. Mais il constate aussi que « *les journalistes qui ont l'audace de contester les structures actuelles de la presse se sont finalement mis à dos tout le monde : le patronat, les syndicats, les milieux gouvernementaux* ». La perspective d'une victoire de la gauche en mars 1978 offre-t-elle l'espoir d'une réforme de l'entreprise de presse ? « *Le programme commun est, à cet égard, pour le moins sommaire*, écrit Denis Périer-Daville. *Dire simplement qu'il faut « soustraire l'information à la domination de l'argent », sans préciser par quels moyens, paraît soit un vœu pieux, soit une menace.* »

« *La liberté de la presse n'est pas à vendre* » est une contribution lucide et courageuse à l'action menée par ceux qui souhaitent rendre à l'information ses titres de noblesse.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Editions Tema.

★ Editions du Seuil, 254 pages, 42 F.

En bref

● *La « Plume d'or de la liberté 1978 » a été décernée*, samedi 21 janvier, à Copenhague, par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) aux journalistes sud-africains Percy Qoboza et Donald Woods. Le premier, Africain, est actuellement emprisonné. Le second, Blanc, ancien rédacteur en chef du *Daily Dispatch*, a fui son pays, le 31 décembre dernier, estimant que sa famille n'était plus en sécurité (*le Monde* du 4 janvier).

● *M. Dugal Nisbet-Smith*, originaire de Nouvelle-Zélande, a été nommé directeur général du groupe *Times*, en remplacement de M. Harvey Thompson, décédé le 31 décembre dernier. — (*Reuter.*)

[Agé de quarante-deux ans, M. Nisbet-Smith était journaliste en Nouvelle-Zélande avant de venir en Angleterre travailler pour les publications du groupe Beaverbrook. Il se rendit ensuite à La Barbade dans un journal acquis ultérieurement par le groupe du *Daily Mirror*, qui le nomma en 1962 directeur général du *Daily Mail* de Sierra-Leone. M. Nisbet-Smith a regagné la Grande-Bretagne en 1969. Il était depuis 1974 directeur général du *Scottish Daily Record* et du *Sunday Mail*.]

● *La journaliste américaine* Thérèse Bonney est décédée le mardi 24 janvier à l'hôpital américain, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Ancienne étudiante à la Sorbonne, diplômée en 1921, Thérèse Bonney avait fondé la première publication illustrée américaine en Europe.

En 1940, elle avait « couvert » le déroulement des hostilités entre la Finlande et l'U. R. S. S. et était revenue en France au moment de l'invasion nazie.

Elle avait été également correspondant de guerre et éditorialiste du « Figaro ».]

Et si vous acquériez votre prochaine résidence au 56e étage de la Tour Montparnasse...
Tél. 538.52.56
De 40 à 300 personnes
Buffets, cocktails, banquets, etc.
avec Paris à vos pieds
Parking sous la Tour
Documentation sur demande

C'EST PAS CHER
DES JEUDI VOUS POUVEZ JOUER AU LOTO
Notices à votre disposition chez les dépositaires
LO 1

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *Le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1976

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57497.

Premier emploi
SCHNEIDER LADEN
VOUS ETES :
jeune diplômé
d'enseignement supérieur
commercial ou économique
VOUS SAUREZ :
VOUS PROPOSONS :
VOUS VOULONS :

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

	Le ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ APPARTENANT A GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT ET DYNAMIQUE
ayant pour vocation fabrication et vente produits destinés à ornements humains, mettant en place une politique d'exportation,
recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

ayant expérience 6 ans minimum du poste, diplômé grandes écoles commerciales, capable de prendre dans un large cadre d'action, initiatives de responsable.
Langues obligatoires : français, anglais, allemand (parlé - écrit), espagnol souhaité.
Rémunération en proportion des responsabilités attribuées.

CADRE EXPORTATION

Si possible avec deux ans expérience minimum.
Trilingue : français, anglais, allemand (parlé - écrit).
Aura pour mission action de ventes directes et prospection Marchés Etrangers.
Nombreux déplacements à prévoir.
Diplômé Ecoles Commerciales.
Pour les deux postes :
lieu de résidence : Grande ville Midi de la France.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à N° 47.610 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

LOGISTA
Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

ingénieurs
GRANDES ÉCOLES
Expérience d'au moins 3 ans en informatique dans des domaines évolués.

ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Pour région Parisienne, Ouest ou Centre.
Disponible pour le 30 avril 1978, mais si possible avant cette date.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS
LABORATOIRE D'APPLICATIONS
cherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN-ELECTROTECHNICIEN
pour APPLICATIONS LINEAIRES

2 ans d'expérience minimum en transmissions de données ou réseaux de télécommunications ou systèmes d'acquisition et traitement du signal

Bonne connaissance de l'anglais demandée.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET près de Nice.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, date disponibilité sous référence SCLA/278-31 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. 93.20.01.01

MSL
73, bd Haussmann, 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, place A. Briand, 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

INGENIEUR DE FABRICATION
70/80.000 F. Containers Bourgogne

Une société française (400 personnes - C.A. 100 millions de francs) spécialisée dans la fabrication de matériels chaudronnés, recherche un ingénieur pour sa division spécialisée dans la production et la vente de containers citernes (120 personnes - C.A. 35 millions de francs, dont 50% à l'exportation) et qui connaît une rapide expansion. En position d'adjoint au chef des fabrications, il sera responsable de la réalisation des programmes, de la prévision des moyens permettant l'augmentation de la production, du planning, des problèmes techniques liés aux achats et du suivi de la sous-traitance. Ce poste sera confié à un ingénieur de 27 ans minimum, parlant anglais, ayant une expérience industrielle de 2 ou 3 ans en fabrication et si possible une certaine connaissance des problèmes de soudure. Ecrire à A. Leclercq, Réf. B.8084 (Paris).

Absolue discrétion assurée.

emplois internationaux

CERIS
IMPORTANT GROUPE SUCRIER
recherche
pour assistance Technique en
AFRIQUE Anglophone

1 Cadre Chef de Fabrication
Anglais indispensable (connaissance parfaite).

1 Agent de Maîtrise Chef de Quart Usine
Anglais indispensable (connaissance parfaite).

3 Agents de Maîtrise - Chef de Poste chantier jus - sirop - cristallisation
Anglais souhaitable.

1 Technicien Chef cuiseur
Anglais souhaitable (connaissance parfaite).

1 Technicien Chef de Quart Mécanicien entretien Sucrerie
Anglais souhaitable.

Adresser candidature avec curr. vitae et photo au :
C.E.R.I.S.
280, rue de Lyon, 13015 MARSEILLE.

ENTREPRISE SONATRACH
DIRECTION LABORATOIRE CENTRAL DES HYDROCARBURES
BOUMERDES - ALGÉRIE

RECRUTE :

Ingénieurs géologues
dans la spécialité Palynologie ayant travaillé sur le primaire et le secondaire

CONDITIONS :
— Expérience professionnelle minimum 5 ans.

AVANTAGES :
— Salaire intéressant.

Ecrire à la SONATRACH
Direction Laboratoire Central des Hydrocarbures
BOUMERDES - ALGÉRIE

Dans le cadre de leur expansion rapide les laboratoires de cosmétologie YVES ROCHER renforce leur équipe d'encadrement et recherche

un cadre opérationnel
28 ans minimum - INGENIEUR ou DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES
(ou autodidacte ayant une bonne expérience du routage et de la vente par correspondance) afin de lui confier la responsabilité des envois publicitaires (200.000 messages par jour).
Dépendant de la Direction Exploitation, il animera un service d'une centaine de personnes et assurera la coordination entre les services commerciaux, informatique et exploitation.
Homme de contact et d'organisation, il devra être doté d'une forte personnalité et d'une bonne connaissance de l'outil informatique en tant qu'utilisateur.
Adresser C.V. complet + photo + prétentions sous réf. No 824 au

YVES ROCHER
LA GACILLY (56)

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 20, rue de Brest 35000 RENNES

ORGANISME de RETRAITES et de PRÉVOYANCE
en Province Ouest (2 heures de Paris)
recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE
35 ans minimum
Formation supérieure

pour
— Diriger fermement une équipe de 15 personnes (l'animer, la cimenter) ;
— Aller au-devant des utilisateurs du système (les informer, les conseiller) ;
— Concevoir et développer méthodiquement de nouvelles applications dans le cadre de moyens évolués (B-1800, télétraitement, base de données).

Le candidat aura exercé avec succès des responsabilités semblables pendant plusieurs années. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous ne 5359 à SIPEP 3, rue de Choiseul, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE AUTOMOBILE

2200 personnes - 450 millions de C.A.
filiale d'un Groupe international de 120.000 personnes, stable dans son organisation et son résultat bénéficiaire, recherche pour accroître le potentiel de son usine LE MANS

Ingénieur de fabrication

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais Chef d'unité de fabrication, 300 personnes en usinage moyenne et grande série et traitement thermique haute technicité.

Ce poste est prévu avec des responsabilités importantes de gestion économique, technique et humaine.
Larges possibilités de perfectionnement au sein de la Société et du Groupe.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 358 à A. AUPETIT.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

Groupe bancaire spécialisé dans le crédit immobilier
recherche pour ses agences de province

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur
(IEP - Droit - Sciences Eco. Sup. de Commerce, etc.)

pour postes à responsabilités importantes et à vocation commerciale.

Adresser C.V. photo et prétentions s/réf. 9768 à Axial Publicité, 91 Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

MANUFACTURE CENTRALE DE OUATINAGE
BESTAOUI - ORAN
DEPARTEMENT
FABRICATION LINGERIE FÉMININE
recherche
POUR SES ATELIERS

MODÉLISTE - COUPEUSE
CONFIRMÉE

Avantages sociaux, logement assuré, salaire annuel : 90 000 à 105 000 francs, 50 % transférab. en France.

Adr. C.V. à M. BESTAOUI M., B.P. 252, ORAN R.P. Algérie

Cour Internationale de Justice
LA HAYE

CHEF
DU SERVICE DACTYLOGRAPHIQUE

Aptitudes requises : bonne instruction générale, pratique excellente de la sténo-dactylographie, expérience administrative. Langue maternelle : français ou anglais, avec bonnes connaissance de l'autre langue.

Echelle de traitement (net d'impôt) conforme aux barèmes de l'ONU : 11 215 dollars pouvant atteindre 18 100 dollars par augmentations annuelles de 381 ou 395 dollars, plus indemnité de coût de la vie d'un montant actuel d'environ 70 % du salaire net. Allocations, pensions, etc., selon le système de l'ONU.

Le traitement initial pourra être fixé à tout degré de l'échelle ci-dessus en fonction de l'expérience et des aptitudes de la candidate retenue.

Ecr., en ajoutant curriculum vitae dét. et réf., au Greffier de la Cour internationale de Justice, Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas, avant le 1er avril.
Des entrevues seront accordées ultérieurement aux personnes dont la candidature aura été retenue.

offres premier emploi

SCHNEIDER LADEN
(1er EMPLOI)

VOUS ETES : ■ ■ ■ ■ ■ ■

jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou économique

VOUS SAVEZ :
qu'une première expérience de la vente et de l'assistance clientèle sera un tremplin pour le développement de votre carrière commerciale.

NOUS PENSONS :
que l'expansion continue du marché de l'électronique, la notoriété et la qualité de nos produits vous permettront de valoriser rapidement vos diplômes et vos connaissances.

NOUS VOULONS :
vous confier dans un 1er temps la responsabilité d'animer et de développer notre réseau clientèle sur un secteur géographique déterminé.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un poste sur la Région de NANCY
- un poste sur la Région de TOULOUSE.

Adresser votre C.V. détaillé à notre Département du Personnel, 12, rue Louis Bertrand 94200 IVRY S/SEINE.

ENTREPRISE DE TÉLÉPHONIE
recherche
pour ses activités au
MOYEN-ORIENT

UN RESPONSABLE TECHNIQUE
ET SON ADJOINT

Tous deux de HAUT NIVEAU
Expérimentés dans les études et la construction de lignes téléphoniques aériennes et souterraines.

Les CANDIDATS âgés au minimum de 30 ans auront, en plus, de solides connaissances techniques, le sens de l'organisation et des relations.

Les C.V. avec photo et prétentions seront à adresser sous référence N° 78103 au Cabinet SELCO, 25, rbe Montmartre, 75009 PARIS.
824-78-43 - 770-86-28.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer Mutations, B.P. 141.09 PARIS.

Pour Institut de Formation de Formateurs : Enseignement technique et professionnel
ABIDJAN-COTE-D'IVOIRE

6 FORMATEURS
de formateurs ayant une réelle expérience

UN FORMATEUR :
psychologie, pédagogie, animation, communication, évaluation.

4 FORMATEURS :
spécialistes de contenus en fabrication, mécanique et méthodes, bâtiment, génie civil, électro-mécanique, chimie industrielle.

UN FORMATEUR :
communication-médiation-audiovisuel,
contrat de 2 ans minimum.
(Début septembre 1978)
Grille de salaire :
Ministère de la coopération.
Adr. candidature avec C.V. détaillé à :

AUDECAM
Base arrière I.P.N.E.T.P.,
100, rue de l'Université,
75007 PARIS.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Vénézuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2) B.P. 422 - 09 PARIS.

assistante trilingue
promotion hôtelière

L'HOTEL ROYAL d'EVIAN (74) assure également la gestion du CASINO INTERNATIONAL et participe activement à l'animation de la station. Dans le cadre du développement important de ses activités, il recherche son Assistante de Promotion. Rattachée au Directeur de l'établissement, elle assurera son secrétariat dans ses liaisons avec l'étranger et saura s'affirmer comme une collaboratrice commerciale à part entière en prenant en charge les relations avec la clientèle ainsi que la coordination et le suivi d'actions de relations publiques.

Ce poste passionnant qui exige une grande disponibilité convient à une candidate âgée de 28 ans minimum familiarisée avec le secteur hôtelier. A une connaissance de la fonction de secrétariat de direction s'ajoutera une expérience d'activités à dimensions commerciales et promotionnelles exigeant capacités d'initiatives et sens des contacts. La connaissance parfaite de l'Allemand, de l'Anglais et du Français (écrits et parlés) est indispensable. La rémunération sera étroitement liée à l'expérience acquise.

Une discrétion absolue est assurée à chaque personne qui fera acte de candidature en adressant un dossier détaillé sous réf. 7802-M à notre Conseil.

CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.57.85
annecy, grenoble

Le Responsable du Département Ingénierie et Réalisations d'un groupe PAPETIER INTERNATIONAL recherche pour l'assister un

ingénieur
AM, ICAM, ECAM ...

30 ans minimum, en vue de l'intégrer dans son Service Ingénierie et Réalisations.
Il assisterait le Responsable de ce département pour tous projets tant en France qu'à l'étranger.

Expérience chantiers ou ingénierie indispensable.
Evolution certaine au sein du groupe.
Connaissance de l'Anglais nécessaire.
Lieu de résidence : OUEST DE LA FRANCE.

Veuillez écrire sous référence M 537 M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Nous sommes une Société de ventes par correspondance en pleine expansion, nous recherchons

UN RESPONSABLE
pour notre
SERVICE APRÈS-VENTE

Ce poste nécessite la pratique pendant plusieurs années d'une fonction administrative à responsabilités et des qualités d'organisateur.
Une expérience dans un service après-vente serait souhaitable.
Env. C.V., photo, prétentions à : M. V., Service, B.P. 4, 41350 VINEUIL.

Professeurs math. certifiés ou agrégés, pour cours de vacances en province. Tél. : 387-56-49.

Recherchons
COMPTABLE format. DECS
connaiss. anglais, pratiq. de l'informatique, ayant au moins 5 ans expérience.
NE PAS SE PRESENTER.
Env. C.V. man. et photo à : Ets. BOUYER, B.P. N° 2, 82002 MONTAUBAN.

La CHAMBRE DE METIERS de SEINE-MARITIME recherche

UN AGENT DE MAITRISE
25 ans min., form. sec. complétée en gestion et animation pour former et informer les artisans, exp. prof. rémun. 48.000 F. C.V., 51, rue Thiers, 76043 ROUEN CEDEX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société française à Paris un

EXPERT
de FINANCEMENTS EXPORTATION

qui aura comme tâches principales :

— le montage de financements multinationaux de projets de grands ensembles industriels ;
— les relations avec banques et fonds monétaires internationaux ainsi qu'avec les autorités et assureurs crédit (*DREE, COFACE, etc.*).

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

— formation supérieure HEC, ESSEC ;
— expérience dans situation similaire ;
— expérience dans la négociation de contrats de crédits avec fonds européens et arabes ;
— expérience de montage de crédits euro-dollars ;
— bonne connaissance de la langue anglaise, allemand souhaité.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

UN INGENIEUR POUR RECRUTER DES INGENIEURS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER envisage d'importants recrutements d'ingénieurs de toutes disciplines pour faire face au développement de ses activités dans la recherche et l'exploitation pétrolières.
L'évolution des techniques d'études et de fabrication dans ce domaine requiert le plus souvent de hauts niveaux de compétence de la part des candidats.
C'est pourquoi nous désirons confier leur recrutement à un jeune ingénieur ayant acquis, si possible, une première expérience dans des activités similaires.
Dans le cadre de ces fonctions, qu'il assurera de manière autonome, il entretiendra de nombreux contacts avec les responsables des services utilisateurs, auprès desquels il négociera et validera les recrutements proposés. Ses compétences techniques lui permettent en outre de suivre et d'assurer l'intégration des candidats retenus en leur proposant des plans de formation adaptés à leurs activités et aux besoins de l'entreprise.
La création d'un tel poste doit déboucher sur de plus larges responsabilités dans la fonction Personnel d'EPS comme du groupe Schlumberger.
Nous attacherons donc beaucoup d'importance à la capacité d'autonomie, aux qualités relationnelles et au potentiel d'évolution des candidats.

Une première lettre de candidature est à adresser, accompagnée d'un c.v. et d'une photo récente, sous la référence 7819, à

ETUDES ET PRODUCTIONS
SCHLUMBERGER,
26, rue de la Cavée,
92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
dans le domaine agro-alimentaire

Le candidat sera **INGENIEUR de GRANDE ECOLE**, ayant travaillé comme expert ou conseiller avec les pays en voie de développement industriel.
La pratique professionnelle de l'Anglais et de l'Allemand est nécessaire.
Une formation complémentaire dans la maison mère *en Allemagne est envisagée* dans les domaines : Finances et Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions, à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

ANALYSTE GESTION USINE

SECTEUR MECANIQUE

Vous êtes spécialiste en comptabilité ou en gestion. (Formation I.U.T. ou niveau D.E.C.S.).
Depuis 3 à 5 ans, vous êtes responsable de la Comptabilité Analytique ou bien, *vous participez au Contrôle de Gestion* dans une entreprise du secteur Industriel, de préférence dans la branche mécanique.

MASSEY FERGUSON,
Premier constructeur français de matériel agricole vous propose -
en tant qu'**ANALYSTE DE GESTION** -
- d'élaborer la consolidation des données de ses unités de production, tant sur le plan des résultats réels que sur celui des prévisions dont vous aurez à faire l'analyse détaillée et critique,
- de participer à la recherche d'actions en vue d'améliorer l'exploitation.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne : Le PLESSIS ROBINSON (92).

Adressez votre CV détaillé et vos prétentions sous référence A.G.U. à :
Monsieur Ph. BIARD - Division Gestion des Carrières - 22, avenue Galilée - 92350 Le PLESSIS ROBINSON

directeur commercial France - Mâcon

Nous sommes l'un des premiers négociants français en vin de Bourgogne. Notre directeur commercial anime la force de vente (75 VRP multicartes), participe à la définition de la politique commerciale et *dirige le service expédition. La taille de notre entreprise ainsi que les caractéristiques* de notre métier nécessitent que le directeur commercial soit polyvalent dans ses fonctions : **vente, administration, juridique**, ait une formation de type École Supérieure de Commerce et une première expérience de la distribution alimentaire. Il a 35 ans minimum.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 445 LM.

analyste en saisie micro-ordinateurs

Orléans — Notre société, leader sur son marché : le traitement informatique de la gestion des entreprises, crée un nouveau département spécialisé dans la mise en place de micro et *mini-ordinateurs pour la saisie chez nos clients.*
L'analyste (femme de préférence) que nous cherchons est chargé d'évaluer les performances (hard + soft) des matériels de saisie évolués et d'en faire la sélection, de former les monitrices que nous déléguons chez nos clients pour assurer les mises en place, de former également les technico-commerciaux pour la connaissance et l'utilisation de ces matériels. De *formation DUT informatique de gestion ou équivalent, il a une expérience* pratique des micro-ordinateurs. Ce poste est à pourvoir à notre siège, à Orléans, après une période de formation préalable dans la région lyonnaise.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 444 LM.

jeune ingénieur électromécanicien
Chef du laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a *trois ans d'expérience en laboratoire d'essais de matériel électromécanique.* **Il participe au développement des nouveaux produits et dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste le commercial auprès de la clientèle.** C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à "mettre la main à la pâte". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société. Il parle et écrit l'anglais couramment. **Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans ce groupe.**
Ecrire à Y. CORCELLE, à Paris, réf. 3264 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
spécial. P.E.R.T., 5 ans expér. engineering, bons coordinateurs, grande autonomie pr éléments équilibrés et diplomates.
URGENT.
EU-SELEC 62 av. F.-Roosevelt 225-61-10 - 256-37-20
Demander poste 55.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
PROGRAMMEUR COBOL
1 AN EXPERIENCE
pour son département
INFORMATIQUE DE GESTION
Ecr. avec C.V. et prét., ss réf. 5.516 .SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

Importante entreprise, secteur imprimerie et emballage carton recherche
UN JEUNE AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
pour poste opérationnel de vente.
Niveau baccalauréat ou BTS. Excellente présentation, goût des contacts extérieurs et des résultats concrets.
Formation technique assurée par nos soins.
Situation d'avenir pour élément de valeur.
Ecrire avec C.V. détaillé à M. D'IZARNY, les Cartonnages de France, 8, rue des Immeubles-Industriels 75011 PARIS.

S.F.E.N.A.
recherche
JEUNES INGÉNIEURS
Sous contrat de 12 mois à 24 mois.
ENSI ou équivalent.
Spécialisés :
ÉLECTRONIQUE
Pour définition de sous-ensembles analogique ou digitaux.
INFORMATIQUE
« Systèmes » ou « Logiciel de base ».
AUTOMATIQUE
Pour étude et simulation de Systèmes de guidage et de pilotage avion.
Adresser C.V. et photo à : S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département
INFORMATIQUE de GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. av. C.V. et prét. ss réf. 5514 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

ATTACHÉ A LA DIRECTION RÉGIONALE

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Formation supérieure

Une importante Société de Services Publics (chiffre d'affaires : 1.000 millions de francs) recherche pour lui confier la responsabilité administrative et comptable d'une de ses Directions régionales un CADRE CONFIRMÉ (30 ans minimum).

Le candidat possédera une formation supérieure en gestion d'entreprise, éventuellement complétée par un D.E.C.S.

Par son expérience antérieure, il aura acquis en particulier, une solide pratique de l'organisation administrative, de la comptabilité, voire de la gestion du personnel.

Le carrière se déroulera au sein de directions régionales présentant des problèmes de plus en plus complexes et il est nécessaire que le candidat soit suffisamment disponible pour accepter par la suite d'autres affectations à l'intérieur de la France.

La rémunération sera fixée en fonction de la qualité de l'expérience acquise entre 80 et 100.000 F par an.

Adresser C.V. à n° 3482.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. fr.

FLOPETROL

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS
(Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I. Vaux le Pénil (près Melun)
recherche pour son
DEPARTEMENT FABRICATION

responsable commercial

Basé à 80% du temps à Melun, et rattaché au Directeur du Département, ce cadre aura pour mission d'assurer les ventes du matériel électromécanique et électronique destiné aux chantiers à travers le monde.

Il organisera son service afin de répondre rapidement et précisément aux besoins des utilisateurs, et devra garantir une liaison étroite entre les chantiers et la fabrication. Il supervisera les devis techniques, l'administration des ventes et les expéditions. Il travaillera en étroite collaboration avec les ingénieurs représentant localement la société et développera lui-même les ventes de certains équipements auprès des pays sans représentation locale.

Le poste convient à un ingénieur de 32 ans minimum, ayant déjà négocié avec des sociétés d'ingénierie ou des firmes étrangères importantes et possédant une solide expérience de l'organisation commerciale.
La pratique de l'Anglais est indispensable.

Ecrire à FLOPETROL, Service du Personnel BP 592, Melun Cedex, sous réf. MFA278M

Société Internationale d'Etudes de Marché
recherche
UNE PERSONNE DE FORMATION I.U.T. INFORMATIQUE
1 année d'expérience,
pour être intégrée dans une équipe de programmation et de dépouillement d'enquêtes.
5×8, 13e mois, avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. RANC, A.C. Nielsen Co,
Bureaux des 3 Fontaines,
95000 CERGY-PONTOISE

Important Service Médecine du travail, bâtiment T.P. rech. pour 24 h. en 3 jours
TECHNICIEN SUPERIEUR DE CHIMIE
Niveau BTS Chimie Duit pour VITRY (94). Poste comportant déplacement sur différents chantiers région parisienne. Sens de l'organisation du Travail et des relations indispensable.
Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 45.400 F. Emploi stable, plan de carrière, avantages sociaux.
Adresser C.V. manuscrit, photo, sous h° 23.370 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

SAGEM PARIS-16e
recherche
1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2) PROGRAMMEURS CONFIRMES
COBOL ANS - DL 1 - CICS
Adr. C.V. + photo + prétent. à M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS Cedex 16.

C.I.R.C.E., centre de Calcul du C.N.R.S. (2 X IBM 370/168) recrute
2 INGÉNIEURS SYSTEME
Niv. maîtrise ou équival. dégagés O.M.
Connaissances IBM et/ou télétraitement souhaitées.
Adresser C.V. et prét. au : Secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506, 91405 ORSAY Cedex

Une perspective de carrière est offerte à un

INGENIEUR X ou CENTRALE + I.A.E. ou M.B.A.

intéressé par la **GESTION** d'un département (**C.A. 300 M.F.**) dans une grande Entreprise de Bâtiment et de Travaux Publics.

Il a en charge le contrôle de gestion, l'administration, la trésorerie d'une direction opérationnelle.

Son action est effective auprès des responsables commerciaux et productifs.

Il définit et tient à jour les tableaux de bord, les prévisions budgétaires et les résultats d'exploitation.

Il participe à la définition de la politique du département et réalise les études de faisabilité.

De préférence, il n'est pas débutant et a acquis une première expérience de l'Entreprise dans un service travaux.

Après quelques années à ce poste formateur lui permettant de mieux connaître le groupe, il peut s'orienter vers une direction financière ou vers la direction d'une filiale.

Les ingénieurs intéressés adressent un C.V. détaillé à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, sous référence 47.326.

PUISSANT GROUPE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE
RECHERCHE
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ

Chargé d'abord des relations humaines au sein du *Groupe, il abordera ensuite, dans le cadre de différentes* missions, tous les domaines réservés à la

DIRECTION GÉNÉRALE
A LAQUELLE IL ACCEDERA
A MOYEN TERME

Ce poste convient à un diplômé de Grande Ecole, ayant déjà prouvé, à un très haut niveau de responsabilités dans l'industrie ou le commerce, les qualités éminentes d'homme de contact et de caractère, d'organisateur et de gestionnaire.

La rémunération de départ de l'ordre de 150.000 FRANCS

évoluera rapidement en fonction des services rendus.

Adresser curr. vitae manuscrit détaillé, photo et numéro de téléphone à : M. DUBOST 17, rue du Cirque, 75008 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche
jeune ingénieur

Formation grande école ou équivalent.

Possédant 1 ou 2 années d'expérience en logiciel,

Il participera à l'intégration «matériels» et «logiciels» d'un gros système téléphonique temporel en s'intéressant plus particulièrement à l'aspect logiciel.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) à No 46425 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INGENIEUR INFORMATICIEN STATISTICIEN

L'interprétation de mesures physiques avec utilisation de bases de données ouvrent d'importantes perspectives d'application dans la recherche et l'exploitation pétrolière.
Les projets nouveaux développés dans ce domaine par **ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER** sont appelés à utiliser largement ces techniques, dont nous désirons confier la responsabilité à un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ou titulaire d'un Doctorat de l'Université (traitement du signal, statistiques, géophysique, ...). Il a en outre acquis une expérience de 2 à 3 années, en informatique scientifique et en statistiques dans une entreprise industrielle, appartenant de préférence au au secteur pétrolier.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Sa créativité et son efficacité décideront de sa carrière à l'intérieur d'EPS et du groupe SCHLUMBERGER.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae, sous la référence 7815 à ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, r. de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

fonction personnel

La Direction du Personnel et des Relations Sociales d'un Groupe Industriel Européen important (2 Milliards de C.A.) - 15.000 personnes cherche à renforcer ses équipes, pour développer ses interventions au niveau opérationnel en recrutant des Cadres ayant une première expérience réussie de la Fonction Personnel, acquise au sein d'une unité de production.

Ces Cadres après une formation d'au moins un an, se verront confier la responsabilité complète de CHEF DE PERSONNEL d'une des unités Françaises de production. Ces postes s'adressent à des professionnels déjà bien confirmés ayant fait preuve du sens du terrain et ayant le goût des responsabilités opérationnelles. La taille du groupe devrait permettre par la suite de larges possibilités d'évolution, soit dans la filière «personnel», soit dans une autre filière en fonction des goûts et compétences des intéressés.

Vous pouvez faire acte de candidature en écrivant sous référence 4732 à
Monsieur Bernard ERNOUX
237 rue Lafayette 75010 PARIS

Discrétion assurée - Il sera répondu à tous les candidats

Ce sont parfois les caractéristiques de certaines offres d'emploi.
C'est souvent ce que l'on avance APRÈS, y compris lorsqu'on a échoué, ou que simplement on s'est vu refuser sa candidature pour inadéquation, *incompatibilité ou insuffisance.*
Et, comme la loi de propagation des rumeurs est exponentielle, on peut même terminer par une campagne de presse.

Soyons sérieux...

Quel drame y a-t-il à se déplacer pour rencontrer :
– Une Raison Sociale mieux que connue.
– Un métier honorable, libre, exaltant et fortement rémunéré.
– Une grande stabilité et sécurité de l'emploi.
– Une organisation exemplaire de la formation.
– Un rythme promotionnel rapide.

Si nous n'allons pas plus loin dans l'analyse, c'est exclusivement parce que rien ne prouve que vous êtes fait pour nous,
– parce que nos industrie, entreprise, département et métier constituent un univers totalement original qu'aucun texte d'offre ne pourra jamais décrire,
– parce que l'environnement humain qui "fait le job" ne s'analyse pas.
Il se vit.

A condition que vous ayez 21 ans et une formation générale vraiment solide, nous vous offrons de la *constater en vous présentant : demain jeudi 2 février de 10 à 12 h et de 14 à 19 h ou après-demain vendredi 3 février de 10 à 12 h 7, rue Logelbach - PARIS 17e (métros Monceau ou Malesherbes), au rez-de-ch.*

Société de Vente de l'ALUMINIUM PECHINEY
recherche
pour sa division MARKETING à PARIS

UN ATTACHE DE DIRECTION

Débutant

Formation Grande Ecole, X - Mines - Centrale + MBA ou INSEAD.

Il sera chargé :
- *coordination*
- élaboration plan marketing
- élaboration programme de recherche
- diverses études ponctuelles : rentabilité, choix, options stratégiques...

UN CADRE MARKETING

Débutant ou quelques années d'expérience

Formation Ecole d'Ingénieurs : Centrale, Mines...

Une formation complémentaire IAE, ISA *ou équivalent serait très appréciée.*

Il sera chargé d'études de marchés dans le domaine des transports et mécanique.

Pour ces 2 postes :
- connaissance de l'anglais indispensable, celle de *l'allemand serait appréciée,*
- larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V. détaillé DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

CHEF DE VENTE dynamique

recherché par importante marque d'électroménager (siège social Paris) désireuse de renforcer et d'accroître son implantation sur le marché français.
Ce cadre, homme de contact à l'esprit ouvert, devra justifier d'une *expérience dans l'encadrement et d'un solide sens des responsabilités.*

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura pour mission :
— L'animation complète d'un réseau de douze inspecteurs commerciaux répartis sur le territoire national ;
— De participer à la définition des objectifs de vente (notamment en fixant les quotas à réaliser par ses équipes de vente) ;
— De mettre en œuvre, sur le terrain, les actions de promotion et d'en assurer leur réussite.

Une connaissance et une pratique approfondies de l'électroménager apparaissent donc comme primordiales.

Rémunération stimulante et perspectives d'avenir très intéressantes.
Véhicule personnel indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo, sous n° 1.137 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

Groupe important
1er Français sur son marché
recherche pour sa filiale informatique

jeune analyste programmeur

pour être intégré à une équipe projet

Formation DUES, DUT informatique ou équivalent

expérience, même limitée, nécessaire sur matériel et logiciels IBM

écrire sous référence 37863 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche
pour son service après-vente

Agents Techniques Électroniciens

(REF. 673)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention *calculateurs et périphériques* associés.

Préférence sera donnée aux candidats ayant expérience deux ou trois ans dans le même domaine.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son centre de gestion de données (équipé IBM 370-145 sous OS/VS1)

CHEF D'EXPLOITATION

pour être responsable de l'atelier et de la préparation des travaux

PRÉPARATEUR ET PUPITREUR

— Connaissance parfaite de l'OS
— 3 ans expérience dans fonctions similaires

AVANTAGES SOCIAUX
FORMATION PERMANENTE ASSURÉE

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 3483 OOFAP, 40, rue de Chabrol, PARIS (10e) qui trans.

Organisme de Formation recrute

ANIMATRICE (EUR)

de form. en économie mi-temps soupl. Ns demand. économiste, exp. pédagogique, - Imagination. Env. C.V., prét. à Animation et Création pédagogique, *Le Moutier*, 78910 ORGERUS.

Société chimique recherche

RESPONSABLES TECHNICO-COMMERCIAUX

dynamiques, ayant expérience vente produits chimiques en clientèle. Adr. C.V. détaillé, photo et prét. s/n° 1.301 à P.M.P., 69, r. Provence, Paris-9e qui transmettra, ou téléphoner pour rendez-vous 604-81-60.

POUR PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

CONFIRMÉS (min. 2 ans expérience). Libre rapidement. Adr. C.V. et prét. 8.924 à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ÉTUDES - MARCHÉ COMMUNICATION
recherche
CHARGÉ (E) ÉTUDES : test produits/enquêtes qualitat. et quantitatives (temps partiel non exclus)

— Expérience salarié. mensuel indispensable.

C.V. manuscrit et prétent. à : I.M.J., 36, avenue Verdier, 92120 MONTROUGE.

POUR BUREAU PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

dynam., bien introduit engineering, chimie, pétrochimie recherché par importante société pour vente chaudronnerie, tuyauterie, accessoires. Adr. C.V., photo, réf. détaillées, prétentions sous N° T 0274 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

OMEIFRA GAT
recherche pour
SOCIETE IMPORTANTE
PROGRAMMEURS
PL1 - EXPERIMENTES
Tél. pour R.-Vs. 266-69-77.

VILLE DE MONTREUIL
recherche
POUR SON BUREAU D'INFORMATION MUNICIPALE
1 COLLABORATEUR
SPÉCIALISATION AUDIO-VISUELLE
POSSEDANT permis conduire. Salaire brut mens. : 2.357,71 F. Tél. : 858-71-47, poste 372.

POUR SON DEPARTEMENT ESPACE
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
RECHERCHE

A) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Formation grande école.
- Expérience de laboratoire d'au moins deux ans en étude de matériels de télécommunication.
- Aptitude au travail en équipe.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Pour affectation Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.

B) TECHNICIEN CONFIRMÉ

- Expérience de 5 ans en matériel télécommunication.
- Aptitude à travailler seul ou en équipe.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
- Pour affectation au Moyen-Orient.

C) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

- Expérience en matériel télécommunication.
- Anglais souhaité.
- Pour affectation en Afrique ou à Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.

VPO

Adr. C.V. détaillé avec photo et prét., sous la référence 128 A V.P.O. Conseil en Recrutement, 7, rue de Naples 75008 PARIS.

Préciser poste choisi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MACHINISME AGRICOLE
implantée région parisienne
recherche pour son
SERVICE FORMATION

ANIMATEUR

28 ans min., ayant de sérieuses connaissances des problèmes de relations humaines, communication, etc... Expérience de fonction de vendeurs appréciée.

Envoyer C.V. et photo n° 47.147, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

Le Centre d'informations financières recherche
CONSEILLERS COMMERCX
— *Très bonne présentation*
— Goût contacts à haut niveau
— Formation assurée
— Possibilité cadre
— Rémunération importante
Tél. 574-33-33

URGENT recherche JEUNES HOMMES ou JEUNES FEMMES célib., si possible av. permis de conduire pour vivre avec des enfants. Tél. 031-11-59.

Association recherche pr équipe de prévention en milieu ouvert sur quartier de Beauvais Educatrice spécialisée diplômée Env. C.V. à Culture et Loisirs de Beauvais, 2, rue du Franc-Marché, 60000 Beauvais (4) 448-30-69

INFORMATIS SYSTEMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11 - SOLAR
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
25, rue Daubenton - 5e. 337-99-72

IMPORTANTE SOCIETE propose un poste de :

CONSEILLER FINANCIER

Après une formation de base, il lui faudra créer et suivre une clientèle particulière.
Ce poste convient à une personne jeune de niveau supérieur.
Rémunération liée à la rentabilité.
Tél. à M. LOUIS au 723-78-67

Impte Sté financière japonaise cherche
UN (E) TELEXISTE
bilingue (français-anglais), avec *carte de travail si étranger.*
Tél. : 225-11-70 H.B.

Nous recherchons des HOMMES d'ACTION
Qu'ils soient TECHNICIENS ou COMMERCIAUX, cela nous importe peu ! Seules leur valeur et leur volonté nous intéressent.

Leur FORMATION ? Cela nous importe peu, puisqu'ils seront formés à nos méthodes au cours d'un STAGE rémunéré de 3 mois.

Vs êtes un homme d'ACTION ? Alors prenez votre téléphone *personnel* et appelez M. SUIGNE au 886-11-34 ce jour, qui vous donnera un rendez-vous, ou envoyez C.V. au 177, bd de Créteil, 94100 SAINT-MAUR Service Dreo IDE Conseil d'Entreprises.

ECOLE technique centre Paris rech. PROFESSEUR CHIMIE TRÈS QUALIFIÉ. - 267-34-65.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche
pour son Département Composants Electroniques à CLICHY (92)
(M° Porte-de-Saint-Ouen)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Agé de 28 ans *minimum* ;
— Connaissance souhaitée de l'allemand ;
— *Expérience vente composants* électroniq. industrie ou grand public exigée.

Travail à Paris avec de fréquents déplacements à envisager en province.

Salaire fixe + intéressement sur objectif.

Adresser C.V., photo et prétent. à Direction du personnel A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A., 6, boulevard du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

Importante Sté Fiduciaire *d'expertise comptable* recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

2 à 3 ans exper. Cabinet. DECS complet, licence droit, ESSEC ou équivalent apprécié pour missions expertises judiciaires et révision. Libre rapidement. Situation d'avenir.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à M. LEMARCHAND 21 bis, rue Lord-Byron 75008 Paris

SOCIETE recherche
TRADUCTEUR (TRICE)
Français - Anglais - Arabe
Expérience exigée ou diplôme suffisant. - Tél. 526-28-47.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Chemin de Vaubesnard, 91410 DOURDAN (Essonne)
recherche

ASSISTANT DE CHEF DU PERSONNEL

D.U.T. option Personnel ou Administration, ou Licence en Droit.

Importante Société Electronique banlieue N.-O.
recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

Débutants ou un an d'expérience I.D.N. - I.S.E.N. ou équivalent

Déplacements en province à prévoir

Libres rapidement

Adr. curric. vitae et prétent. sous le n° 3.382 à : SIPEP 3, rue de Choiseul — PARIS (2e), qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE
SERVICE NOTICES ET FORMATION
recherche pour
- élaborer les manuels de service de ses équipements d'électronique médicale
- *former les techniciens S.A.V.*

UN REDACTEUR TECHNIQUE
niveau ingénieur électronicien ou ATP confirmé

Les candidats devront nécessairement posséder une expérience de la fonction de 2 années au moins. L'anglais est indispensable.

Le poste basé à Vélizy-Villacoublay suppose des déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE Service du Personnel - B.P. 87 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
appartenant à un groupe de dimension internationale recherche pour son usine située près de PONTOISE

UN PHARMACIEN-
Chef de Production

Directement rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité de l'ensemble de la production pharmaceutique : *(fabrication, répartition, conditionnement).*

Il assurera l'organisation et la direction du travail des ateliers, ainsi que les liaisons indispensables avec l'environnement industriel : *(développement, entretien, administration et gestion ...).*

Outre les connaissances techniques indispensables, ce poste requiert beaucoup d'initiatives et un sens profond de l'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 4282/F à : MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE
recherche pour son activité ENGINEERING

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Diplômé Grande Ecole

Avec 3 ans d'expérience minimum dans
DOMAINE PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

Grande disponibilité pour déplacements France et Etranger. — Anglais ou Allemand indispensable.

Adr. C.V. manuscrit à la Direction du Personnel.

GRANDE BANQUE
CHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE PARIS

JURISTE
bilingue français-espagnol
connaissance de l'anglais souhaitée

- 28 ans minimum ;
- bonne formation Droit Privé et connaissances Droit Commercial, et si possible petite pratique bancaire ;
- ayant goût études juridiques.

Adresser lettre manuscrite avec curr. vitae et photo n° 52.345, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL ET DE PREVOYANCE recrute

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
NIVEAU L.U.T.

Connaissances matériel Burroughs ou logiciel prothée appréciées. 2 années d'expérience minimum indispensables. Lieu de travail PARIS 13e

— Rémunération intéressante - Position Cadre.
— Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2 Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF

Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à : FNMF Service des Relations Sociales 10, rue Desaix — 75730 PARIS Cedex 15.

Pour faire face au développement du service petites annonces d'un grand quotidien parisien, REGIE-PRESSE recherche des

VENDEUSES AU TÉLÉPHONE

Nous proposons une rémunération motivante à des candidates accrocheuses et possédant une bonne élocution

Tél. 233-44-21

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
recherche pour sa
BRANCHE TRANSPORTS

UN JURISTE CONFIRMÉ
DIPLOMÉ 3e CYCLE

POSSEDANT :
— une solide formation en Droit maritime
— une expérience professionnelle ds les domaines :
- soit des Assurances transports,
- soit de l'Armement maritime,
- ou du Négoce International.

BONNES CONNAISSANCES DE LA LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLES

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles brut sous n° 47.502 à CONTESSE Publi., 20, av. Opéra 75040 PARIS Cédex 01 qui transm.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche
pour ses services d'ÉTUDES

UN CHEF DE SECTION
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE
pour développement de circuits électroniques analogiques.

Ecrire avec C.V., photo, à n° 47.119. CONTESSE Publi., 20, av. Opéra, Paris-1er, q .tr.

WEATHERALLS
Recherche pour son service bureaux

UN NÉGOCIATEUR
CONFIRMÉ

Adresser lettre et curric. vitae à M. A. MARCEAU, 64, rue la Boétie. — 75008 PARIS

LA DIRECTION INFORMATIQUE
d'une grosse Société en région parisienne équipée de plusieurs ordinateurs puissants
recherche

2 L.U.T. Informatique
(débutants à 2 ans d'expérience)

Pour son service contrôle qualité : au sein d'une équipe de spécialistes, ils seront chargés de l'intégration dans l'exploitation des nouvelles applications de gestion réalisées par les services d'analyse-programmation.

Les qualités appréciées, outre la compétence technique, seront : la rigueur, la méthode, le souci du bon achèvement, un bon contact.

POSTES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

Adresser C.V. s/réf. 504 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL
recherche

DIRECTEUR D'AUDIT

Il sera directement rattaché au «Controller» du groupe et sera basé au Siège à Paris.

Il est responsable de l'audit interne, mais il joue aussi un rôle important en ce qui concerne l'analyse financière du groupe, le planning, et l'analyse des investissements.

Ses équipiers et lui seront de futurs «Controllers» du groupe.

Les candidats doivent avoir au moins une expérience de niveau «senior» dans une firme d'audit anglo-américaine et si possible une expérience industrielle.

Ils doivent parler couramment Français et Anglais.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 28 M 026 au 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

CALBERSON
183, avenue de Clichy, 75017 PARIS
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour entretenir et développer sa clientèle à Paris.
— Expérience vente transports souhaitée.
— Rémunération selon capacités (réf. 18 065 A).

INSPECTEUR DES VENTES
pour animer, assister et contrôler un réseau d'agents commerciaux sur le territoire.
Il sera basé à Paris avec de fréquents déplacements.
— Expérience vente et transports indispensables (réf. 18 065 B).

Pour ces deux postes, adr. C.V., photo et prétens, sous réf. indiquée à l'attention de M. J.-C. Weber.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE Sud Paris
recherche

INGÉNIEUR Gde ÉCOLE
(Centrale, Sup. Aéro ou équiv.)
— Âgé de moins de 30 ans.
— Ayant de bonnes connaissances en aérodynamique et en thermique pour l'étude et la mise au point de procédés nouveaux.
Adresser C.V. avec photo à : Société SETRID, 74, r. Daguerre 75014 PARIS, qui transmettra.

GDE AGENCE DE VOYAGES QUARTIER OPERA
recherche
Libre rapidement
pour son service « LITIGES »

ADJOINT (E)
CHEF DE SERVICE
minimum 33 ans
Niveau licence en droit, ayant connaiss. de base sur :
— Assurances
— Responsabilité civile et professionnelle
— Gestion et comptabilité
Faisant preuve d'esprit ccial.

Préférence donnée à Candidat ayant expérience organisation de Tourisme ou Sté de Services

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent., s/no 4.734, à L.T.P., 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEURS
Chauffage climatisation.
Se prés. 29, bd Saint-Marlin.
Tél. : 277-81-01.

BUREAU D'INGENIERIE
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
30 ans minimum
ENSI ou sanitaire, spécialiste électronique et informatique pour étude de process et suivi de réalisations automatisées, analyse et synthèse de logiciels existants.

INGÉNIEUR DÉBUTANT
ENSI ou similaire
Formation automatisme, cybernétique électronique pour étude et suivi de réalisations automatisées.

INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation VIOLET ou SUDRIA pour étude et suivi de réalisation.

Adresser C.V. et prétentions à SOMEPOST, 74, rue d'Arcueil, SILIC 220, 94518 RUNGIS CEDEX.

---

secrétaires

ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent
Secrétaire-Assistante du Directeur Commercial
Niveau Etudes supérieures.
Possédant culture littéraire.
Sachant taper à la machine.
Ecrire en envoyant C.V. à Ed. du Seuil Service Commercial. 27 rue Jacob Paris 6e

---

SOCIETE IVRY cherche

SECRÉTAIRE CCIALE STÉNODACTYLO
30 ans min., expér. technique si possible. Anglais et allemand souhaités. Env. réf., prét. et C.V. sous n° 25.927 B, Bleu Publicité, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

POUR SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER recherchons

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Expér. acquise dans un poste simil. souhaitée. Disponible très rapidem. Adr. C.V. et prét. à CHARSA, Direction financière, 75, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Secrétaire de direction

Organisme Formation F.A.F., quartier OPERA, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo, niveau universitaire ou expérience de la FORMATION PERMANENTE serait appréciée.
Horaires libres.

Ecrire sous réf. 2.515/M, à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr. Discrétion assurée.

Sténodactylo

Sté métallurgique export recherche
STENODACTYLO TELEX expérimentée. Place stable. Tél. 201-44-44.

traductions

Demande

Germaniste dipl. univ., exper., ferait traductions ou cours par correspondance.
Ecr. à 8.370, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou téléphoner 16 (63) 60-52-05

travail à domicile

Demande

J. Fme effectue travt frappe domicile sur OLYMPIA électrique - Qualité - Rapidité. Tél. : 959-17-09.

---

cours et leçons

Cours Maths et Statistiques par chers. de rech. univ. Ts nivx. Exp. pédag. Tél. mat. : 628-24-45

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALFA ROMEO COUPE 2000
14.000 km, état exceptionnel, crédit possible. 548-97-69.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 CE
B.A. 78 de direction, 2.000 km, état neuf. 548-97-69.

ROVER 3500 B.A.
78, de direction, 6.500 km, état neuf 548-97-69.

MERCEDES 280 SE
B.A., 75, excellent état, crédit possible. 548-97-69.

JAGUAR XJ 6
B.A., année 1978.
Gris métal 2.800 km.
Valeur neuve 103.000 F.
Vendue 87.000 F.
Tél. heures bureau : 225-69-97.

ROYCE COUPÉ
CORNICHE, 1976, marron, 30.000 km. Valeur neuve 480.000 F. Vendue 260.000 F.
Tél. heures bureau : 224-83-30.

S.M. 1971, 75.000 km., intérieur cuir, peinture neuve, excellent état. — Téléph. 16 (32) 40-01-11.

divers

Cause départ vd Mini 1300 (74). Px 10.000 F. Jeuver XJ 36 toutes options. Prix : 25.000 F. Tél. : 233-71-30, poste 34.

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

caravanes

A vdre Caravane Dieux 530 H 6 pl. Juin 77. PTCA 1.200 kg. Part. état. Jamais roulé. Poss. louer terrain, week-end. 19.500 F. Tél. : 045-49-29, après 18 h.

---

l'agenda du Monde

Offres

de particulier

VIOLONS DE COLLECTION
Excellent état, vendus par part. Téléph. 589 - 84 - 73, après 19 h.

VENDS SALON LOUIS XVI
Prix à débattre.
Tél. 824-66-87, le matin et soirée.

Antiquité

ACHETE
antiq., meubles, tabl., bibelots, TTES EPOQUES, TS STYLES. TELEPH. 233-20-86.

ACHETE
pâte de verre, Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930, de 14 h. à 20 h. Tél. 508-40-03.

Artisans

ARTISAN PEINTRE
Téléph. 004-38-45, après 19 hres.

ARTISANS RÉUNIS
se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration
COORDINATION
et devis gratuit.
Tél. : 957-65-84

PEINTURE
Entreprise artisanale, appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante.
Téléph. 464-35-27, 036-64-05.

TRANSFORMAT. et AMENAG. d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide.
Téléph. 770-54-59 ou 770-86-32.

L'ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE de vos portes et fenêtres est-elle valable ? Consultez gratuitement nos techniciens conseils. MIRALU SAINT-GOBAIN. Téléph. 739-64-68.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ
GILLET 19, r. d'Arcole, Paris-4e
Tél. : 033-00-83

Fourrure

Très beau manteau LEOPARD DE SOMALIE garni VISON, état impeccable, taille 38 40. Téléph. (32) 51 - 24 - 37.

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Cours

L'ITALIE
A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
COURS D'ITALIEN
WEEK-ENDS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE
CONVERSATIONS A TABLE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES EN ITALIE
- Toutes ces activités se font par petits groupes (6 personnes maximum).
- Avec des professeurs-animateurs italiens.
- Bibliothèque, cassettothèque et discothèque.
- L'ANGLAIS et l'AMERICAIN aussi, le FRANÇAIS pour étrangers et l'ALLEMAND, avec des professeurs-animateurs de langue maternelle.

HYPERION - Association sans but lucratif (loi 1901) 10, rue La Sueur - 75116 PARIS - Tél. : 500-15-53.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
Méthode accélérée. — 757-86-86.

Jeune femme travail mythologie enseignerait GREC ANCIEN et MODERNE. — Téléph. 541-03-73.

Débarras

DÉBARRAS
Téléph. 326-81-35.

Instrument de musique

A vendre piano mécanique bon état. Antoine Bennoun, Montestruc, Cedex 1735, 31160 ASPET. Téléph. 15 (61) 90-58-95.

Meubles

A SAISIR meubles très b. copie d'ancien. Style Louis XIV, XV, XVI. Artisan part. à la retraite cède son stock. Atelier faubourg Saint-Antoine. Téléph. 343-46-20.

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat Exposition - Vente. 50, rue Université (7e), 544-29-48, 41, rue Dulong (17e), 227-10-00.

REGALI 1.500 m2
SOLDE
DERNIERS JOURS
MEUBLES retours d'exposition fin de série, tables basses, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local, de 10 h. à 19 h. 15.
Téléph. 359-54-23.
10, rue du Colisée, PARIS (8e).

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
SUR 10.000 M2 MOQUETTE TOUTES QUALITES. 757-19-19.

Peinture

TABLEAUX DE FOUJITA achetés par particulier. Téléph. 747-84-06.

Péniche

Vend péniche type barge hollandaise, 31 X 5 m., construction acier, 1973, pavillon français, deux moteurs Volvo 70 CV, barre hydraulique, air conditionné, eau chaude/froide, tous volumes habitables, parfait état, visible Côte d'Azur. Ecrire BIGINI, le Namouna, 06500 MENTON.

Photos

Faites photographier vos objets de valeur, les assureurs le recommandent. En cas de vol vous éviterez les contestations et faciliterez les recherches. Olivier CABON, 734-95-01, rét. auprès commissaire-priseur

Psychanalyse

NOUVELLE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE. GEISSMANN, 705 - 62 - 14.

PSYCHOTHÉRAPIES ANALYTIQUES
En groupes d'analyse, de psychodrame, d'expression corporelle. CEPREG, CLAMART. Téléph. 642-56-05.

Relations

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.

Mme DESACHY
44, Chaussee-d'Antin, Paris (9e) 874-29-80 et 874-66-03.

Relaxation

RELAXATION, une cassette de 60 minutes. 1re face : la relaxation yogique. 2e face : exercices à préparer le sommeil et à lutter contre les perturbations de la vie moderne.
55 F franco à Fondation L.-M. SAVART, 02500 St-Michel.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lasserre. Téléph. 548-95-16, PARIS

MADAME, MONSIEUR
C'SERVICE
NE SE CONTENTE PAS DE VOUS METTRE EN RELATION Il met tout en œuvre pour que vos CONTACTS AMICAUX et AMOUREUX soient le plus proches possible de vos désirs
TÉLÉPHONEZ-NOUS
de 11 à 20 h., sauf sam., dim
731-32-00
67, rue L.-Michel, 92-Levallois

Vacances Tourisme Loisirs

ANGLETERRE : séjours linguistiques organisés par association prof. d'anglais, voyage accomp., logem. en famille, cours, activités culturelles et sportives Deux semaines Pâques : 1.135 F Téléph. 350-60-71.

Loue « 2 Alpes » 2 p., 4-5 pers., semaine février, mars, avril Téléph. 09-63-44, Grenoble.

Equitation à la ferme : 4 h./jour init. à la poésie, au dess., mont sonores, fil. de la laine, pr les 5-17 a. Stage en lév. Poney-Club de la Forêt de Moulière, La Chaise-Liniers, 86210 Bonneuil Matour — Téléph. (49) 47-57-86

ISLANDE, juillet 78, expédition Land Rover, 4 sem. Coût envir. 7.000 F p. p Ecr. Dr Bellemin 5, bd Tourain, 28200 Châteaudun

COLONIES VACANCES EN GRUYÈRE - SUISSE
Cent lits, libre juillet, août, sports, 900 m. altitude Oswald SCHUWEY, CH 1637 CHARMEY.

PORT-LA NOUVELLE AUDE 11210
Mer bleue, sable fin, soleil d'or Meublés, tt cft, prix modérés MARTIN, 18, rue Richelieu. Téléph. 33-20-24.

Les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone de lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h au 296-15-01

هكذا من الأصل

صكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

CALBERSON

ATTACHÉS COMMERCIAUX

INSPECTEUR DES VENTES

ASSISTANTE

INGÉNIEUR ÉCOLE

INGÉNIEUR

INGÉNIEUR

DÉBUTANT

INGÉNIEUR

INGÉNIEUR

**INGÉNIEUR

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

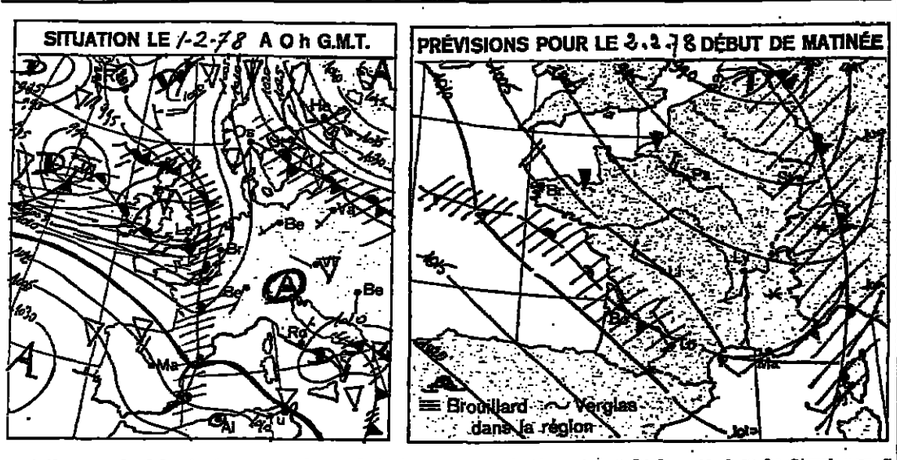

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er février à 0 heure et le jeudi 2 février à 24 heures :

Le courant perturbé qui circule de l'Atlantique à la Méditerranée maintiendra un temps médiocre sur l'ensemble de la France.

Jeudi 2 février, le temps sera relativement doux en France, les températures matinales marquant une hausse très sensible dans la moitié est du pays. Les nuages seront généralement abondants ; il pleuvra en toutes régions et il neigera en montagne au-dessus de 2 000 mètres. En cours de journée, quelques éclaircies passagères apparaîtront de la Manche aux Vosges et au Jura.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront forts près des côtes et au large, de la Loire au pas de Calais ; modérés ou assez forts et irréguliers ailleurs.

Mercredi 1er février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,4 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 13 et 1 degrés ; Biarritz, 12 et 12 ; Bordeaux, 8 et 6 ; Brest, 10 et 10 ; Caen, 4 et 4 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 6 et 0 ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, 2 et 0 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 9 et 2 ; Nancy, 5 et 0 ; Nantes, 9 et 10 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 8 et 8 ; Strasbourg, 7 et — 1 ; Tours, 3 et 3 ; Toulouse, 7 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 4 et — 4 ; Bonn, 4 et — 3 ; Bruxelles, 4 et 1 ; Iles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 4 et — 4 ; Genève, 5 et — 2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, — 3 et — 12 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, — 2 et — 10 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 2 et — 2.

Visites, conférences

JEUDI 2 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bacheller : « Histoire de la porcelaine ».

15 h., entrée du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux : « La peinture murale française ».

15 h., 138, boulevard Haussmann, Mme Vermeersch : « Le musée Jacquemart-André rénové ».

15 h. 30, entrée Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Rubens ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Vitraux et orfèvrerie » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., entrée de l'exposition : « Le siècle de Rubens au Grand Palais » (Paris et son histoire).

14 h. 30, musée du Louvre, porte Denon : « La peinture française » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h., cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Philippe Janrier : « Il y a cent millions d'années, les animaux géants » (projections).

18 h. 30 et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Michel Montesinos : « Afghanistan » (projections).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Frédéric Lionel : « Illusion et initiation » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 147, avenue Malakoff, M. Alexandre Ruperti : « L'astrologie et les vagues de civilisations » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 986

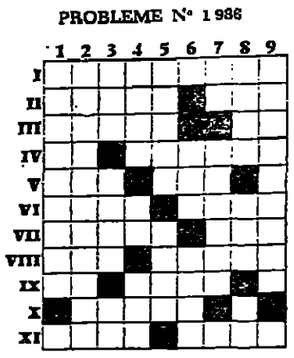

HORIZONTALEMENT

I. Premier violon de Rome. — II. Quand on la cherche, on la trouve ; Temps sombre, chez les Romains. — III. Eminences vagabondes ; Elevé (épelé). — IV. Note ; Passée à l'eau. — V. Doit s'attendre à mener une vie de chien ; Passe en courant entre deux ouvertures. — VI. N'ont rien appris ou rien retenu ; Conséquence de la mauvaise digestion d'une couleuvre. — VII. Tenait salon ; Pronom. — VIII. Démontre ; Secouées. — IX. Symbole ; Plus en place. — X. Prénom. — XI. Prophète ; Illustre enfant de Dublin.

VERTICALEMENT

1. S'oppose à tout abattement. — 2. Peu changeantes. — 3. Pour réveiller un Ecossais moribond. Honorable moyenne de toute. Pronom. — 4. Figure biblique. Points ; Est souvent troussée par une personne habituée à faire des farces. — 5. Coule en Italie ; Sans bavures. — 6. Ecole de chant. Localité de France. — 7. Article. Etait fort riche. — 8. Couvre de fleurs ; Le pays devait manquer d'animation quand il put revenir chez lui ; Ne charmait pas les nuits de Cléopâtre. — 9. Procure joie ou déception.

Solution du problème n° 198

Horizontalement

I. Alphabets. — II. Lais ; Oh. — III. Li ; Louise. — IV. Ut ; Entrée. — V. Si ; Rue ; Os. — VI. Iéna ; Ill. — VII. Ora ; Plée. — VIII. Goulets. — IX. Vente ; St. — X. Maud ; S.O. — XI. Purée ; Bar.

Verticalement

1. Allusion ; M.P. — 2. Laitier ; Vau. — 3. Pi ; Nageur. — 4. Hélera ; Onde. — 5. ONU ; Put. — 6. Bouteilles. — 7. Emir ; Lie ; Or. — 8. Seulets. — 9. Suées ; Este.

GUY BROUTY.

Paris

● *Une pharmacie ouverte en permanence la nuit à Paris.* — Elle est située dans la galerie « Les Champs », 84, avenue des Champs-Elysées.

Un arrêté du préfet de région, préfet de Paris, publié au *Bulletin municipal officiel*, institue, en effet, un service de garde pharmaceutique de nuit. Cet arrêté met fin à une situation qui durait, à Paris, depuis le mois d'août dernier, au cours duquel l'unique pharmacie ouverte la nuit, à Paris, avait décidé de fermer à minuit, pour des raisons de sécurité.

Documentation

● *La revue bimensuelle* Secteur public-Nouveaux marchés, qui recense les besoins, les intentions, les projets et les décisions des collectivités locales, publie, en trois livraisons, les ratios des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1975) d'après les sources de la comptabilité publique et de la direction générale des collectivités locales.

★ *Secteur public-nouveaux marchés*, 4, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris, tél. 874-04-60. Prix du numéro : 120 francs.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er février 1978 :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'application de l'article 33 *ter* II du code général des impôts et relatif au bail à construction.

UN ARRETE

● Relatif à la répartition des cotisations complémentaires de l'assurance maladie des exploitants agricoles pour l'année 1977.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 1er février publie des *citations* à l'ordre de l'armée, des *arrêtés* portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale, portant nomination dans l'ordre des Arts et Lettres, portant attribution de la médaille d'honneur des douanes, de la médaille d'honneur de l'aéronautique et de la médaille d'honneur des postes et télécommunications ; une *décision* accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.

(PUBLICITE)

Économisez vos calories et vivez au calme...

Sur vos fenêtres, nous posons en moins de 2 heures sans aucune dégradation, le DUO-FENÊTRE, numéro un en Allemagne. C'est la protection thermique et phonique la plus esthétique et la moins onéreuse.
SOGEPE - 14, boulevard Montmartre (9e) - 770-85-12 ou 770-50-82.

LE GROUPE cica PROPOSE

11/15, rue Geoffroy-l'Angevin *Paris 4ème le Marais*

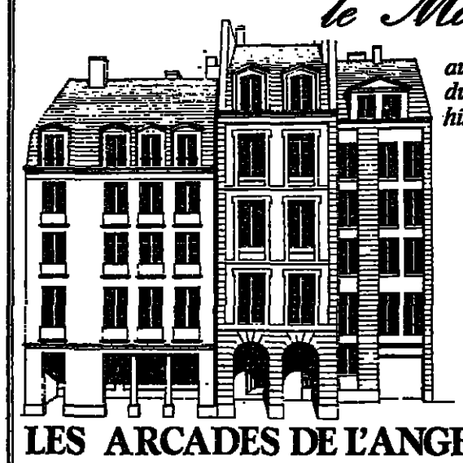

au cœur du Marais historique

LES ARCADES DE L'ANGEVIN

Studios et 2 pièces de grande qualité.
Un trois pièces exceptionnel : 77 m² avec 135 m² de terrasse et 36 m² de combles.
Appartement décoré ouvert tous les jours de 13 h 30 à 19 h
Tél. 278.72.94 / 227.04.30

Meudon Bellevue

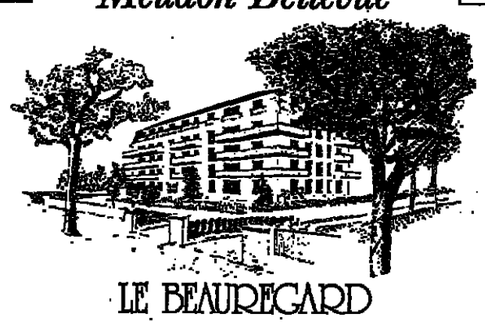

LE BEAUREGARD

2 et 4, rue du 11 Novembre.
Résidence de très grande qualité :
26 appartements avec balcons sur jardin
3, 4 et 5 pièces.
Les commerces sont à quelques minutes de la résidence.
Renseignements : Cica 227.04.30
heures de bureau
Bureau de vente sur place
17, rue Marcel Allegot à Meudon Bellevue
626.11.47.

Rueil Malmaison

Aux Terrasses de Rueil

Très beaux appartements dans un parc de 2 hectares avec piscine et tennis.
(Tous les grands appartements ont une terrasse de 20 à 58 m²)
Vivez toute la semaine à quelques minutes de Paris, dans une ambiance de week-end.
Visite de l'appartement témoin tous les jours de 13 h 30 à 19 h, rue Roger Jourdain à Rueil-Malmaison
tél. 977.26.98 / 227.04.30.

Vanves

LES HAUTS DE VANVES

Découvrez les Hauts-de-Vanves. Paris à 2 stations de métro, lignes 12 et 14 directes pour Concorde et Champs-Elysées.
Sur place, tous les jours de 13 h 30 à 19 h, rue Sadi-Carnot, un appartement témoin pour mieux apprécier les surfaces dont vous disposez.
tél. 227.04.30 / 645.80.33
3 pièces : 73 m² + balcon
4 pièces : 87 m² + balcon
5 pièces : 110 m² + balcon et loggia.

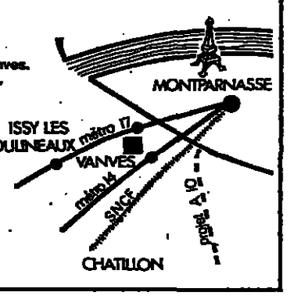

cica 227.04.30

CMG conseil

Je désire obtenir des renseignements sur le programme
☐ Paris 4e ☐ Rueil-Malmaison
☐ Meudon ☐ Vanves
Je suis intéressé(e) par 1 appartement
☐ ST ☐ 2P ☐ 3P ☐ 4P ☐ 5P
☐ HABITATION ☐ INVESTISSEMENT
NOM
ADRESSE
TÉL
Veuillez retourner ce bon à CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris

1M

VOUS AVEZ VU LES PRIX à MONDIAL MOQUETTE ?

ET TOUJOURS LE CHOIX ET LE STOCK SUR PLACE

Nouvel Arrivage
MOQUETTE VELOURS
29 F LE M²
semelle mousse
stock limité
6 magnifiques coloris : beige, vieil or, orange, vert, marron, chamarré

PARIS 18e : 114, rue Damrémont Tél : 606-05-73
11 CENTRES A VOTRE SERVICE
SAINT-DENIS : 73, rue de la République - Tél : 820-92-93
MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5, Tél : 375-44-70
BAGNOLET : 191-193, avenue Pasteur - 5 mn Pte des Lilas Tél : 361-16-46
SARCELLES : 29, av. Division Leclerc. RN 16 route de Chantilly Tél : 990-00-77
BOULOGNE : 82 Bis, rue Gallieni. Tel : 605-45-12
PARIS 13e : 40, quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz Tél : 584-72-38
COIGNIERES (N 10) : près Trappes route du Pont d'Auneau Tél : 461-70-12
PARIS 14e : 90, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans Tel : 539-38-62
FOSSES-SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fosses. Près gare S.N.C.F. - Tél : 471-03-44
PARIS 19e : 144, bd de La Villette. - Me Colonel-Fabien et J.-Jaurès - Tél : 203-00-79
OUVERT DU LUN. au SAM. de 9h à 20h

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

régions

Ile-de-France

La commission du Vieux-Paris proteste contre « le saccage et le pillage » de la place des Vosges

Au cours de la dernière réunion de la commission du Vieux-Paris, le 31 janvier, le professeur Pierre Lavedan, qui la présidait, a évoqué ce qu'un de ses correspondants a appelé « *le saccage et le pillage dont étaient victimes les immeubles en cours de restauration place des Vosges* ».

C'est ainsi que dans l'hôtel de Châtillon ont disparu deux belles cheminées, des balcons de fer forgé et des éléments de décoration, dont une ancienne fontaine-abreuvoir placée dans sa cour. La même mésaventure est advenue rue de Thorigny à l'hôtel Salé, un des plus beaux du Marais, qui est entièrement remis en état pour accueillir le musée Picasso. Deux magnifiques cheminées du dix-septième siècle, qui ornaient *les salons du premier étage, ont pris*, elles aussi, la clef des champs.

La commission du Vieux-Paris a souhaité que la direction des monuments historiques du ministère des affaires culturelles prenne toutes dispositions pour protéger les musées en cours de restauration, dont on ne prévoit presque jamais la préservation des éléments archéologiques.

M. Michel Fleury a présenté un exposé sur le site des entrepôts de Bercy qui doivent être bientôt transformés. C'est sur l'emplacement d'un vaste terrain où s'élevait au XVII^e^ siècle le château de Bercy, démoli en 1860, que fut établi un vaste marché de vin. Après 1870, cet entrepôt fut entouré de grilles.

Un jardin rue de Babylone

Au milieu des entrepôts, de beaux arbres, de vieilles maisons Restauration ou Second Empire construites en bordure du quai, des allées ombreuses au sol dallé de larges pavés, ont gardé beaucoup de charme. A l'extrémité du quai, un bastion élevé en 1844, dernier vestige de ce que furent nos anciennes fortifs, est surmonté d'une terrasse plantée d'arbres.

Tout cet ensemble devrait pouvoir *être conservé pour être intégré dans* le projet d'aménagement. Tel a été le vœu de la commission.

Enfin, Mme Jacqueline Nebout, maire adjoint de Paris, a annoncé à *la commission une excellente nouvelle* : le très beau et très vaste parc des Filles de la Charité, rue de Babylone, vient d'être acquis par la Ville de Paris qui s'y propose d'y créer un jardin public. Mme Nebout souhaiterait que le site, le dessin et les plantations d'arbres, qui donnent à ce parc une allure tout à fait champêtre, soient respectés dans les futurs aménagements. La commission du Vieux-Paris a émis un vœu dans ce sens.

ANDRÉE JACOB.

● *Les expulsions dans le Marais.* — Le processus des expulsions s'accélère dans le Marais et menace des rues entières, estime l'intercomité du Marais, qui groupe les divers comités de défense des habitants du quartier. L'intercomité a réaffirmé le 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, « *qu'une réjection légère suffirait souvent là où les sociétés propriétaires veulent expulser pour une rénovation lourde de logements soi-disant insalubres* ».

A PROPOS DE...

Une circulaire aux préfets

LES SITES DEVANT LE PUBLIC

L'information des membres des commissions des sites et la communication de leurs avis au public va être améliorée. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, vient d'adresser aux préfets une circulaire leur demandant d'améliorer le fonctionnement des commissions départementales des sites.

Un dossier de présentation de chaque affaire, accompagné de plans et de photographies, devra être joint à l'ordre du jour, au moins quinze jours avant la réunion des commissions. Le dossier complet pourra être consulté par tous les membres de la commission au siège de la préfecture, huit jours avant la séance.

A destination du grand public, une « large et rapide diffusion de brefs comptes rendus en forme de communiqués » devra être assurée. Les documents relatifs aux affaires examinées par la commission devront être mis à la disposition des habitants en préfecture, ou dans les mairies concernées.

Enfin, les représentants des associations ou des comités de sauvegarde pourront être convoqués devant la commission à titre consultatif sur un point de l'ordre du jour qui les concerne. « La commission des sites, écrit M. d'Ornano, doit s'exprimer d'autant plus librement et clairement que son avis reste consultatif. »

Ces mesures devraient notamment donner satisfaction aux deux représentants d'associations, membres de la commission des sites de Paris, qui ont démissionné au mois de novembre dernier, parce qu'ils estimaient que l'information des membres de la commission et du public n'était pas suffisante. Il est vrai que les procès-verbaux des réunions restent secrets.

● *Classer le marché Saint-Germain ?* — De nombreuses associations de la capitale vont adresser à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, une pétition pour demander le *classement du marché Saint-Germain* », dans le sixième arrondissement. Cette décision permettrait, selon les associations, d' « *obtenir au plus vite sa restauration, le prendre en compte les besoins d'équipement de l'arrondissement, le maintenir sur place les commerçants et l'architecture du quartier* ».

● *La Corse à Paris.* — La Corse aura sa « *maison* » à Paris. La Casa Corsa qui a pour président Xavier Rossi, réunira toutes les personnes intéressées par « *la promotion du tourisme, de la culture et des productions de la région Corse* ». Son siège social a été fixé au 101, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris (Tél. : 828-01-08). La cotisation de membre adhérent est de 50 francs pour 1978.

● *Régions et Europe à Bordeaux.* — La convention du Conseil de l'Europe sur les problèmes de la régionalisation est réunie à Bordeaux du 30 janvier au 1^er^ février. Trois thèmes sont au cœur des débats : l'équilibre entre les régions et le développement de l'Europe unie ; les rapports entre régions et culture ; l'évolution de la régionalisation et la construction européenne. — (*Corresp.*)

LES PROJETS DE LA R.A.T.P.

Plus de voitures anciennes en 1982

En 1977, la R.A.T.P. a transporté 1,9 milliard de voyageurs, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Le trafic du réseau d'autobus, qui s'accroissait régulièrement depuis quelques années, a progressé de 7 % en 1977. Quant au trafic du métro, qui restait stable, il a augmenté de 3 % en 1977 : 1,08 milliard d'entrées ont été enregistrées. Le trafic du R.E.R. a progressé de 0,8 %.

L'année 1977 a été principalement marquée par les mises en service sur le réseau express régional, qui est passé de 75 à 92 kilomètres.

En 1978 se sont continués les travaux de prolongement de la ligne 7 (Porte de La Villette-Mairie d'Ivry), qui arrivera au Fort d'Aubervilliers en 1979 ; de la ligne 10 (Gare d'Orléans-Austerlitz-Auteuil), qui sera prolongée jusqu'au Pont de Saint-Cloud *en 1980 ; de la ligne 13 bis (La* Fourche-Porte de Clichy), qui devrait atteindre Gennevilliers en *1980. Le R.E.R. arrivera à Torcy* en 1980.

Les quais de la ligne de Sceaux seront portés de 140 à 225 mètres ; les anciennes voitures du métro sont progressivement « réformées » : l'ensemble du matériel sera renouvelé en 1982.

Enfin, les premières statistiques démontrent que les Parisiens ont bien adopté le nouveau R.E.R. Vingt-deux mille voyageurs utilisent la section Auber-Châtelet, vingt-deux mille la section Châtelet-Gare de Lyon, quinze mille Gare de Lyon-Nation.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A Nice

Un supermarché refusé : un supermarché autorisé...

De notre correspondant.

Nice. — L'annulation par le *préfet des Alpes-Maritimes d'un* permis de construire pour un supermarché Carrefour sur la *plaine du Var, deux jours avant* que le tribunal administratif de Nice, saisi d'une demande d'annulation *par le syndicat des exploi*tants agricoles et un particulier, examine la requête, a suscité de *vives réactions de la Fédération* départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

Considérée comme une « manœuvre dilatoire évidente », cette décision, aussitôt suivie de la délivrance d'un nouveau permis identique à la Société pour la promotion des commerçants indépendants de la Côte d'Azur (SOPCICA), n'a d'autre objet, selon M^e^ Montel, qui représente les requérants, que de prolonger la procédure afin de permettre la poursuite et l'achèvement des travaux avant que le tribunal ne puisse se prononcer sur la validité du permis.

La demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 28 juin 1977, autorisant la construction du supermarché, se fondait sur le fait que le permis de construire avait été accordé à la suite du vote de la commission départementale d'urbanisme commercial, alors que siégeaient dans cette commission deux bénéficiaires directs de cette décision.

Pour la F.D.S.E.A., qui élève « la plus énergique protestation contre ce procédé qui bafoue la *légalité et la justice* », *on peut* s'interroger sur la nature des pressions qui ont pu amener de *tels agissements.*

Au tribunal administratif, le commissaire du gouvernement a *souligné tout ce qu'il y avait* d'anormal dans cette affaire : « *Il n'est pas décent d'utiliser de tels procédés pour autoriser une construction* », a-t-il observé. Il a conclu à un non-lieu à statuer, *ne pouvant se prononcer sur* l'annulation d'un texte qui n'existe plus. L'affaire a été mise *en délibéré.*

[Le ministre de l'équipement, M. Fernand Icart, candidat R. P. R. aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes, a donné des instructions au préfet pour qu'il revienne sur cette annulation, afin que le tribunal puisse statuer au fond sur ce dossier.]

MICHEL VIVÈS.

Au Lavandou

LE CREUSEMENT D'UNE CARRIÈRE PROCHE DU PORT EST INTERROMPU

(De notre correspondant.)

Nice. — L'exploitation de la carrière du « Bardigon », d'où l'on extrait les matériaux du *nouveau port du* Lavandou, doit être immédiatement interrompue. Ainsi en a décidé le tribunal *administratif de Nice*, à la demande de l'association de défense du site. En attendant de se prononcer sur le fond, les juges ont suspendu l'exécution de l'arrêté du préfet du Var autorisant l'exploitation de la carrière.

Le tribunal a estimé que l'exécution de l'arrêté litigieux créerait une situation telle qu'elle pourrait difficilement être modifiée en cas d'annulation ultérieure.

Cette décision — rarement prise avant que l'affaire ne soit jugée au fond — souligne la solidité de l'argumentation de l'association de défense. Celle-ci met en avant : 1) Que l'arrêté attaqué établit un lien direct entre l'ouverture de la carrière et les travaux d'extension du port du Lavandou, alors que la décision d'étendre la concession portuaire n'est toujours pas prise ; 2) Qu'il existe d'autres carrières plus éloignées des lieux d'habitation, fournissant des matériaux parfaitement adaptés aux ouvrages projetés ; 3) Que le site où la carrière doit être ouverte se trouvera complètement dégradé.

En autorisant l'exploitation de cette carrière, proche du futur port, le préfet a rompu l'égalité qui doit exister entre les entreprises qui auront à répondre à l'appel d'offres des travaux d'extension du port, ajoute-t-elle.

Enfin, selon les requérants, le préfet a pris son arrêté plus d'un mois avant la réunion de la commission des sites, au cours de laquelle l'affaire a été examinée. — M. V.

Alsace

UN NOUVEAU QUARTIER EUROPÉEN A STRASBOURG POUR RETENIR LES NEUF

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Strasbourg, le maire, M. Pierre Pflimlin, a parlé du projet de créer un quartier européen dans la ville. Les locaux et les terrains disponibles ont été recensés : des études sont en cours ; cela dans « *l'hypothèse où le secrétariat général du Parlement européen serait un jour transféré à Strasbourg* ».

M. Pflimlin veut ainsi se prémunir contre une éventuelle décision du Parlement européen de quitter la capitale alsacienne. On sait que les Neuf ont construit un nouvel hémicycle au Luxembourg et loué des bureaux à Bruxelles. Le maire de Strasbourg a déclaré à ce propos : « *J'ai le devoir de dire clairement que le départ du Parlement européen, qui l'an prochain sera élu au suffrage universel direct, serait ressenti par Strasbourg comme une méconnaissance très grave de la mission européenne qui lui a été confiée par les gouvernements fondateurs des Communautés européennes et qui répond à sa vocation historique parfaitement comprise par les peuples de l'Europe (...).* »

● *M. Pierre Schiele*, sénateur C.D.S., maire de Thann, dans le Haut-Rhin, a été réélu à la présidence du conseil régional d'Alsace. Seul candidat, M. Schiele a obtenu 26 voix sur 38 votants.

la Sécurité Routière vous informe

20 000 VIES SAUVEES EN CINQ ANS

De 1972 à 1977, le nombre annuel des tués sur les routes françaises a été ramené de 17 000 à 13 000 environ. De nombreuses vies ont donc été épargnées.

Si les pouvoirs publics n'avaient pas engagé une politique vigoureuse de sécurité routière, l'hécatombe aurait sans doute continué. En cinq ans, 20 000 vies humaines ont été sauvées et 30 milliards de francs économisés pour le pays.

Ces résultats sont largement dus à deux mesures qui ont demandé la coopération des usagers de la route et qui ont fait la preuve de leur efficacité :

— les limitations de vitesse
— l'utilisation de la ceinture de sécurité.

LA VITESSE C'EST DEPASSE

Depuis novembre 1974, les vitesses autorisées sont de 130 km/h sur les autoroutes de rase campagne, 110 km/h sur les routes à deux fois deux voies et les autoroutes urbaines, 90 km/h sur le reste du réseau.

Aujourd'hui l'essence coûte cher. La densité de la circulation augmente sans cesse. La voiture est de plus en plus considérée comme un simple moyen de transport. Rouler vite est devenu très dangereux. Pour toutes ces raisons, la vitesse c'est dépassé.

POURQUOI LES LIMITATIONS DE VITESSE?

Dans tous les pays où une limitation de vitesse a été mise en œuvre et respectée, on a enregistré une réduction du nombre des tués et des blessés. Pourquoi ?

— parce que les risques d'accident sont moindres quand tous les véhicules circulent à des vitesses voisines,

— parce que réduire sa vitesse c'est réduire sa distance d'arrêt ce qui peut permettre d'éviter l'accident.

LES FRANÇAIS ET LA VITESSE

La majorité des automobilistes se déclarent satisfaits du niveau actuel des limitations de vitesse mais ces limitations ne sont pas toujours parfaitement respectées.

Ainsi en 1976, 945 000 infractions à la vitesse ont été relevées. Or, excès de vitesse signifie aggravation des accidents avec davantage de victimes. Respecter les limitations de vitesse c'est diminuer le nombre des accidents et éviter de nombreux drames familiaux.

De 1972 à 1977, alors que le trafic augmentait de 28 %, le nombre des tués a diminué de 20 % et celui des blessés de 15 %. Devant ces résultats, la progression des accidents de la route ne peut plus être considérée comme une fatalité.

En 1978, les conducteurs français ne se comportent plus comme en 1972. En effet, un nouvel état d'esprit commence à apparaître sur nos routes. C'est grâce à lui et à l'effort de tous que nous pourrons atteindre le prochain objectif que se sont fixés les pouvoirs publics : ramener à moins de 10 000 morts par an le lourd bilan des accidents de la route.

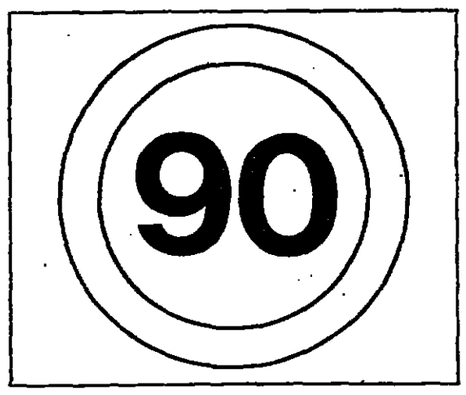

20 000 VIES SAUVEES EN 5 ANS. CONTINUONS

Notre prochain communiqué : la ceinture de sécurité

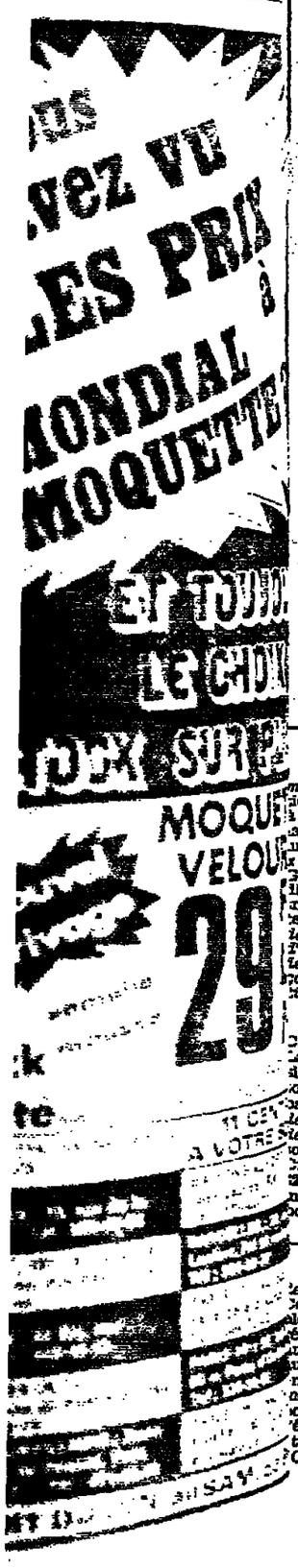

Le Monde

économie

LES NÉGOCIATIONS AU SEIN DE LA C.E.E.

Après l'échec des négociations sur la pêche

(Suite de la première page.)

Même si, en raison des engagements anciens — le traité d'adhésion lui-même ou encore les « décisions-cadres » prises par Neuf à La Haye fin 1976, — les Etats membres de la Communauté ne disposent pas, tant s'en faut, d'une liberté d'action complète pour le faire, cela risque d'être une source de conflit. Cette crainte est évidemment avivée par l'absence complète d'esprit de coopération qu'ont montré de bout en bout les Anglais dans cette affaire.

Autre conséquences fâcheuse, l'absence d'accord entre les Neuf rendra difficiles les négociations à long terme sur la pêche avec les pays tiers. « *C'est un grave échec pour la Communauté* », a constaté M. Ertl, le ministre allemand. « *Non seulement un échec, mais bel et bien une crise*, ont renchéri les Français, *puisqu'en dépit de seize mois d'efforts les Neuf se trouvent dans l'incapacité d'aboutir.* » « *Je considère que c'est une crise importante* », a noté pour sa part M. Humblet, le ministre belge.

Dès lundi il était clair qu'il serait impossible de s'entendre au cours de cette session sur une réglementation définitive. L'alternative à la rupture était la mise au point d'un régime intérimaire. Les Allemands et les Français qui, la veille, avaient donné l'impression d'être passablement désemparés et prêts à presque tout pour éviter une crise, s'étaient ressaisis et expliquèrent à la présidence danoise que, selon eux, ce régime intérimaire ne serait acceptable que s'il s'inspirait largement du projet d'accord que les Huit avaient mis au point lors de la réunion informelle du 28 janvier à Berlin, en l'absence de M. Silkin, le ministre britannique.

Un projet d'arrangement transitoire fut préparé dans cet esprit. Il reprenait l'essentiel des dispositions de l'accord du 28 janvier, en en excluant les points qui avaient été explicitement rejetés par M. Silkin. Celui-ci cependant indiqua très vite qu'il ne pouvait se rallier à ce compromis. Le conseil se trouvait donc dans une impasse.

Approuvés par la commission de Bruxelles, les Huit estimèrent qu'il n'existait plus de motifs pour poursuivre le débat. Ils constatèrent leur échec, le vide juridique à compter du 31 janvier et la triste nécessité d'arrêter bientôt des mesures nationales de conservation pour éviter une pêche anarchique dans les 200 milles communautaires.

M. Gundelach, le commissaire responsable de ce secteur rappela aux Etats membres que ces mesures devraient être « non discriminatoires » et soumises à l'avis de la commission, avant d'être arrêtées. Il les invita à se conformer volontairement aux dispositions que huit d'entre eux avaient approuvées et qui auraient dû faire l'objet d'une réglementation commune si M. Silkin s'était montré plus conciliant.

Les Huit, dont l'Irlande — ce qui est une garantie importante pour les pêcheurs français, — ont promis de jouer ainsi le jeu. Mais M. Silkin s'est abstenu de faire de même. Désormais la question essentielle est de savoir comment agiront les Anglais au large de leurs côtes. Oseront-ils prendre des mesures particulières de police ou de réglementation technique comme la dimension des mailles des filets ?

Les Français, les autres partenaires du Royaume-Uni et la Commission sont décidés à saisir la Cour de justice européenne si Londres, prenant prétexte de cet échec, tente d'échapper aux obligations qui résultent de l'appartenance britannique à la Communauté. Il est juridiquement incontestable que les pêcheurs français doivent pouvoir continuer à exercer sans entrave leurs « droits historiques » dans la zone située entre 6 et 12 milles au large des côtes britanniques. Incontestablement aussi, au-delà des 12 milles, la mer étant communautaire, les Anglais ne sont d'aucune manière en droit de restreindre l'accès des bancs de pêche aux chalutiers continentaux.

Compromis sur la « livre verte »

La journée de mardi avait pourtant commencé sous le signe de la détente, puisque les ministres de l'agriculture des Neuf étaient parvenus, dans la matinée du 31 janvier, à régler leur controverse sur la dévaluation de 7,5 % de la « livre verte » (une telle opération signifie une augmentation des prix garantis payés aux agriculteurs britanniques et une réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués dans les échanges, qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation et dont le coût est supporté par le Fonds européen agricole). L'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Belgique refusaient depuis le 24 janvier de donner le feu vert à l'opération. Tout en étant en principe favorables à une réduction des montants compensatoires britanniques, ils redoutaient qu'une fois le relèvement des prix intérieurs acquis par le biais de la dévaluation M. Silkin refuse l'augmentation des prix agricoles communs prévue pour le début de la prochaine campagne (la Commission propose un ajustement de 2 %). Pour ces pays à devise forte, cette hausse est d'autant plus nécessaire qu'ils n'ont pas la possibilité, comme la France, l'Italie... et le Royaume-Uni, de jouer sur la dévaluation de leur « monnaie verte » pour relever leurs prix agricoles intérieurs et donner ainsi satisfaction à leurs exploitants.

Le compromis imaginé convient à peu près à tout le monde :

● La « livre verte » est dévaluée de 5 % au 1er février en ce qui concerne la viande porcine et la viande bovine. Pour ces deux produits, une nouvelle dévaluation de 2,5 % et, pour les produits laitiers, une dévaluation de 7,5 %, interviendront en même temps que la prochaine fixation des prix de campagne européens, ce qui constitue une garantie pour les Allemands, les Néerlandais et les Belges que les Anglais ne feront pas alors trop d'obstruction.

● Pour les autres produits, la dévaluation de 7,5 % prendra effet au début de la campagne.

Alors qu'il s'agit d'une opération d'ajustement de changes parfaitement conforme à la logique communautaire et qui, de ce fait, intervient d'habitude quasi-automatiquement, ce compromis révèle la très grande méfiance qu'inspire à plusieurs Etats membres leur partenaire britannique.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

● *Le docteur Adolf W. Jann*, président du conseil d'administration du groupe chimique suisse Hoffmann-Laroche, abandonnera ses fonctions lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. M. Fritz Gerber, avocat et actuellement président et délégué du conseil d'administration de la compagnie d'assurances Zurich, devrait lui succéder à ce poste. Sa candidature sera proposée après son entrée au conseil de la firme.

● *M. Jean Vigneras*, président des grands magasins Au Printemps, envisagerait d'abandonner la présidence du groupe qu'il assume depuis 1972 après en avoir été gérant de 1959 à 1972. Il serait remplacé par M. Bertrand Maus, vice-président-directeur général depuis l'entrée du groupe suisse familial dans le capital du Printemps, en mars 1972, au Printemps en mars 1977. M. Jean-Jacques Delort, entré comme directeur général adjoint, en deviendrait directeur général. Le conseil d'administration de la société, qui se réunit ce mercredi 1er février, devrait se prononcer sur ces projets de réorganisation.

M. Jean Vigneras serait ultérieurement appelé à la vice-présidence de la Fédération des entreprises à commerces multiples.

● *France-Expertise et Guerard Vallas* viennent de fusionner pour former le cabinet Guerard Delbor Vallas. Le nouveau groupe, dont les activités sont principalement tournées vers les problèmes d'audit (contrôle financier des entreprises), représente un effectif d'environ deux cents personnes. La fusion doit permettre de développer l'implantation du groupe à l'étranger. Déjà, Guerard Vallas avait créé des bureaux à Londres, Genève, Milan, Barcelone, Düsseldorf ainsi qu'à Abidjan et Sao-Paulo. C'est la première fois qu'un groupe français constitue son propre réseau international, s'attaquant ainsi au monopole des Anglo-Saxons.

Les difficultés commerciales entre le Japon et les pays industrialisés

Le bilan de la visite en Europe de M. Ushiba, ministre japonais chargé des relations économiques internationales, semble très mince. A l'issue de ses entretiens, M. Ushiba a lui-même déclaré que les membres de la C.E.E. avaient l'impression d'être « tenus à l'écart » d'une négociation qui concernait seulement le Japon et les Etats-Unis. « Il n'y a pourtant pas actuellement nécessité d'une réunion à l'échelon ministériel avec la C.E.E., comme celle qui avait eu lieu avec le responsable américain, M. Robert Strauss », a commenté M. Ushiba de retour à Tokyo.

Le ministre japonais avait rencontré M. Barre, lundi matin 30 janvier. Les « concessions » japonaises sur les tarifs douaniers représentent pour la France une économie de 20 millions de francs par an, dont on ne sait d'ailleurs pas à qui elle profitera : importateurs, commerçants ou consommateurs.

Cependant, le nombre des chômeurs au Japon a atteint en décembre un million cent dix mille personnes, soit 2,08 % de la population active, en hausse de quatre vingt mille personnes par rapport à novembre et de cent quatre vingt dix mille par rapport à décembre 1976. Jamais depuis la fin de la guerre le nombre des chômeurs n'avait dépassé un million pendant toute une année. En décembre la production industrielle a baissé de 0,3 % après avoir augmenté de 2,3 % en novembre. En un an, la progression est de 2,7 %.

Il faut cesser de faire de Tokyo le bouc émissaire de nos inéfficacités

déclare M. François Missoffe

« *Le danger japonais existe, et il faut le connaître pour le jauger et le combattre efficacement. Mais il est dangereux de l'exagérer et d'attribuer au Japon tous les malheurs de l'humanité et la responsabilité de nos insuffisances* », a déclaré mardi 31 janvier M. François Missoffe, ancien ambassadeur de France au Japon, au cours du colloque organisé par l'Association de presse France-Japon sur le thème : « Europe-Etats-Unis face au géant économique japonais ».

« *L'excédent japonais est certes la cause essentielle du déficit des autres pays industrialisés*, a poursuivi M. Missoffe. *En 1976, l'excédent du Japon sur les Etats-Unis et la Communauté a approché 10 milliards de dollars, ce qui représente la moitié de leur déficit. En 1977, l'excédent japonais a été encore plus considérable. Pour les neuf premiers mois de 1977, le Japon a vendu à la France trois fois plus qu'il ne lui achetait, et notre déficit bilatéral a dépassé 3 milliards de francs. Il est évident que de tels excédents suscitent des réactions protectionnistes et que partout dans le monde industrialisé il est question d'endiguer la marée japonaise. (...)*

» *Outre son ampleur sans précédent, l'excédent japonais présente l'inconvénient de se concentrer sur un petit nombre de produits, ce qui peut mettre en danger des secteurs entiers de l'industrie du pays importateur. Ainsi, au troisième trimestre 1977, les importations françaises en provenance du Japon ont représenté 1,6 milliard de francs, dont un pour cinq produits seulement : radio-télévision, navires, voitures, instruments de mesure, machines électroniques. A la limite, la spécialisation japonaise aboutit à un monopole mondial ou à un quasi-monopole.* »

M. Missoffe a poursuivi : « *Nous ne pouvons vendre au Japon que des produits industriels ou des produits agricoles. Mais il y a peu de chose à faire en ce qui concerne les produits agricoles. Le lobby paysan japonais a toujours réussi à limiter les importations. Quant aux biens industriels, ils ne représentent que 20 % des importations totales du Japon, contre 50 à 60 % dans les pays d'Europe. C'est donc uniquement pour obtenir une part de ces 20 % qu'il faudrait se battre et entrer en concurrence avec le monde entier. Si les importations japonaises de biens industriels étaient au niveau de l'Allemagne ou de la France, il n'y aurait plus d'excédent commercial japonais.* »

M. Missoffe a ajouté : « *Il faut aller plus loin que ces explications un peu courtes et savoir comment les Japonais font pour exporter autant et importer si peu. Comme tout le monde, les Japonais excellent dans leur spécialité, et celle-ci est précisément l'exportation. Le réseau commercial qu'ils ont mis en place depuis la guerre est certainement le plus étendu du monde. L'exportation est confiée à des entreprises spécialisées, les « shosha », qui sont à la fois des entreprises commerciales, financières et industrielles. Leur réseau d'informations est si complet qu'il ne peut se comparer qu'à celui de la C.I.A.* »

« *La raison pour laquelle les Japonais importent si peu de biens manufacturés est d'ordre social et psychologique. Il existe au Japon une sorte de répulsion générale à l'égard des importations. On admet certes que des articles de mode soient importés au Japon, mais il s'agira toujours d'articles de luxe présentés dans les magasins comme tels. De plus, d'une façon générale, le bien de consommation importé sont toujours vendus beaucoup plus chers que dans les autres pays et soutiennent difficilement la concurrence locale. Pour les biens d'équipement la situation est la même.* »

« *Que faire ?* à conclu M. Missoffe. *C'est au stade européen qu'il faut chercher des solutions, soit pour limiter les exportations japonaises, soit pour augmenter les exportations européennes. Chacun des pays d'Europe n'a pas un poids suffisant pour imposer sa volonté à Tokyo. Les récentes décisions prises à Bruxelles en ce qui concerne l'acier montrent ce qui peut être fait. Il faut, en tout cas, cesser de faire du Japon le bouc émissaire de nos inefficacités. Ayons la franchise d'admettre que son succès tient essentiellement aux efforts et à l'organisation de la nation japonaise.* »

M. Yamashita, ministre-conseiller à l'ambassade du Japon en France, a fait remarquer quant à lui que la part des exportations du Japon dans son produit national brut (11 %) était bien inférieure à ce qu'elle était pour l'Allemagne (24 %) ou même pour la France (16 %). « *On veut nous faire supporter des responsabilités qui ne sont pas toujours les nôtres* », a-t-il ajouté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ U.S.	4,7420	4,7470	+ 60	+ 80	+ 150	+ 180	+ 540	+ 600
$ can. ...	4,2790	4,2870	+ 50	+ 90	+ 120	+ 160	+ 500	+ 560
Yen (100)	1,9610	1,9670	+ 90	+ 120	+ 190	+ 230	+ 620	+ 670
D M.	2,2470	2,2520	+ 90	+ 130	+ 210	+ 250	+ 750	+ 800
Florin ...	2,6950	2,1000	+ 60	+ 80	+ 140	+ 165	+ 530	+ 580
F B.	14,4850	14,5150	+ 180	+ 230	+ 360	+ 470	+1230	+1550
F S.	2,3920	2,3980	+ 150	+ 180	+ 320	+ 350	+1000	+1070
L (1 000)	5,4700	5,4800	— 300	— 200	— 650	— 400	—1750	—1500
£	9,2420	9,2560	+ 130	+ 150	+ 320	+ 390	+1140	+1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	3	3 1/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ U.S. ...	19 3/4	20 1/4	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin	5	5 1/2	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
F B.	8	9	7 1/2	8 1/4	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4
F S.	0	1/4	1/4	1/2	1/2	3/4	1 1/4	1 1/2
L (1 000)	12	17	13	15	14	16	15	17
£	6 3/4	7 1/4	6 1/2	7	6 1/2	7	7	7 1/2
Fr. franç.	11	11 1/2	11 1/4	12	12 3/4	13 1/2	13	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

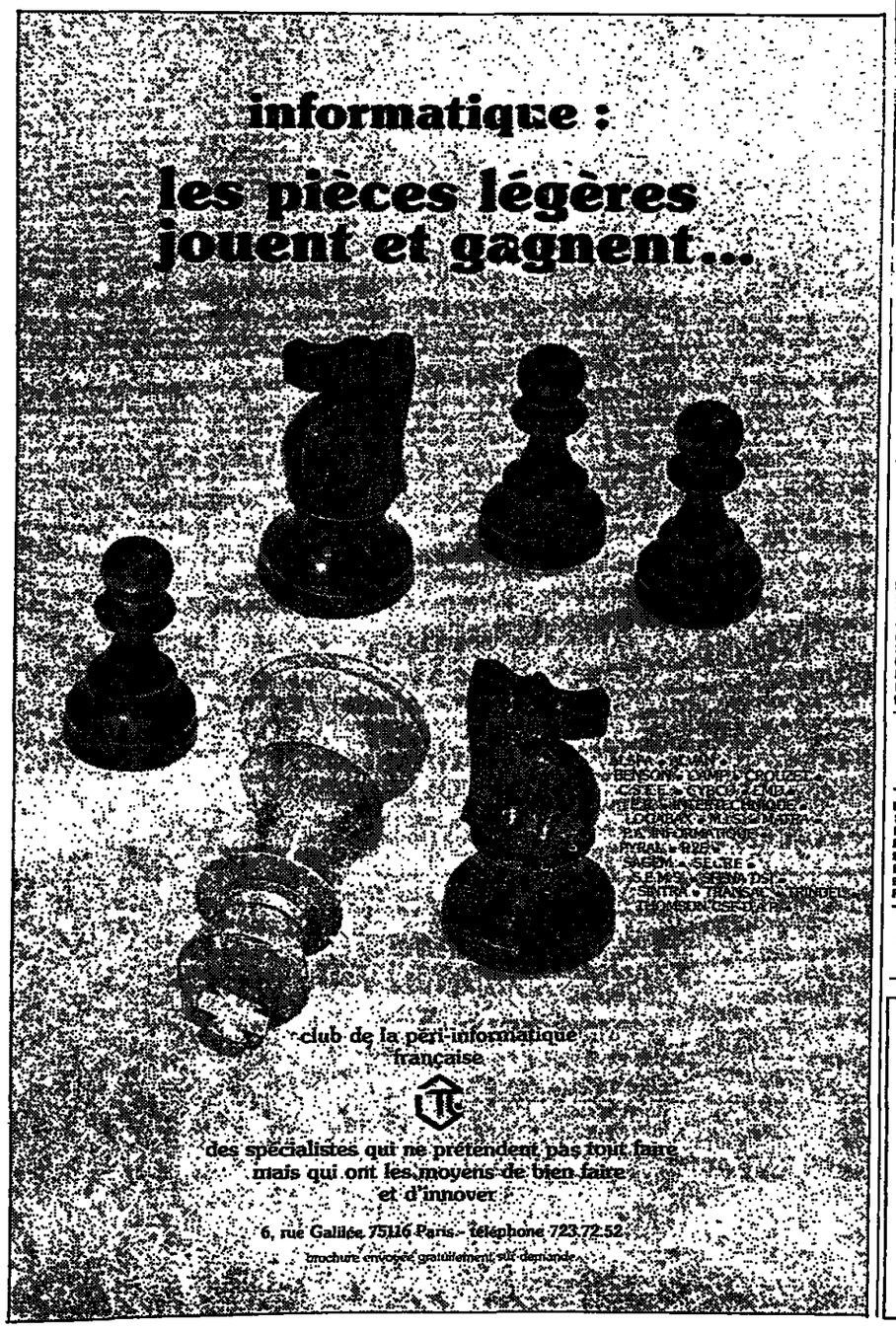

(PUBLICITE)

APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres doit être lancé pour la construction d'une gare terminus de ferry voyageurs et roro à Pembroke Dock, Milford Haven, Pays de Galles, pour le compte de Milford Haven Conservancy Board.

Ce projet doit être terminé le 31 mars 1979 et comprendra 6 ducs d'albe, un ponton en béton pour véhicules avec pont d'accès et travée de liaison et pont voyageurs avec structure flottante en T.

Les documents de soumission seront disponibles dans les bureaux des ingénieurs-conseils, Posford, Pavry & Partners, Rightwell House, Bretton Centre, Peterborough, Angleterre, à partir du 19 janvier 1978, compris sur versement de £ 100. Les soumissions seront rendues le 27 février 1978.

Les entreprises désireuses de venir chercher les documents doivent en faire la demande avec 3 jours de préavis aux ingénieurs-conseils, n° de télex 32651 ou n° de téléphone 0733 262468, à l'attention de Mr. Marks et soumettre en même temps des attestations/preuves de travaux semblables dont elles se sont chargées avec succès, plus copie de leur plus récent bilan et compte pertes et profits.

Les conditions de soumission stipulent que n'importe quelle soumission ou la soumission le meilleur marché peuvent ne pas être acceptées.

● *La première bénéficiaire du prix Découverte du Japon*, créé par l'Association de presse France-Japon (116, quai Louis-Blériot, 75781 Paris, Cédex 16), Mlle Fabienne Esmiol, a rédigé, à la suite du voyage qu'elle a effectué, en juillet 1977, un mémoire sur « les produits français dans les grands magasins japonais ». Après avoir noté l'excellente réputation des produits français, qui sont, au Japon, synonymes d'élégance, et dont les ventes ne cessent de croître, comme en témoignent les chiffres abondamment cités dans ce mémoire, Mlle Esmiol insiste sur le rôle joué à Paris par les bureaux d'achat des grands magasins japonais et sur la nécessité pour les exportateurs français, de mieux comprendre le Japon, ses usages et ses besoins, par une politique de présence.

ERRATUM

● Dans l'article sur la situation économique de la Tchécoslovaquie publié dans *le Monde* du 1er février, nous aurions dû imprimer 1 couronne = 0,87 franc et non 8,7 francs comme il a été indiqué par erreur.

هكذا من الأصل

SOCIAL

s commerciales entre l
es pays industrialisés

cesser de faire de l'
tissaire de nos ind
ore M. François Missoffe

INITIATIVE DE LA C.G.T., DE LA C.F.D.T. ET DE F.O.

ersonnel de l'A.N.P.E. est appelé à faire grève

; syndicats C.G.T., C.F.D.T. .O. (1) de l'Agence nationale l'emploi (A.N.P.E.) ont appelé uit mille deux cent soixante ts à une grève de quarante-heures, ce mercredi 1er février eudi 2 février, pour appuyer es revendications et pro- r contre le « *démantèlement ervice public* ». Une manifes- n est prévue, jeudi, devant le de l'A.N.P.E. à Issy-les- lineaux (Hauts-de-Seine).

itre des revendications déjà nnes ou « classiques » (amé- tion des conditions de travail, nentation des effectifs, ga- *le de l'emploi, obtention d'un* t équivalent à celui des fonc- aires titulaires de l'Etat), *éléments sont à l'origine de* mouvement : l'« affaire » de noble et une proposition de *résentée par M. Claude Labbé*, ident du groupe R.P.R. à semblée nationale, qui vise à *uppression de l'A.N.P.E.*

n janvier, des incidents ont eu à l'agence locale de Gre- e — *où le travail a* repris nalement depuis. Exerçant métier dans de mauvaises *litions, en raison des travaux* tués au rez-de-chaussée, une ne d'employés avaient pris e dans des bureaux situés au premier étage. Considérant qu'à ce premier étage la sécurité des demandeurs d'emploi n'était pas assurée, la direction avait alors invoqué la loi sur le « service non fait » et décidé de suspendre le traitement de ces agents. Une partie du personnel avait ensuite interrompu une réunion entre divers cadres et la police avait été appelée par la direction pour expulser les cinq employés qui se trouvaient encore dans les bureaux du premier étage.

La proposition de loi présentée par le R.P.R. demande l'abrogation de l'ordonnance du 13 juillet 1967 créant l'A.N.P.E. et l'institution des bourses régionales de l'emploi. Bien que l'Assemblée nationale ne soit pas actuellement en session et que cette proposition de loi paraisse pour le moins étonnante, ce texte a soulevé une grande émotion parmi le personnel de l'A.N.P.E., qui craint de se retrouver dans la même situation que les agents de l'ex-O.R.T.F.

(1) Aux dernières élections (*février 1977*) aux commissions paritaires nationales de l'A.N.P.E., la C.F.D.T. et F.O. ont obtenu six sièges chacune, la C.G.C. quatre, la C.G.T. trois et les autonomes un.

M. Christian Beullac : pas « nouveau Grenelle » sur les *ires en cas de victoire* de la orité, a déclaré le ministre du ail, mardi 31 janvier, à Radio- le-Carlo. *Pour éviter l'infla-*, il est nécessaire de « *contir à garder une certaine ipline* », a indiqué M. Beullac a envisagé, en revanche, entualité de négociations sur conditions, la sécurité et le ps de travail.

● *Recul de la C.G.T. au Crédit Nord.* — Aux élections de égués au conseil de discipline *Crédit du Nord*, la C.F.D.T. est ivée en tête devant la C.G.T., i a perdu 3,6 points ; la C.F.T.C. reculé de son côté de 2 points. C.F.D.T. (+ 1,4 %) et F.O. - 1,2 %) ont profité de ces eculs, la progression la plus forte ant celle du S.N.B.-C.G.C., qui ne 2,9 points par rapport à 75.

Inscrits : 11 237 ; suffrages exprimés : 8 803. Ont obtenu : F.D.T., 35 % au lieu de 33,6 % 1975 ; C.G.T., 24,7 % au lieu 28,3 % ; *F.O., 19,6 % au lieu* de 18,4 % ; C.F.T.C., 10,7 % au lieu de 12,7 % ; S.N.B.-C.G.C., *9,9 % au lieu de 7 %.*

● *La C.G.T.* a dénoncé le 31 janvier au cours d'une conférence de presse « *de nouvelles atteintes aux libertés syndicales* » en Seine-Saint-Denis. M. Marcel Caille, secrétaire confédéral, et les dirigeants départementaux de la C.G.T. ont mis en cause l'Association ouvrière professionnelle (A.O.P.), organisation dépendant du R.P.R. *et animée par M.* Philippe Dechartre. Ils reprochent à cette association d'être intervenue *notamment à l'aéroport de Roissy* pour créer des difficultés au syndicat C.G.T. qui s'est vu couper le téléphone de son local syndical sous prétexte de retards de paiement.

● *Le train Paris-Le Havre* a été bloqué pendant quinze minutes, mardi matin 31 janvier, en gare de Gaillon (Eure) par environ sept cents ouvriers menacés de licenciement à la société Carel-Fouché, une usine de la région spécialisée dans la construction *de wagons.*

Conditions de travail

M. CHARLES FITERMAN (P.C.) PROPOSE LA SEMAINE DE TRENTE-TROIS HEURES POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPES

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a détaillé, mardi 31 janvier, les mesures proposées par son parti, dans le programme commun actualisé, en vue d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises.

● *Temps de travail :* réduction immédiate de la durée hebdomadaire du travail à quarante heures en cinq jours, sans diminution de salaire, dans la perspective d'un abaissement progressif à trente-cinq heures en premier lieu pour les travaux pénibles, répétitifs ou dangereux.

Les heures supplémentaires effectuées exceptionnellement devront obligatoirement être récupérées en repos compensateur. Allongement des congés payés à cinq semaines minimum. Limitation du travail posté en continu ou semi-continu aux seuls cas où existent des impératifs de caractère technique ou de services publics.

Introduction pour le travail en continu d'une cinquième équipe permettant d'abaisser l'horaire moyen hebdomadaire à trente-trois heures et demie et d'organiser les roulements, afin d'accorder le plus grand nombre possible de repos du dimanche.

● *Droits et pouvoirs des travailleurs et de leurs représentants :* M. Fiterman a insisté sur la possibilité pour les salariés, dans le contexte d'une coopération nouvelle avec les ouvriers, les ingénieurs, la maîtrise et les cadres, d'intervenir en de nombreuses occasions pour « *transformer à la fois le contenu du travail et les relations entre les différentes catégories* ». Dans ce domaine, les entreprises nationalisées seront appelées à jouer un rôle pilote, notamment avec la création de conseils d'ateliers.

● *Sécurité du travail :* sont envisagées la création de comités d'hygiène et de sécurité dans toutes les entreprises de plus de cinquante salariés, du secteur privé comme du secteur public et nationalisé, et l'extension de leurs prérogatives, en particulier le droit de faire interrompre le travail quand la sécurité n'est pas assurée.

deux cent mille exemplaires vendus en 1976

Le Monde publie la troisième édition de

L'année économique et sociale

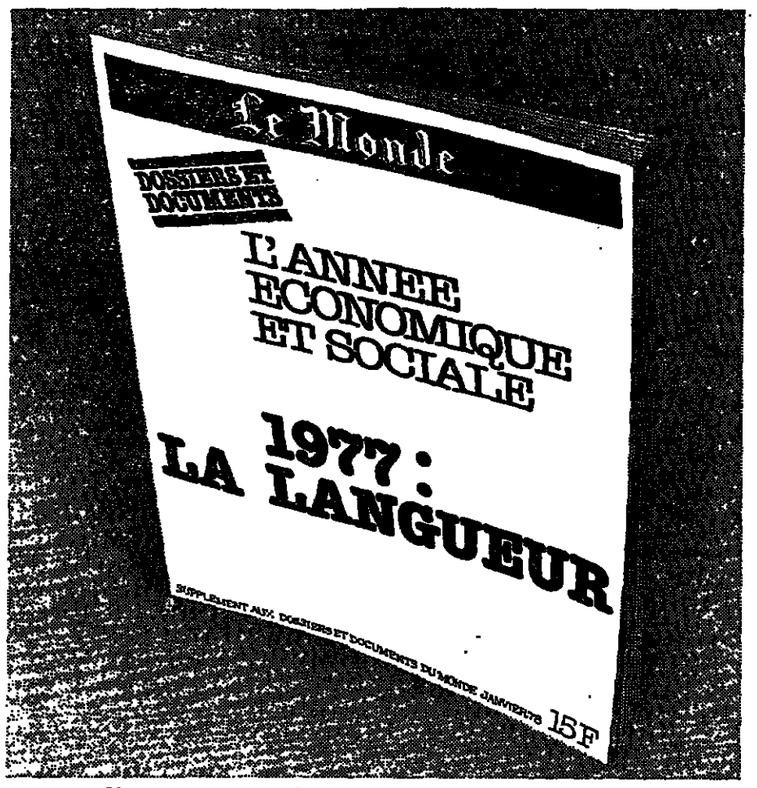

un bilan complet, économique, social, financier et boursier, en France et à l'étranger.

168 pages / 109 pays / en vente partout 15 f

AGRICULTURE

LE CHOIX DE M. DEBATISSE

Le président de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), M. Michel Debatisse, l'a dit et répété : il ne fait pas de politique, il fait de la défense professionnelle. Fort bien ! C'est donc à un nouvel exercice de défense professionnelle que s'est livré le président de la F.N.S.E.A., le 31 janvier, à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, en *assurant que, certes, il ne donnera pas de consigne de vote*, mais qu'il souhaite *« la poursuite d'une politique agricole menée depuis des années, qui a permis un développement de l'exploitation familiale »* ! Evidemment, puisque, des grandes orientations aux mesures de détail, les moindres décisions, depuis vingt ans, ont été prises après de longues négociations entre l'administration et les dirigeants professionnels. Il ne pourrait venir à l'idée de personne *qu'une telle déclaration puisse* être interprétée comme un soutien aux orientations fixées par M. Valéry Giscard d'Estaing dans son discours de Vassy, le 16 décembre dernier, ni comme un désaveu des propositions de politique agricole de la gauche.

Mais, trêve d'ironie ! M. Debatisse ne dissimule qu'à grand peine son choix politique, déjà ancien, et maintenant son engagement. En effet, il a réaffirmé au sortir de l'Elysée qu'il a demandé au gouvernement français de ne pas s'engager dans les discussions sur les prix agricoles européens pour la prochaine campagne avant que les résultats des élections législatives ne soient connus. *« Si nous connaissons la politique de M. Barre et sa règle du jeu*, dit-il, *une majorité différente — qui aurait une politique salariale différente — nous amènerait nécessairement à demander que la hausse des prix agricoles soit en rapport avec les augmentations salariales. »*

M. Debatisse feint d'ignorer les propositions de la gauche en matière d'organisation des marchés et de revenus agricoles, qui sont bien réelles, même si les partenaires du programme commun ne sont plus à l'unisson. Et, précisément, le récent programme de gouvernement du parti socialiste fait une part plus large aux propositions agricoles.

Il y a aussi une menace dans ces propos, car, en envisageant de demander des prix agricoles plus forts à gauche, d'une part, il laisse entendre aux agriculteurs qu'ils perdraient leur fameuse « parité » avec les autres catégories sociales si la majorité actuelle perdait le pouvoir ; d'autre part, il fait craindre aux consommateurs les plus nécessiteux une flambée des prix alimentaires pour peu que le SMIC passe à 2 400 F.

Pourquoi, d'ailleurs, vouloir établir un parallèle entre la progression des salaires et des prix agricoles, alors que le revenu paysan est fonction tout à la fois des quantités produites, des prix perçus et des charges d'exploitation ?

Reste à apprécier quelles conséquences auront les prises de position du président de la F. N. S. E. A. Au plan syndical, M. Debatisse, qui a rencontré une vive opposition avec la mise en place de la taxe de coresponsabilité sur le lait, aura vraisemblablement quelques difficultés lors du congrès électif de la F.N.S.E.A. à Versailles les 22 et 23 février prochains. D'autant que les fermiers et métayers sont, eux aussi, en désaccord avec l'état-major de la centrale paysanne. Au plan politique, se marquant à droite avant les élections, M. Debatisse risque de rendre très difficile le dialogue entre la principale centrale agricole et un éventuel gouvernement de gauche. Est-ce le but recherché ? — A. G.

Réservation : 225.99.06+

IRAN AIR

Orly Sud

PARIS NEW-YORK.

BOEING 747 SP : Lundi - Vendredi 12 h 30

(PUBLICITE)

Directeurs Financiers, Trésoriers d'Entreprise

POUR VOS COLLABORATEURS

Comptables et Secrétaires Comptables

Le DEPARTEMENT HAUTE FINANCE de l'INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION

vous propose un séminaire de 3 jours : 7, 8 et 9 mars 1978

AMPUTEZ VOS FRAIS FINANCIERS

pour apprendre à

DETECTER LES ANOMALIES BANCAIRES
UTILISER DES TECHNIQUES REALISTES

de gestion de votre trésorerie

Renseignements :

I.F.G - Département CHFI

37, quai de Grenelle, 75738 PARIS CEDEX 15
Téléphone : 578-61-62 - Postes 473, 475

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries des Peaux et Cuirs

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries des Peaux et Cuirs, « SONIPEC », lance un appel d'offres international en vue de la réalisation de produits en main d'une unité de fabrication d'accessoires métalliques pour la chaussure et la maroquinerie à M'CHEDALLAH (W. de BOUIRA).

Les sociétés intéressées pourront retirer le cahier des charges à la SONIPEC - DIRECTION DES ETUDES - 100, rue de Tripoli, HUSSEIN DEY - ALGER, à partir de l'insertion de cet avis contre paiement de la somme de 200 DA.

Les offres devront parvenir par voie postale à la SONIPEC sous double pli cacheté avec mention « Ne pas ouvrir » - Soumission A.O. n° D.E/78/1, et ce au plus tard le 30 AVRIL 1978, le cachet de la poste faisant foi.

ÉNERGIE

Faute d'une aide de l'État Elf-Aquitaine ne pourra accomplir les missions qui lui sont imparties

déclare M. Chalandon

M. Albin Chalandon, président de l'Erap et de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.), a affirmé le 31 janvier que l'entreprise qu'il dirige ne pourra poursuivre ses efforts d'exploration-production (1,8 milliard de francs en 1977 et plus de 2,1 milliards prévus pour 1978) et tenir la place qui lui est impartie dans le secteur raffinage-distribution sans aide de l'Etat. *« Le groupe, certes, gagne de l'argent, mais pas assez pour s'acquitter convenablement de ses deux missions. Une aide de l'Etat s'avère donc indispensable et justifiée puisque l'entreprise doit supporter les incidences d'une conjoncture dont elle n'est pas responsable. » « S'il devait en être autrement*, a précisé M. Chalandon, *Elf-Aquitaine devrait choisir entre l'accomplissement de ses deux tâches pour ne pas être contrainte de sacrifier l'une et l'autre. »* Le président de l'entreprise nationale a laissé entendre que la forme la mieux appropriée pour une telle aide serait une dotation en capital de l'Erap. *« Nous sommes sous-capitalisés*, a-t-il dit. *L'insuffisance de nos fonds propres nous oblige à un endettement excessif et nous impose des frais financiers qui représentent pratiquement notre perte au raffinage de 1977. »* (Le taux d'endettement du groupe a atteint 50 % cette année et la perte au raffinage 1 milliard de francs.) Cette éventualité n'est d'ailleurs pas exclue par les pouvoirs publics puisque M. Monory l'a envisagée récemment dans une lettre à M. Barre.

Pour régler les rapports du groupe pétrolier et de l'Etat, M. Chalandon a donc demandé l'établissement d'un contrat de programme identique à ceux qui viennent d'être signés par Air France et les Charbonnages de France. *« Cela permettrait à notre compagnie de s'engager sur les objectifs à atteindre et au gouvernement de nous donner les moyens d'atteindre ces objectifs. »*

L'U.C.S.I.P. proteste contre la baisse des prix de reprise en raffinerie

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (UCSIP) proteste contre le *« prélèvement moyen de 9 F par tonne »* qui vient d'être décidé par les pouvoirs publics. On sait que ces derniers, tout en augmentant le prix à la pompe par le biais d'une majoration des taxes, ont diminué dans le même temps le prix de reprise en raffinerie pour tenir compte de la baisse du dollar.

Pour l'UCSIP, *« ces mesures lèsent donc les sociétés de raffinage et de distribution dans leurs droits les plus élémentaires, alors que leur situation critique est parfaitement connue des pouvoirs publics. Elles portent en elles des risques de conséquences graves sur le plan du niveau d'activité dans un secteur important de l'économie, comme sur le plan des approvisionnements pétroliers du pays. »*

De son côté, l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) *« dénonce avec vigueur la politique inflationniste des pouvoirs publics en matière de produits pétroliers »*. Elle tient à rappeler qu'une telle augmentation des prix des carburants *« grève le prix de revient des activités d'une profession hautement utilisatrice de main-d'œuvre et pour laquelle le carburant n'est pas un bien de consommation mais un outil de production »*.

LA DÉCOMPOSITION DU PRIX D'UN LITRE DE SUPER (région parisienne) EN CENTIMES

	Avant le 1er février	Depuis le 1er février
Prix de reprise en raffinerie	72,86	70,79
Taxe intérieure	105,11	109,36
Redevances (I.F.P.-F.S.H.)	0,99	1,34
Frais de mise en place	4,24	4,24
Rémunération du stock de réserve	0,72	0,72
Marges de distribution (compagnies, détaillants)	18,19	19,19
T. V. A.	35,47	36,14
Prix à la pompe arrondi au centime supérieur	237	242

Le total des taxes prélevées sur 1 litre de super s'élève à 146,84 centimes, soit 60,70 % du prix de vente au consommateur.

Cinq des treize membres de l'OPEP tentent d'ajuster les prix de leurs « bruts » lourds

Les cinq pays qui se réunirent en 1960 pour créer l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran, le Koweit et le Venezuela se retrouvent ce mercredi 1er février à Genève. Mais il n'est pas question de décision spectaculaire. Les ministres du pétrole de ces pays devraient simplement s'efforcer d'ajouter les prix de leurs «bruts» lourds.

Le communiqué final de la conférence de l'OPEP tenue à Stockholm en juillet dernier précisait déjà : *« Après avoir étudié la question des valeurs relatives des bruts de l'OPEP, il été décidé qu'un sous-comité ministériel se réunirait pour en discuter plus avant et pour adopter une solution. »*

Mais cette réunion n'a pas eu lieu. Aussi, lors de la conférence de Caracas, à la fin du mois de décembre, les ministres de l'OPEP ont réitéré leurs vœux de voir un *« comité ministériel ad hoc »* se retrouver lors du premier trimestre de 1978 pour régler cette question de valeur relative des différents pétroles (les *« différentiels »*) en fonction de leur qualité et de la distance qui les sépare des grands centres de consommation.

Depuis plusieurs mois en effet, les distorsions de concurrence sont loin d'être négligeables sur les bruts lourds du golfe Persique (le Venezuela participe à cette réunion, car sa production est composée à 85 % de brut lourd, mais sa proximité du marché américain lui évite les difficultés que connaissent les quatre pays du Golfe).

Le cheikh Yamani n'avait pas *caché* à *Stockholm* sa *volonté de* faire baisser les prix du brut lourd (1). Les réserves mondiales de pétrole léger, expliquait-il, sont infiniment moindres que celles des bruts moyen et lourd. Or les prix actuels entraînent une forte demande des premiers et une désaffection vis-à-vis des autres. Il faut donc, concluait le ministre saoudien, donner une prime aux acheteurs de pétrole lourd pour leur permettre d'adapter leur outil de raffinage. C'est la raison pour laquelle l'Arabie Saoudite — tout en s'alignant sur les prix de la majorité de l'OPEP le *1er juillet 1977* — avait maintenu par le jeu des différentiels un écart de 25 cents entre son pétrole lourd et celui du Koweit.

Depuis lors, la faiblesse de la demande a amené la plupart des pays de l'OPEP — y compris les producteurs de pétrole léger comme l'Algérie, le Nigéria et la Libye — à offrir des rabais et à allonger les délais de paiement. Le Koweit, par exemple, a été obligé, sous la pression des compagnies pétrolières, d'accorder un rabais de 10 cents par baril, et on lui prêtait l'intention d'accroître *cette remise* de 5 cents. *« Aucune décision unilatérale ne sera prise à ce sujet avant la rencontre de Genève »*, a précisé cependant le 25 janvier un responsable du ministère koweïtien du pétrole.

Les cinq ministres qui se réunissent le 1er et le 2 février tentent de remettre un peu d'ordre dans ces valeurs relatives, qui sont actuellement un prétexte à chacun pour tenter de maintenir, voire d'accroître, sa part de marché. — B. D.

(1) La production actuelle de l'Arabie Saoudite est composée pour 80 % de pétrole léger, mais les « bruts » lourds représentent 50 % de ses réserves.

TRANSPORTS

● *Tarifs ferroviaires de marchandises : + 6 %.* — Le ministère de l'économie et des finances a autorisé la S.N.C.F. à augmenter de 6 % en moyenne ses tarifs de marchandises à compter du mercredi 1er février. La dernière majoration remonte au 1er avril 1977 ; elle avait été de 6,5 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT 1978
CHARBONNAGES DE FRANCE
11 %
obligations de 1000 francs
garanties par l'Etat

émises au pair et remboursables au pair

amortissement en dix series égales à raison d'une serie a la fin des 1, 3, 5, 7, 9 et 11 annees, et de deux series à la fin des 13 et 15 annees

faculté de remboursement anticipé au seul gré des porteurs à la fin de la 12e année

date de jouissance : 14 janvier 1978

taux de rendement actuariel brut :
11,09 %

B/2 PEM 228

LUCHAIRE S.A.

L'O.P.E. proposée aux actionnaires de Permali et Luchaire, jouissance du 1er janvier 1978, contre 3 Permali, jouissance courante, avis n° 78-96 à la cote officielle du 25 janvier) s'inscrit dans le cadre de la politique de Luchaire, qui depuis plusieurs années s'emploie à développer sa division « caoutchouc et plastique », notamment par des prises de participation dans des sociétés de même secteur économique.

Luchaire et Permali présentent de nombreux points de complémentarité tant sur le plan industriel que sur le plan commercial, et leur rapprochement devrait permettre au groupe, avec des moyens de production accrus et des techniques de fabrication plus variées, d'offrir une gamme de produits plus importante à une clientèle étendue à de nouveaux secteurs professionnels.

La note d'information mise à la disposition du public a reçu de la commission des opérations de Bourse le visa n° 78-09 en date du 25 janvier 1978.

SEB S.A.

Les ventes consolidées — provisoire — du groupe SEB (C. SEB, TEFAL et VOGALU) se élevées à 1 374 millions, soit progression de +8,8 % par r à l'exercice précédent, rés d'une progression de +5,8 France et de +17,5 % à l' tation.

L'exportation représente ain des ventes totales, contre 25 1976 et 23 % pour l'exercice

A ces chiffres il convient d'a les ventes de S.F.M.O., do groupe a repris le contrôle sur cice, soit 19,9 millions, portant le total des ventes de l'exerci à 1 393 millions contre 1 283 m pour l'exercice 1976, soit +10

Rappelons que le chiffre d'a du dernier exercice de la Jamet, clos le 31 août 1977, élevé à 98,9 millions, contre 90, lions, soit +9,4 %.

BANQUE GÉNÉRALE DU COMME

36, rue Marbeuf 75008 PARIS

Dans sa séance du 27 janvier 1978, le *conseil d'administration*, la présidence de M. Maurice de Botton, a approuvé les comptes de l'ex 1977, qui font apparaître les variations suivantes sur les principaux du bilan :

— Le total du bilan est passé de 363 329 000 F en 1976 à 682 130 en 1977.

— Les dépôts confiés par la clientèle se sont élevés à 420 568 en 1977 contre 173 240 000 F en 1976.

— Le total des crédits consentis en 1977 (incluant le hors bilan) à 290 384 000 F — contre 179 660 000 F — en 1976.

— Le bénéfice, avant impôt sur les sociétés, s'est élevé en 1 5 052 986 F contre 3 131 527 en 1976.

La prochaine assemblée des actionnaires statuera, entre autres l'affectation du bénéfice net et du report à nouveau, soit pour un mo dépassant 6 000 000 F.

La Banque générale du commerce inaugurera l'ouverture de sa pre agence parisienne au 53, rue de Turbigo (3e), le 16 février prochain.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

Le conseil, réuni le 25 janvier 1978 sous la présidence de M. Louis Decoster, Président-Directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui *sera convoquée* pour le 30 mars, la mise en distribution d'un dividende net de 7,80 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,85 F, contre respectivement 7,30 F et 1,63 F au titre de l'exercice 1976, soit un dividende global de 9,65 F comparé à 8,93 F.

Au 31 décembre 1977, le capital *s'élevait à 177 380 400 F contre* 167 574 900 F au 31 décembre 1976. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'élevait respectivement à 147,23 F et 154,13 F.

FONCINA

Les loyers acquis au cours du trième trimestre 1977 se sont é à 6 364 249 F (contre 6 054 118 F le quatrième trimestre de 1976, qui porte à 25 190 260 F le total loyers encaissés durant l'année (contre 24 088 200 F pour l'a 1976).

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé *réalisé de l'exercice 1977 s'élè* 3 671 millions de francs taxes c prises, contre 3 285 millions de l'e en 1976, soit une progression 11,4 %.

UNE DÉCENTRALISATION ACHEVÉE

Le 1er juillet 1974, la Banque *nationale de Paris installait* à Lille sa première direction de réseau décentralisée.

Le 1er février 1978 à Bordeaux, et le 15 à Nancy, sera achevée cette vaste et originale opération de décentralisation.

Afin de leur donner la plus grande compétence et la meilleure efficacité pour accueillir et traiter les opérations confiées par la clientèle, la Banque nationale de Paris a doté tous ses sièges, dans leur cadre régional, des plus larges délégations.

Désormais, tous les guichets de la plus importante banque française relèvent de l'autorité de directions installées à proximité de grandes métropoles régionales bien situées pour mieux comprendre les particularismes régionaux et résoudre les problèmes locaux spécifiques.

A Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Nancy, la Banque nationale de Paris a mis en place des échelons décentralisés de sa direction générale, qui garantissent à sa clientèle une même qualité de service, mieux adaptés au contexte de leur région.

En installant les lieux où les décisions sont prises au plus près des endroits où elles sont appliquées, la Banque nationale de Paris s'est dotée d'une organisation qu'elle espère plus efficace pour sa clientèle, plus épanouissante pour ses agents. Elle souhaite aussi de cette manière apporter une contribution non négligeable au développement harmonieux de toutes les régions du territoire national.

هكذا من الأصل

مكبرة من الاصل

INCIERS DES SOC
MPRUNT 1978
ARBONNAGE
DE FRANCE
11%
garanties par l'Etat
11,09%
S.A.
SEB

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 JANVIER

Rechute dans un marché toujours creux

En l'absence d'une demande suffisante, les valeurs françaises ont reperdu mardi à la Bourse de Paris, la totalité du terrain péniblement acquis la veille. A l'issue d'une nouvelle séance particulièrement morne, l'indicateur instantané affichait une baisse moyenne de 0,8 %.

Un seul compartiment, les établissements de crédit, est parvenu à tirer son épingle du jeu. En revanche, les baisses l'ont largement emporté aux métallurgiques, pétroles, alimentaires et électriques où les cotations de Mecf (— 8,5 %) ont dû être retardées devant l'insuffisance des achats. Simultanément il est vrai, celles du D.B.A. (+ 7 %) se déroulaient également avec retard, mais pour la raison inverse.

La réaction de la clientèle de province au discours du « bon choix » ne s'est donc pas produite comme on l'attendait. Aujourd'hui, les professionnels, dont la grande majorité ont apprécié le discours présidentiel, parient avec un certain espoir la publication du prochain sondage qui tiendra compte de l'intervention de M. Giscard d'Estaing. En attendant, la prudence demeure la règle. Ce qui explique la maigreur persistante des affaires...

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont poursuivi leur mouvement d'effritement. A l'inverse, bénéficiant de la reprise enregistrée à Wall Street, les américaines se sont redressées sur un large front.

Sur le marché de l'or, toujours aussi calme, le lingot s'est adjugé 235 F à 28 295 F. Quant au napoléon il s'est inscrit pour la troisième séance consécutive à 290 F. Le volume global des transactions est resté faible à 5,5 millions de francs contre 4,72 millions de francs.

LONDRES

Les inquiétudes d'ordre social et la baisse de Wall Street déprime le marché et le fléchissement des *cours se poursuit mercredi, notamment* aux industrielles et aux pétroles, dans un marché très calme *cependant*. Léger redressement des mines d'or et, par endroits, des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) 176 60 contre 175 75

VALEURS	CLOTURE 31/1	COURS 1/2
Beecham	638	630
British Petroleum	798	780
Courtaulds	121	128
De Beers	235	246
Imperial Chemical	342	340
Rio Tinto Zinc Corp.	178	177
Shell	494	490
Vickers	187	195
War Loan 3 1/2 %	35	38 1/8
*West Driefontein	28 1/4	28 3 4
*Western Holdings	22 7/8	22 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le *dollar investissement*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 jan.	31 jan.
Valeurs françaises ..	94,5	93,9
Valeurs étrangères ..	99,1	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	56,8	56,5

NOUVELLES DES SOCIETES

OPTIMA - UNIVALOR. — Fusion de ces deux SICAV du groupe Crédit du Nord par voie d'absorption de la seconde par la première. Les parités d'échange seront calculées sur la base des valeurs liquidatives des deux sociétés telles qu'elles ressortiront des cours de Bourse du 28 février.

BAIL -INVESTISSEMENT. — Les résultats de l'exercice 1977 devraient permettre la distribution d'un dividende de 23 F contre 19 F.

SOCIETE D'EPARGNE MOBILIERE. — Le dividende global pour 1977 a été fixé à 9,85 F contre 8,95 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE. — Le placement des bons à intérêt progressif et dont le rendement actuariel brut atteint 9,75 % a commencé le 1er février. Remboursables au gré des porteurs suivant un barème progressif dès le quatrième mois, ces bons peuvent également faire l'objet, à la souscription, d'un versement anticipé égal à deux ans d'intérêts.

MATRA. — Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société mère en 1977 s'est élevé à 1 793,7 millions de francs contre 1 471,5 millions en 1976.

NEW-YORK

Rechute

Le mouvement de redressement qui s'était bien amorcé en début de semaine a subi un coup d'arrêt mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui, en début de séance, paraissait vouloir continuer sur sa lancée de la veille (+ 8,32), a finalement cédé 2,52 points pour s'établir à 769,92.

Le rythme des échanges s'est accéléré, 19,87 millions de titres ayant été négociés contre 17,40 millions lundi. Sur 1 839 valeurs traitées, 686 ont progressé, 665 se sont repliées et 489 sont restées inchangées.

Les mauvais résultats publiés par U. S. Steel ont été, selon les professionnels, directement à l'origine de cette rechute. Le géant sidérurgique, dont le bénéfice net est revenu de *410,3 millions de dollars en 1976* à 137,9 millions l'an dernier, a d'abord entraîné à la baisse la totalité du compartiment de métallurgiques, puis l'ensemble de la cote.

L'effet de cette nouvelle a totalement annihilé l'influence favorable produite en début de séance par la progression de 0,7 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en décembre.

Indices Dow Jones : transports, 208,56 (— 0,15) ; services publics, 104,77 (— 0,14).

VALEURS	COURS 30/1	COURS 31/1
Alcoa	38 5/8	38 7/8
A.T.T.	57 3/4	57 7/8
Boeing	26 3/8	26 3/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	107	106 3/4
Eastman Kodak	45	45 3/4
Exxon	45	45 3/4
Ford	42	41 3/4
General Electric	45 7/8	45 3/4
General Foods	29 1/2	29 1/2
General Motors	58 5/8	58 3/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	265 7/8	265 1/2
I.T.T.	28 1/8	28 7/8
Kennecott	23	22 1/2
Mobil Oil	60 1/2	59 5/8
Pfizer	28 7/8	27 1/8
Schlumberger	67 5/8	67 3/8
Texaco	25	25 1/4
U.A.I. Inc.	20 7/8	20 7/8
Union Carbide	39 3/8	39 5/8
U.S. Steel	32 3/8	28 1/2
Westinghouse	17 7/8	17 3/4
Xerox	44 7/8	45 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/1	1/2
1 dollar (en yens) ...	241 25	241 50

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 31 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	1 011
5 %	58 80	5 000
5 % 1926-1960		5 000
3 % amort. 45-54	56 10	1 512
3 1/4 % 1963	103 55	2 992
4 1/2-4 3/4 % 53	92 80	1 681
Emp. N. Eq. 5,5%	106 85	1 642
Emp. N. Eq.6%68	105 60	2 022
Emp. N. Eq.6%67	99 70	4 827
Emp. 8,80 % 77	109 90	6 100
E.D.F. 6 % 1950		4 577
— 5 % 1960	103 20	4 795

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2865	2889
E.D.F. parts 1958	608	608
E.D.F. parts 1959	C	606
Cie France 3 %	178	178 50
A.G.F. (Ste Cent.)	360	364
Ass. Gr. Paris-Vie	1393	1395
Concorde	323	323
Epargne France	259	259
Fonc. Victoire	148	144 60
Fonc. V.I.A.R.D.	85	85

	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774		4,5 % 1973	779 80	772 10	773	771 50
2988		C.N.E. 3 %	2049 98	2056	2055	2055
385		Afrique Occ.	303	304 50	299 50	298 50
245		Air liquide	244	241	241	237 10
49		Als. Part ind	47	48	48	47 05
138		Als. Superm.	122 10	122 10	122 10	122 10
51		Alsthom-Atl.	53 90	52 60	53 50	51 55
122		Applica. gaz	118 90	118 20	118 20	115 90
310		Aquitaine	315	314 90	314 99	312 30
54		— certif.	54 90	56 80	56 50	56
91		Arjom. Prisu.	98	98	98	88 20
205		Ass. Entrepr	206	205	205	203
69		Ateliers Foyer	68	67	68	66
145		Bail-Equip.	135	136 80	136 80	135
200		Bail-Investi.	201 50	206	206	203
82		B.C.T.	83	83	83	83 80
62		Bazar H. V.	60 50	60 50	60 50	61
52		Bagno-Say	52 10	52 85	52 10	51 30
505		Bic	490	487	486	482
388		Bouygues	355	351	353 50	351
325		B.S.N.-G.B.	342	345	343	340
315		— (obl.)	320	321 20	321 20	317
1258		Carrefour	1248	1255	1242	1250
250		— (Obl.)	248 50	248 20	248 20	245
820		Casino	850	821	820	811
45		CEM	47 50	47 55	47 55	47 55
147		Cetelem	144 90	146 90	146 90	144
149		Charg. Réun.	136	139 90	139 90	138
12		Chaurs	12 20	11 80	11 80	11 60
92		Chim. Rhôt.	91	86	86	86
81		Clim. Franç	82	82 40	82 40	82 40
118		— (Obl.)	117 80	118 20	118 20	118 20
320		C.I.I. Alcatel	321	324	324	790
138		Club Méditer	322	320	320 90	321 50
149		C.M. Industr	156	157	157	155
105		Codetel	104 90	105	105	103 20
98		Coflmeg	97 50	97 50	97 50	98 50
230		Cofradel	232	231	231	232 50
225		Cie Bancaire	235	236 90	235 50	232 50
255		C.G.E.	263	260	261	254 80
145		— (Obl.)	344 50	344	344	340 60
100		C. Entrepr.	99 60	98 60	98 60	98 60
81		Cpt. Forclum	93 90	93 80	93 80	93 20
105		Créd. Com. F	103 10	104	103 20	102
82		— (Obl.)	179 10	180 50	180 50	180 50
75		Créd. Fonc.	283 90	284 90	284 90	282 50
92		C.F. Immo.	90	88	90	88 30
77		Créd. Indust.	78	78 05	78	78
145		Créd. Nat.	248	248 50	248 60	246 90
58		Crédit Nord	58	58	58	58
58		Crédit.-Loire	54	54 50	54	53 30
35		C.S.F	136	131 20	133 20	134
97		— (Obl.)	192	193	193	193
92		D.B.A.	103	118 50	110 50	110 50
27		Deuxiè.-R.-E.	27 10	27 10	27 10	28 80
37		Dollfus-Mieg	37 50	37 50	37 50	37 50
25		Dumez	450	444	449	436
15		Cie Gle Eaux	409	411	405	406 90

	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183		E.I. Lefebvre	185 50	185	185	185
57		Esso S.A.F.	55 70	56 60	56 60	56 50
151		Eurafrance	149	149	149	148 10
385		Europe nº 1	379 90	378	361	361
370		Feroda	365	350 10	359 90	350
420		— obl. conv.	417	417	417	420
46		Fin. Dév. Ent.	45 80	45 80	45 80	45 80
138		Fin. Paris PB	138 30	137 50	138 30	138
27		— (droit)	27 90	27 10	28 60	28 10
197		— obl. conv.	192 50	194 80	194	197 10
132		Finanzinst.	130 10	130	133	130
68		Fraissinet	65 50	66 50	65 50	65 50
96		Fr. Pétroles	97 40	97 10	97 10	97 10
22		— (Certific.)	22 30	22 50	22 50	22 05
54		Gaines Lan.	51 90	51 50	51 50	52
131		Gle d'Eaux	134	134 10	133 80	131 60
68		Gle Fonderie	65 10	65 80	65 90	64 50
102		Gle Ind. Par.	100 80	100	101	102
182		Générale Occ	179 90	178 80	178 30	176
172		Gr. Tr. Mars.	178 50	171 10	171	167 80
130		Guyenne-Gas	141	148	138 90	137 20
132		Hachette	135 50	130	131	130
52		Imetal	51 50	52 40	52 40	51 55
300		Inst. Mérieux	280	297	294	293 80
98		I. Borel int.			98 90	91
78		Jeumont Ind.	71 50	71 50	71 50	71 50
55		Kali Ste Th.	56	57	57 50	57
85		Kléber-Col.	83	83	83 80	83
150		Lab. Bellon	151	145	145	142 10
140		Lafarge	138 10	138	138	138
265		— (obleg.)	256 20	256 20	256 20	256
195		La Hénin	195	189	189	186
1290		Legrand	1253	1242	1242	1242
1900		— (obl.)	1900	1900	1900	1916
170		Locamati	170	170	170	167
128		Locafrance	128	114	114	111 80
282		Locindus	282	288	288	288
496		L'Oréal	485	485	486	485
2960		— Obl. conv.	2960	2935	2935	2950
307		Lyonn. Eaux	307	306	305	298 90
24		Mach. Bull	24 95	24 20	24 10	23 75
650		Mais. Phénix	650	659	647	650
32		Mar. Wendel	32	31 50	31 50	31
50		Mar. Ch. Rão	50	50	50	49
278		Martell	278 90	277	277	272
970		Mat. Téléph.	970	956	954	956
1028		Matra	1028	992	985	960
22		M.E.C.I.	22	20 10	20 80	20 10
40		Mét. Nav. N.	40	38	39	39
1101		Michelin B	1101	1080	1088	1095
578		— (obleg.)	578 90	558	558	551
264		Midi Cie	264 50	261	263 50	256
336		Moët-Ren.	336	333	332	333
525		— (obl.)	525	525	525	525
416		Mot. Leroy-S	416	409 50	409 50	411
136		Moulinex	136	136	134 10	133 60
241		Mumm	241	242	242	238
283		Nat. Investi.	283	292	282	276 50
205		Navigat. Mix	205	209	209	206
60		Nobel-Bozel	60	60	60	58 30

	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
15 50		Nord	16 15	15	15	15 60
58		Nouv. Gal.	61 80	51 80	51 50	51 50
116		Olida-Caby	118 80	116	115 10	115 10
74		Opti-Parihas	72 70	72 70	72 70	72 70
68		Paris-France	69	69	69	68
65		Pechelbronn	66 50	66 50	66 50	66
68		P.U.K.	69 70	68 90	69 70	68 60
111		— (obl.)	113 50	113 50	113 50	111 80
33		Pasquroya	33 95	34	33 80	33 50
147		Penhoët	145	145	145	142 10
191		Perrier-Ric.	191 50	193	191 20	198
130		Perrier	127	125	124 50	124 50
57		Pétroles B.P.	59 70	52 80	52 50	51 80
270		Peugeot. City	272	263	266	263
325		— (obl.)	326	325	325	325
54		Pierre-Auby	53	53	52	51
51		P.L.M.	46 20	47 90	47 90	47
101		Poclain	90	88	87 50	88 30
114		Pollet	107 50	108 10	108 40	108 20
77		Pompey	77 10	77 10	77 10	76
89		P.M. Labinal	78 10	77 10	77 10	77 40
25		Présutal	23 70	23 30	23 30	23
250		Presses Cité	249 50	256	250	245 50
315		Prétabail Sl.	338 50	335 50	334	336
95		Prices	94	94	94	92 20
110		Primagaz	104 10	106	105 90	104
37		Printemps	36 60	35 10	35	35
280		Radar S.A.	270 50	282	264 20	261
445		— (obl.)	443	443 10	443 10	444 10
315		Radiotech.	311 90	309	302	303
55		Raffin. (Fse)	57 20	55 10	55 10	54
52		Satt. St-L.	60 50	59 20	60	58 90
485		Redoute	488 10	484	484	480
60		Rhône-Poul.	52	52 40	52 10	51 40
184		Roussel-Uclaf	185 90	186	185	185
191		Roche Picard	190	189	189	189
313		Rue Impérial	304 10	312	312	309
20		Sacilor	19 40	18 50	18 90	18 65
168		Sade	184 90	184 90	184 80	184 90
118		Sagem	391 50	388	390	381 30
430		S.A.T.	420	417	417	417
91		Saintes	30	31	30 80	30 40
59		Saunier-Duv	57 50	57 80	57 80	56 45
91		Schneider	98	98	97 80	96 10
70		S.C.O.A.	70 20	71 50	71 20	72
97		Sefimeg	97 40	97 20	97 20	96 30
260		S.I.A.S.	258	266	253	255
179		Sign. E. EL.	169 50	165	168	161 70
174		S.I.I.I.C.	175	177 50	177 50	175
116		Simca	121	123	123	120 60
70		S.I.M.R.O.R.	70	7x	70	68 50
1633		St. Rossignol	1680	1505	1690	1675
68		Sogerap	65	64 50	64 50	64 10
385		Sommer-All.	376 50	378 50	376 50	371
210		Suez	210 50	208	209	205
230		Telex-usz	237 90	233 50	233 50	230
370		T.R.T.	365	365	388	361
590		Tél. Electr.	612	598	598	581
115		— (obl.)	114 40	113 60	113 60	112 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OFB Parinas	78	77 10
Paris-Orléans	74	72 50
Paternelle (La)	61	63 40
Placem. Inter	77	77
Providence S.A.	165	165
Revillon	226 80	228
Santa-Fé	80	86
Soffo	76	74 90
Sofimex	188	188
Cantootge	36	37 10
Clause	231	231
Indo-Hévéas	90	90
Mastag. Agr. Ind.	21 80	21
(M.) Minot	16 10 d	16 70
Padang		90 50
Salins du Midi		143
Affinest Essentiel	128	129
Allebrugg	210	212
Bazanin	179	179
Fromageries Bel.	80 90	88 20
Cévia	378	365
(M.) Chemlncourt		198
Coupt. Madernes	112 10	112
Docks France	193 20	193 20
Economats Centr.	282	280
Epargne	338 50	339 50
Frma. P.-Renard	219	218
Générale Alimest.	81 50	81 50
Genvrain	146	146
Goulet-Turpin	143	145
Lesieur (Cie fin.)	270	275
Gr. Moul. Corbeil		120 50
Gr. Moul. Paris	241 50	245
Nicolas	227	226
Piper-Heidsieck	178	177
Potin	286	285 50
Rochefortaise		140
Roquefort	219	219
Sanpiquet	188	0188
Soc. Marché Doc.	73	72 50
Taittinger	247	245
Unipol	98	98
Bénédictine	1008	990
Bras et Glac. Int.	288	288
Dist. Indochine	310 10	315 50
Riesler-Zuc		67 80
Saint-Raphaël	127	125
Segepal	238	238
Union Brasseries	24 50	24 10
Slamza	200	201 80
Sucr. Bouchon	58 10	58 30
Sucr. Saissemais	147	147
Chausson (Ets.)	38	38
Equip. Véhicules	58	49 50
Methnécane	63	63
Bois Dar. Ocean.	2 70	2 80
Berlo	212	212
Comp. Bernard	66	66
C.E.C.	33	33 50
Carnatzi	80 25	80
Ciments Vicat	239	240
Cochery	40 20	41 80
Drag. Trav. Pub.	77 50	79
F.E.R.E.M.	51 60	52 50
Fougerolle	96	92 20
Française d'entr.	100	106
G. Trav. de l'Est	58	56 30
Hertieq	145	142
Iaux Industries	13 10	13 10
Lambert Frères	32 10	32 10
Larey (Ets G.)	47 50	47 30
Origny-Desvroise	69	66 10
Porcher	125	125
Roeglas		189
Routière Colas	142	142
Sablières Selae	82	82 50
S.A.C.E.P.	23 80	24 80
Savoisiennes		82
Schwartz-Hautm.		21 40
Spie Batignolles	43	45
Unidel	138	135
Voyer S.A.		70
Dunlop	15	16
Hutchinson-Maps	0 59	0 57
Safic-Alcan	142	140
Comptoirs	70 80	70 10
S.M.A.C.	77 10	78
Abeille (Cie ind.)	150	150
Applic. Hydraul.	507	505
Artois	84	84 30
Centen Blanzy	204	201
(Ny) Centrest	105 10	105 10
(Ny) Champex	102	108
Charg. Réun. (p.)	2250	2250
Comindus	328	328
(Li) Dev. R. Nord	123	123
Electro-Finance	192	192
Fin. Bretagne		40 70
Fin. et Mar. Part.	69 90	69 85
France (La)	341	341
Gaz et Eaux	498	494
La Mure	17	17
Lebon et Cie	119	119
(Ny) Lordex	108	0108
Cie Marocaine	26	27
Air-Industrie		58
Applic. Mécan.	36 60	0 35 50
Arbel	113 10	113 10
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	148	150
C.M.P.	222	220
De Dietrich	440	435
Duc-Lamotte	320	320
E.L.M.-Leblanc	350	344
Ernault-Somua		50
Fagnus	530	520

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	55 20	55 20
(Li) F.B.M. ch. fer	105	101
Frankel	297	302
Hurel-U.C.F.		195
Jaeger	75 50	78
Jaz	145	144
Lochalre	155	154 50
Manurhin	132 50	136
Métal Déployé	225	218
Modelis	57 50	57 50
Nodet-Gougis	165	165
Peugeot (ac. ord.)	135	132
Rotter-Fer. B.S.P	14	0 14
Ressorts-Nord		92
Roffo	2 75	3 90
S.A.F.A.L. Ap. Ant	78	75 50
Satam	45 50	48
Sicli	31 80	31 50
Soudure Autog.		121
S.P.E.I.C.B.I.M.		270
Stokvis		78
Trailor	240	230
Virax	36 60	36 60
At. Ch. Loire	18 20	18 10
France-Rocharpe	50	55
Ent. Gorse Frig.	81 10	80 80
Indus. Maritime	218 10	216 10
Mag. tún Paris	112 50	111 50
Comptoir de Monaco	39 80	38 20
Essr de Vichy	430	432
Sofitel		28
Vichy (Fermières)	162	0162
Vittel	161 30	167
Aussedat-Rey	38 50	38
Darblay S.A.		27 10
Didot-Bottin	132 20	135
Imp. G. Lang		7 80
La Rinte	45	45
Rochette-Cenpa	31 85	32 30
Algemene Bank	705	700
Bco Pop. Español	57	57
B.N. Mexique	31 10	31 10
8 régl. interc.		13000
Bowring C.I.	9 40	9 60
Commerzbank	500	492
Dresdner Bank	548	545
Bawater	16	15 65
Cie Fr. Lambert	205	201
Sén. Belgique	265	267
Latenia		102 90
Relinco	240	243
Rohaco	350 80	353 40
Cavenham		9 56
Lyons (J.)	0 9 70	9 50
Goodyear		80 20
Pirelli	5 10	4 80
I.B.E.	28 10	29
Kuhota	5 45	6 30
Olivetti	3 81	3 81
S.K.F. Aktiebolag	70	70
United Technolog	154 50	163 50
Pakhoed Holding	93 80	90 90
Femmes d'Anj.		45
Marks-Spencer	13 70	13 60
A.E.G.	200	197
Bell Canada	235	230
E.M.I.		17 95
Hitachi	3 98	3 88
Honeywell Inc.	208	205
Matsushita	18 30	18 60
Sperry Rand	159	166 50
Thorn Electrical	34	33 90
Arbel		286
Ceckerill-Dugrd.	50 20	51
Finsider		0 55
Krupp		55 10
Mannesmann		355
Steel Cy of Can.	85	0 95
Thyss c. 7 000		262 50
Asarep G.	300	300
Autargaz		150
Astar P Attart.	67	67
Hydroc. St-Denis	142	141 80
Lille-Bonnières-C.	154 50	154 50
Shell Française	47	0 45 50
Carbone-Lorraine	31	30 20
Delattaux S.A.	158	154
Finalens	44 50	45
FIPP		64
(Ly) Garland	200	208
Gévelot	109 20	106
Grande-Paroisse	81	84 20
Huiles G. et dér.	61 20	48 60
Novacel	102 10	102 50
Parcor	240	236 60
Quartz et Silice		29
R.E.T.I.	177	177
Rdoulin-Seurget		44 30
Rousselot S.A.	515	514
Soutre Réunies	136 10	135
Synthelabo	97	90
Titan et Métal	28	28 10
Ufinor S.M.B.	85	81 50
Agache-Willot	408	416
Fils Fournies	18 85	18 85
Lainière-Roubaix	38 40	38

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roudière	285	280
Saint-Frères	56	58
Anctl. Navigation	144 80	143
M. Chaminon		115
Gén. Maritime	d 78 50	c 81 50
Delmas-Vieljeux	242	241 20
Mastag. Marit.	48	72 80
Nat. Navigation	75	75
Saga	32 60	32
S.C.A.C.	89	89
Stanl	234 80	234 70
Tr. C.I.T.R.A.M.	188	188
Transp. et Indust	90 80	94 50
(Li) Raignot-Fary	41	40 20
Bis S.A.	134	135
Blanzy-Ouest	155	158
Le Bronze	70	72
Degrmont	222	225
Dung-Tries	158	166
Duqueene-Parisa	272	284
Essior	735	726
Ferrailles C.F.F.	213	212
Havas	101 50	101 20
Locatel	151	152 50
Lyon-Alemand	180 70	180 70
R. Magnant		50
(Ly) Majorette	264	262 80
M. L. C.	117 50	122
Novagar	134 50	123 60
S.F.P.-Gle.F.Paris	247 50	247 50
Publicis	100	103 80
Seiller-Lebiane	123	127
Waterman S.A.	191	191
Brass du Maroc	277 50	288
Brass. Ouest-Afr.	93 50	94 50
Eff-Salson	445 40	460
(B) Min. et Métl.	320	0325
Actions Sélect.	133 72	127 90
Actifrancl	161 77	154 43
Actimo	177 98	169 05
A.L.T.O.	160 89	153 58
America-Valor	281 44	268 88
Assurances Plac	128 67	122 84
Bourse-Invest	130 93	124 99
B.T.P. Valeurs	121 72	117 61
C.I.P.	277 18	264 63
Convertibles	121 08	115 69
Convertimmo	122 49	116 94
Drouot Invest.	176 24	167 29
Elysées-Valeurs	156 48	148 44
Epargne-Croiss.	473 90	452 41
Epargne-Inter.	285 98	263 84
Epargne-Monti.	149 38	142 61
Epargne-Oblig.	138 34	132 02
Epargne Revenu.	304 70	290 98
Epargne-Unie	273 19	260 89
Epargne Valeur	164 35	156 98
Epargne Valeur	284 27	271 38
Fonciler Investiss	129 60	106
Fortimo 1	171 67	163 31
France-Croissance	168 89	156 27
France-Epargne	228 42	223 95
France-Garantie	145 72	139 11
France-Invest.	111 33	106 22
Laffitte-Read.	204	194 76
Laffitte-Tokyo	293 18	279 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— SPORT : « Une médecine à la croisée des chemins », par le docteur Pierre Talbot.
3. ÉTRANGER
— Les tensions en Afrique.
4. PROCHE-ORIENT
— Les relations se dégradent entre les Palestiniens et les communautés musulmanes au Sud-Liban.
4. AMÉRIQUES
5. DIPLOMATIE
6. EUROPE
— ESPAGNE : les militaires de l'ETA posent leurs conditions pour mettre fin à la lutte armée.
6. ASIE
7 à 11. POLITIQUE
— LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : D'UNE RÉGION A L'AUTRE : XII bis. — Franche-Comté : la gauche à petits pas.
12 – 13. SOCIÉTÉ
— Yves Maupetit, arrêté à Valence, s'apprêtait à passer en Espagne.
— « Adoption et abandon » (II), par Christian Colombani.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 15 A 23
— EXPOSITIONS : Courbet à Londres.
— MUSIQUE : « les Brigands » à la Scala ; La génération du punk.
— THEATRE : « Meurtre dans la cathédrale », par la Comédie-Française.
— VENTES : Le choix difficile des commissaires-priseurs.

31. RÉGIONS
32 à 34. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (23)
Annonces classées (25 à 29) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bourse (35).

● *Une bombe a éclaté, ce mercredi 1er février, dans le quartier commercial de Beyrouth,* faisant douze blessés, dont plusieurs grièvement atteints. L'engin, a explosé place des Martyrs (ou place des Canons) en plein centre à la limite des deux secteurs, musulman et chrétien, de la capitale. Deux explosions s'étaient déjà produites, mardi soir, dans le même quartier, mais n'avaient causé que des dégâts matériels. — *(Reuter.)*

(Publicité)

Dale Carnegie

Dale Carnegie, fondateur

Sachez parler en public en 14 soirées

EXPRIMEZ VOS IDÉES. Développez assurance et facilité de contacts.

Votre vie personnelle, professionnelle et sociale sera dynamisée par la méthode Carnegie, 100% pratique, enseignée dans 43 pays.

Des anciens du cours Dale Carnegie vous renseigneront à la conférence d'information gratuite du

Vend. 3 Fév., 19 h.

Salons de l'Étoile, 38, av. Friedland, Paris 8e. Mo Étoile. Sessions dans 33 villes en France.

Cours Carnegie, présentés par G. Weyne, 954.61.06 et 954.62.32.

Investissement Immobilier
cica 227.04.30
45, rue de Courcelles - 75008 Paris

A B C D E F G.

LES PROPOSITIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Cent six mesures pour améliorer le cadre de vie quotidien

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devait présenter au conseil des ministres de ce mercredi 1er février la charte de la qualité de la vie. Il s'agit d'un « guide d'action » pour la prochaine législature élaboré à la demande du président de la République.

Celui-ci estime que le programme de défense de l'environnement qu'il avait proposé en 1974 lors de la campagne présidentielle a été « intégralement appliqué ». Il comportait une série de dix-huit mesures concernant surtout l'urbanisme et les nuisances.

L'Elysée veut aujourd'hui « *franchir une nouvelle étape* ». Le document, approuvé par le gouvernement, est « *une charte sociale du cadre de vie quotidien* » qui comprend cent six propositions. Elles dépassent le cadre de l'environnement au sens strict, puisqu'elles touchent à l'aménagement de la cité, à la sauvegarde du patrimoine naturel, à la lutte contre les nuisances et les gaspillages, au rôle des associations, au droit à l'information, à l'aménagement du temps, aux loisirs, à l'éducation et à « *la dimension internationale de l'écologie* ».

Pour élaborer la charte, on a sollicité les suggestions d'une demi-douzaine de ministères (éducation, travail, santé, jeunesse et sports, finances) et d'un certain nombre d'associations qui ont avancé plusieurs centaines de propositions concrètes. Le tout a été synthétisé par les services de l'environnement et ceux de l'Elysée.

On estime que l'application intégrale des cent six mesures coûterait 3,5 milliards de francs au cours des cinq prochaines années.

Ces dépenses devraient être assumées par différents départements ministériels, par les collectivités locales et par les industriels. Elles supposent à la fois une augmentation des crédits de l'Etat affectés à la qualité de la vie et un large consensus politique pour que l'effort de Paris soit relayé dans les communes et les entreprises.

Le nouveau délégué à la qualité de la vie dont la nomination devrait être annoncée dans les jours qui viennent sera particulièrement chargé de veiller à l'application de la charte.

Les candidatures d'appelés aux élections législatives

UNE MISE AU POINT DE M. YVON BOURGES

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, nous a déclaré, ce mercredi 1er février, à la suite de la relation, dans *le Monde* daté 1er février, de ses propos, lundi 30 janvier à Rennes, sur l'intention de plusieurs appelés du contingent de se présenter aux élections législatives à Paris :

« *Contrairement à ce qu'écrit le Monde du 1er février, le ministre de la défense ne dénie pas à un appelé le droit de se présenter aux élections législatives, et il ne le fait pas parce qu'il n'a pas à le faire. Ce n'est pas, en effet, l'autorité militaire ou le ministre de la défense qui a qualité pour apprécier la recevabilité d'une candidature à une élection. Les candidatures sont déposées à la préfecture de la circonscription électorales. C'est cette administration qui apprécie si les candidats remplissent les conditions prévues par la loi, et les candidats peuvent contester la décision devant la juridiction compétente.*

» *L'autorité militaire n'est, quant à elle, concernée que par la mise en congé de l'appelé pendant la campagne électorale, dans le cas où sa candidature aurait été officiellement enregistrée par l'administration compétente.* »

[Comme « le Monde » le soulignait dans ses éditions datées 29-30 janvier, la situation d'un appelé candidat à un mandat parlementaire constitue un véritable imbroglio juridique. Les textes officiels sont, en effet, ambigus.

Le débat porte sur le point de savoir si le jeune appelé — comme l'a affirmé le ministre de la défense à Rennes — doit avoir achevé son service ou s'il doit seulement — ainsi que le soutiennent les avocats des appelés candidats à la députation — avoir satisfait (ce sont les termes mêmes du code électoral) aux obligations militaires. Auquel cas, sont seuls éliminés d'une fonction parlementaire les insoumis ou les déserteurs, mais pas ceux qui ont satisfait à leurs obligations, comme les jeunes incorporés actuellement sous l'uniforme, qui ont donc bien répondu à l'appel sous les drapeaux.

Considérés comme ayant « satisfait » à leurs obligations militaires, les exemptés et les réformés peuvent se présenter. C'est le type même de débat que devrait trancher le Conseil constitutionnel. — J. L.]

La Course autour du monde

« GAULOISES-II » GAGNE LA TROISIÈME ÉTAPE EN TEMPS COMPENSÉ

La troisième étape de la course à la voile autour du monde a été gagnée, au temps compensé, par le bateau français *Gauloises-II*, qui est arrivé à Rio-de-Janeiro mercredi 1er février à 4 h. 30, heure locale (8 h. 30, G.M.T.). Comme tous les autres concurrents, il avait quitté Auckland le 26 décembre.

Le second dans ce classement en temps compensé est *Flyer* (Pays-Bas). Le troisième serait *Pen Duick-VI*, si la décision de disqualifier le voilier français était rapportée.

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1978 a été tiré à 549 965 exemplaires.

GENEVE
LIMA
2480F
Départ Paris aller-retour

ATHÈNES	700 F
TUNIS*	830 F
MONTRÉAL▲	1 500 F
NEW YORK▲	1 500 F
BANGKOK	2 250 F
BOMBAY	2 250 F
DELHI	2 350 F
MEXICO*	3 150 F

* avec prestations
▲ vols V.A.R.A.
VOLS A DATES FIXES

MARRAKECH
1050F
1 semaine
départ tous les samedis
du 4-2 au 1-4

NOUVELLES FRONTIÈRES
TOURAVENTURE
66, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Tél. 329.12.14
5, rue Billercy
38000 GRENOBLE
Tél. 87.16.53 et 54
13, rue Aumône-Vieille
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 26.47.22
LIC. 703 A

Au Tchad

Les rebelles du FROLINAT affirment encercler la ville de Faya-Largeau

Le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a annoncé, mardi 31 janvier, que ses combattants avaient lancé depuis samedi dernier une opération de grande envergure contre la ville de Faya-Largeau, préfecture de la région de Borkou-Ennedi-Tibesti, dans la région septentrionale du Tchad.

Dans un communiqué remis à la presse, à Paris, le FROLINAT indique que cette opération, baptisée « *Ibrahim Abatcha* », du nom du premier secrétaire général du FROLINAT, tué en 1968 dans le centre du pays, est menée par un millier de combattants. Le FROLINAT ajoute qu'après trois jours de combats, Faya-Largeau est pratiquement isolée et que des combats se déroulent dans le centre même de la ville.

Le FROLINAT affirme aussi qu'une section de commandos de l'armée nationale tchadienne a été anéantie à 4 kilomètres de Faya-Largeau et qu'un char de fabrication soviétique, utilisé par les défenseurs, a sauté sur une mine dans le quartier Alladji-dinga de la ville.

Les Français disparus

D'autre part, les recherches entreprises pour retrouver le DC-3 tchadien, piloté par trois coopérants militaires français (1), qui a été abattu dimanche 29 janvier par des tirs rebelles au-dessus du Tibesti, secteur montagneux particulièrement difficile d'accès, se poursuivent activement, indique-t-on à N'Djamena.

L'appareil, qui volait à très basse altitude, aurait été touché par des missiles, dont disposeraient les rebelles du Front de libération nationale du Tchad. Cette apparition d'armes modernes du côté rebelle, marque, estime-t-on à N'Djamena, une nouvelle étape dans la lutte que mènent, depuis près de douze ans, les forces armées tchadiennes contre une rébellion soutenue par la Libye, qui occupe une importante fraction du territoire tchadien dans le secteur d'Aouzou.

Enfin, le procès des complices présumés de la tentative de putsch dirigée contre le général Félix Malloum, le 1er avril 1977, s'est ouvert mardi devant la Cour de sûreté de l'Etat, au palais de justice de N'Djamena. Une quinzaine d'inculpés sur un total de trente-quatre ont comparu devant la cour présidée par le lieutenant-colonel Adoum Guemouro.

Les neuf principaux accusés de ce complot, ourdi par un groupe de sous-officiers et d'hommes de troupe de l'armée nationale tchadienne (A.N.T.) et de la garde nationale et nomade du Tchad (G.N.N.T.) avaient été exécutés le 6 avril dernier au terme d'une enquête de cinq jours. — *(A.F.P.)*

(1) L'équipage du DC-3 de l'aviation tchadienne porté disparu depuis dimanche était composé de trois coopérants militaires français : les adjudants-chefs Christian Scabello, pilote, trente-neuf ans, marié, un enfant ; Gilbert Le Goff, mécanicien-navigant, trente-deux ans, marié, trois enfants, et l'adjudant Jean-Claude Carval, radio-navigant, trente-six ans, célibataire.

L'ANNIVERSAIRE DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Trois objectifs : améliorer l'unité, la pédagogie et les relations avec la province

A l'occasion du premier anniversaire du Centre Georges-Pompidou, M. Jean Millier, président de l'établissement, a dressé, mardi 31 janvier, devant la presse un premier bilan du fonctionnement du Centre. Après avoir noté que la fréquentation avait été un succès (plus de six millions de visiteurs en un an), M. Millier a indiqué qu'en raison même de ce succès le Centre avait dû renoncer à ouvrir ses portes sept jours par semaine à partir de 10 heures : il continuera donc de n'accueillir le public qu'à partir de midi (sauf les samedi et dimanche) et à respecter la fermeture traditionnelle du mardi.

A propos du budget de l'établissement (130 millions de francs pour 1978), M. Millier a estimé qu'un « *équilibre convenable* » avait été atteint, qui situe Beaubourg « *au même niveau que les grandes institutions parisiennes* », et que, compte tenu du nombre de visiteurs, les dépenses représentaient « *un ratio fort acceptable* ».

Enfin, le président du Centre Georges-Pompidou, qui était entouré des directeurs des quatre départements, MM. Pontus Hulten (Musée national d'art moderne), Jacques Mullender (Centre de création industrielle), René Fillet (Bibliothèque publique d'information) et Pierre Boulez (IRCAM), a déclaré qu'un effort devait être fait dans trois directions : « *l'amélioration de notre unité* », afin de favoriser une « *certaine interdisciplinarité* » ; un plus grand souci pédagogique, non pour transformer le Centre en une école, mais pour tenir compte de son large public ; un renforcement des relations avec la province, « *non pas en nombre, mais en qualité et en esprit* ».

Des manifestations exceptionnelles marqueront, jeudi, cet anniversaire. Le Centre sera ouvert à partir de 10 heures. Des programmes spéciaux seront diffusés, de 15 heures à 18 heures, sur les écrans de télévision du forum. A partir de 16 heures, la compagnie du Chêne Noir organisera un divertissement dans la grande salle de concerts.

A la même heure, au Musée d'art moderne, les solistes de l'Ensemble intercontemporain joueront des œuvres de Berio, Varese, Britten, Debussy, et créeront une œuvre pour harpe seule d'Alain Bancquart. En fin d'après-midi, les films réalisés par Roberto Rossellini et Frédéric Rossif sur le Centre seront projetés. A 20 h. 30, la compagnie du Chêne Noir donnera la première représentation de *Fantastic Miss Madona*.

● *Quatre cas de méningite cérébro-spinale*, dont un mortel, se sont déclarés entre le 18 et le 23 janvier à la compagnie d'instruction du 23e régiment de marine à Maisons-Laffitte (Yvelines), *annonce un communiqué* du gouvernement militaire de Paris et de la 1re région militaire. Des mesures de prévention ont été immédiatement prises, précise le communiqué, qui ajoute que, le 12 janvier dernier, deux autres cas, dont un mortel, avaient été enregistrés à l'école de spécialisation du matériel de l'armée de terre. Trois cas mortels de la même maladie ont été observés à Marseille chez de jeunes enfants fréquentant le même groupe scolaire de la Cayolle.

[La méningite cérébro-spinale est une maladie infectieuse due à un germe, le méningocoque, qui sévit par petites épidémies typiquement localisées dans les collectivités. Des mesures prophylactiques, qui sont prises systématiquement, font appel à une désinfection par sulfamides et antibiotiques de tous les porteurs du germe, qui se localise dans la région rhino-pharyngée, où il est le plus souvent asymptomatique.]

MEN SPORT
Tailleur - Chemisier
solde jusqu'à 40%
ses : pardessus - costumes - vestes - pantalons
chemises - pulls - cravates
16, rue de Sèvres Paris 7ème
du 1er au 11 février

En Allemagne fédérale

LE CONFLIT DES DOCKERS TROUBLE LE CLIMAT POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le patronat et le gouvernement allemand viennent d'enregistrer un échec très sérieux sur le front des salaires. Contrairement à *toute attente*, les seize mille dockers qui, dans huit ports du nord de l'Allemagne fédérale, avaient fait grève du 23 au 30 janvier, ont, au cours d'un référendum, rejeté le règlement intervenu à la fin de la semaine dernière. Bien qu'ils aient repris le travail lundi 30 janvier et que de nouvelles négociations doivent s'engager ce mercredi 1er février, on redoute un « deuxième round » dans le conflit.

Le compromis, aujourd'hui rejeté, donnait déjà un très « mauvais exemple » aux autres syndicats : il prévoyait une hausse des salaires de 7 %, alors que, selon les experts gouvernementaux et patronaux, l'équilibre économique du pays ne peut être maintenu que si la hausse des rémunérations ne dépasse pas cette année 5,5 %.

Au cours d'un référendum, 57,8 % des dockers affiliés au Syndicat des services publics et des transports (O.E.T.V.) se sont prononcés, le 30 janvier, contre l'accord conclu à Hambourg entre les dirigeants syndicaux et les responsables patronaux.

L'entrée en vigueur de la majoration des salaires seulement à partir du 1er février, ce qui pour 1978 signifiait une hausse de revenus de 6,4 %, et non de 7 %, avait provoqué leur mécontentement. Aussi les dirigeants du syndicat, qui ont eux-mêmes été très surpris par la décision de la base, s'efforcent-ils maintenant d'obtenir l'application rétroactive de l'accord à partir du 1er janvier. Il reste à voir si cet avantage supplémentaire, en admettant qu'il soit accordé, suffira à satisfaire les travailleurs des ports.

Politiquement, les critiques ne proviennent pas seulement du camp chrétien-démocrate. M. Hans-Günter Hoppe, porte-parole du groupe parlementaire libéral pour les problèmes budgétaires, a très vivement mis en cause le bourgmestre de Hambourg, M. Hans-Ulrich Klose, qui avait joué le rôle de médiateur au cours des négociations, pour avoir dépassé toutes les limites raisonnables en favorisant une hausse des salaires incompatible avec les conditions économiques du pays. Les attaques contre le bourgmestre social-démocrate de Hambourg sont d'autant plus incompréhensibles que des élections doivent avoir lieu au printemps dans la ville hanséatique. Aussi reproche-t-on à M. Klose d'avoir fait passer ses petites préoccupations électorales avant la santé économique de la République fédérale.

JEAN WETZ.

parlez ANGLAIS...
ALLEMAND ITALIEN ESPAGNOL ARABE RUSSE JAPONAIS.
LOGOS international
centre privé de formation
4, villa Ornano 75018
PARIS Tél. : 255.09.05
TOURS. 20.93.21 NANTES. 47.70.90
ORLÉANS. 62.24.20 MUNICH 37.47.37

"LA REGLE A CALCUL" AFFICHE LES NOUVEAUX PRIX HEWLETT-PACKARD

1978 est l'année de la baisse des prix pour 4 calculateurs de poche Hewlett-Packard :
HP-67 programmable à carte magnétique, 224 lignes de programmes, 26 registres de données sur carte magnétique, 3 niveaux de sous-programmes, adressage indirect : 2 757,72 F t.t.c.
HP-25 programmable scientifique, 13 registres de mémoire, 8 mémoires adressables : 723,24 F t.t.c.
HP-27 universel, scientifique, statistique et financier : 1 170,12 F t.t.c.
HP-10 calculateur de poche avec imprimante et affichage, 10 chiffres : 993,72 F t.t.c.

la Règle à Calcul
1er distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP.
65-67, bd Saint-Germain 75005 Paris.
Tél. : 033.02.63 / 033.34.61
HEWLETT hp PACKARD

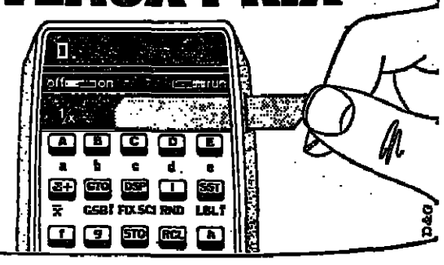

هكذا من الأصل